DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE - N° 12163 — 6 F — DIMANCHE 4-LUNDI 5 MARS 1984

5, rue des Italiens 75427 Paris Cedex 09 — Tél. : 246-72-23

Avec ce numéro

LE MONDE AUJOURD'HUI

(Sciences, médecine, urbanisme)

Quand Damas « soutient » M. Amine Gemayel...

M. Cheysson s'est rendu à Beyrouth pour étudier avec le président libanais les conditions de départ du contingent français

De nos envoyés spéciaux

Beyrouth. — Les entretiens du président libanais, M. Amine Gemayel, avec son homologue syrien, M. Hafez el Assad, sont présentés par les médias officiels — télévision et radio — et encore plus par les médias phalangistes — radio et journaux — comme un grand succès. On a presque l'impression, en écoutant la « *Voix du Liban* » (phalangiste) que les beaux jours de l'alliance syro-chrétienne de 1976 sont revenus. Le flot de nouvelles sur les résultats positifs de la rencontre de Damas est suivi d'une série de petites informations relatant avec force détails des visites d'émissaires druzes en Israël et des prises de position de deux druzes d'Israël en faveur d'un État druze, insinuant l'idée d'une intime complicité entre ces compères. C'est tout juste si l'on ne parle pas de renversement d'alliances.

Effectivement, les huit heures d'entretien entre les présidents Assad et Gemayel paraissent devoir déboucher sur un notable répit dans la crise libanaise, dont il est néanmoins hasardeux de prévoir s'il sera l'amorce d'une solution en profondeur ou s'il dégénérera progressivement en nouveaux troubles. Le courant est passé, en tout cas dans le sens Assad-Gemayel.

Pourquoi, si tout est aussi positif, maintenir pourtant ce halo de mystère autour du sommet syro-libanais, alors que l'incertitude agit sur les nerfs d'une population qui en attend les résultats avec anxiété depuis quatre jours et après y avoir placé tant d'espoirs que la livre libanaise a fait deux bonds successifs face au dollar...

Certains observateurs estiment que, s'il n'y avait un grain de sable dans le processus, le président Gemayel aurait mené l'opération tambour battant, au lieu de laisser traîner les choses, sachant bien que l'annonce des résultats qu'il a obtenu, à Damas perd de son impact avec les heures, puis les jours, au fil des révélations faites par les radios et les journaux, que celles-ci soient exactes ou forcées.

Le message à la nation, attendu par la population dans les heures suivant la fin du sommet, et au plus tard vendredi soir, n'est plus [illegible] lundi 5 mars.

En attendant, M. Gemayel informe et consulte ses partenaires, dont certains — M. Camille Chamoun et les Forces libanaises (chrétiennes) notamment — ne sont pas toujours commodes. Tandis que son père, M. Pierre Gemayel, déclarait que « *les résultats de la visite de Damas sont définitivement acquis* » et assurait que M. Fady Frem (le chef des Forces libanaises) ne s'écarterait pas de la ligne phalangiste, M. Chamoun préservait ses arrières en soulignant : « *Je ne suis pas satisfait à 100 %, mais il y a des points positifs ayant trait à la situation générale du pays.* »

En contrepartie d'une proclamation de la caducité de l'accord israélo-libanais du 17 mai 1983 — à laquelle il se serait d'ailleurs engagé par écrit avant d'être reçu par le président Assad, — M. Gemayel aurait obtenu quatre promesses :

— Son pouvoir ne serait plus remis en question, la Syrie s'en portant garante, même si MM. Joumblatt et Berri continuaient à réclamer sa démission. C'est un homme réellement soulagé à titre personnel qui est apparu à ses interlocuteurs après son retour à Beyrouth ;

— Un vrai cessez-le-feu interviendra sur le terrain.

FRANÇOISE CHIPAUX et LUCIEN GEORGE.

(Lire la suite page 3.)

Le « classicisme » de M. Tchernenko

Dans son discours électoral le secrétaire général du PC soviétique a montré qu'il était un digne successeur de Brejnev par sa diction et d'Andropov par sa politique

De notre correspondant

Moscou. — Les Soviétiques ont pu constater, le vendredi 2 mars, que le nouveau secrétaire général du Parti avait du mal à tenir la longueur d'un discours d'une cinquantaine de minutes et qu'il donnait — au terme de cette épreuve — des signes évidents d'essoufflement. La télévision a retransmis d'abord en direct, puis au journal télévisé de 21 heures, l'« allocution électorale » de M. Tchernenko, candidat aux élections au Soviet suprême de dimanche dans la circonscription moscovite de Kouibychev.

M. Tchernenko était parti d'un bon train, lisant son texte sans effort apparent quand, aux deux tiers du parcours, son débit est devenu saccadé et la respiration lui a manqué. Le secrétaire général a commis l'erreur de vouloir accélérer le rythme, escamotant la fin de ses phrases, et, finalement hors d'haleine, il a dû s'interrompre une vingtaine de secondes sous le regard gêné de six mille spectateurs triés sur le volet — la plupart des journalistes occidentaux avaient été exclus, — réunis au Palais des congrès du Kremlin. Le public a rompu le silence en applaudissant l'orateur en signe d'encouragement, et M. Tchernenko a achevé, cahin-caha, son discours avec force hésitations (1).

Sur le fond, M. Tchernenko n'a pas apporté d'éléments vraiment nouveaux, sauf, peut-être, en ce qui concerne la Chine et la rédaction du nouveau programme du Parti communiste soviétique.

On sait que la quatrième série des conversations soviéto-chinoises, entamées en octobre 1982 au niveau des vice-ministres des affaires étrangères, doit commencer le 12 mars à Moscou.

DOMINIQUE DHOMBRES.

(Lire la suite page 7.)

(1) Brejnev, dont la diction était déficiente sur la fin de sa vie, éprouvait aussi quelques difficultés à lire ses discours, intervertissant les feuillets, en oubliant même certains, ce qui obligeait ensuite ses aides à expliquer que seul le texte imprimé faisait foi (NDLR).

Rome, Versailles, Paris

Sous la conduite des évêques, le rassemblement à Versailles des défenseurs de l'école catholique réunira plusieurs catégories de parents aux motivations très différentes

La [illegible] Versailles, ce n'est pas d'hier. Le rassemblement organisé, dimanche dans cette ville, par les défenseurs de l'enseignement catholique, ne fera qu'accentuer cette répulsion. Et pourtant, faudra-t-il résumer cette manifestation monstre à une affirmation conquérante de l'opposition du jour face au pouvoir du moment ? Faudra-t-il, derrière les évêques et les prêtres, ne voir que M. Jacques Chirac ? Et au-delà des parents rassemblés ne discerner que les groupes extrémistes qui — comme le Front national — font d'une « liberté » à défendre l'arme d'un autre combat qui ne doit rien à l'éducation des enfants ? Ce serait simple et faux.

Aimant le manichéisme, la gauche pourrait se rassurer — pour combien de temps ? — en limitant son analyse à ces apparences de récupération politique par l'adversaire. Ce serait se masquer la réalité évidemment multiforme, quasiment introuvable, de ce rassemblement. Qui manifeste et pourquoi ? Quelles *pensées et quelles arrière-pensées se* cachent derrière la bannière de l'école privée ? Un kaléidoscope.

D'abord, des évêques et, parmi eux, Mgr Lustiger, archevêque de Paris. Leur stratégie dans la question scolaire apparaît plus nettement aujourd'hui. S'ils se sont mis en avant — eux qu'on présentait, il y a quinze ans, comme prêts à lâcher leur école, — c'est pour diriger, contrôler cette contestation. Dès la victoire de la gauche en 1981, ils ont compris qu'ils auraient à la fois à entendre et à apaiser les craintes des parents du privé ; ils ont compris que, s'ils ne s'en faisaient pas les « porte-voix », d'autres — politiques, ultras — s'en chargeraient et mêleraient sinon la hiérarchie du moins la catholicité à des combats politiques et revanchards ; ils ont pensé qu'une « chance historique » — ce sont les termes qu'utilise le cardinal-archevêque de Paris — se présentait de régler une querelle séculaire. Certains d'entre eux pensaient — et pensent encore — qu'une solution ne pourrait être trouvée qu'avec la présence de la gauche au pouvoir.

Autre raison de cette présence des évêques en tête des cortèges : la crise entre les individus, les groupes familiaux et l'État, s'exprime dans la mobilisation des parents. L'occasion était bonne pour l'épiscopat de s'offrir comme vecteur de ces aspirations à l'autonomie, à la responsabilité, et à des valeurs dont certaines sont peut-être plus porteuses d'avenir que ne le croit une partie de la gauche.

Si l'on tient compte de ces préoccupations de fond, — on peut éviter un contresens, dans lequel verse *actuellement une minorité de catholiques*. Ce contresens consiste à accuser l'épiscopat d'attiser la rivalité des deux écoles, de dénigrer l'enseignement public, de mener un combat contre le pouvoir. La réalité est autre. Depuis trois ans, les évêques n'ont eu de cesse de prôner la négociation, de prêcher le réalisme et l'adaptation, de prendre la tête des troupes du privé pour faire admettre que l'essentiel serait préservé si l'on savait lâcher l'accessoire.

Mais les évêques ne seront pas seuls à Versailles. Ils auront avec eux des parents catholiques, des parents-parents, des parents-militants et des pseudo-parents.

Les catholiques qui *défendent* l'« école libre » sont peut-être souvent des électeurs de droite. En l'occurrence peu leur chaut ce débat gauche-droite. Ceux-là manifesteraient aussi bien contre un pouvoir de droite qui menacerait, selon eux, la spécificité de l'école chrétienne. Ils font confiance à leurs dirigeants, ils ne poussent pas à la démesure et leur projet se limite à l'objet du débat.

Les parents-parents ne sont dans le sillage du « catholique » que par habitude. Ceux-là défendent une certaine idée de l'école liée à une certaine idée de la famille. La religion ne les motive que marginalement, ou pas du tout. Ce qu'ils ont en tête — c'est que l'État ne mette pas son nez dans leurs affaires de famille. Ils sont parents avant toute chose.

Les parents-militants sont ceux qui associent, à des degrés divers, les préoccupations des deux catégories précédentes à celles de combats moins avoués. Ils rêvent de faire d'une pierre deux coups et, en guerroyant sur ce terrain, où leur conception de la famille est en jeu, d'atteindre aussi — et, pour certains, surtout — le pouvoir actuel qu'ils honnissent. La revanche politique est un de leurs buts.

Quant aux pseudo-parents, la défense de l'école privée n'est pour eux qu'un prétexte. Ils s'en veulent les récupérateurs. Leur combat est seulement politique. C'est leur droit, mais on conviendra qu'il ne puisse pas être en harmonie avec les soucis de l'épiscopat qui n'oublie pas que les catholiques sont, pour quelques jours encore, dans l'Année de la réconciliation.

C'est à ce public divers, sincère ou calculateur, que Mgr Lustiger délivrera son message. Il n'est pas possible qu'il donne à Versailles des satisfactions égales à chacun de ceux qui l'écouteront. Il le sait bien, il faut reconnaître qu'il n'aura guère été aidé, depuis quelques jours, par les trop apparentes divergences qui traversent la gauche.

Les manifestants de Versailles auront pu proclamer — *par contraste* avec le brouillard du pouvoir — la clarté de leurs aspirations. Même s'il s'agit d'une juxtaposition de certitudes, et d'un chœur à plusieurs voix, plutôt que d'un chant à l'unisson.

BRUNO FRAPPAT.

L'AVENIR DIFFICILE DES CHARBONNAGES

Gérer le déclin ?

LIRE L'ARTICLE DE VÉRONIQUE MAURUS PAGE 17

Jeunes diplômés et emploi

A l'occasion des « Journées de l'emploi des jeunes diplômés » qui auront lieu du 6 au 9 mars au Palais des congrès à Paris, *le Monde* publiera le lundi 5 mars (daté 6 mars) un supplément de huit pages :

« Trouver sa place dans le monde d'aujourd'hui »

Dates

RENDEZ-VOUS

Samedi 3 mars. – *Washington :* rencontre entre M. Reagan et le chancelier Kohl.
Le Caire : procès de l'« organisation communiste armée ».

4 mars. – *URSS :* élections au Soviet suprême.
Egypte : visite de M. Gaston Thorn (CEE).

5 mars. – Visite de M. Mitterrand à Londres.
Bruxelles : visite officielle du premier ministre espagnol, M. Felipe Gonzalez.
– Conseil de la CEE sur la pêche.

7 mars. – *Rome :* procès de la colonne des Brigades rouges Walter Alasia.

9 mars. – Réunion du comité de surveillance de l'OPEP.
Paris : réunion des dettes de l'ancienne communauté de l'Afrique de l'Est.
– Cinquième anniversaire de la révolution à Grenade.

SPORTS

Dimanche 4. – Football : coupe d'Afrique des Nations à Abidjan (Côte-d'Ivoire) (jusqu'au 18 mars).

Mardi 6. – Ski alpin : coupe du monde à Vail et Lake-Placid (Etats-Unis) (jusqu'au 7 mars).

Mercredi 7. – Cyclisme : prologue de Paris-Nice (jusqu'au 14 mars).
– Football : quarts de finale des coupes d'Europe (matches aller).
– Volley-ball : tournoi de Bercy (jusqu'au 9 mars).

Jeudi 8. – Golf : open du Kenya (jusqu'au 11 mars).

Samedi 10. – Ski alpin : coupe du monde à Waterville-Valley et Whistler (Etats-Unis) (jusqu'au 11 mars).

LES TARIFS DU MONDE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 550 m. ; Allemagne, 2,60 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 35 fr. ; Canada, 1,60 $; Côte-d'Ivoire, 450 F CFA ; Danemark, 7,60 Kr. ; Espagne, 150 pes. ; E.-U., 110 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 75 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 800 L. ; Liban, 475 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 35 f. ; Norvège, 10,00 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 9,00 kr. ; Suisse, 1,70 f. ; Yougoslavie, 182 nd.

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
341 F	605 F	859 F	1 080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)			
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE			
454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

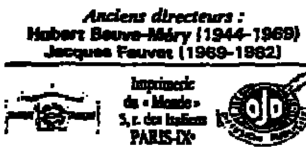
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

IL Y A VINGT ANS, LA RÉHABILITATION DE CLEMENTIS

Les pendus de Prague

29 février 1964. – Dans un communiqué publié par le *Rude Pravo*, le comité central du Parti communiste tchécoslovaque annonce qu'il *« est parvenu à la conclusion que la critique de la prétendue fraction de nationalistes bourgeois au sein de la direction du parti communiste slovaque était injustifiée, qu'elle avait été fondée sur une exagération et sur une dénaturation de certaines erreurs des camarades G. Husak, L. Novomesky, K. Smidke et V. Clementis. La responsabilité qui incombait à la direction entière du PC slovaque pour les insuffisances dans l'application de la ligne du parti avait été, souvent à tort, attribuée aux seuls camarades précités. »* Satisfait de sa magnanimité, le comité central ajoutait : *« Le fait que les erreurs commises aient été publiquement reconnues pour ce qu'elles sont, est dans l'intérêt de la justice du parti et constitue l'une des garanties qu'elles ne se répéteront pas. »* Voire? Alexander Dubcek (qui était en 1964 le premier secrétaire du PC slovaque) est sans doute aujourd'hui d'un tout autre avis.

Les cendres dispersées

Aujourd'hui, c'est bien le premier des réhabilités, Gustav Husak, qui, malgré les humiliations et la prison subies (ou à cause d'elles ?), en fait subir à son tour depuis quinze ans en ses qualités de chef du PC et de l'Etat à tous ceux qui ont le front de ne pas apprécier la « normalisation » intervenue après le fameux « printemps de Prague » ou qui, tout simplement, veulent exercer le droit de penser librement.

Pour le quatrième réhabilité, l'autocritique du parti arrivait trop tard : Vladimir Clementis, ancien ministre des affaires étrangères tchécoslovaque, condamné à mort dans le cadre du procès contre un imaginaire *« centre de conspiration anti-Etat et anti-parti »* intenté à quatorze dignitaires, dont l'ex-secrétaire général du parti, Rudolf Slansky (1), avait été pendu avec dix autres personnes le 3 décembre 1952. Les corps des suppliciés avaient été incinérés et leurs cendres dispersées par la police... sur une route verglacée des environs de Prague. L'un des trois rescapés, Artur London, ancien adjoint de Clementis, a narré dans *l'Aveu* ce que fut le calvaire de ces hommes.

La descente aux enfers de Vladimir Clementis fut progressive. Né en 1902, cet intellectuel slovaque avait été député communiste de 1935 à 1938. Exclu du PC tchécoslovaque en 1939, pour avoir critiqué le pacte germano-soviétique, il ne sera réintégré qu'en 1945. Entre-temps, il se réfugie d'abord en France puis à Londres, où il anime les émissions vers la Slovaquie ; mais il accompagne le président Benès lorsque celui-ci se rend à Moscou.

Après la guerre, un secrétariat d'État aux affaires étrangères lui permet d'être l'éminence grise du ministre Jan Masaryk. Lorsque celui-ci se suicide (ou est tué ?) le 10 mars 1948, Clementis lui succède. Écarté de sa charge en février 1950, il doit se contenter d'un poste secondaire à la Banque nationale ; il est contraint au mois de mai de faire son autocritique devant le congrès du PC slovaque. Puis, fin janvier 1951, il disparaît.

Les rumeurs les plus contradictoires courent à son sujet : selon l'une d'elles, il se serait réfugié en France. Il n'en est rien. Fin février, on annonce officiellement à Prague l'arrestation de cette *« vipère venimeuse, agent de l'impérialisme étranger »*. Il voulait, affirme-t-on, *« créer un État slovaque indépendant »* avec l'assistance d'*« une bande organisée »*, se livrait à l'espionnage et était, depuis 1939, à la solde des services secrets français.

Clementis et son *« complice »*, le président du comité slovaque des commissaires (gouvernement local), Husak, sont des *« ennemis acharnés de l'URSS et de son régime socialiste »*.

Le « traître Slansky »

Tout désignait Clementis, qui avait eu le tort de passer la guerre à l'Ouest et non à Moscou, pour devenir le principal accusé d'un procès retentissant. Mais après son arrestation, on rétrograda en septembre le secrétaire général du parti, Rudolf Slansky, au rang de vice-président du conseil des ministres et, fin novembre, on l'arrêta pour *« complot contre le régime »*. Et ce fut Slansky qui devint le principal inculpé du grand procès de 1952. Bien qu'il eût passé, lui, la guerre à Moscou, il fut dénoncé comme traître et comme agent des *« impérialistes anglo-saxons »*.

Ces procès monstrueux, fabriqués de toutes pièces, dont furent également victimes, en dehors des ténors de la politique, des milliers de citoyens des pays européens tombés dans l'orbite soviétique, n'étaient pas dus aux seuls caprices du despote du Kremlin sombrant dans une paranoïa (croissante jusqu'à sa mort, le 5 mars 1953). Ils correspondaient aussi aux besoins de la politique étrangère de l'URSS : les accusations de *« prosionisme »* et l'antisémitisme qui en découlait traduisaient, outre les obsessions de Staline, le virage pris par l'URSS dans sa politique au Proche-Orient au détriment d'Israël.

Les « dé-réhabilitations »

Pour le reste, c'était l'époque de la guerre froide et il s'agissait de flétrir le mieux possible tous les *« bellicistes occidentaux, impérialistes, capitalistes »*, etc. Il fallait aussi placer aux postes de commande dans les pays inscrits de gré ou de force dans l'orbite soviétique des fidèles inconditionnels de l'URSS tout en se débarrassant des communistes raisonneurs, un peu trop patriotes, indisciplinés parfois, qui, après avoir joué le rôle qui leur avait été dévolu à leur insu, avaient fait leur temps et constituaient à présent un obstacle.

La mort de Staline en mars 1953 et le fameux rapport de Nikita Khrouchtchev, qui lança en 1956 *« la lutte contre le culte de la personnalité et ses méfaits »*, c'est-à-dire la *« déstalinisation »*, ne produisirent guère d'effets immédiats en Tchécoslovaquie. Il y avait encore au pouvoir trop de responsables des iniquités commises, et notamment M. Antonin Novotny.

Ce n'est qu'en avril 1963 que celui-ci présente au Comité central un rapport de cent pages, qui ne sera jamais diffusé : un texte d'une quarantaine de pages sera lu aux militants (*le Monde* daté du 29-30 mai 1966). En août 1963, la Cour suprême annule les sentences de l'affaire Slansky parce qu'elles ont été prononcées à la suite d'*« inventions préfabriquées des services de sécurité »*. Mais, pour ne pas trop gêner M. Novotny, Slansky ne sera pas réadmis à titre posthume au sein du Parti communiste parce qu'il a, dit-on, *« lui-même violé les règles de la légalité socialiste alors qu'il était au pouvoir »*. Et seuls quelques responsables secondaires seront limogés.

Les pontes du parti n'ont pas été les seuls à souffrir de toutes les horreurs que recouvre pudiquement le terme de *« violations de la légalité socialiste »*. Il y eut à partir de ce moment-là, et surtout en 1968, beaucoup de procès en réhabilitation de communistes et de non-communistes. Mais, depuis que le *« rétablissement de l'ordre »* a été mené à bien par M. Husak il y a eu de nombreux procès en *« dé-réhabilitation »*, dont les victimes ont été condamnées à rembourser à l'Etat les dommages et intérêts qu'elles avaient pu percevoir dans certains cas.

Depuis 1963, on a appris beaucoup de choses sur ce qui s'était passé, entre autres sur le rôle joué par les *« conseillers »* soviétiques qui assistaient parfois même aux réunions du Bureau politique du PC. Les révélations des rescapés, les confidences de membres de leurs familles, ont provoqué, ssrtout en 1968, quelques suicides parmi certains responsables de sévices. Notamment celui d'un médecin, le Dr Sommer, qui avait « soigné » les inculpés du procès Slansky pendant l'instruction de l'affaire et durant le procès...

A quoi bon citer les réactions des PC occidentaux et de leur presse sur ces sortes d'affaires ? Elles fluctuent entre l'approbation enthousiaste et des moments de *« réprobation »* ou de *« désaprobation »* selon les nécessités de l'heure. En 1952, *l'Humanité* se félicitait du verdict du procès Slansky ; vingt-six ans plus tard, *« à la demande »* d'Artur London, elle consacrait une page aux lettres d'adieux écrites à sa femme par Vladimir Clementis, avant son exécution. Dix ans auparavant, en 1968, la maison d'édition slovaque Tatran avait édité la correspondance échangée entre Lida et Vlado Clementis depuis l'arrestation de celui-ci. Il n'a jamais su que sa femme était depuis vingt-deux mois en prison, elle aussi, lorsqu'il reçut, la veille de l'exécution, son unique et ultime visite.

Cette correspondance poignante, où tout doit être dit à *demi-mot*, se clôt par une missive adressée à son mari supplicié par Lida Clementis. En novembre 1967, elle écrit à une ombre : *« Si tu pouvais encore parler, tu confirmerais certainement pour nous et les générations futures ta foi dans le communisme, même si elle t'a coûté la vie. Tu n'as pas vécu en vain. »* Est-ce si sûr ?

AMBER BOUSOGLOU.

ROUIL

(1) A l'époque, le premier personnage du Parti communiste était son président Klement Gottwald, qui était aussi chef de l'Etat.

IL Y A TRENTE ANS, LA CONDAMNATION DES PRÊTRES-OUVRIERS

« Un objet de scandale »

Premier mars 1954. Le jour fixé par Rome pour que les prêtres-ouvriers cessent toute activité professionnelle. Jour dramatique pour ces prêtres qui avaient trouvé une deuxième vocation dans leur service à plein temps du monde ouvrier ; jour redouté aussi, préparé par une série d'incidents annonciateurs.

C'est dans les années 40, que l'Eglise s'est rendu compte, concrètement, que des secteurs entiers de la société échappaient à son influence.

Notamment le monde ouvrier. Déjà, en créant la Mission de France et la Mission de Paris, le cardinal Suhard avait préparé le terrain pour l'expérience des prêtres-ouvriers. Et, dès 1944, les premières tentatives se font : Jacques Loew travaille comme docker à Marseille et Henri Perrin, jésuite, rejoint une petite équipe de prêtres-ouvriers qui est rattachée à la paroisse de Notre-Dame de la Gare à Paris. *« La Compagnie de Jésus ne devrait-elle pas être à l'avant-garde de cette renaissance ouvrière*, écrit ce dernier dans une lettre envoyée aux provinciaux de France en 1944. *Ne peut-elle créer une formule pour plonger le prêtre dans la masse ouvrière ?* (1) »

Cette plongée du prêtre dans la masse ouvrière ne se fera pas sans drame. Tel qu'il fut modelé par le concile de Trente, et formé par les sulpiciens d'avant Vatican II, il n'était guère préparé à la vie en usine. L'opinion publique se passionne toutefois pour ce nouvel apostolat grâce aux articles de presse et au roman de Gilbert Cesbron, paru en 1952, *Les saints vont en enfer*. Mais Rome est déjà sur le qui-vive.

La première rencontre nationale des prêtres-ouvriers se tient en mai 1949, en pleine guerre froide. A peine deux mois plus tard paraît un décret du Saint-Office condamnant l'adhésion et la collaboration des catholiques au Parti communiste.

« L'emprise du communisme »

En 1951, le Saint-Siège interdit tout accroissement du nombre des prêtres-ouvriers et exige un rapport annuel sur chacun d'eux. Puis les événements se précipitent. La crise éclate en 1953. En mai, l'archevêque de Marseille demande aux prêtres-ouvriers de son diocèse de se retirer ; en juillet, Rome interdit aux séminaristes français de faire un stage en usine ; en septembre, le cardinal Liénart annonce la fermeture du séminaire de la Mission de France à Limoges, jusqu'à ce qu'un *« nouveau statut »* soit élaboré ; et, le même mois, le nouveau nonce, Mgr Marella, convoque à Paris les vingt-six évêques et supérieurs religieux responsables de la centaine de prêtres-ouvriers que compte la France, afin de leur annoncer une décision de Pie XII.

C'est l'arrêt de mort. Pie XII a décidé de mettre fin à l'expérience parce que les prêtres-ouvriers sont *« un objet de scandale »* pour de nombreux fidèles non seulement en France mais dans des pays voisins pour qui l'Eglise française sert de modèle. Le principal grief exposé par le pape : l'emprise sur les prêtres-ouvriers du communisme, *« l'un des plus grands dangers qu'ait à affronter l'Eglise »*. Il est demandé à chaque évêque de rappeler ses prêtres au travail, dans la plus grande discrétion, et de leur proposer une autre forme d'apostolat.

Les évêques et les supérieurs religieux sont consternés. Ils s'attendaient à ces questions, voire à des remontrances, mais pas à cette condamnation sans appel. Sans nier les abus qui ont pu se produire, les évêques tentent de sauver une expérience qu'ils considèrent comme *« globalement positive »*. Le cardinal Liénart fait remarquer que, sans les prêtres-ouvriers, *« l'évangélisation du monde ouvrier va être gravement compromise. »* Le cardinal Feltin renchérit : *« Aux yeux du monde, l'Eglise apparaîtra encore davantage lié au capitalisme, alors que les prêtres-ouvriers étaient en train de changer cette image ! »* En annonçant la nouvelle à ses prêtres, il leur promet : *« Nous irons à Rome ! »*

Le voyage à Rome

Le 4 novembre 1953, les cardinaux Liénart (Lille), Feltin (Paris) et Gerlier (Lyon) arrivent à Rome pour tenter de sauver *in extremis* l'expérience des prêtres-ouvriers. Fraîchement accueillis dans les congrégations romaines où l'on ne comprend pas qu'on puisse contester une décision pontificale – *Roma locuta, causa finita est* (Rome a parlé, la cause est entendue), – les trois prélats français sont reçus en audience le lendemain par Pie XII dans sa résidence d'été de Castelgandolfo.

Grâce à des témoignages inédits récemment publiés par le Père Jean Vinatier (2), on a reconstitué l'essentiel de cette audience du 5 novembre. Dans son rapport général, le cardinal Liénart défend l'utilité de l'expérience. Soulignant la dignité du travail manuel et sa valeur apostolique, l'évêque de Lille conclut : *« Le monde ouvrier a forgé son propre langage. Il faut lui annoncer l'Evangile dans son langage à lui, concret et réaliste. Les prêtres-ouvriers le feront. »*

Pour le cardinal Feltin, ensuite, le bilan est positif. Le cardinal Gerlier se rallie en tous points aux témoignages de ses confrères, et les trois prélats demandent instamment au pape que l'on n'interrompe pas un tel apostolat.

La réponse de Pie XII sera brève. Pour lui, la vie d'un prêtre, qui est *« le bien le plus précieux de l'Eglise »*, *« vie de prière, de culte et de grâce et non de labeur manuel »*, ne saurait être celle d'un ouvrier. Quant au communisme, qui a pris en France *« une forme particulièrement redoutable »*, il n'est pas possible d'y *« exposer les prêtres »*. Conclusion de Pie XII : on dénaturerait le sacerdoce de l'Eglise en faisant du prêtre un ouvrier complet.

Si un certain nombre de prêtres préfèrent respecter leur engagement envers le monde du travail, en quittant leur ministère sacerdotal, voire l'Eglise elle-même, la plupart acceptent la mort dans l'âme la sentence qui tombe laconique des trois cardinaux retour de Rome : *« Après dix ans d'existence, l'expérience des prêtres-ouvriers telle qu'elle a évolué jusqu'à ce jour ne peut être maintenue sous sa forme actuelle. »*

Mais la graine est semée. Les expériences se poursuivent, d'autres initiatives naissent et, en 1970, c'est la relance officielle, sous le nom moins provocateur de *« prêtres au travail »*. Aujourd'hui, ils sont environ huit cents en France de tout âge et de toute condition.

Jean-Paul II, dans les lettres successives qu'il a adressées aux prêtres, le jeudi saint, définit le prêtre comme un être à part, l'homme du sacré, et, comme il l'a dit dans un discours prononcé à Rio-de-Janeiro en 1980 : *« Le service sacerdotal n'est pas celui du médecin, de l'assistante sociale, du politicien ou du syndicaliste. »*

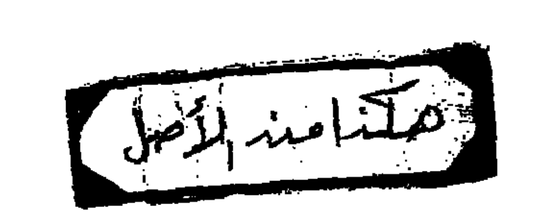
Le combat mené par les prêtres-ouvriers n'est pas encore gagné...

ALAIN WOODROW.

(1) Voir notre livre : *les Jésuites : histoire de pouvoirs*, page 173. Editions Jean-Claude Lattès. 310 pages, 90 F.

(2) In *Lettre aux communautés*, numéro 104 : « 1er mars 1954 : une blessure au cœur de l'Église de France », par Jean Vinatier. Lettre aux communautés de la Mission de France, BP 124, 94121 Fontenay-sous-Bois Cedex, 18 F.





Étranger

L'ÉVOLUTION DU CONFLIT AU LIBAN

Quand Damas « soutient » le président Gemayel

(Suite de la première page.)

— La conférence interlibanaise reprendra ses travaux, Damas assurant la participation de ses protégés et s'engageant à y jouer elle-même un rôle modérateur, alors qu'elle avait été virulente contre le pouvoir libanais aux assises de novembre 1983 à Genève ;

— La Syrie ne s'opposera pas à la conclusion d'accords de sécurité avec Israël pour remplacer l'accord du 17 mai après son abrogation.

Mais ces acquis comportent, ou risquent de comporter, un piège qui pourrait en atténuer, voire en annuler, la portée.

Tout d'abord, il n'est pas exclu que la campagne de MM. Joumblatt et Berri contre M. Gemayel continue, la Syrie se contentant de s'en démarquer un peu plus nettement.

Quant au cessez-le-feu, même s'il devait se traduire par une normalisation sur le terrain — réouverture du port et de l'aéroport, ouverture de voies de passage supplémentaires entre les deux secteurs de Beyrouth (alors qu'il en existe une seule actuellement, fonctionnant de 7 h à 17 h), — il ne se traduira pas par la suppression de la ligne de front coupant la ville en deux ni par la disparition du contre-pouvoir qui s'est établi à Beyrouth-Ouest, sous l'égide, principalement, de la milice chiite Amal.

La conférence de Montreux

Concernant la conférence interlibanaise tenue pour *« sûre »* du côté de l'opposition comme dans le camp chrétien à une date se situant entre les 8 et 10 mars, et qui se déroulerait à Montreux, en Suisse, le fait qu'il ait été décidé de la convoquer est un succès pour le président Gemayel, dont M. Joumblatt réclame néanmoins le *« jugement »* préalablement à cette réunion.

Mais une fois la conférence convoquée, c'est aux chrétiens, particulièrement au président Gemayel, qu'il sera demandé d'y faire des efforts sur le plan des réformes des institutions libanaises. On n'écarte pas que la réunion soit boycottée par M. Joumblatt, comme peut-être par M. Chamoun dans le camp adverse.

Enfin peut-on imaginer qu'Israël accepte des arrangements qui devraient être nécessairement en retrait par rapport aux dispositions de l'accord répudié par le Liban, après avoir soutenu à l'époque de sa conclusion qu'il constituait le minimum acceptable de sa part ? Le plus probable n'est-il pas qu'Israël accorde aux Forces libanaises et aux autres formations hostiles à la Syrie le soutien nécessaire pour résister à Damas ?

Une ultime démarche conjointe des forces chrétiennes auprès de Jérusalem aurait, à ce que l'on dit dans les cercles de Beyrouth-Est, abouti à des propositions alléchantes de la part de l'Etat hébreu, que le président Gemayel aurait rejetées juste avant de se rendre à Damas.

Le président Assad aurait tenu compte de cette attitude dans l'accueil qu'il a réservé au président libanais. Il n'en a pas moins refusé de souscrire à deux demandes fondamentales de ce dernier : un retrait prochain des troupes syriennes du Haut-Metn, d'où elles surplombent le *« réduit chrétien »*, et une déclaration d'intention publique concernant des négociations ultérieures sur l'évacuation globale des troupes syriennes du Liban. Sur les deux points, le président Assad, sans dire non catégoriquement, s'est contenté de lui répondre : *« Ce n'est pas possible pour le moment, on verra plus tard. »*

Enfin, le président libanais aurait dû pratiquement accepter que son prochain chef de gouvernement, au cas où un cabinet d'entente nationale pourrait être mis sur pied et pour que la Syrie y coopère, soit un homme proche de Damas : MM. Rachid Karamé, Selim Hoss ou Malek Salam.

Le départ du contingent français

Les perspectives d'un répit dans la crise libanaise sont d'autre part, semble-t-il, prises en compte dans l'organisation du départ du contingent français, le seul de la Force multinationale (Etats-Unis, Grande-Bretagne, Italie) encore à Beyrouth. De source libanaise autorisée, on indique, d'ailleurs, que le gouvernement français en a averti Beyrouth. Paris, qui a pris le maximum de risques dans cette crise, a d'ailleurs tout intérêt à attendre une éventuelle trêve pour quitter le Liban, *« mission accomplie »*. Cela d'autant plus que la résidence des Pins, siège de l'état-major français, située sur la ligne de démarcation entre les deux secteurs de la capitale libanaise, est d'ores est déjà convoitée par les combattants des deux bords. Le retrait de deux postes français dans la région de Chatila, la veille de Noël, avait déjà donné lieu à d'âpres combats, et il ne fait aucun doute qu'il en serait de même pour les positions actuelles du contingent français.

« Nous prendrons ces positions et il y aura certainement des combats », a affirmé un ancien combattand du Front de la résistance islamique. Un cadre des Mourabitouns (nassériens indépendants), qui contrôlent le seul point de passage ouvert au Musée entre les deux parties de la capitale libanaise, est tout aussi catégorique : *« Nos ordres sont clairs : dès que les Français partent, nous rentrons. »* De source proche du mouvement chiite Amal, qui assure l'essentiel du contrôle de Beyrouth-Ouest, on indiquait vendredi 2 mars que des *« arrangements »* seront cherchés avec l'armée et les Forces libanaises (chrétiennes) pour éviter de sanglants affrontements.

Un accord global incluant la formation d'un gouvernement d'union nationale, qui serait chargé de la sécurité à Beyrouth, s'il était obtenu à Montreux, permettra peut-être de calmer les ardeurs guerrières des miliciens qui ne se montrent pas pour l'instant déterminés à remettre leurs fusils au ratelier.

FRANÇOISE CHIPAUX et LUCIEN GEORGE.

M. CHEYSSON A BEYROUTH

M. Claude Cheysson devait se rendre à Beyrouth ce samedi après-midi 3 mars, pour y rencontrer le président Gemayel et recueillir les informations et impressions du chef de l'Etat libanais après que la visite qu'il a faite à Damas mercredi et jeudi.

Vendredi, M. Gemayel avait appelé M. Mitterrand au téléphone pour l'informer de la teneur de ses entretiens avec les dirigeants syriens. Il avait également eu une conversation téléphonique avec le ministre des relations extérieures.

Aucune précision n'a toutefois été donnée sur le contenu précis des propos du président libanais. Il n'a pas été indiqué, en particulier, si ce dernier a formulé auprès de ses interlocuteurs de l'Elysée et du Quai d'Orsay la demande de retrait du contingent français qui permettrait à Paris de retirer ses troupes, sans paraître renier ses engagements après le veto soviétique au Conseil de sécurité des Nations unies, ni si le calendrier de ce retrait a été évoqué.

En toute hypothèse, on attend, du côté français, de disposer d'une information plus complète sur le résultat des entretiens de M. Gemayel à Damas, et sur les intentions des différentes parties en présence au Liban (notamment quant à la constitution éventuelle d'un gouvernement d'union nationale) pour prendre une décision sur la date et les modalités du retrait de ce contingent.

LA TRISTESSE DE L'AMBASSADEUR DU LIBAN A L'ONU

Le Liban tel que le monde le connaissait a probablement disparu pour toujours, a déclaré avec tristesse M. Abdallah Bouhabib, ambassadeur libanais aux Nations unies, vendredi 2 mars à Chicago. Il a reproché à l'administration Reagan d'avoir entamé la crédibilité des Etats-Unis en ne donnant pas suffisamment d'appui au président Gemayel.

« En tant que Libanais, a ajouté l'ambassadeur, *je vois là une des plus grandes tragédies, la mort d'un rêve, l'assassinat de l'espoir. Le concept du Liban, l'idée dont le pays était imbu depuis des siècles, était la liberté, le pluralisme et le respect du droit et de la dignité de l'homme. Nous avons essayé, sans jamais complètement réussir mais toujours avec une grande dévotion, d'atteindre ces nobles objectifs. Je dois être franc et vous dire que la cause de la démocratie, la cause du pluralisme et celle de la dignité de l'homme ont subi un grand échec. Le Liban tel que nous le connaissions a probablement disparu pour toujours. »*. — *(Reuter.)*

● *Le Caire opposé à l'annulation de traité libano-israélien.* — L'abrogation de l'accord libano-israélien du 17 mai 1983 *« ne fera qu'augmenter les dissensions interlibanaises »*, a estimé, le 2 mars, l'éditorialiste de l'officieux *Al Ahram*, au Caire. L'éditorialiste indique qu'une telle décision constituerait *« une menace d'un retour d'Israël aux opérations militaires au centre et au nord du Liban »*. — *(AFP.)*

LA GUERRE DU GOLFE

L'autoroute Bagdad-Bassorah reste ouverte

Selon l'envoyé spécial de l'AFP en Irak, la circulation sur l'autoroute reliant Bagdad au port de Bassorah était normale, vendredi 2 mars au matin. En début de semaine, Téhéran avait affirmé que cette voie avait été coupée en plusieurs endroits. Les journalistes qui se sont ensuite rendus sur les premières lignes irakiennes, à la frontière internationale irako-iranienne, située à 70 km à l'est de Bassorah, ont été pris sous le tir de l'artillerie et des blindés iraniens et ont assisté à de brefs échanges de tirs, de part et d'autre de la frontière, sur une ligne d'une vingtaine de kilomètres, entre les localités de Ghozail, au nord, et Kock-El-Basri au sud.



Dessin de PESSIN.

D'autre part, un cargo indien, *l'Ambika*, a été touché par une fusée, dans le golfe Persique, et a subi d'importants dégâts, a annoncé vendredi à Bombay l'agence de presse indienne PTI, qui n'indique pas l'origine de ce missile. L'incident, dont la date n'a pas été précisée, n'a pas fait de victimes à bord du cargo, qui appartient à la firme Apee-Jay Lines.

L'opposition irakienne menace la France

A Téhéran, l'hodjatoleslam Mohamed Bagher Hakim, un religieux chiite irakien, porte-parole du Conseil supérieur de la révolution islamique irakienne, installé en Iran, a menacé vendredi 2 mars la France de *« la vengeance du peuple irakien »* pour son aide au régime de Bagdad. *« Le régime de Saddam* [M. Saddam Hussein, le chef de l'Etat irakien] *et Saddam vont partir et la nation musulmane d'Irak se vengera de tous ceux qui ont appuyé ce régime »*, a-t-il déclaré au cours de la prière du vendredi à l'université de Téhéran.

« Nous disons à la France que ses prêts et ses aides au régime de Saddam sont inutiles. Nous allons nous venger de vous. Nous mettrons en danger les intérêts de la France dans le monde. La nation irakienne ne respectera pas tous ces accords et ces dettes », a-t-il ajouté. Le Conseil supérieur de la révolution islamique irakienne, dont l'hodjatoleslam Hakim est un des principaux responsables, supervise tous les groupes de l'opposition islamiste irakienne réfugiés en Iran. Certains de ces groupes, tels les Moudjahids irakiens, El-Dawa et Amal islamique irakien, ont déjà revendiqué dans le passé des attentats en Irak, ainsi que ceux commis dans d'autres pays contre des intérêts irakiens ou français.

La France vient d'accorder un nouveau prêt bancaire à l'Irak, d'un montant d'envirion 4 milliards de francs, pour l'aider à payer ses dettes civiles auprès de sociétés françaises.

TUNISIE : Le gouvernement fait montre de fermeté face aux mouvements de grève et au durcissement de l'opposition

De notre correspondant

Tunis. — Après une grève de dix jours — la plus longue jamais enregistrée dans un service public (*le Monde* daté du 26/27 février), — les postiers tunisiens ont repris le travail jeudi 1er mars sur l'insistance de l'Union générale des travailleurs tunisiens. Survenant en fin de mois, ce mouvement a provoqué dans divers secteurs d'activité des perturbations qui seront longues à se résorber. En effet, près de trois semaines avaient été nécessaires pour combler le retard dans la distribution du courrier, provoqué par une première grève de trois jours en janvier dans le seul service du tri.

Mercredi soir, après plusieurs appels demeurés sans écho, la direction syndicale a pu convaincre les grévistes de cesser leur mouvement en prenant en compte leurs revendications. Les négociations porteront principalement sur la révision des statuts, l'octroi de diverses primes, la titularisation de 1 700 agents, la réintégration de certains grévistes licenciés et la libération d'autres, interpellés par la police. Les postiers avaient fait de ces deux points une condition préalable à la reprise du travail mais ils ont dû renoncer à leur exigence.

Le gouvernement avait, en effet, décidé de ne pas céder sous la pression : lors d'une réunion du Parti socialiste destourien, M. Mohamed Mzali, premier ministre, avait dénoncé *« les ennemis du régime »* qui *« mènent une guerre des nerfs »* en faisant croire que *« le pays est en effervescence »* ou qui déclenchent des grèves sauvages et menacent d'en entreprendre d'autres. *« Nous avons la force et l'assurance nécessaires pour écraser ceux qui ont proclamé leur intention de harceler le régime, et ils seront écrasés »*... avait-il conclu, selon le journal *As Sabah*.

Ce ton peu habituel de la part de M. Mzali répond au durcissement des positions adoptées lors de la « révolte du pain » par les syndicats et l'opposition. Si les postiers ont déjà pu juger de la volonté de fermeté affichée aujourd'hui par le pouvoir, l'opposition semble aussi en faire les frais. Ainsi le journal du Mouvement des démocrates socialistes (MDS) *Al Mostaqbal* a-t-il été saisi jeudi pour avoir publié un communiqué d' *« une association non reconnue légalement »* (il s'agit du Mouvement de la tendance islamique) et deux articles *« de nature à troubler l'ordre public »*. Le MDS, qui annonce cette saisie, déclare que *« de tels agissements ne pourront qu'accroître l'isolement du régime »*.

Pour sa part, le Parti communiste a signalé l'arrestation d'un de ses responsables locaux du Sahel qui faisait circuler une pétition en faveur de la libération des personnes arrêtées lors des émeutes de janvier. Il annonce, aussi, que la diffusion d'un tract appelant à un meeting, dimanche, à Metlaoui, en commémoration des grèves sanglantes qui s'étaient déroulées dans cette région minière en 1937, a été interdite.

Enfin, la police, dont les différents services ont été profondément réorganisés depuis le limogeage du précédent ministre de l'intérieur procède depuis quelques jours, dans la capitale et surtout dans sa périphérie, à de nombreuses vérifications d'identité, principalement parmi les jeunes inactifs. Cette action devrait prendre de l'ampleur, M. Mzali ayant annoncé la préparation *« de grandes opérations en vue d'assainir la capitale des truands et des malfaiteurs de toute espèce »*.

MICHEL DEURÉ.

Les cinquante bougies du Néo-Destour

De notre correspondant

Tunis. — Le Parti socialiste destourien (PSD) a célébré, vendredi 2 mars, le cinquantième anniversaire de sa création par M. Habib Bourguiba. C'est à Ksar-Hellal, dans cette ville du Sahel où il avait pris l'initiative, le 2 mars 1934, de fonder le Néo-Destour (la « nouvelle Constitution ») qui devint, en 1964, le PSD, que le combattant suprême a présidé les cérémonies officielles marquant cette journée en présence de nombreux invités, dont des représentants des partis politiques maghrébins, et M. Yasser Arafat, chef de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), tout juste rentré d'Amman.

M. Bourguiba avait donné, le 3 janvier, le coup d'envoi des manifestations destinées à marquer la célébration de ce cinquantenaire. Mais les tragiques moments que vivait alors le pays avec la « révolte du pain » ont bouleversé le programme initialement envisagé.

L'anniversaire, qui est ainsi célébré, n'en est pas moins exceptionnel. Le Parti socialiste destourien demeure, en effet, un cas unique dans le tiers-monde : celui d'un mouvement qui, sous la conduite du même homme, a mené pendant vingt-deux ans le combat pour l'indépendance et, une fois celle-ci acquise, continue, depuis vingt-huit ans, à diriger le pays.

M. D.

Étranger

LES PERSPECTIVES DE RÉCONCILIATION A BEYROUTH

D'abord un regard serein sur le « Liban de papa »

Il semble qu'avec l'aval syrien, une seconde conférence « interlibanaise » de réconciliation puisse se tenir à Genève. On y discutera de « réformes » et de « rénovation ». Jusqu'à présent, on l'a fait souvent à partir d'une vision du passé déformée par le préjugé et la passion. A propos du Liban de papa, voici une réflexion sereine...

Dans les situations complexes, là où de surcroît les années de violence et de passion ont semé le désespoir et l'amertume, il est difficile d'entreprendre la mesure et la raison. Pourtant, il faut bien tenter une telle parole, pour dire ce qui a fait sombrer le Liban d'hier sur le plan de sa gestion interne, et ce que pourrait être le Liban de demain, si tant est qu'un jour on s'arrête de l'assassiner.

Le « *Liban de papa* » n'était pas celui des privilèges démesurés des maronites. C'était bien celui des privilèges, démesurés le plus souvent, de chefs politiques de toutes les confessions et de leur clientèle directe. Que l'on rappelle seulement que dans ce pays semi-pauvre (400 dollars de revenu annuel par habitant au milieu des années 60), l'accès à l'administration – haute ou basse, – seule source de revenus *permanents*, d'honneur et d'influence, ne pouvait se faire que par le biais du *clientélisme direct* à l'une ou l'autre des grandes familles du pays. Ceux qui *refusaient* le système ou n'y avaient pas accès, musulmans comme chrétiens, étaient des laissés-pour-compte de la stabilité de l'emploi, des honneurs administratifs et politiques.

Dans le feu des passions, on oublie aujourd'hui que dans chaque communauté de grands « barons » ont régenté l'Etat et la vie civile. Les regards sont certes braqués sur les baronnies de la *communauté maronite* ; faut-il pour autant oublier la grande baronnie à *l'intérieur de la communauté* druze, la plus fameuse de l'histoire du Liban parce qu'ayant seule perduré intacte à travers les vicissitudes des siècles ? Faut-il oublier une baronnie non moins fameuse et puissante à l'intérieur de la communauté chiite, qui a gouverné le sud du pays, jusqu'à *l'émergence* du Mouvement des déshérités, comme une seule et grande *ferme féodale*, avant de s'emparer de la présidence de la Chambre des députés où elle peut, jusque à ce jour, contribuer *décisivement à faire et défaire* les présidents de la République ? Peut-on enfin oublier les deux grands barons de la communauté sunnite, l'un à Beyrouth, l'autre à Tripoli, ayant longtemps fait la loi dans ces deux grands centres urbains, et dont l'amusement principal était de faire trébucher les barons de la communauté maronite, de ne point le céder en préséance aux barons des autres communautés, et d'empêcher l'émergence d'autres barons dans leur propre communauté ?

Les laissés-pour-compte

N'est-ce pas aussi le *moment* de dire que les laissés-pour-compte de ce *système de baronnie* et de clientélisme confessionnel ont été aussi bien des chrétiens que des musulmans ? Que nulle communauté religieuse et ses adhérents n'ont au Liban le monopole d'avoir lutté contre l'injustice sociale et politique, pas plus qu'aucune communauté en tant que telle ne doit être confondue avec la pratique politique d'hommes qui en sont issus ? Qu'il n'y a pas de massacres ou de *bombardements* de populations civiles qu'on ne parvient à voir et d'autres hautement *inacceptables* ? Trouver tous les « bons » dans telle ou telle communauté et tous les « méchants » dans telle autre est un *pousse-au-crime* collectif qui doit être dénoncé avec vigueur au nom de la notion de crimes contre l'humanité, de la lutte contre toutes les formes de racisme, et du droit des centaines de milliers de Libanais aux mains vierges de sang et de haine à reconstruire demain leur patrie.

Cette patrie *ne se reconstruira* d'ailleurs pas durablement, comme on se plaît à le dire, par un nouveau partage du pouvoir sur la base communautaire. Cela signifierait simplement élargir quelque peu le cercle des baronnies et redistribuer les sphères d'influence au détriment de la liberté et de l'égalité démocratique des chances des musulmans comme des chrétiens.

Le vrai problème du « Liban de papa » est l'abus de pouvoir politique, religieux, économique et social ; il n'est pas spécifiquement les privilèges d'une communauté. Le faux problème du Liban de demain est celui de l'équilibre entre chrétiens et musulmans ; c'est lui qui a *conduit au bicéphalisme* dans la gestion du pouvoir exécutif, ce qui a achevé – compte tenu des ingérences extérieures – de rendre le Liban ingouvernable.

Remédier aux abus de pouvoir, de quelque nature qu'ils soient, ne peut *se réaliser démocratiquement* que par la stricte séparation et l'équilibre des pouvoirs, notamment entre l'exécutif et le législatif. *Seul un système* à l'américaine peut supprimer le *bicéphalisme intolérable* dans la gestion du pouvoir exécutif, tout en donnant à *deux Chambres parlementaires* le droit de contrôler l'exécutif à tous les niveaux, *en* particulier celui des nominations aux hautes fonctions administratives et militaires. Ce serait, cependant, une régression grave de faire d'un futur Sénat libanais, dont on parle tant, une Chambre communautaire. S'il est normal dans l'état actuel des choses que la Chambre des députés puisse assurer un nombre égal de sièges entre *députés musulmans* et chrétiens, le Sénat devrait être soustrait à cette contrainte pour assurer en revanche une représentation égale entre toutes *les régions* du pays, à laquelle s'ajouterait une représentation des forces patronales et syndicales. On aurait ainsi une véritable Chambre de sages, fonctionnant loin des pressions et des passions confessionnelles.

Partir des communautés et de leur importance démographico-militaire pour distribuer les pouvoirs, c'est continuer de rendre le Liban ingouvernable et d'enfermer les Libanais dans le clientélisme confessionnel. Travailler à assurer à tous une vie digne, une égalité de chances et une protection démocratique contre *les abus* de toute sorte sauvera tous les Libanais sans distinction de confession et assurera par là même l'épanouissement et la dignité de toutes les communautés auxquelles ils appartiennent. Travailler à l'équilibre de « *droits communautaires* », c'est consacrer les *baronnies*, les anciennes comme les récentes, écraser les « *droits de l'homme* », refuser la pleine citoyenneté à l'individu.

Le Liban de demain ne pourra être *que* démocratique et moderniste s'il veut pouvoir assumer la place qui a *été* la sienne depuis le XVI[e] siècle au Proche-Orient : celle d'une *avant-garde du progrès* et de la libération de toute forme d'oppression.

Toute tempête finit par s'essouffler et le sang de ces dizaines de *milliers de Libanais* innocents irriguera peut-être demain, comme cela a déjà été le cas après les massacres subis au XIX[e] siècle, les fondements d'une renaissance future au Proche-Orient, aujourd'hui ébranlé par toutes les passions et la bêtise du monde.

GEORGES CORM.

Ecrivain et enseignant libanais, auteur de l'ouvrage Le Proche-Orient éclaté, *La Découverte/Maspero, Paris 1983.*

BRÉSIL

Les colts et les sarbacanes du Rondônia

Le Brésil se débat dans de terrifiants problèmes (le Monde du 1[er] mars). Pourtant, l'esprit pionnier y subsiste et les citoyens n'hésitent pas à affronter les conditions de vie les plus dures pour tenter leur chance. Derrière le pittoresque d'un western sud-américain, il en est peu d'aussi difficiles qu'au Rondônia.

Correspondance

Pimenta-Bueno. – La cité est à l'image du Rondônia, territoire *fédéral du Brésil jusqu'en* 1982, devenu Etat fédéré à part entière depuis cette date. En vingt ans, sa croissance a été échevelée. Pas même 1 000 habitants en 1963, 6 500 en 1970, 51 000 en 1980, 65 700 en 1983 ! L'essor est identique pour Ji-Rarana, Presidente-Medici et surtout Porto-Velho, la capitale : 10 000 habitants en 1943, plus de 150 000 actuellement. Au total, la population de l'ensemble du Rondônia a connu *un boom spectaculaire* : 40 000 habitants en 1950, près de 765 000 en 1983.

Devant le « saloon », copie conforme des images hollywoodiennes du Far-West nord-américain, un homme fait les cent pas. Chapeau à larges bords, cartouchière à la ceinture qu'un tantinet de négligé laisse pendouiller d'un côté jusqu'à mi-fesse, chemise à *carreaux crasseuse*, bottes de cavalier, il donne vie aux rêves d'enfants. *Côtoyer un « vrai »* cow-boy, dans un cadre authentique de western ! Mais un western où beaucoup de héros, bien en chair, feraient davantage penser à Enrico Macias ou Raimu plutôt qu'à John Wayne ou Gary Cooper...

La soif de terres et la soif de l'or ont *amené* une énorme vague d'immigrants sur cette nouvelle terre promise, qui ne tient pas toutes ses promesses. A partir de 1982 a été lancé le programme de développement intégré Polonoroeste, auquel participe la Banque *mondiale, et qui s'est vu affecter* des crédits de l'ordre de 25 milliards de cruzeiros en *1983. Le* projet comporte trois volets.

Cinquante-sept pour cent des *investissements* concernent la route BR-364, l'axe Cuiaba (capitale du Mato-Grosso du Nord), Porto-Velho, qu'il s'agit d'élargir, de goudronner, pour en faire un *« axe polarisant »*.

Le long de cette voie majeure, *tous pouvoirs ont été* donnés à l'INCRA (Institut national de *colonisation et de réforme* agraire) pour installer, sur plus de 6 millions d'hectares, de nouveaux colons, à qui l'on octroie, à des conditions avantageuses, des lots de 100 hectares. L'INCRA a juridiction sur une bande de 100 kilomètres de profondeur de chaque côté de la BR 364 et sur une zone de 150 kilomètres de profondeur le long de la frontière *bolivienne. Il distribue* des lots uniformes de 500 mètres sur 2 000 mètres.

Par ailleurs, l'institut cherche à effectuer des « régularisations *foncières* », c'est-à-dire à normaliser juridiquement la situation des *occupants de fait de certaines* terres, les « *posseiros* », qui cultivent de façon effective, parfois depuis plusieurs années, mais qui se heurtent aux propriétaires. Les conflits sont toutefois moins fréquents dans le Rondônia que dans le Mato-Grosso voisin, ou dans le Nord-Est. Ils concernent surtout les « *seringueros* », qui récoltent du latex en saignant les hévéas de la forêt vierge. Ils ont bénéficié de vastes concessions de ramassage et ont eu *parfois* tendance à confondre ce droit de collecte avec la *propriété effective* de la forêt. Les batailles pour la terre *peuvent encore aller jusqu'aux* conflits armés, entre les posseiros, la police... ou des hommes de main payés par les grands propriétaires, qui n'hésitent pas à employer la manière forte et à organiser des expéditions de mercenaires.

Le troisième volet du programme Polonoroeste a trait à de nouveaux projets de colonisation, abandonnés à l'heure actuelle en raison de la crise dont chacun, hélas ! connaît la gravité.

Traditionnellement, l'exode *rural* chassait les paysans du Nord-Est, surtout en période *cyclique de sécheresse, vers le sud* de Bahia, le Minas-Gerais, Rio, São-Paulo, le Santa-Catarina. Mais le chômage sévit dans les cités ; les emplois industriels se font rares. Les Nordestins hésitent à partir vers le sud, où l'on assiste parallèlement à une révolution agricole. Le café, qui exigeait une main-d'œuvre abondante, recule devant le soja, dont *la culture est plus mécanisée*. Les ouvriers des usines et des plantations, chassés de leur emploi, partent vers le Nord-Ouest, le Mato-Grosso et le Rondônia. Les petits exploitants du Sud, propriétaires de 3 ou 4 hectares, sont séduits par la perspective d'être à la tête de 100 hectares en Amazonie, et *prennent* le même chemin. Au courant habituel de migration nord-sud est *venu* se substituer *un* flux sud-est - nord-ouest, auquel il faut ajouter un mouvement plus modeste entre le nord-est et l'Amazonie.

Les chiffres impressionnants de la croissance de la population ne doivent cependant pas masquer les échecs. Bien qu'aucune statistique précise ne puisse être établie, 20 % au moins des colons abandonnent la partie, retournent en ville, dans le Sud-Est, ou tentent d'aller s'installer *encore plus loin, dans* l'Acre, à la frontière péruvienne. Pourquoi ce découragement ?

Les problèmes de santé pèsent lourdement. La malaria fait des ravages. La *Nivaquine agit sur* la moitié des cas de paludisme (*Vibax*), les *autres ne pouvant* être combattus que par le Fansidar. Or ce médicament n'est supporté par l'organisme que pendant quelques mois, et seuls les voyageurs de passage peuvent l'utiliser. La malaria est donc un fléau. Si elle frappe plusieurs membres de la famille au moment de la *récolte*, c'est une catastrophe. Une affection mortelle, la « maladie de Chagas », et la tuberculose affectent aussi les pionniers. Il est très difficile de se faire soigner, car il n'y avait dans le Rondônia, en 1977, que 58 médecins, 24 dentistes et 13 infirmières diplômées.

Les conditions de vie sont dures. Défricher la forêt, ne serait-ce qu'à raison de 4 à 6 hectares par an, est une tâche épuisante si l'on ne dispose pas d'engins mécaniques. En attendant la *première récolte*, 20 % des colons, les plus pauvres, ne disposent d'aucune ressource et en sont réduits à se « débrouiller », vivant de produits de cueillette (baies, fruits), ramassant un peu de gomme qu'ils vendent, chassant et récupérant les peaux.

La commercialisation des produits est *difficile*. Nombreux sont les pionniers qui ne peuvent acheminer leur récolte au cours de la première année autrement que par un long portage. Les pistes sont si mauvaises, aussi longtemps qu'elles ne sont pas *goudronnées*, que les avaries de camions sont très fréquentes ; les *pannes* et les *bris d'essieu alourdissent* les coûts de transport.

Les coopératives sont rares, en raison des distances qui séparent les exploitations. L'État manifeste *d'ailleurs une certaine* défiance à leur égard, comme à l'encontre de tout mouvement partant de la base, et ne fait pas grand chose pour les aider.

Enfin, l'isolement des colons est un facteur important d'abandon. Le Brésilien, éminemment sociable, aime être entouré, affectionne le bruit, le mouvement, apprécie avant tout de vivre dans son milieu d'origine. *La solitude en forêt affecte profondément* son moral, en particulier pendant la saison des pluies, lorsque les pistes sont transformées en bourbiers. La scolarisation des enfants pose de graves problèmes. Il y a pénurie d'instituteurs, et souvent il faut trouver des mères de famille de bonne volonté qui acceptent de jouer les maîtresses d'école improvisées. Or, comme les *analphabètes sont nombreux* (*en* 1981, 11,1 % des nouveaux arrivants étaient recensés comme tels, et 12,9 % savaient seulement signer de leur nom), il arrive que l'on trouve des « institutrices » analphabètes ! Pour envoyer ses enfants au lycée, il n'est pas rare d'être obligé de faire 150 à 200 kilomètres.

SERGUEI.

SERGUEÏ 84

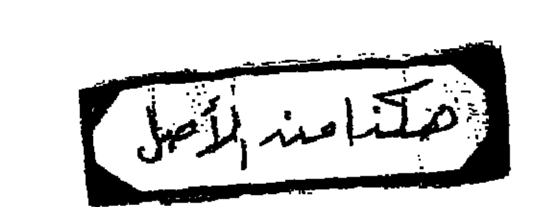
L'or et les Indiens

D'autres silhouettes de western fréquentent les rues de Porto-Velho, surtout *en* week-end. Ce sont les « *garimpeiros* », *les chercheurs d'or. Le rio* Madeira, affluent de l'Amazone, *est certes moins riche en pépites* que la Serra Pelada, dans le Para, mais il réserve encore de substantielles satisfactions. Ces aventuriers se reconnaissent aisément, tant ils affichent une allure de parvenu, avec préférence marquée pour de rutilantes bottes aux éperons d'or. Mais surtout on les sent, au sens premier du terme, car ils s'aspergent de *parfums violents et fleurent* le mauvais patchouli. Les uns *recherchent le métal jaune*, les autres prospectent... les prospecteurs. Il existe ici une industrie du crime bon marché. Il en coûte entre 50 000 et 200 000 cruzeiros (de 400 à 1 500 F) pour se débarrasser d'un gêneur, éliminer un garimpeiro chanceux, dont on convoite le magot. La police a de trop faibles moyens pour faire respecter la loi. Les « durs » ne sont-ils pas d'ailleurs *le symbole un peu* fruste d'un Brésil aux législations très complexes..., mais appliquées très partiellement ou pas du tout ? Tel ce statut de la terre, de 1964, apte à régler bien des problèmes fonciers et économiques, mais *qui est resté* en grande partie lettre morte.

Les Indiens non métissés ne doivent guère être plus de 200 000 dans l'ensemble du Brésil. *Des incidents* se produisent ici et là. Les limites des réserves protégées par la FUNAI (Fondation nationale de l'Indien) sont peu respectées par certains colons, principalement les petits et moyens propriétaires, le plus souvent ignorants du bornage exact de leur lot. En répression contre *ces empiètements*, les Indiens se livrent parfois à des rapts d'enfants, qui sont rendus à leur famille si la terre leur est restituée. Les affaires peuvent s'envenimer. Coups de feu, flèches empoisonnées...

Cow-boys, Indiens, chercheurs d'or, aventuriers, colts et sarbacanes, rien ne manque au Rondônia pour faire vivre au quotidien un nouveau Far-West *rythmé de sambas*. Reste à savoir si, au vingt et unième siècle, les immenses possibilités du Brésil lui donneront un rang analogue à celui que tient, au siècle actuel, la patrie du western.

GEORGES FRÉLASTRE.



MAROC

Des juifs heureux en terre d'Islam

Dans le monde arabe, en guerre ouverte ou larvée avec Israël, c'est une situation peu commune. Quelque quatorze mille juifs marocains habitent le royaume chérifien. Ce sont, peut-être, les sujets les plus satisfaits du roi Hassan II.

De notre envoyé spécial

Rabat. — *« Vous indiquer le chemin, ce n'est pas facile par téléphone, mais on vous guidera ; dans le quartier, tout le monde me connaît. »* A l'autre bout du fil, l'homme, qui fait commerce de tissus dans une rue passante de la capitale, entend bien signifier d'emblée qu'ici on peut être juif et populaire.

Il est effectivement plus facile de trouver le magasin que de soustraire quelques minutes son propriétaire aux clients et aux commis affairés. *« J'ai surtout de la clientèle arabe »*, constate-t-il avec satisfaction à cette heure de pointe. Il avait donné rendez-vous non sans s'être assuré au préalable auprès d'un proche que le visiteur ne venait pas *« pour créer des histoires »*. Tout dans ses mimiques le montre, il faut avoir l'esprit mal tourné d'un journaliste pour se demander si, en parlant des émeutes de janvier, d'une conjuration *« marxiste, khomeiniste et sioniste »*, le roi Hassan II n'a pas fait un audacieux amalgame de nature à susciter la crainte des juifs.

« Monsieur, sachez que les juifs marocains ne sont jamais inquiets de ce que Sa Majesté peut dire du sionisme ou d'Israël. Les juifs marocains se tiennent en dehors de la politique. En 1967, lors de la guerre de six jours, j'étais sur l'avenue Mohamed-V. Chacun savait qui j'étais. On aurait pu me lapider. Eh bien ! on me saluait. Je fais partie de la commission des fêtes de la préfecture. Pour la fête du Trône, j'aide en tant que représentant de la communauté. »

Casablanca, Rabat, Fès, Marrakech, Meknès, Tanger, Tétouan, Safi, chacune de ces villes a ses propres représentants de la communauté juive, formant un comité avec pignon sur rue. D'une cité à l'autre, on retrouve les mêmes noms de famille parmi les principaux animateurs.

La présence des israélites au Maroc se perd dans la nuit des temps. Le noyau de la diaspora serait formé par les *« Asiatiques »* qui auraient quitté la Palestine après la destruction du temple de Jérusalem. Implantés à l'intérieur du pays, ils ont été rejoints par les exilés d'Europe venus du Portugal, d'Italie, de France, de Grande-Bretagne et surtout d'Espagne au Moyen Age inquisitorial. Ceux-là se sont surtout établis dans les villes du littoral. A Tanger, par exemple, une élite juive composée d'hommes d'affaires et d'intellectuels a été très active. Elle fonda, entre 1870 et 1890, de nombreux journaux en français, en anglais, en espagnol et en arabe. Grâce aux facilités résultant du statut international de la ville, cette communauté joua un rôle essentiel dans la banque et l'immobilier. C'est à Tanger que se réfugièrent nombre de juifs ayant fui l'Europe pendant la seconde guerre mondiale.

Le courage de Mohamed V

Un leitmotiv revient dans les conversations des juifs marocains : *« Nous n'oublierons jamais le courage et l'humanité de Mohamed V, qui nous a protégés au temps des persécutions nazies. »* Dans son livre *Juif maghrébin* (Fayolle, 1978), Félix Nataf écrit : *« Au Maroc, nous pensions être à l'abri. Mais, dès qu'ils le purent, les Allemands envoyèrent une commission d'armistice que le sultan fut bien obligé de recevoir et dont le but était de faire appliquer les lois racistes aux juifs français résidant au Maroc et même aux juifs marocains. Pour ces derniers, le sultan résista jusqu'à l'extrême limite. Néanmoins, il ne réussit pas à éviter que la Banque d'Etat du Maroc, par exemple, ne renvoyât tous ses employés israélites sans exception [...] Quant aux israélites français, ils furent soumis à un recensement et contraints de déposer une déclaration d'appartenance à la race juive [...] Je dois dire que les agents français chargés de recevoir ces déclarations se sont montrés, en général, compréhensifs, gênés au point de paraître s'excuser d'être obligés de se compromettre dans une telle ignominie. »*

Le jour même où *la Vigie marocaine* annonçait la *« tentative »* américaine de débarquement en Afrique du Nord, en novembre 1942, elle publiait un violent article contre *« la lèpre juive »* que la rédaction en chef n'avait pas pu retirr à temps C'est en souvenir de la résistance des autorités marocaines aux directives de leurs *« tuteurs »* européens que les juifs du royaume prient chaque année, le jour du Kippour, *« pour la prospérité du Roi Bien-Aimé et de sa famille »*.

Malgré cet attachement au Maroc, la communauté juive s'est considérablement réduite après la fondation de l'État hébreu en 1948, puis après la proclamation de l'indépendance en 1956. Forte de 300 000 âmes dans les années 50, elle est aujourd'hui de quelque 14 000 personnes. Mais, affirment ses responsables, *« elle ne constitue pas un corps mort, au contraire, elle a gardé une vitalité que lui confère un rôle économique et social important et elle continue de porter témoignage d'une histoire de grandeur et de fierté »*.

Preuve de cette vitalité, les pèlerinages. Le Maroc est riche en tombeaux de rabbins vénérés. Chaque année, les juifs marocains qui ont émigré aux États-Unis, au Canada, en France (environ 70 000 depuis l'indépendance) reviennent par milliers sur ces lieux saints du judaïsme. Il en est aussi qui arrivent directement d'Israël. *« Ils débarquent en groupe ; on leur facilite l'entrée, d'ordre d'en haut »*, nous glisse un organisateur de ces retrouvailles, sans vouloir en dire plus.

Dessin de FRANCHINI.

« Ambassadeurs » du royaume

Le 23 mai dernier, le secrétaire général du ministère de l'intérieur assistait au pèlerinage de la Hiloula (« noces »). Il en a profité pour rendre hommage aux pèlerins venus de l'étranger, qui restent les *« ambassadeurs du Maroc »*. D'autres visiteurs se présentent pour des activités profanes qui sont aussi l'occasion d'un retour aux sources. On ne compte plus les délégations de juifs américains d'origine marocaine qui signent le livre d'or du mausolée de Mohamed V à Rabat. La dernière est venue en janvier avec un sénateur de l'Ohio, qui a présidé maints banquets.

Le roi Hassan II, quand il séjourne aux États-Unis, ne manque jamais de recevoir quelque délégation de juifs natifs du Maroc, venus lui rendre hommage. Ces démonstrations d'attachement et de gratitude servent l'image d'un royaume tolérant et ouvert aux apports extérieurs. Des contacts moins formels et à haut niveau permettent aussi au souverain de recueillir des avis sur certaines données de la situation internationale...

Richissime homme d'affaires, directeur de l'Omnium nord-africain, le secrétaire général du Conseil des communautés israélites au Maroc, M. David Amar, a ses entrées au palais. On murmure que le roi ne dédaigne pas de l'interroger sur certaines réalités du pays que ses ministres n'osent pas toujours lui révéler par crainte de déplaire.

Si la communauté est bien représentée dans le commerce et les professions libérales, il ne faut pas croire que tous ses membres roulent sur l'or. Créé aux Etats-Unis en 1916 pour venir en aide aux juifs de Russie et de Lituanie, l'American Joint Distribution Committee a ouvert un bureau à Casablanca pour assister certains juifs en difficulté. D'autres institutions sociales ont été créées dans la métropole économique pour les enfants et les malades.

Des institutions actives

Le Cercle de l'union à Casablanca témoigne encore du rôle actif d'une communauté qui comptait 80 000 membres dans cette ville en 1960 (dix fois moins qu'aujourd'hui). C'est à « Casa » que demeurent les grandes familles qui, parfois en concurrence avec la bourgeoisie fassie, prirent part à l'essor de la « ville champignon » du Maghreb. Plusieurs institutions juives ont leur siège ici : l'œuvre Ozar Hatorah-Névé Chalom, qui possède dix écoles comptant 1400 élèves ; l'Ohalé Yossef Ytshak, qui vise à l'enseignement du judaïsme et au développement d'un *« esprit basé sur les traditions thoraniques »* ; les Eclaireurs israélites du Maroc.

Chaque grande ville marocaine compte plusieurs synagogues ; Casablanca en a quatre. Certaines rues se distinguent par leurs boucheries ou restaurants cachers, ou par des enseignes de café telles que « Chez Meyer ». Mais il n'y a plus de quartiers juifs à proprement parler. Tout en gardant ses traditions religieuses et familiales, la communauté est mélangée au reste de la population, au sein de laquelle elle affirme son loyalisme envers le trône.

Au ministère marocain de l'intérieur, on distribue très volontiers une plaquette éditée par le Conseil des communautés israélites. M. David Amar y exprime *« toute sa gratitude pour l'extrême sollicitude de S.M. Hassan II et de son gouvernement »*. Fort judicieusement, la brochure s'ouvre sur une citation de Jérémie : *« Vous rechercherez la paix du pays où vous résiderez et vous prierez pour lui l'Eternel, car de sa paix dépend aussi la vôtre. »*

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

TÉMOIGNAGE

Le « malgré-nous » alsacien du goulag

Le dernier « malgré-nous » d'Alsace avait peur. Il a exigé que son témoignage ne soit publié qu'après sa mort (le Monde du 1er mars). Hanté d'images terribles, il avait vécu les grandes révoltes de l'espoir qui soulevèrent le Goulag après la mort de Staline. Un journaliste des Dernières Nouvelles d'Alsace a été son confident et ami. Voici son témoignage.

Il se présente en France, sa valise de bois à la main, le 13 avril 1955, après avoir franchi le pont de Kehl. Il l'avait traversé, bien malgré lui, en sens inverse le 13 janvier 1943.

La guerre est finie depuis dix ans. L'homme a connu le destin dramatique des « Malgré-nous ». Voici qu'il monte les escaliers branlants d'un immeuble insalubre de la rue Seyboth à Strasbourg. Sa vieille mère s'effondre en pleurs dans ses bras. De ses onze enfants, les cinq garçons ont tous été expédiés par les nazis sur le front russe. Les quatre premiers sont rentrés depuis longtemps. Le dernier surgit soudain comme un ressuscité d'entre les morts.

Elle est loin de soupçonner tout ce qu'il a souffert: guerre sur le front russe, désertion réussie après deux tentatives vaines, combats dans les rangs des partisans, enfin jugement pour « espionnage » par les Russes, qui condamnent ce frère d'armes - transfuge des rangs ennemis — à quinze ans de travaux forcés.

C'est un destin parmi ceux des cent trente mille incorporés de force d'Alsace et de Lorraine dont quatorze classes (de 1934 à 1947) ont été enrôlées par l'occupant nazi en Moselle, et vingt en Alsace (de 1928 à 1947). *« Deux ans après la guerre nous étions encore sans nouvelles de 23 419 d'entre eux, dont 4 015Mosellans et 19 404Alsaciens »*, rappelle Robert Bailliard, président des « Malgré-nous » dans le département du Bas-Rhin.

Que sont-ils devenus ? 75retours ont été encore enregistrés en 1947, 19 en 1948, 12 en 1949, 18 en 1951, 4 en 1952, 7 en 1953. En 1955, Remetter est seul à revoir sa patrie. Depuis, je lui ai souvent rendu visite dans la soupente qu'il habitait dans un immeuble de la rue Ehrmann, entre l'Ecole militaire et le parc du Contades. Jamais le goulag n'avait cessé de hanter ses pensées et ses rêves.

Sauvé par les rats

Raconter ses souvenirs était pour lui un soulagement mais aussi une épreuve douloureuse. Il n'y résistait jamais longtemps. Au bout de quelques minutes il était secoué de sanglots. D'abord à Tomsk, en Sibérie, il lui faut couper du bois douze heures par jour, par des températures qui atteignent −52°C, puis on l'envoie dans des mines de cuivre, au-delà de Tachkent. La frontière chinoise n'est pas loin. Chaque bagnard doit extraire chaque jour 12tonnes de minerai au pic, à 200mètres sous terre. « Nourriture » : la soupe d'ortie et de l'herbe. Quand la norme est atteinte, 750grammes de pain dur, sinon 350grammes seulement. Ce séjour dure cinq ans. Les hommes deviennent fous et s'entretuent pour pouvoir chasser les rats qui permettent de survivre.

« Les braves bêtes, dira Remetter ; *sans elles nous serions tous morts. »* Le « malgré-nous » est le seul Français du camp, parmi ces dix mille ou vingt mille internés qui tombent comme des mouches. Il parle couramment le russe. Il y a bien longtemps qu'il n'a plus d'espoir de survivre. Un jour, un gardien lui dit : *« Fransouski ! Toi tu reverras la France quand les cochons verront leurs oreilles. »*

Ses souvenirs les plus insoutenables sont ceux qui touchent la « grande révolte » qui, en 1953 ou 1954, suivit la mort de Staline, et aussi le fol espoir des zeks (les prisonniers du goulag) en des conditions de détention moins dures. L'arrivée de Nikita Khrouchtchev au pouvoir s'était finalement soldée par une immense désillusion. D'où les soulèvements massifs.

Aujourd'hui encore, en Occident, on ignore à peu près tout de l'importance de ces révoltes et de l'atrocité de la répression. Là où se trouve Jean-Jacques Remetter, elle est terriblement meurtrière. Le soulèvement des détenus de son camp de travail s'étend, peu après, à un camp de femmes tout aussi peuplé, situé à une vingtaine de kilomètres. Après avoir désarmé leurs gardiens, les détenus tiennent tête aux assauts des renforts policiers et refusent de se rendre.

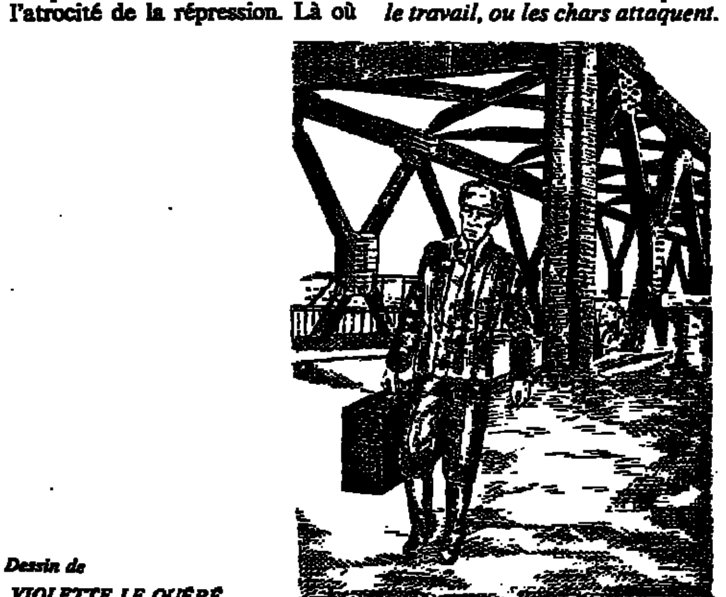
Selon Remetter, qui recueillera par la suite des témoignages, cette situation s'est étendue à de nombreux camps, contraignant Khrouchtchev à faire donner l'armée. Au bout de quelques jours, les chars apparaissent.

Aux sommations, les délégués des détenus répondent :

« Nous ne céderons que si nous avons la garantie d'un allègement des quotas de notre production et une amélioration de notre nourriture. »

Quelques jours passent, puis c'est la dernière mise en demeure :

« Rendez vos armes et reprenez le travail, ou les chars attaquent.



Dessin de VIOLETTE LE QUÉRÉ.

— Si les chars avancent, nous mettrons les femmes devant nous. Ils n'oseront pas passer sur leurs corps. »

Ils osent. Mais quand l'ordre d'assaut est donné, nul ne recule : vingt mille femmes en avant, quarante mille hommes massés derrière elles. Les chars s'ébranlent, chenilles contre chenilles, écrasant tout sur leur passage. En quelques minutes, des milliers de corps, dans les allées du camp, font une sanglante bouillie. La rébellion est matée.

« Vous ne révélerez pas ces faits tant que je serai en vie », m'avait fait promettre Jean-Jacques Remetter. Il expliquait : *« Avant de me libérer, mes geôliers m'ont prévenu : « Ne dévoilez jamais rien de ce que vous avez vu chez nous, sinon nous saurons toujours où vous retrouver. »*

J'ai tenu ce serment. La mort du témoin vient de m'en délier.

Fin 1954, Remetter est appelé chez le chef du camp. On lui présente un papier.

« Si vous voulez rester en Russie, signez. Vous toucherez 5 000roubles. Sinon, préparez vos affaires. »

Il refuse de signer. On lui donne une valise de bois et des vêtements neufs. Cette fois, le wagon à bestiaux roule vers l'ouest. Le voyage est entrecoupé de séjours dans des camps.

Le dernier survivant ?

Le 8 avril 1955, il arrive à Berlin, au consulat français, et on lui confirme que la guerre est terminée depuis dix ans. Le 13, il Il retrouve le pays qu'il a quitté douze ans et trois mois auparavant.

Jean-Jacques Remetter était-il le dernier survivant des camps russes ? Quarante ans après la fin de la guerre, est-il possible que certains y vivent encore ?

Oui, prétend Patrick Meney dans *les Mains coupées de la Taïga* (Editions de la Table Ronde).

Le livre a provoqué une grande émotion dont témoigne le courrier que reçoivent les *Dernières Nouvelles d'Alsace* et les responsables locaux des associations de Malgré-nous.

Ainsi, Mme Joséphine Fessler, de Wolfis- heim, dans la banlieue de Strasbourg, ne désespère pas d'avoir un jour des nouvelles de son frère, Raymond Bertrand, qui se trouvait encore en Pologne le 25octobre 1946. Son espoir se nourrit d'un extraordinaire précédent.

« J'allais sur les quais des gares, dit-elle, *chaque fois qu'un convoi de rapatriés du camp de Tambow ou d'autres camps russes était annoncé. Partout je faisais circuler la photo de mon frère pour savoir si quelqu'un l'avait connu. C'est ainsi qu'en 1947, à Paris, j'ai découvert parmi les rescapés un Alsacien de retour d'un camp d'URSS. Il y était détenu depuis la fin... de la première guerre mondiale. »*

JACQUES GRANIER.

Étranger

PÉROU : scènes de la vie des Andes entre deux feux

Le Sentier lumineux, une organisation se réclamant du maoïsme, a entrepris en 1980 de jeter le Pérou dans la « guerre populaire ». Sendero luminoso entend, par le biais d'une « dictature du paysannat », renverser le vieil ordre des choses dans cette République sud-américaine.

Le mouvement est né à l'université d'Ayacucho, une ville de 50 000 habitants située au cœur des Andes, à 300 kilomètres à vol d'oiseau au sud-est de Lima. M. Abimael Guzman y enseignait, dans les années 70, la philosophie, c'est-à-dire, plus précisément, la sociologie. Il le faisait, comme il est fréquent dans cette partie du monde, d'un point de vue très précis et très exclusif : celui du marxisme. M. Guzman se fondait, en particulier, sur sa lecture de José Carlos Mariategui, un journaliste péruvien qui, en 1928, avait fondé le premier parti socialiste dans son pays. Dans un ouvrage intitulé* Sept essais d'interprétation de la réalité péruvienne *(1928), Mariategui revendiquait, en particulier, « le droit à la terre » pour les paysans indiens. Il est, depuis lors, considéré comme l'ancêtre commun de tous les « marxismes » du Pérou ; et M. Abimael Guzman proposa donc de suivre « le sentier lumineux » tracé par J.-C. Mariategui. Les premiers senderistas furent, dès lors, des étudiants.

Puis, le mouvement essaima. Le professeur et ses disciples prirent le maquis à la fin des années 70. C'est en 1980, quelques semaines après le retour des militaires dans les casernes et l'arrivée au pouvoir du président Belaunde Terry, que commencèrent les attentats contre les services publics, en particulier les commissariats et les mairies, de la province d'Ayacucho. Le Sentier lumineux avait mis à profit les mois précédents pour « quadriller » les petites communautés rurales andines.

La surprise, pour tous les observateurs, vint de la rapidité avec laquelle un mouvement à la fois d'origine intellectuelle et dirigé par des « Blancs » (métis, sinon créoles) faisait tache d'huile dans des collectivités de paysans indiens.

En juillet 1982, le gouvernement, d'abord peu désireux de « mettre dans le coup » les forces armées (qui l'avaient renversé en 1968 !) devait décréter l'état d'urgence dans trois provinces des Andes. Ce sont, à présent, douze circonscriptions sur vingt-quatre, qui sont soumises à un régime d'exception, sous la direction d'un général à la fois commandant militaire et politique. L'état d'urgence a même dû être, provisoirement, décrété dans la capitale après une série d'attentats à la bombe et à l'explosif perpétrés contre des édifices publics et des installations électriques et industrielles.

Comme l'avait fait en son temps Mao en Chine, le Sentier lumineux entend « amasser des forces dans les campagnes afin d'encercler les villes ». Les sendéristes jouent volontiers de l'opposition entre les communautés des vallées de moyenne altitude, relativement plus aisées, et celles des hautes terres froides, réduites à l'élevage de maigres troupeaux. Les sendéristes ont également beaucoup tablé sur la traditionnelle apathie des masses indiennes, rarement prêtes à contester un nouveau pouvoir, quel que soit le sigle dont il se réclame, du moins tant qu'il n'attente pas aux traditions, aux valeurs, à la culture, aux modes de vie des communautés.

Notre correspondant à Lima décrit ici ce qu'ont été, ces dernières années dans une zone proche d'Ayacucho, les flux et reflux respectifs des sendéristes et des force de l'Etat péruvien et la vie quotidienne des populations prises entre deux feux.

J. P. C.

A Ocros, village ennemi des rebelles

Ocros. – Alors que Chumbes, l'ensoleillée, a accepté avec soumission le joug des guérilleros maoïstes du Sentier lumineux. A 10 kilomètres de là, Ocros, capitale du district, enveloppée dans les brumes andines, a résisté aux diverses attaques des *« sendéristes »*. Le poste de police a été dynamité, le bureau de poste incendié, le maire et un riche commerçant ont été exécutés sur la place du village, après un jugement sommaire... Mais Ocros est restée irréductible.

Le président de la communauté est un ancien réserviste, chaussé par la police et vêtu par l'armée. Francisco Lizama a cinquante cinq ans. Tout en épluchant des figues de Barbarie, il donne sa propre version des événements des deux dernières années.

« Il y a deux ou trois ans, ces gens-là ont voulu former leurs écoles populaires, ici. Nous les avons chassés ! Mais ils sont revenus à la charge. Ils ont réuni un petit groupe de paysans et ils leur ont dit : « Nous luttons pour le bien de la société. Vous devez collaborer avec nous ! Donnez-nous le nom de vos dirigeants, décrivez-nous l'endroit où ils vivent, où ils dorment ! Expliquez-nous comment attaquer le poste de police ! »

» Les paysans s'interrogeaient : « Et pourquoi veulent-ils attaquer le poste ? Tuer notre président et nos autorités ? Nous ne pouvons pas tomber dans l'aventure. Nous devons défendre nos coutumes ». Et ils les ont expulsés une nouvelle fois.

« Ils ont attaqué nos femmes »

« Pendant toute l'année, nous avons dû repousser leurs assauts, et comme ils ont vu qu'ils ne pourraient pas nous réduire, alors, comme des lâches, ils se sont attaqués à nos femmes. La Isabela était enceinte, et ils l'ont tuée à coups de pieds. La Gregoria, à coup de marteau. Nous avons vécu dans une amertume terrible. La situation était telle qu'on aurait pu s'enfuir en courant... Mais nous avons tenu bon ! ».

En mars 1983, au tout début de la grande offensive de contre-insurrection dirigée par l'armée, Ocros saluera l'arrivée d'un des premiers détachements militaires avec la cérémonie du drapeau. Le général Clement Noël, alors chef suprême de la région déclarée en état d'urgence, ne tarira pas d'éloges pour saluer le patriotisme de ses habitants...

Ocros se convertit alors en plaque tournante de la répression dans le district. C'est d'Ocros que viennent les dénonciations. C'est aussi d'Ocros que partent les groupes paramilitaires et les pelotons de Sinchis qui se livrent à des exécutions massives de présumés sendéristes ou collaborateurs de la guérilla. En l'espace de quelques semaines, le général Noël peut annoncer la mort de *« plusieurs dizaines de délinquants subversifs, tués au cours d'affrontements... »*

Le Sendero jure de se venger et confectionne sa propre liste de mouchards et de traîtres. Dans la *puna* gelée, à 4 500 mètres d'altitude, sur la route Ocros-Ayacucho, des petits groupes, bien armés et coiffés de cagoules, interceptent camions, bus ou jeeps, contrôlent l'identité des passagers, et liquident les prétendus coupables.

En 1984, les guérilleros se sont lancés dans de grandes opérations punitives contre les petites communautés situées tout autour d'Ocros, mais distantes de plusieurs heures de marche en raison de l'absence de routes carrossables. Il y a eu 27 morts le 17 janvier, 16 le 4 février... A Hyacuchu, le successeur du général Noël, le général Huaman, explique ces tueries – qui n'épargnent pas les enfants – par des litiges fonciers entre communautés rivales, Il entend clairement minimiser la gravité de cette « sale guerre » et relativiser la part qu'ils prennent les paramilitaires.

Francisco Lizama assure : *« Moi je sais ce qui s'est passé, le 4 février. Une délégation est venue me prévenir que des dizaines et des dizaines de Terrucos étaient postés sur les montagnes qui entourent la communauté et qu'ils allaient certainement attaquer à la nuit tombée. Je suis toujours averti, sans quoi l'armée dit :* « Vous n'avez pas alerté, donc vous êtes complices ». *Et elle peut prendre n'importe quelle mesure pour que ça ne se reproduise pas.*

– « Ceraocro a des problèmes avec les Terrucos depuis le 17 février de l'année dernière. En pleine fête de carnaval, ils ont essayé de lever toute la communauté contre le gouvernement. Ils criaient : « Companeros, vive la guerre de guérilla »... *mais ils ont été obligés de se retirer. Après, ils ont dynamité tout le matériel de chantier utilisé pour l'ouverture d'une route.*

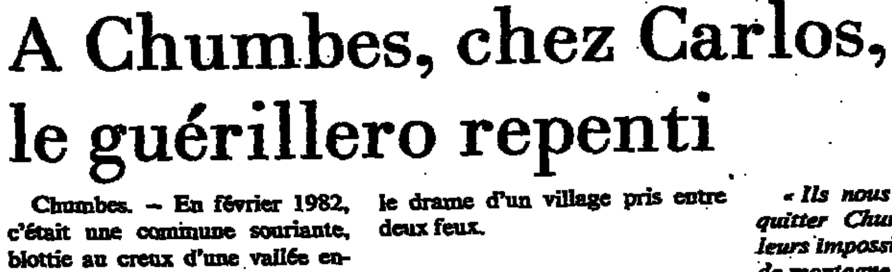
Les Terrucos qui ont massacré les seize communeros, le 4 février, étaient plus de six cents, tous armés de couteaux et d'une lance, avec au bout deux lames bien aiguisées. Ils ont entre dix et vingt ans et viennent de Punte, Rumi-Rumi, Luis Carranza, Chilcas et d'autres hameaux de là-haut. Les guérilleros qui les recrutent viennent de plus loin. Ils ont entre vingt et trente ans. Mais seulement cinq ou six sont bien armés, leur chef n'a pas vingt-cinq ans. »

« Ils les ont tués sauvagement, à coup de couteau, et achevés avec leur lance. Seuls la Catalina, dix-sept ans, qui gardait ses moutons, et un vieux qui a voulu se défendre avec sa fronde, ont été tués par balles. Après, ils ont tout emporté, les poules, le linge, les casseroles, et ils ont mis le feu aux maisons à Cerraocro, il n'y a plus rien ».

« Avec l'armée, tout va bien »

« Tout ça est arrivé à cause de la négligence des policiers. Ils n'ont pas voulu se déplacer quand la délégation est venue nous avertir. Bien sûr, il tombait des cordes !... Ils ont dit : « C'est dans la *puna*, que peut-on faire ? Nous n'avons pas reçu d'ordres, sans ordres, nous ne pouvons pas abandonner le poste ». *Et ils ont enfermé les délégués dans l'école, pendant toute la nuit. « Le lendemain, les soldats sont venus, renforcés par une soixantaine de marins et un nouveau peloton de Sinchis, pour commencer la poursuite. Mais les Terrucos viennent de la forêt vierge, à l'est des Andes, et s'échappent un à un, jamais en groupe... Avec notre patrouille communale, nous en avons capturé un qui avait participé à la tuerie du 17 janvier. Il s'appelait Cruz. Il a tout craché, il a même fait un croquis en indiquant où vivaient ses camarades, qu'ils faisaient le guêt, et même comment ils s'appelaient. Mais il ne savait que les noms de guerre. L'armée l'a pris comme guide. Depuis, il a disparu »...*

« Maintenant que l'armée s'est installée à Ocros, tout va bien aller pour nous. Chaque nuit, nous faisons une battue avec dix soldats. Le commandant m'a dit : « C'est toi le chef »... *Dimanche, on va hisser le drapeau sur la place, et après, les militaires nous transporteront jusqu'à Ayacucho en camion. »*



A Chumbes, chez Carlos, le guérillero repenti

Chumbes. – En février 1982, c'était une commune souriante, blottie au creux d'une vallée encaissée que sillonne le fleuve Pampas, à mi-chemin entre la *(puna)*, steppe gelée et la forêt vierge, à l'est des Andes. Le blé y mûrissait – ce qui n'est pas habituel dans les hauteurs péruviennes, où les céréales peinent à pousser. Et les villageois se donnaient le temps de cultiver des roses dans leurs jardinets, entre la moisson et la cueillette des abricots. Le président de la communauté et le lieutenant-gouverneur assuraient la quiétude des cinq cents âmes du village. Le restaurant mitonnait de petits plats aromatisés au coriandre. Il n'y avait pas de poste de police.



Dessin de PLANTU.

Deux ans plus tard, le village ne compte plus que cent cinquante habitants, des enfants en bas âge jouent dans la poussière. Des petits vieux tout en noir filent la laine. Les femmes se cachent dans l'embrasure des portes dès que se profile une silhouette étrangère. Il n'y a plus d'autorité communale. Le restaurant n'est plus qu'une gargotte. Par contre, il y a maintenant un policier pour dix paroissiens, et une grosse chaîne qui bloque l'accès au village, et ne s'abaisse que lorque l'intrus a été minutieusement fouillé.

Chumbes agonise, comme tant d'autres communautés de la province d'Ayacucho, prétendument « libérées » par les guérilleros maoïste du *Sendero*, le Sentier lumineux, en 1982, puis « libérées » l'année suivante par les soldats et les *sinchis* (corps spéciaux anti-guérilleros).

Comme après une terrible guerre, tous les adolescents ont disparu : certains ont été tués, d'autres se sont enrôlés dans les milices sendéristes, d'autres enfin, ont préféré se réfugier dans l'épaisseur de la brousse. Carlos, dix-sept ans, est un des rares « survivants » de Chumbes. Il cache son nom de famille, refuse une photo, *« parce que ma vie est suspendue à un fil »*. Mais il décrit le drame d'un village pris entre deux feux.

« Ils nous expliquaient Mao »

« Armés de mitraillettes, de fusils, de revolvers, de carabines et même de dynamite, une vingtaine de companeros *sont arrivés pendant les premières semaines de 1982. Sur le toit de la mairie, ils ont hissé un drapeau rouge avec le marteau et la faucille, et ils nous ont expliqué : « Désormais, » Chumbes appartient à la région » libérée, nous allons détruire » tout ce qui est vieux pour » construire quelque chose de » neuf. Il n'y aura plus ni pauvres » ni riches. »*

» Le lieutenant-gouverneur a disparu le jour-même. L'ordre antérieur s'est comme volatilisé. Les companeros *ont constitué un « comité populaire » et une milice, commandée par Vince, avec tous les jeunes du coin. Ils contrôlaient tout, administraient tout, même la justice. Le soir, ils nous réunissaient pendant deux, trois heures, pour nous expliquer Marx, Lénine, Mao. Mais, comme les gens d'ici ne comprenaient pas, ils parlaient surtout du camarade Gonzalo, leur chef, qui allait tout changer.*

» Ils avaient interdit de cultiver plus d'une yugada *(environ 500 mètres carrés de terre). Ils disaient : « Pour gagner la révo- » lution, il faut isoler les villes ! » Pourquoi vendre ? Les commer- » çants sont tous des voleurs. » Gardez vos poulets, vos din- » dons, vos œufs, vos fruits. » Mangez-les ! Alimentez-vous » bien ! Mais construisez des silos » pour garder les aliments parce » que, lorsque les soldats vien- » dront, ils essayeront de tout pil- » ler. »*

« On ne recevait rien du dehors non plus, sauf le sucre et le sel. Ils disaient : « Ici, il y a tout ce » qu'il faut pour vivre, du fro- » mage, de la viande, du lait, du » blé. Et même de la laine. Filez, » tissez, faites vos propres vête- » ments ! »

« Ils nous avaient interdit de quitter Chumbes. C'était d'ailleurs impossible, tous les sentiers de montagne étaient surveillés, et la route d'Ayacucho à Andakuaylas était coupée : ils avaient dynamité deux ponts, on vivait complètement isolés. » Les companeros *revenaient tous les quinze, vingt jours pour vérifier si tout tournait rond, et pour nous faire part des progrès de la guerre populaire. Ils réprimandaient ceux qui avaient semé plus qu'il n'était permis. Ils nous obligeaient à tout partager, à ne pas avoir d'ennemis dans la communauté. Quand deux d'entre eux nous se querellaient, ils les obligeaient à se réconcilier et à se donner l'accolade devant tout le village, en signe de paix.*

Contents ? entre oui et non

» Ici, ils étaient toujours bien acceuillis, bien nourris, bien logés. Si les gens étaient contents ? Entre oui et non !... Juste avant la saison des pluies, il n'y avait pas assez à manger. Alors, ne pas pouvoir se rendre à la Foire, vendre les produits, acheter, ça agaçait... Peut-être que si les companeros *étaient restés plus longtemps, il y aurait eu un peu de progrès... Dans des communautés voisines, ils avaient organisés des* minkas *(corvées collectives) pour défricher des terres. Mais les* cabitos, *les soldats de la garnison de Cabitos, sont venus avant qu'ils aient pu semer.*

C'est juste un an après que sont arrivés les soldats et avec eux les sinchis, *en mars 1983. Non, il n'y a pas eu d'affrontements parce que tous les* muchachos *de la milice se sont échappés. Ils n'auvaient pratiquement pas d'armes, beaucoup sont revenus après, ils avaient « déserté ». Mais ils ont eu peur des représailles, tant des* companeros *que des* sinchis, *et ils ont filé vers le bas, vers la brousse.*

» A Pajonal , Ayrabamba, Camarca, dans toutes les communautés voisines « libérées », tout s'est passé comme à Chumbes. Maintenant, on vit à la diable. On peut être arrêté et passé à tabac, ou même pire que ça...

» Les companeros *continuent de passer par le haut de la montagne le jour ; la nuit, ils descendent par les ravins jusqu'au fleuve, en file indienne on voit la lumière de leur lampe. Les* sinchis *surveillent ça, mais il ne quittent jamais le poste. Il n'y a jamais eu d'accrochages ici.*

» Qu'est-ce qu'il va se passer, maintenant ?

» A Chumbes, les gens sont changeants, ils ont prêté leurs fils aux milices, mais, lorsque les sinchis *sont arrivés, ils se sont retournés contre les* companeros, *et en ont même tués quelques-uns... Et si les* campaneros *reviennent demain, ils changeront même sans doute de camp une nouvelle fois... »*

NICOLE BONNET.

TURQUIE

Mort d'un gréviste de la faim

Ankara *(AFP)*. – Un détenu de vingt-sept ans, Cemal Arat, qui avait commencé à la mi-janvier une *« grève de la faim jusqu'à la mort »* dans la prison militaire de Diyarbakir (Sud-Est de la Turquie) est décédé vendredi soir, a annoncé sa mère, le samedi 3 mars à Ankara.

Quarante-deux autres détenus participent à ce jeune, douze sont dans un état désespéré à l'hôpital militaire de Diyarbakir, où est mort Cemal Arat. Les parents de deux d'entre eux s'attendent à leur mort imminente.

La situation dans la prison, où sont incarcérés en majorité des autonomistes kurdes, s'était aggravée après l'obligation faite aux détenus de porter l'uniforme réservé aux prisonniers de droit commun. De graves incidents avaient eu lieu, le 6 janvier, et six détenus avaient trouvé la mort. Les prisonniers avaient fait la grève de la faim pendant trois semaines, et quarante-trois d'entre eux avaient décidé de poursuivre ce mouvement *« jusqu'à la mort »*.

L'Assemblée nationale turque a adopté, le vendredi 2 mars, la proposition du gouvernement de lever l'état de siège dans quarante-trois provinces du pays et de le prolonger de quatre mois dans les cinquante-quatre autres.

Huit des treize provinces où l'état de siège sera levé seront soumises aux dispositions restrictives de l'état d'urgence accordant aux gouverneurs civils locaux des pouvoirs comparables à ceux des commandements militaires de l'état de siège.

SELON L'« ECONOMIST »

L'aide militaire américaine à la Grande-Bretagne dans la guerre des Malouines a été décisive

Dans son dernier numéro, *The Economist* publie un article très documenté sur l'aide que les Etats-Unis ont apportée à la Grande-Bretagne, durant la guerre des Malouines au printemps 1982.

Le titre de l'article, « La guerre des Faklands de l'Amérique », indique assez ce que fut, selon l'hebdomadaire britannique, l'ampleur de cette aide de Washington. Mais l'article contient aussi certaines révélations plus « politiques » sur la façon dont l'administration Reagan s'est sortie d'un dilemme en apparence insoluble : comment aider l'Angleterre, que l'on ne pouvait pas ne pas aider *« parce qu'elle est l'Angleterre »,* selon le mot d'un sénateur américain, et le souci du chef de l'Etat républicain d'améliorer les relations avec ses voisins latins ?

Selon l'*Economist*, l'âme de cette affaire fut M. caspar Weinberger, secrétaire d'Etat à la défense, et son instrument fut la marine américaine. M. Weinberger en référait directement à M. Reagan, courcircuitant fréquemment M. Haig, alors secrétaire d'Etat, et tous les « latinistes » de la diplomatie, dont Mme Kirkpatrick, représentante de Washington à l'ONU, était le prototype, ainsi que le Conseil national de sécurité.

Ce « circuit court » a permis au ministre de la défense d'accélérer certaines procédures, peut-être de transgresser certaines règles administratives. La Navy s'est prêtée volontiers à ces exercices, sources d'enseignements en « grandeur nature » sur une guerre navale contemporaine.

L'aide américaine, considérée par l'auteur de l'article comme tout à fait déterminante, relève de trois catégories. Dans l'île d'Asuncion, où les Etats-Unis ont une base aérienne (Wideawake), les forces américaines ont rapidement amélioré certaines infrastructures. Elles ont également, ce qui était connu, fourni d'impressionnantes quantités de carburant pour les avions britanniques (50 millions de litres, estime l'*Economist*).

Missiles air-air

En second lieu, les Etats-Unis ont fourni des armes très perfectionnées. On connaissait déjà le rôle déterminant qu'avait eu, dans l'évolution du conflit, la fourniture des missiles air-air, Sidewinder guidés par la chaleur des tuyères de l'avion ennemi (les Etats-Unis en auraient fourni deux cents ; la moitié des pertes aériennes de l'Argentine leur seraient du). Mais il y a eu aussi des systèmes antiaériens portatifs pour les troupes à terre ; des missiles antinavires Harpoon, un hélicoptère C-47 ; 4 700 tonnes de matériaux pour consolider des pistes d'aviation pour les Harrier à terre, etc.

Enfin, l'aide déterminante de Washington a été le renseignement. Là encore, l'*Economist* apporte quelques précisions. Il affirme en particulier que les Américains ont « détourné » un satellite destiné à la surveillance de l'Union soviétique pour lui faire survoler l'Atlantique sud.

L'article apporte une information totalement inédite. Les Etats-Unis auraient été prêts, en effet, si l'un des deux porte-aéronefs britanniques, le *Hermes* ou l'*Invincible*, avait été coulé, à mettre à la disposition de l'amiral Woodward un de leurs navires de spécification comparable, le *Guam*. Sans marins, naturellement — ce qui aurait posé un grave problème d'adaptation. Mais les Britanniques n'ont-ils pas démontré, précisément, durant la guerre des Malouines, que le sens de l'improvisation était ce qui leur manquait le moins ?

Le « classicisme » de M. Tchernenko

(Suite de la première page.)

« La normalisation des relations avec la République populaire de Chine pourrait naturellement contribuer à l'accroissement du rôle du socialisme dans les affaires internationales. Nous sommes des partisans conséquents de cette normalisation. Les consultations politiques montrent cependant que des divergences subsistent sur nombre de questions de principe, en particulier, nous ne pouvons conclure aucun accord qui porterait préjudice à des pays tiers [allusion apparente au Vietnam]. *Les échanges d'opinion se poursuivent cependant et nous les jugeons utiles. L'Union soviétique est favorable à l'élévation du niveau des contacts »*, a déclaré M. Tchernenko. *« Il est également utile que les rapports économiques, culturels, scientifiques et autres soient progressivement rétablis. Cela n'est pas du goût de ceux qui veulent tirer profit de l'aggravation des relations entre l'URSS et la Chine. Mais il y va de l'intérêt de nos deux pays et de l'amélioration de la situation générale dans le monde »*, a-t-il ajouté.

Il s'agit d'une ouverture, au demeurant encore modeste, en direction de Pékin. La réponse à M. Deng Xiaoping, qui, le 22 février, avait souhaité une amélioration des relations avec Moscou *« dans certains domaines »*, est en tout cas positive *(le Monde* du 24 février).

Réécrire le programme du Parti

L'autre « nouveauté » relative est la mention faite par le secrétaire général du *« travail exceptionnellement important »* auquel se *« livre actuellement le comité central pour préparer une nouvelle édition du programme du Parti communiste soviétique »*. La tâche est considérable, en effet. Le programme officiellement en vigueur date du 22e congrès (1961). A l'époque, Khrouchtchev y avait fait inscrire imprudemment l'avènement de la société communiste et le dépassement du niveau de vie américain pour...1980. Il avait été décidé au 26e congrès (1981) de revoir tout cela. Il semble que la rédaction du nouveau programme, que M. Tchernenko avait déjà évoquée lors du plénum de juin 1983, soit une des marottes du secrétaire général.

Pour le reste, M. Tchernenko a évoqué les grands thèmes de politique intérieure et extérieure en se situant dans une optique nettement « andropovienne ». Par sa personnalité et sa carrière, le nouveau secrétaire se situe dans la filiation de Brejnev, mais la ligne qu'il suit est celle d'Andropov. *« Sous sa direction,* a-t-il dit, *le bureau politique et le comité central ont inauguré des changements positifs majeurs dans la vie du pays. »*

190 millions de tonnes de blé

M. Tchernenko a insisté sur la nécessité de poursuivre les expériences économiques tentées en 1983 dans l'industrie et l'agriculture. Les mots-clés sont ceux d'*« efficacité »*, de *« souplesse »*, et d'*« esprit d'initiative »*. *« Les formes de gestion devraient correspondre aux besoins actuels (...). Il faut donner davantage de droits et de responsabilité aux entreprises et éliminer les contrôles excessifs exercés par le centre (...). D'autres entreprises que celles concernées directement par ces expériences doivent réfléchir à ces nouveautés »*, a-t-il déclaré.

Au passage, le secrétaire général a révélé que la production de céréales avait atteint, en 1983, 190 millions de tonnes, soit moins que l'objectif du plan (238 millions), mais plus que les estimations américaines pour 1982 (182 millions). C'est la première fois depuis trois ans que le total de la récolte annuelle est rendu public. Le secrétaire général a, d'autre part, lancé un appel au renforcement de la discipline, s'en prenant aux *« tire-au-flanc, à ceux qui changent sans cesse de travail et aux ivrognes. Il ne s'agit pas d'une campagne temporaire mais d'une œuvre de longue haleine »*, a-t-il ajouté. Ces propos laissent supposer la poursuite de la lutte contre la corruption, mais on trouve dans une autre partie du discours une restriction significative : *« Nous avons réussi jusqu'ici à améliorer les indicateurs économiques essentiellement grâce à la réserve que nous avions en quelque sorte à portée de la main, en développant l'ordre et la discipline et cela a produit immédiatement des effets économiques appréciables. Il est nécessaire d'aller plus loin en direction de changements qualitatifs profonds dans l'économie nationale »*, a précisé M. Tchernenko.

Autrement dit, la lutte contre l'absentéisme et la corruption, à laquelle Andropov a procédé au cours des premiers mois de 1983, ne peut donner que des résultats limités. Une opération comparable à celle tentée par Andropov en faveur de la « discipline du travail », ne semble pas pour l'instant à l'ordre du jour.

M. Tchernenko s'en est pris aux Etat-Unis pour *« l'invasion du Liban, l'occupation de Grenade, la guerre non déclarée contre le Nicaragua, les menaces contre la Syrie et, enfin, la transformation de l'Europe occidentale en silo pour les missiles américains visant l'URSS et ses alliés »*.

Le secrétaire général a renouvelé la proposition de *« libérer l'Europe des armes nucléaires, aussi bien tactiques qu'à moyenne portée »*, mais répété qu'il n'était pas question de *« participer au jeu »* qualifié de *« propagande »* mené, selon lui, par les Etats-Unis dans les deux négociations de Genève rompues à l'automne dernier. *« Les Américains ont créé des obstacles aussi bien aux négociations sur les armes nucléaires en Europe* [FNI] *qu'à celles sur les armes stratégiques* [START] *en déployant leurs missiles en Europe. La suppression de ces obstacles (qui rendrait également inutiles nos mesures de rétorsion) ouvrirait la voie à l'élaboration d'un accord mutuel acceptable »*, a-t-il déclaré.

Certes, les Etats-Unis ont commencé à publier des *« déclarations pacifiques »* et des invitations au *« dialogue »*, mais ils doivent d'abord prouver leurs bonnes intentions par des « actes », a ajouté M. Tchernenko. La formulation est plus vague que du temps d'Andropov puisque le retrait des Pershing-2 d'Europe occidentale n'est pas expressément présenté comme la condition préalable à la reprise des négociations stratégiques. Mais la position soviétique semble inchangée sur le fond, même si le ton est assez modéré.

Un indice, bien tenu, que quelque chose pourrait bouger dans les relations Est-Ouest avant l'élection américaine de novembre.

DOMINIQUE DHOMBRES.

ACCUEIL PLUTOT FAVORABLE A WASHINGTON

Washington *(AP)*. — Le discours de M. Tchernenko permet de garder l'espoir d'une reprise du dialogue soviéto-américain a déclaré, le vendredi 2 mars, le porte-parole de la Maison Blanche, M. Larry Speakes.

« Le président a toujours la ferme volonté d'avoir un dialogue permanent avec l'Union soviétique et de travailler à résoudre les problèmes qui nous divisent », a-t-il affirmé, réfutant cependant les accusations du secrétaire général du PC soviétique selon lesquelles les Etats-Unis seraient à l'origine de la tension internationale.

« Nous avons également fait savoir a assuré de son côté, le secrétaire d'Etat, M. George Shultz, *que le moment est venu d'étayer les déclarations par des actes. Le président a clairement indiqué que nous sommes prêts à nous asseoir avec les Soviétiques dans un effort de bonne volonté pour résoudre quelques-uns des véritables problèmes qui se posent à nos deux pays. Nous sommes prêts à entendre toutes les offres soviétiques sérieuses. »*

A travers le monde

Côte-d'Ivoire

- RENFORCEMENT DU CONTROLE DE LA PRESSE. — Le gouvernement a chargé le ministre de l'information, M. Amadou Thiam, d'instaurer de *« nouvelles règles de gestion économique des* mass media » et de limiter la couverture de l'actualité, a annoncé, jeudi 1er mars, le quotidien *Fraternité matin*. Les activités du président Houphouët-Boigny feront cependant toujours l'objet *« de la plus grande couverture »*. Ces mesures semblent destinées à renforcer le contrôle de la presse et à réduire l'importance accordée par les médias aux activités des ministres les plus jeunes. — *(AP.)*

Etats-Unis

- M. KISSINGER CONSEILLER EXTÉRIEUR DU GOUVERNEMENT AMÉRICAIN. — Le président Reagan a nommé, le vendredi 2 mars, Henry Kissinger membre d'un groupe de conseillers extérieurs au gouvernement, chargés de lui donner leurs avis sur les questions de politique étrangère. L'ancien secrétaire d'Etat avait déjà été chargé par le président de diriger la commission bipartite sur l'Amérique centrale. — *(AFP.)*

Inde

- CINQ SIKHS TUÉS PAR LA POLICE. — Cinq sikhs ont été tués par la police, le vendredi 2 mars, au cours de différents incidents au Pendjab. Ceci porte à quatre-vingt-quatre le nombre des morts, en moins de trois semaines, victimes des affrontements dans les deux Etats du Pendjab et de l'Haryana. — *(Reuter, UPI.)*

Irlande du Nord

- L'IRA REVENDIQUE UN ATTENTAT. — L'armée républicaine irlandaise a revendiqué, vendredi 2 mars, l'attentat, perpétré à l'aide d'une voiture piégée, qui a coûté la vie à M. Thomas Loughlin, quarante ans, membre de l'UDR (supplétifs de l'armée britannique) à Castlederg (comté de Tyrone). Il s'agit du troisième membre de l'UDR tué cette année. — *(AFP.)*

Maroc

- CONDAMNATIONS D'ÉMEUTIERS. — Soixante-six lycéens d'Agadir, dont deux militants communistes, ont été condamnés à des peines allant de six mois à deux ans de prison pour leur participation aux manifestations de rue lors des événements de janvier, a annoncé le Parti pour le progrès et le socialisme (communiste). De son côté, un porte-parole de l'Union socialiste des forces populaires (USFP, membre du gouvernement de coalition) a indiqué que trois de ses militants figurent parmi les condamnés d'Agadir. Enfin, le ministère de la justice a annoncé que le roi avait accordé des remises de peine à trois cent quatorze détenus à l'occasion de la fête du Trône. — *(Reuter.)*

Nigéria

- LA SITUATION A YOLA. — La police et l'armée ont donné l'assaut, vendredi 2 mars, dans l'après-midi, aux fanatiques musulmans retranchés dans un quartier de Yola, capitale de l'Etat du Gongola (nord-est du Nigéria), où se sont produits, depuis lundi, des affrontements qui ont fait plus d'une centaine de morts *(le Monde* du 3 mars). Les fanatiques seraient équipés d'armes à feu. On ignorait, encore, samedi matin, le résultat de l'intervention des forces de l'ordre. — *(AFP.)*

Zaïre

- DÉMENTI CONCERNANT L'EXÉCUTION DE VINGT-SEPT DÉTENUS. — L'agence zaïroise de presse AZAP a qualifié de *« pure invention »*, vendredi 2 mars, les informations en provenance de Bruxelles selon lesquelles vingt-sept détenus politiques auraient été pendus au Zaïre (*le Monde* du 2 mars).

Zimbabwe

- L'ÉMIGRATION EN HAUSSE. — Près de 20 000 personnes, en grande majorité des Blancs, ont définitivement quitté le Zimbabwe en 1983, soit 6 % de plus que l'année précédente. La communauté blanche du Zimbabwe est estimée aujourd'hui à 130 000 âmes contre 273 000 en 1975. — *(Reuter.)*

Etats-Unis

L'ATTACHÉ OLYMPIQUE SOVIÉTIQUE SERAIT UN AGENT DU KGB

Washington *(AFP.)*. — Les Etats-Unis ont justifié, le vendredi 2 mars, leur refus d'accorder un visa à l'attaché olympique, chargé de l'équipe soviétique à Los Angeles, en invoquant *« des raisons de sécurité nationale »*. Le porte-parole du département d'Etat a cependant refusé de dire si cet attaché, M. Oleg Yermichkine, est un agent soviétique comme l'a affirmé un responsable du département d'Etat, qui a requis l'anonymat. Selon ce responsable, M. Yermichkine *« avait été identifié comme un fonctionnaire de rang relativement élevé du KGB lorsqu'il était secrétaire à l'ambassade d'URSS à Washington »*.

Le porte-parole a indiqué que le gouvernement américain avait prévenu les autorités soviétiques, dès le mois de décembre. *« Nous sommes tout à fait prêts à remplir nos obligations dans le cadre de la charte olympique en tant que pays hôte pour les Jeux olympiques d'été, y compris d'accepter la présence, à Los Angeles, d'un attaché olympique soviétique »*, a-t-il ajouté, à condition que le choix de cette personne *« soit acceptable »* pour le gouvernement américain.

Le président du comité d'organisation des Jeux, M. Peter Ueberroth, a regretté cette décision du gouvernement américain, la qualifiant d'« inefficace » et d'« injuste ».

Lectures

Quand Tokyo était truculent et raffiné...

C'est à une esquisse de l'archéologie de la mentalité japonaise moderne que convie Edward Seidensticker avec cette *Low City, High City (1)*, histoire d'un Tokyo à cheval sur deux siècles, le dix-neuvième et le vingtième, et plus encore sur deux mondes : l'un qui se désintègre et un autre en train de naître. Comme jamais auparavant, l'Est rencontrait l'Ouest et leur point de confluence était une ville : Tokyo.

Une époque d'intense effervescence culturelle comme le fut la Vienne du tournant du siècle (2), le Berlin de la République de Weimar ou le Paris des années 20. Une époque où se projeta dans l'espace urbain un dessein culturel : celui de la modernité. Ginza, comme Rungstrass de Vienne, allait devenir l'expression visuelle des valeurs d'une nouvelle classe dominante. Et pourtant, si Tokyo (qui signifie littéralement « capitale de l'Est ») avait cessé de s'appeler Edo (son ancien nom) avec la restauration de Meiji (1868), la vieille ville refusait de mourir et n'allait vraiment disparaître que dans les flammes allumées par le tremblement de terre du 1er septembre 1923, qui fit plus de cent mille morts.

C'est surtout à travers cette ville basse *(shitamachi)*, qui pendant toute la période du règne des shogun Tokugawa (1603-1867) avait détenu l'hégémonie culturelle dans la société japonaise, et qui aujourd'hui ne s'égrène plus qu'en un archipel secret toujours plus enfoui à l'ombre de la verticalité bétonnée du Tokyo moderne, que Seidensticker entraîne le lecteur.

L'un des plus éminents spécialistes américains de la littérature japonaise classique, traducteur d'une des grandes œuvres de la période Heian (794-1192) qu'est le *Roman du Genji* (3), mais aussi de celles de Tanizaki, de Kawabata et de Mishima, Edward Seidensticker est un promeneur infatigable, un inlassable curieux des secrets de Tokyo que l'on rencontre parfois dans les lieux les plus insolites de la capitale nippone. Il est en cela l'émule de celui qui fut son guide et son compagnon et à la mémoire duquel il a dédié son livre après lui avoir consacré un remarquable essai biographique : Nagai Kafu. Ecrivain du tournant de ce siècle, sorte de Toulouse-Lautrec littéraire, promenant, lui, sa silhouette racée dans les dédales des quartiers de plaisirs, le cœur culturel du vieil Edo, et de la ville basse, Kafu en rendit mieux que quiconque l'atmosphère, avec cette sensibilité non dénuée d'accents élégiaques et d'une certaine volupté de la décadence qui lui sont propres.

Une capitale artificielle

C'est dire que ce n'est pas là le livre d'un urbaniste ni d'un historien des idées mais d'un « homme de culture », sensible à des modes de vie, à des pratiques sociales, qui explore, rêve, réfléchit sur la ville et la lente immersion d'un monde qui s'évanouit — dont il ne subsiste peut-être plus aujourd'hui qu'un état d'esprit.

Tokyo, comme Washington, est une capitale artificielle. Ville des shogun, elle le devint lorsque l'empereur Meiji vint y résider, quittant Kyoto (littéralement la « ville capitale »). Les premiers shogun s'y étaient installés au dix-septième siècle pour des raisons militaires. Marchands et artisans suivirent. Certes, au fil des décennies, leur puissance se renforça, mais jamais au point de représenter une force politique.

Tokyo n'en était pas moins au début du dix-neuvième siècle la plus grande ville du monde avec une population de 1,2 à 1,3 million d'habitants, alors que Londres, à la même époque, n'avait pas dépassé le million. Il existait une distinction entre les quartiers plébéiens de la ville basse (en gros du château vers la Sumida, cette Tamise de Tokyo) et la ville haute de l'aristocratie. L'*edoko*, l'« enfant d'Edo » (comme nous dirions le « Parigot »), ne nourrissait que dédain pour cette autre partie de la ville et ses habitants, qu'il ne se privait pas de railler. Les estampes rappellent la physionomie de cette ville basse, dont le cœur était Nihonbashi (le « pont du Japon »), point zéro à partir duquel rayonnaient les routes de l'Empire — aujourd'hui tristement barré par une autoroute urbaine aérienne. Monde de maisons de bois — ce que Tokyo demeura pour une bonne moitié jusqu'au tremblement de terre de 1923, — d'échoppes, de foires, de temples, aux ruelles grouillantes de vie.

La roue — celle des pousse-pousse puis des tramways — va bouleverser les rythmes et les pratiques de la ville, annihilant peu à peu un système de canaux qui faisait d'Edo une sorte de Venise du Japon. Un autre élément à avoir raison du vieil Edo fut le feu. Incendies d'ailleurs si nombreux pendant la période des Tokugawa qu'on les appelait les « *fleurs d'Edo* ». Celui qui se déclara à Ginza, alors un quartier d'artisans où l'on frappait l'argent (d'où son nom : « place de l'Argent »), en 1872 eut un effet radical sur la physionomie de cette partie de la ville. Quelques années plus tard, allait apparaître un Ginza en briques, modèle pour le reste de Tokyo, mais décrit par les étrangers comme une sorte de faubourg de Chicago ou de Melbourne : bref, dit un visiteur, d'une « *laideur tout américaine* ». Il reste que tous les Tokyotes venaient voir ce nouveau quartier, au point que se forma le mot *gimbura* (déambuler à Ginza).

Le pot-au-feu de l'empereur

Pas plus enthousiaste au demeurant des innovations architecturales du régime fut Pierre Loti, lorsqu'il se rendit pour la première fois au Rokumeikan, bâtiment commandé à l'architecte Conder pour recevoir l'élite cosmopolite vivant à Tokyo, et qu'il compara à un établissement thermal. Par la suite, mais dans le style pompeux propre à l'époque, les grandes constructions furent confiées à des architectes japonais : ce fut le cas par exemple de la Banque du Japon, du palais Akasaka, du Théâtre impérial et de la gare de Tokyo.



Saltimbanques à Edo (le Tour du monde, 1867).

Une culture « théâtrale »

Toute cette époque fut en réalité marquée, dans ses expressions architecturales comme dans ses pratiques sociales, par un souci d'apparaître moderne aux yeux du monde : pendant en quelque sorte au Rokumeikan, symbole d'une élite se piquant de cosmopolitisme, la tour de briques de douze étages du quartier populaire et truculent d'Asakusa était l'expression des nouveaux plaisirs des masses. En fait, avec l'industrialisation, la distinction entre les habitants de la ville basse et ceux de la ville haute commença à se mesurer essentiellement en termes monétaires. Et ne s'affirma que davantage peut-être l'esprit de la ville basse *(shitamachi jocho)*.

La modernisation étant irréversiblement en marche, les Tokyoites et à leur suite l'ensemble des citadins (les campagnes ayant connu une évolution beaucoup plus lente) commencèrent à mener ce que Seidensticker nomme une « *double vie* ». L'impératrice cessa de se noircir les dents (une pratique courante pour les femmes mariées de l'époque des Tokugawa mais qui existait depuis la période Heian), l'aristocratie corsetait ses femmes pour les faire valser au Rokumeikan, les bains publics mixtes furent interdits, les hommes renoncèrent à se raser une partie de la tête, la bière concurrença le saké, les cafés jouxtèrent les *nomiya* (lieux de boisson), les bureaux furent munis de chaises et, l'empereur ayant mangé pour la première fois un pot-au-feu, s'instaurèrent de nouveaux goûts culinaires... Puis, progressivement, on assista à une domestication du modèle étranger : le nouveau s'incorporait à l'ancien, le traditionnel patinait l'acquisition dans une combinaison d'une insouciance confondante.

Le modernisme, l'« illuminisme » (au sens de philosophie des Lumières), qui animèrent l'esprit des dirigeants de Meiji, cette fringale quelque peu gloutonne pour l'Occidental, connaîtront des phases de reflux, sinon de rejet, comme ce fut le cas à l'époque militariste. Reste que la classe dirigeante, dans sa volonté à la fois de forger une identité nationale et de paraître moderne, tendit à mépriser ce qui avait fait l'essence de la culture d'Edo, celle de la ville basse, qualifiée de décadente et de vulgaire. Quand elle ne la rejetait pas tout bonnement, elle l'expurgeait de sa truculence et de son érotisme, comme ce fut le cas pour le répertoire du kabuki, dans un souci très victorien.

Peut-être, comme le souligne Seidensticker, la culture d'Edo fut-elle par certains aspects « *décadente* » en ce qu'elle était centrée sur les quartiers de plaisirs — et le kabubi, qui y était étroitement lié, — mais elle ne fut en rien, vulgaire. Bien au contraire. Elle fut marquée par une « *théâtralité* », un sens de l'immanence et de l'évanescent, un raffinement, qui conférèrent à son hédonisme foncier le caractère de l'art le plus authentique. Un souci de perfection de l'instant d'un temps suspendu que l'on retrouve, sous des formes diverses et à des degrés variés, aussi bien dans l'art du thé (qui se développa dans les milieux marchands) que dans le kabuki et son art de la scène consommé, et même dans l'étiquette des quartiers réservés. Ce sont précisément ces mille détours de la carte du plaisir que perdra peu à peu le monde des hétaïres avec la modernisation.

Courtisanes et geishas

Le génie culturel d'Edo — pour qui l'instant de l'« *accomplissement était plus important que la chose en soi* », écrit Seidensticker — s'éteindra pendant l'ère Meiji (1868-1912) et plus encore dans l'entre-deux-guerres. Ce sera le cas dans une certaine mesure pour le kabuki aseptisé, pour l'art du thé devenant un rituel social largement commercialisé, tout comme pour ce demi-monde des geishas et des courtisanes — deux univers différents, même s'ils se recoupent, comme l'indique l'expression *karyukai* (littéralement la « rue des Fleurs et des Saules », — c'est-à-dire le monde de la frivolité) que l'on doit au poète chinois Li Po de l'époque Tang (618-907). Pour les puristes de Yoshiwara (le fabuleux quartier de plaisirs d'Edo, qui régna trois siècles sur la culture nippone), le « *saule* » était la geisha — sans doute l'un des mots les plus difficiles de la langue japonaise (signifiant littéralement « une personne d'une culture accomplie »), — à qui revenait la première partie de la soirée, la « *fleur* » étant la courtisane qui régnait sur le reste de la nuit.

Avec la décadence des quartiers de plaisirs, la culture dont ils étaient porteurs se réduisit à l'univers des maisons de thé des quartiers de geishas, les deux plus florissants de Meiji et du début du siècle étant ceux de Hanagibashi, au sud d'Asakusa, et de Shimbashi, près de Ginza, d'où autrefois partaient les *funayado* (littéralement, « bateau-auberge »), sur lesquels, à la lueur de lanternes, se déroulaient des fêtes tandis qu'ils remontaient la Sumida en direction de Yoshiwara.

A travers les portraits de quartiers de la ville basse (le vieux Ueno et son parc, Kanda, autrefois le cœur des « *enfants* d'Edo », Ryogoku, le quartier des *sumo*, l'île romantique de Mukojima, Asakusa avec ses cinémas, ses théâtres et ses revues, Honjo et Fukagawa, à l'est de la Sumida, qu'aimait Kafu...), mais aussi de ceux de la plus impersonnelle ville haute, au fil de descriptions littéraires, Edward Seidensticker brosse un tableau vivant, brillant, tour à tour tendre, nostalgique ou ironique, mais toujours de la main sûre du spécialiste, du Tokyo au tournant du siècle. Alors meurt Edo et naît Tokyo, grossissant en pouvoir mais perdant l'imagination qui avait marqué sa culture. La ville devient un décor, une abstraction plus qu'une communauté culturelle. Le livre s'achève à la veille de ce 1er septembre 1923 et de ce séisme qui donnera le coup de grâce à *shitamachi*.

PHILIPPE PONS.

---

(1) *Low City, High City, Tokyo from Edo to the Earthquake : how the shogun's ancient capital became a great modern city, 1867-1923*, by Edward Seidensticker, Alfred A. Knopf, New-York.

(2) Qu'on songe à *Vienne, fin de siècle*, de Carl E. Schorske, récemment publié aux éditions du Seuil.

(3) Traduit en français par René Sieffert sous le titre le *Dit du Genji*, Publications orientalistes de France.

L'humour caustique d'Edo

On aime à répéter que les Japonais n'ont pas d'humour mais possèdent, en revanche, un sens inné du respect de l'autorité. Témoigne du contraire la verve propre aux habitants de la ville basse *(shitamachi)*, à Tokyo en particulier. Dans un petit livre plein d'allant (1), Jean Cholley retrace, à travers maints exemples colorés, la genèse de cet esprit d'Edo dont on trouve la quintessence dans le *senryu*, un tercet de dix-sept syllabes, *dérivé du haikai, qui* véhicule une ironie mordante et un esprit gouailleur, volontiers irrespectueux de l'ordre.

L'âge d'or du *senryu* coïncide avec l'établissement du Centre culturel du Japon à Tokyo (au début du dix-septième siècle) et avec l'avènement, au cours de ce siècle, d'une nouvelle classe de marchands aux mains desquels passe progressivement la puissance économique. Ils seront, en outre, à Osaka, le grand centre commercial, et à Tokyo, à l'origine d'une culture qui leur est propre.

Confrontés au système de pouvoir des shoguns tendant à tout réglementer et les plaçant au plus bas de la hiérarchie sociale (conformément à la conception confucéenne voyant en eux une classe qui s'enrichit sans rien produire), les marchands d'Edo vont réagir en développant un sens de l'ironie presque cruelle, un esprit caustique à l'égard du pouvoir et d'eux-mêmes, qui se manifesteront notamment dans des livres comme les *sharebon* (littéralement « livres amusants ») et le *senryu*. Ces expressions littéraires reflètent une langue, volontiers verte, une manière de penser et une liberté d'imagination qu'on a peine à imaginer venant d'un peuple qu'on dit « *naturellement discipliné* ».

Le *senryu*, écrit Jean Cholley, *exprime « un mépris des traditions »* et au contraire une « *liberté des sensations dans tous les aspects de la vie* », non exempte parfois de vulgarité. Il raille le samouraï désargenté, « *le cure-dent aux lèvres et le ventre creux* », ou ceux qui, « *comme pour une reddition, déposent grand et petit sabre* » (à l'entrée des quartiers de plaisirs). *Le senryu dénote* aussi cette culture optimiste, débridée, hédoniste, diamétralement opposée à celle compassée de l'aristocratie qui fut le propre des habitants d'Edo. « *Un enfant d'Edo n'emploie pas l'argent qui a passé une nuit* », disait-on pour souligner sa propension à la dépense. Un mépris de l'épargne qui accompagnait un tempérament vif et volontiers violent *(« les querelles comme les incendies sont les fleurs d'Edo »*, disait-on encore) qui habitent encore aujourd'hui le petit peuple de Tokyo.

Ph. P.

---

(1) *Un Haiku satirique, le senryu.* Publication orientaliste de France.

Une campagne en faveur de la lecture « France à livre ouvert »

M. Jack Lang, ministre de la culture, a donné, jeudi 1er mars, à Paris, le coup d'envoi à la campagne en faveur de la lecture « France à livre ouvert », qui se déroulera tout au long du mois. Elle sera marquée par deux temps forts, le 22 mars, avec une journée nationale de la poésie, qui donnera lieu à des manifestations poétiques sur tout le territoire, *et, du 23 au 28 mars*, avec le Salon du livre, organisé par les éditeurs, qui se tiendra au Grand Palais à Paris.

Pour la campagne « France à livre ouvert », le ministère a fait imprimer une série de quatre affiches, un dépliant et un petit guide pratique de l'information à l'usage des animateurs du réseau et des lieux du livre. Les sept chargés de mission pour le livre et la lecture, qui couvrent onze régions, ont été mobilisés pour favoriser et coordonner les initiatives locales des « partenaires du livre ». Un Comité national pour le développement de la lecture, présidé par M. Pierre Dumayet et composé de personnalités venant de la création littéraire et des professions du livre, a été mis en place. Ce comité « *a pour vocation de susciter des initiatives, de contribuer à l'animation et au retentissement d'initiatives prises par d'autres et de participer à la réflexion sur les moyens de développer la lecture.* »

Au cours du mois, de nombreuses manifestations sont prévues sous la forme de foires du livre dans les villes de province, d'expositions sur les marchés, dans les bibliothèques, etc. Les écrivains seront associés à *diverses initiatives — notamment* audiovisuelles, — et des opérations seront réalisées afin de « *rendre familier le livre*, dit M. Jean Gattegno, *directeur du* livre et de la lecture, *dans des lieux où l'on n'a pas l'habitude de le voir.* » C'est ainsi, par exemple, qu'une bibliothèque de prêts sera ouverte à la station Nation du RER, avec la participation de l'association Léo-Lagrange.

APRÈS LES INCIDENTS DU MATCH FRANCE-ANGLETERRE

La « honte » britannique...

De notre correspondant.

Londres. – « *C'est un déshonneur (...) et nous devons faire tous nos efforts pour que des incidents aussi consternants ne se reproduisent plus.* » En se drapant ainsi dans la dignité offensée de l'Angleterre, Mme Thatcher, n'a pas hésité à porter le débat devant la Chambre des communes. Que faire ?

Le ministres des sports, M. Neil MacFarlane, qui a officiellement présenté des excuses au gouvernement français, a déclaré qu'il étudiait différents moyens de prévention, tels qu'une meilleure organisation des déplacements des supporters anglais, un contrôle plus strict de la vente des billets et l'interdiction de l'alcool durant les voyages. Il a ajouté qu'il renforcerait, à ce sujet, la concertation qui a déjà commencé avec ses collègues européens.

A ceux qui se plaignaient de la « brutalité » du service d'ordre français, M. MacFarlane a répondu que les supporters devaient s'attendre à une réaction vigoureuse et il a même souhaité que la police et les tribunaux des différents pays victimes des exactions de « *ces sauvages* » se montrent plus sévères, en infligeants de « *lourdes peines* » d'emprisonnement, notamment. Il a ordonné une enquête pour savoir si, comme l'a indiqué un député travailliste, un mouvement d'extrême -droite, le National Front, n'est pas spécialement responsable des troubles du Parc des Princes. Ainsi que l'ensemble de la presse britannique, M. MacFarlane craint des sanctions de la part des autorités sportives européennes contre l'équipe de football d'Angleterre et ses « fans ».

La Grande-Bretagne se couvre de cendres et oublie presque ses griefs contre la France et les « *Froggies* ». Les journaux ne cessent de réciter la longue liste des méfaits des supporters britanniques, récemment encore au Danemark et au Luxembourg – où l'armée du Grand-Duché avait été partiellement mobilisée. Même le journal *The Sun*, qui s'était distingué, voici peu, en menant une campagne anti-française d'un goût douteux, a fait en quelque sorte amende honorable en noircissant sa « une » d'un gros titre endeuillé : « La honte... ». D'autre part, un député malicieux et *fair play* a suggéré que l'on propose des dédommagements au gouvernement français, puisque la Grande-Bretagne avait réclamé une indemnisation après le mouvement des camionneurs en France.

FRANCIS CORNU.

...et le « ras-le-bol » de M. Chirac

« *J'en ai « ras-le-bol » des jeunes supporters britanniques* » : M. Jacques Chirac, maire de Paris, a réagi en ces termes, vendredi 2 mars, devant la presse, en évoquant les tumultes qui ont marqué deux rencontres sportives récentes : le match de boxe Acariès-Sibson à Bercy et le France-Angleterre de football au Parc des Princes. « *A peine Acariès avait-il regagné les vestiaires,* a raconté le maire, *qu'on a vu débouler une volée de voyous britanniques armés d'ustensiles et de bombes lacrymogènes. Ils ont attaqué un journaliste de la radio et cassé du matériel. L'autre soir, au Parc des Princes, une série d'énergumènes ont à nouveau débordé la police, brisant des sièges et cassant des voitures. Ils ont causé dans le stade pour 100 000 francs de dégâts. Ils ont continué dans les trains les ramenant en Grande-Bretagne ; la SNCF en a pour 2 millions de francs de dommages ; ça n'est plus possible, il faut que cela cesse.* »

Tout à son indignation, M. Chirac a envisagé plusieurs solutions pour couper court à ces désordres : d'abord, le recours à la diplomatie – il suggère courtoisement aux sportifs britanniques de contrôler eux-mêmes leurs supporters – ensuite, une sorte de moratoire pour calmer le jeu : les fédérations renonceraient pour un temps à organiser certaines rencontres franco-britanniques ; enfin, la menace : l'accroissement des effectifs de la police parisienne, sur laquelle le maire ne se fait guère d'illusion ou, à tout le moins, une plus grande fermeté. « *Pour samedi, à l'occasion du match France-Angleterre du Tournoi des cinq Nations,* a-t-il indiqué, *j'ai demandé que la préfecture de police renforce ses équipes et que celles-ci n'y aillent pas de main morte. Il faut tanner le cuir des excités ; on ne pourra qu'y gagner. Nous avons suffisamment de problèmes de sécurité chez nous, sans importer des voyous d'outre-Manche.* »

M.A.-R.

Les suites judiciaires

Un des virulents supporters de l'équipe d'Angleterre de football a été jugé, le 2 mars, par la 13e chambre correctionnelle pour port d'armes prohibées. Il s'agit de Brian Drury, vingt ans, Londonien, technicien en sonorisation, qui était en possession d'un coup de poing américain et d'un cutter de tapissier, le 29 février, à 23 h 30, rue Mirabeau, alors qu'il venait de se séparer d'un groupe qui avait attaqué un automobiliste, rue Gros. Il a été condamné à trois mois d'emprisonnement avec sursis.

Une information judiciaire a été ouverte, d'autre part, contre trois des auteurs présumés de cette agression de la rue Gros, au cours de laquelle M. Ghislain de Beaumont, automobiliste, trente-quatre ans, a été frappé avec des barres de fer et des madriers ramassés sur un chantier de construction : Michaël Keogh, vingt et un ans, de Manchester, technicien de la marine marchande britannique ; David Baldry, vingt-et-un ans, marin, et Paul Baker, dix-neuf ans, aide-comptable, qui protestent tous de leur innocence. Tous trois ont été inculpés de coups et blessures volontaires avec armes et dégradations d'objets mobiliers par M. Gilles Boulouque, juge d'instruction, qui les a fait écrouer.

Le même magistrat a inculpé de coups et blessures volontaires, de dégradation de biens mobiliers et immobiliers et de rébellion, William Robertson, vingt-trois ans, chauffeur, de Bournemouth, accusé d'avoir participé, le 29 février, à 19 heures, à la porte de Saint-Cloud, au saccage de la brasserie *Les trois obus* et d'être l'auteur du coup de poing qui blessa grièvement à un œil le gérant de la brasserie *Les princes*, M. Joël Heurtier. Robertson nie lui aussi.

Enfin, Mlle Patricia de Puifferat, juge d'instruction, a fait écrouer Keith Elderfield, dix-neuf ans, imprimeur à Chelmsfort (Essex), Jason Head, même âge, mécanicien auto à Londres et un autre supporter anglais de dix-sept ans, après les avoir inculpés de coups et blessures volontaires avec arme ; Elderfield étant inculpé, en outre, de port d'arme prohibée, tout comme un deuxième garçon de dix-sept ans laissé, lui, en liberté, l'un et l'autre ayant été trouvé en possession d'un couteau à cran d'arrêt. Les trois premiers sont accusés d'avoir frappé M. Thierry Caveland, chômeur français de dix-neuf ans, le 1er mars, à 9 h 30, à la gare du Nord.

● *TENNIS : les demi-finales du « masters » féminin.* – Les demi-finales du Tournoi féminin des maîtres, qui se dispute au Madison Square Garden de New-York devaient mettre en présence, samedi 3 mars, d'une part les Américaines Barbara Potter et Chris Evert-Lloyd, qui a éliminé la Tchécoslovaque Helena Sukova (6-2 ; 6-1) et, d'autre part, la championne du monde Martina Navratilova à sa partenaire habituelle de double, l'Américaine Pam Shriver, qui, a éliminé une autre Tchécoslovaque, Hana Mandlikova (6-3 ; 7-6).

● *SKI ALPIN : un Japonais champion du monde junior de slalom.* – Le Japonais At Sushi Ito est devenu, le 2 mars à Sugarloaf (Etats-Unis), champion du monde de slalom en devançant le Yougoslave Saso Robic et le Norvégien Finn Jagge. Le meilleur Français, Emmanuel Yout, est onzième. Vainqueur de la descente la veille, Denis Rey a été éliminé ainsi que Jean-Luc Cretier, Didier Paget et Stéphane Quittet.

● *FOOTBALL : matches avancés.* – En matches avancés au 2 mars pour le compte du championnat de France de deuxième division, les résultats ont été les suivants : groupe A : Marseille bat Grenoble 5-0 ; Lyon et Sète 1-1 ; Nice bat Angoulême 2-0 ; groupe B : Reims bat Angers 4-1.

Des ouvrages d'art pour les chevreuils... et les crapauds

La route ne tue pas que les hommes. Chaque jour, en dehors des « chiens écrasés », des centaines d'animaux sauvages, depuis le vieux dix-cors jusqu'au plus humble crapaud, payent de leur vie le franchissement de ce « *no animal's land* » que sont les rubans de bitume des nationales. D'après les relevés annuels transmis par les fédérations de chasseurs, les estimations, très approximatives, de l'hécatombe s'établissent comme suit : 10 000 chevreuils, 1 500 sangliers et 650 cerfs sont tués accidentellement sur les routes de France.

La rencontre d'une carrosserie avec le gros gibier n'a pas des incidences exclusivement écologiques : beaucoup d'accidents entraînent de coûteuses réparations – aux frais du conducteur – et parfois blessure ou mort d'homme. La direction des routes (ministère des transports) et la direction de la protection de la nature (secrétariat d'Etat à l'environnement et à la qualité de la vie) ont donc décidé de conjuguer leurs efforts pour repérer les points noirs de la circulation du gros gibier et permettre ainsi aux aménageurs d'adapter à la faune sauvage les équipements routiers et autoroutiers.

Clôtures, viaducs et tunnels

Depuis le 1er janvier, la direction des routes a mis en place un dispositif de recensement général des « *collisions entre véhicules et grands mammifères sauvages* » : les quelque huit mille cinq cents agents de l'Office national des forêts et de l'Office national de la chasse, et, le cas échéant, les gendarmes ou des gardes privés, seront appelés à remplir une « fiche collision » lorsqu'ils auront eu connaissance d'un accident avec mort de gros gibier.

On espère ainsi, à l'instar de ce qui se fait dans plusieurs pays européens (Suisse, RFA, Danemark et Autriche, notamment), mieux maîtriser les passages de gibier sur les routes, qui nécessitent parfois de coûteux équipements. Déjà, des clôtures ont été installées le long de centaines de kilomètres d'autoroutes et plus de soixante- quinze ouvrages (viaducs, tunnels, buses) ont été réalisés pour permettre le franchissement de la grande faune.

Les aménageurs citent en exemple le viaduc en bois du col de Saverne, sur l'autoroute A 34 et les quatre « passages supérieurs en entonnoir » (de béton) qui franchissent l'autoroute A 36, à travers la forêt de Harth, près de Mulhouse.

On va même se lancer, après les Suisses, dans l'aménagement de « crapauducs », notamment sur la future autoroute A 71 à travers la Sologne. Il s'agit de placer, sur la voie de migration des batraciens (grenouilles, crapauds, tritons), des barrières infranchissables débouchant sur des passages souterrains. Car lorsque les batraciens regagnent leur étang de naissance pour frayer, leurs migrations de masse occasionnent parfois des « tapis de grenouilles » aussi dangereux pour la survie des animaux que pour la sécurité des automobilistes !

Reste une difficulté, majeure : c'est presque toujours après coup que les aménageurs se rendent compte de l'inefficacité d'un équipement, parce qu'il a été mal conçu ou mal placé. Ou simplement parce qu'il est mal entretenu (les sangliers, en particuliers, font des dégâts dans les clôtures). D'où l'importance du recensement, seul moyen de repérer avec précision les points noirs des routes giboyeuses.

ROGER CANS.

APRÈS LE HUITIÈME TIR DANS LA NUIT DU 4 AU 5 MARS

Une carrière commerciale pour Ariane

Pour la huitième fois depuis le début du programme Ariane, dans la nuit du dimanche 4 au lundi 5 mars, les techniciens de la base de Kourou vont lancer, entre 1 h 50 et 3 h 41, heure française, un nouvel exemplaire du lanceur européen. Pour ce dernier tir, placé sous la responsabilité de l'Agence spatiale européenne (ESA) et du Centre national d'études spatiales (CNES), la fusée emportera un satellite de télécommunications de 1 870 kilos – Intelsat-5 – appartenant à l'organisation internationale de télécommunications Intelsat. Ce satellite, dont le coût en orbite est évalué à 81 millions de dollars – environ 650 millions de francs – et qui a été construit par la société Ford Aerospace (1) pour le prix de 29,7 millions de dollars, devrait être placé sur une orbite de transfert de 36 000 kilomètres d'apogée et de 185 kilomètres de périgée.

Dans les heures qui suivront le lancement, le moteur d'apogée dont le satellite est équipé sera mis à feu pour circulariser cette orbite, de manière que le satellite puisse occuper la position qui lui a été réservée, juste au-dessus de l'équateur, à quelque 36 000 kilomètres d'altitude. Le satellite est destiné à la retransmission d'émissions de télévision par l'intermédiaire des deux canaux dont il est équipé, à l'acheminement de douze mille communications téléphoniques simultanées et aux liaisons maritimes. Les circuits offerts pour cette dernière fonction par le satellite sont loués à la société Inmarsat, qui groupe les intérêts d'une quarantaine de pays et utilise ces sous-systèmes pour assurer des services de télécommunications aux navires et aux installations industrielles en mer comme les plateformes de forage pétroliers offshore.

Fiabilité et précision

Cette fois encore, la fusée européenne devra confirmer sa fiabilité et surtout la précision dont elle a fait preuve, lors de son dernier tir, en plaçant, le 19 octobre 1983, sur une trajectoire parfaite, un satellite Intelsat-5, frère jumeau de celui qu'elle s'apprête à lancer. Qu'Ariane échoue et l'on ne manquera pas de s'interroger sur le calendrier des lancements à venir, et ce d'autant plus que le tir qui va avoir lieu a déjà été reporté à de nombreuses reprises à cause de difficultés rencontrées dans le fonctionnement de certains des équipements des satellites Intelsat-5. Qu'elle réussisse, et elle abordera la carrière commerciale qui s'ouvre à elle avec une image de marque renforcée grâce à son succès propre, mais aussi, compte tenu du double échec essuyé, au début du mois de février, par les Américains lors du lancement depuis la soute de la navette spatiale Challenger, du satellite de télécommunications américain Westar-6 et du satellite indonésien Palapa B-2.

Si tout va bien, dès le mois de mai, la société Arianespace, chargée de la promotion et de la commercialisation du lanceur, doit prendre le relais de l'ESA et du CNES pour les services de lancement. C'est ainsi que le prochain tir depuis le centre spatial guyanais de Kourou donnera lieu, en cas de succès, à la mise en orbite d'un satellite de télécommunications américain, Spacenet-I, par une fusée qui n'est pas américaine, Ariane, et qui, de surcroît, sera mise en œuvre – et ce pour la première fois au monde – par une société privée dont le carnet de commandes totalise aujourd'hui 6,1 milliards de francs. Cette formule, dont il reste à mesurer tout le bien-fondé, ne doit pas manquer d'avantages si l'on en juge par les réflexions que la NASA et le gouvernement américain mènent actuellement sur ce sujet en s'interrogeant sur l'opportunité de maintenir, parallèlement à la navette, une production de lanceurs de type classique mieux adaptés à l'envoi de charges utiles sur orbite géostationnaire.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) Deux sociétés françaises, l'Aérospatiale et Thomson-CSF, ont participé à la fabrication de cette série de satellites.

● *Hold-up dans une agence du Crédit agricole.* – Douze malfaiteurs ont pillé, vendredi 2 mars, une agence parisienne du Crédit agricole, 176 rue d'Alésia (15e). Tous grimés, ayant pénétré armés dans l'agence, puis prenant leur temps, neutralisant les employés et accueillant les clients nouveaux venus, ils ont occupé la banque de 15 heures à 16 heures, s'attaquant aux quatre-vingts coffres à coups de burin et de marteau. Aucun coup de feu n'a été tiré et la bande est partie en prenant soin d'emporter le film de la caméra intérieure de l'établissement. Ce hold-up serait une nouvelle action du « gang des postiches » qui, avec une dizaine d'attaques en deux ans, a, jusqu'ici, toujours mis en échec la police. Le montant exact du hold-up n'est pas connu avec précision.

CARNET

Naissances

– Le baron et la baronne Arnaud de ROSNAY ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille,

Alizé,

à Maui (Hawaï), le 29 février 1984.

– Patricia et Michel KERBLAT ont la joie d'annoncer l'arrivée dans leur foyer, de

Marion,

le 22 février 1984.
68, rue des Perrières,
21000 Dijon.

– Me NAFILYAN et Mme, née Régine Zopff, ont la joie d'annoncer la venue à leur foyer, le 10 décembre 1983, de

Pierre.

12, place Barette,
27200 Vernon.

Mariages

Claude BOUVIER
et
Patrick SOUCHON,

sont heureux de faire part de leur mariage, célébré dans l'intimité, le 18 février 1984.

Décès

– Le conseil de surveillance,
Les membres du directoire
Et le personnel de la Société des résines synthétiques Routtand S.A., ont le très vif regret de faire part du décès brutal de

M. André de COSTER,
président du directoire de la société,

le dimanche 26 février 1984.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le vendredi 2 mars 1984 en l'église Notre-Dame de Saint-Mandé.

Routtand S.A.,
22, avenue des Nations,
Paris-Nord II,
Boîte postale 60015,
95970 Roissy-Charles-de-Gaulle Cedex.

– Mme Jacques Donnedieu de Vabres, son épouse,
M. et Mme Jean-Philippe de Coincy,
M. et Mme François Donnedieu de Vabres,
M. Renaud Donnedieu de Vabres,
Mlle Loraine Donnedieu de Vabres,
ses enfants,
Anne-Laure, Séverine, Géraud, Antoine et Guillaume, ses petits-enfants,
Mme Maurice Bos,
sa belle-mère,
M. et Mme Jean Donnedieu de Vabres,
Mme Jacques Dumas-Lairolle,
ses frère, sœur, beau-père, belle-sœur,
Et tous ses neveux et nièces,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jacques DONNEDIEU de VABRES,
maître des requêtes honoraire
au Conseil d'Etat,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenu à Paris le 1er mars 1984.

La cérémonie religieuse œcuménique sera célébrée le mardi 6 mars, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre, 90, avenue du Roule à Neuilly.

Prière de n'envoyer ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être adressés à l'Association pour la recherche sur le cancer, B.P. 300, 94809 Villejuif.

3, rue de Rouvray,
92200 Neuilly-sur-Seine.

[Né le 13 novembre 1915 à Paris, Jacques Donnedieu de Vabres fut auditeur (1941), puis commissaire du gouvernement (1944) et maître des requêtes (1946-1966) au Conseil d'Etat. Membre du Comité constitutionnel (1949-1958), il fut également directeur du cabinet du ministre des finances (1948), du ministre de la défense nationale (1948), de la justice (1949), et du président du conseil (1953). Membre du conseil consultatif de la Banque de France depuis 1974 et du conseil de direction du Centre français du commerce extérieur depuis 1975, il avait été président-directeur général des entreprises Campenon-Bernard (1960-1975) et, à ce titre, vice-président de la Fédération nationale des travaux publics (1966-1974).]

– **Colette GAILLARD,**
épouse du colonel Gaillard,
a rejoint son éternité en terre provençale.

A tous ceux qui l'ont connue, appréciée et aimée, sa famille dit merci de tout cœur.

La Magnanerie,
84490 Saint-Saturnin-d'Apt.

– Nous apprenons le décès, jeudi 1er mars, à Pont-d'Ain (Ain), du

général Georges HUGO,
compagnon de la Libération.

Ses obsèques seront célébrées lundi 5 mars, à 15 heures, en l'église de Pont-d'Ain.

[Né le 3 avril 1915 à Dijon (Côte-d'Or) et ancien saint-cyrien, Georges Hugo sert, au début de la seconde guerre mondiale, au Niger où, dès le 16 juillet 1940, il passe dans les rangs des Forces françaises libres. Avec le bataillon de marche XI, qui deviendra, en 1945, le 2e bataillon du 1er régiment d'infanterie coloniale, il se bat, de 1940 à 1945, au Soudan, en Palestine, en Syrie, en Egypte, en Libye, en Tunisie, en Tripolitaine et en Italie.

En 1945, Georges Hugo sert en Indochine jusqu'en 1953 dans divers postes, au cabinet militaire du haut commissaire de France, puis à l'état-major des forces terrestres, et, enfin, comme chef de sécurité des territoires français d'Extrême-Orient. En 1956, il est à Djibouti, et, entre 1959 et 1962, il commande le 9e régiment d'infanterie de marine et le secteur de Bordj-Menaïel en Algérie.

Attaché militaire et de l'air à l'ambassade de France en Suisse en 1963, Georges Hugo sera, en 1970, avec le grade de général de brigade, à l'état-major de la 2e brigade près de Paris.

Le général Hugo a été fait compagnon de la Libération le 4 juillet 1944 au titre de lieutenant au bataillon de marche XI.]

– La section de Grenoble de la Société française de physique et les laboratoires grenoblois du Centre national de la recherche scientifique ont la douleur de faire part du décès de leurs collègues et amis, survenu accidentellement en montagne, le 25 février 1984.

Colette et Michel MINIER,
respectivement professeur
à l'université scientifique et médicale
de Grenoble,
et maître de recherche
au Centre national
de la recherche scientifique.

Les obsèques ont eu lieu le mercredi 29 février 1984, à Meylan (Isère).

– Le docteur Hélène Niox-Rivière, née Niox-Chateau,
Le docteur Marcel Rivière,
Et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Germaine NIOX-CHATEAU,
née Odian,

âgée de quatre-vingt-neuf ans, survenu le 26 février 1984.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans la plus stricte intimité en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy.

– M. Roger Schandalow et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Roger SCHANDALOW,
née Hélène Hempel,

Les obsèques seront célébrées lundi 5 mars 1984.
Réunion au cimetière de Bagneux, à 9 heures.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

11, villa Saint-Mandé,
75012 Paris.

– Les docteurs Bouretz-Talmant,
Pierre et Sylvie Bouretz-Lisiecki,
Catherine Bouretz,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part de la mort de

M. Augustin TALMANT,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
1939-1945,

décédé, le 26 février 1984, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
700, boulevard Thiers,
62400 Béthune.

Anniversaires

– Il y a un an, le 3 mars,

Nadia HRAYSSI

nous quittait.

Ceux qui l'ont aimé communient dans une pensée émue.

– Le 4 mars 1980 mourait

Henri-Samuel KORNOWSKI.

– Pour le premier anniversaire du décès de

M. Rabah MOHAMMEDI,
président
de la chambre de commerce
et d'industrie
de la Grande Kabylie (Algérie),
président du conseil général,

une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

– Pour le premier anniversaire du décès de
M. Rabah MOHAMMEDI,
président de la J.S.K.
(Jeunesse sportive de Kabylie),
Tizi-Ouzou (Algérie),

une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Communications diverses

– Dans le cadre du cycle de conférences du Cercle Jean-Jacques-Rousseau sur le thème de la culpabilité : mercredi 7 mars à 20 h 45, Eric BLONDEL, philosophe (« Nietzsche : le cinquième Evangile »). La culpabilité, une maladie occidentale ? A l'AEPP, 46, rue de Vaugirard, Mo Luxembourg, tél. : 354-31-49.

DE SCARFACE EN SCARFACE

Images de gangsters

Avec ses *Nuits de Chicago* (1927), *Josef von Sternberg n'a* peut-être pas inventé, à lui seul, le film de gangsters, mais il a donné *l'élan à une mythologie cinématographique* (inspirée des mœurs de l'époque) qui avait besoin du parlant pour prendre sa véritable dimension. Au début des années 30, les bruits de mitraillettes, les sirènes de police, l'atmosphère tumultueuse des métropoles où sévissait le banditisme ont donné au cinéma hollywoodien *cette spécialité* qui devait étonner – et parfois fasciner, il faut bien le dire – le public européen.

Etrange Amérique que celle des années 30, au début de l'ère rooseveltienne, où la prohibition *de l'alcool avait engendré* le trafic des *bootleggers* et le règne des gangsters, termes adoptés tels quels dans notre vocabulaire. On ne se souvient peut-être pas très bien du *Petit César*, de Mervyn Le Roy (1930), tiré d'un roman de W. R. Burnett, ou de *l'Ennemi public*, de William Wellman (1931), encore que leurs interprètes, Edward *G. Robinson et* James Cagney, aient été des figures dominantes de bandits psychopathes. Mais *Scarface*, d'Howard Hawks (1932), sur un scénario de Ben Hecht et Burnett, est resté dans les mémoires. Derrière *Tony Camonte le balafré*, joué par Paul Muni, et son complice Rinaldo (George Raft, jonglant avec une pièce de monnaie), il y avait Al Capone et sa clique, que le réalisateur présentait en images sèches, violentes, implacables, *comme de modernes Borgia* installant leur pouvoir à Chicago, ville des gangsters par excellence. Qui se serait douté, alors, que Scarface reviendrait à l'écran, une cinquantaine d'années plus tard ?

Ces films des années 30, pour nous quelque peu « exotiques », dénonçaient un mal qui rongeait l'Amérique. Mais c'étaient tout de *même* des *spectacles et*, avec ces héros maléfiques, on apprenait l'histoire d'un pays qui décidément n'était pas comme les autres : Capone, Dillinger, la Mafia... Les *G-Men*, policiers chargés de lutter contre la corrup*tion* et le *crime*, *étaient, en contre*partie, les héros du bien. Eliott Ness et ses « incorruptibles » devaient revenir à l'honneur, au cours des années 60, dans une célèbre série de télévision. C'était un temps curieux, car Robinson et Cagney, *spécialistes* des rôles de gangsters, passaient, de temps à autre, du côté des représentants de la loi, comme si l'image était double. En somme, les mythes pouvaient se retourner, avec le changement d'emploi des *vedettes. Et Humphrey Bogart*, autre type de gangster, devint le détective privé en chapeau mou et imperméable du *Faucon maltais* ou du *Grand Sommeil* au cours des années 40.

Mais une mutation s'était faite vers le « film noir », où l'on ne savait plus très bien discerner le bien du mal. Le cinéma français avait eu, en 1936, son *Pépé le Moko* avec Jean Gabin. Rien de comparable avec les films de gangsters américains, pas plus que les films de série noire français des années 50 devant les productions hollywoodiennes. Nos truands de Pigalle ne faisaient pas le poids. Becker en donna le vrai réalisme avec *Touchez pas au grisbi*, avec un Gabin en caïd fatigué, au bord de la retraite. Jules Dassin exilé s'adapta à l'atmosphère française avec *Du rififi chez les hommes*. Le monde de la pègre devait avoir bien des points *communs* (qualités des réalisateurs mises à part) dans les films de Jean-Pierre Melville, Henri Verneuil ou José Giovanni.

La supériorité du cinéma américain dans ce qu'il faut bien appeler des « genres » tient à ce qu'il peut reprendre ses *propres* mythologies, dans de nouveaux contextes, tout en se référant aux événements historiques. *Ainsi les* biographies de gangsters revenant soudain à la surface : *Baby Face Nelson*, de Don Siegel (1957), *Mitraillette Kelly*, de Roger Corman (1958), *Al Capone*, de Richard Wilson (1959), *l'Affaire Al Capone*, de Roger Corman (1967), plus spécialement consacré au « massacre de la Saint-Valentin ». 1967, c'est aussi l'année de *Bonnie and Clyde*, où, prenant un recul historique sur la crise économique des Etats-Unis, Arthur Penn donne une image renouvelée, sauvage, extrêmement violente mais aussi humaine, de la mentalité et du comporte*ment des gangsters. On ne peut* pas tout explorer, mais il est certain que ce courant trouve son point culminant dans *le Parrain* (1971) et *le Parrain-II* (1975), de Francis Ford Coppola, où un nouvel intérêt se manifeste envers la Mafia, avec certaines *données* sociologiques, dans le grand spectacle à vedettes.

La carte du « rétro »

Or, à cette époque, la Mafia n'est plus un mythe. Avec *Salvatore Giuliano* (1961) et *Lucky Luciano* (1973), un réalisateur italien, Francesco Rosi, s'est *chargé d'en débusquer toutes les* implications politiques. D'étranges remous soulèvent alors les eaux dormantes des souvenirs du passé, des histoires officielles. Là où le cinéma américain sacrifie tout de même aux images tra*ditionnelles en les relayant par les* sagas des familles criminelles, Rosi ouvre des dossiers, essaie de reconstituer des puzzles, donne des informations qui troublent les légendes et les affaires classées et expliquent certains aspects du monde contemporain par les « cadavres dans le placard » dont, de l'Amérique à la Sicile, les secrets avaient été gardés ou soi*gneusement enjolivés*.

Dans le même temps, le cinéma français, lui, joue à fond la carte du « rétro » qui fait fureur en *divers domaines. Jacques Deray* s'inspire de l'histoire des gangsters marseillais des années 30, Carbone et Spirito, pour *Borsalino* (1969), puis *Borsalino et Cie* (1974), où successivement Alain Delon et Jean-Paul Belmondo, puis Alain Delon seul, ressuscitent des images folkloriques jusque dans leur violence, en y apportant leur propre mythologie *d'acteurs populaires. Rétro* encore, chez Deray et son interprète Delon, pour *Flic story* (1975) et *le Gang* (1976), tirés des souvenirs de l'inspecteur Borniche sur sa chasse à la pègre. Rétro aussi, mais en style semi-*humoristique de bande dessinée*, chez Francis Girod avec *René la Canne* (1977), un de nos célèbres truands prenant la « gueule » de Gérard Depardieu. Et quand on est à court de mythologies, l'actualité peu s'offrir, toute fraîche. *Le* « casse du siècle » réalisé *à Nice* par Albert Spaggiari devient, dans *les Egouts du paradis*, de José Giovanni (1978, diffusé le 28 février sur Antenne 2), l'aventure d'un moderne Arsène Lupin interprété par Francis Huster. Et, coup sur *coup, arrivent deux films consacrés* à Mesrine : celui, documentaire, d'Hervé Palud, celui, romancé, avec acteurs, d'André Genovès, qui d'ailleurs fait des vagues. Les gangsters français, en cavale ou morts, risquent de deve*nir des scénaristes renommés* avec les livres de souvenirs qu'ils ont fait publier. Est-ce un hasard ou une mode ?

Dans l'ambiance actuelle, le *Scarface* de Brian de Palma fait un peu l'effet d'un dinosaure tiré d'un musée, même *si*, *depuis* quelque temps, le cinéma américain s'adonne avec délectation à la pratique du « remake », comme s'il *était à court d'inspiration. Brian* de Palma a réussi plusieurs films de terreur ou d'angoisse psychologique et, à voir ce *Scarface* qui dure deux heures quarante-cinq minutes, on se demande quelle tarentule l'a piqué. Le budget doit être *aussi phénoménal que* les décors de studio, où les personnages ont l'air de nains au pied des pyramides d'Egypte. On sent là-dedans un argent gaspillé, autant que sont gaspillés les boîtes de sauce tomate ou les litres d'hémoglobine *pour le sang* giclant de cadavres en série.

Avec un fameux culot, Brian de Palma a dédié ce film à Howard *Hawks et à Ben Hecht. Il n'a pas* vraiment refait *Scarface*. Il l'a transposé, de nos jours, en Floride. Donc, plus question d'Al Capone. *Tony Montana* le balafré est un malfrat cubain mêlé, avec d'autres sortis des prisons de Castro, à d'honnêtes citoyens qui ne supportaient pas le régime et ont été autorisés en mai 1980 à partir pour les Etats-Unis. Coup de patte en passant : *voilà* l'Amérique contaminée par les délinquants de Fidel. Tony Montana, qui de plus tient souvent des *propos racistes, devient assez vite* un caïd du trafic de la cocaïne avec la Colombie, et ne recule devant aucun crime. *Les* policiers sont quasiment inexistants ou bien arrivent comme les carabiniers d'Offenbach. Il ne reste guère du *film* de Hawks que l'amour incestueux du gangster pour sa sœur, dispersé par petites scènes, dans une action assez confuse au moins *pendant une heure*.

Teint bruni et cheveux coupés ras, Al Pacino a l'aspect d'un primate. Son langage se réduit pres*que à des mots obscènes. Ce n'est* pas une composition, c'est du cabotinage. Paul Muni, le premier Scarface, avait une allure inquiétante de grand fauve rôdant dans une jungle, une cruauté assortie à son appétit de puissance. Pacino est un pantin *vulgaire*, perdu dans une mise en scène à esbrouffe, un ramassis de lieux communs exploités à outrance, un spectacle clinquant, ennuyeux, écœurant, insupportable et qui, même comme imagerie criminelle, ne rime à rien. Superbement *insolente et indifférente, Michelle* Pfeiffer (Elvira, veuve du chef de gang assassiné dont Tony fait sa compagne) passe comme un rêve au milieu de ce monde débile. C'est au moins une consolation.

JACQUES SICLIER.

★ *Scarface*, de Brian de Palma, sort le 7 mars.

Syssoiev, un artiste vivant

Savez-vous que Viatcheslav Syssoiev (Slava pour les amis) est vivant, bien vivant (du mois, on le *souhaite*), *quelque part* près du cercle polaire, dans un camp de la région d'Arkhangelsk ?

Sale climat même pour un artiste, aussi peu propice à la santé qu'à l'inspiration d'un humoriste qui, pourtant, sait faire *feu de tout* bois. Pourchassé par le KGB, après plusieurs perquisitions et la saisie chez lui d'œuvres « *pornographiques* » (*Mandelstam*, Tsvetaieva, amalrik, Soljenitsyne, Gauguin, Magritte, les Surréalistes, un petit portrait de Mao !), Syssoiev avait décidé de se fondre dans la nature, de disparaître, de ne plus répondre aux *convocations* de la police politique. Cette cavale durera trois ans et demi, avant qu'il soit rattrapé, le 8 *février 1983*, condamné à deux ans pour « *violation de la loi réprimant la pornographie* » ; et jamais sûr, comme c'est la coutume, d'être libéré à l'expiration de sea peine.

Quand un dessinateur isolé de tout veut communiquer avec le monde extérieur, que fait-il ? Il dessine, il écrit : des lettres, des morceaux d'autobiographies, des notes d'*humeur*. C'est ce qui est arrivé à Syssoiev dont les textes ont été réunis dans un volume intitulé : *Silence hôpital !* et qui paraît pour le premier anniversaire de goulag de l'artiste. Sur la couverture : Saint-Georges terrasse un saucisson.

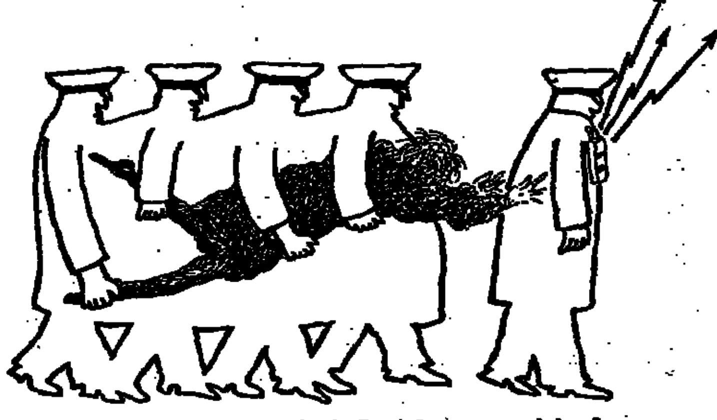
On connaissait déjà un peu l'humour vériste et narquois de Syssoiev, l'obsédé (1). Obsédé *par la saucisse qui* est la base de la nourriture (si peu) carnée des Soviétiques, obsédé par les files d'attente qui s'allongent devant les magasins, obsédé par les détournements de l'imagerie révolutionnaire et des solgans triom*phalistes, obsédé par* le *sentiment* d'être enfermé dans un paradis qui l'assomme, un paradis barbelé (2). Il sait bien qu'il y a un moyen d'être tranquille : se faire la tête carrée, décervelée, identique à celle de tous les autres bien-pensants, mais *il n'arrive pas à s'y* faire. « *Tout ce qui m'arrive vient de ce que je dessine ce qu'il ne faut pas* », écrit-il dans une série de « lettres *indignées* » à Abbie Hoffmann, le « yippie » qui s'était caché pendant six ans du FBI et qui, *pense-t-il*, saura le comprendre.

Ailleurs que dans son pays, des journaux satiriques s'arrachaient ses dessins ; en URSS, il est « pornographe ». Pornographe comme Pasternak, comme Grossmann ! Dans une trentaine de *vignettes*, écrites avec le *même* humour que celui des dessins, il nous présente l'autre versant de l'obscénité : né en 1937, une bonne année pour les purges, fils d'un journaliste qui, dit-il, « *ne s'éloignait jamais de la ligne du parti, c'est-à-dire de la ligne du moment. Et peut-être bien que c'est ce qui l'a sauvé* », lui-même n'a jamais quitté sa patrie, alors *que son bon communiste de père* assista au procès de Nuremberg, puis fut correspondant du journal *Troud* (le Travail) en Finlande.

Slava était curieux, trop curieux pour un pionnier digne de ce nom : il a, dès son plus jeune âge, voulu ouvrir des fenêtres sur le monde extérieur, il évoque avec émotion les découvertes qu'il fit en fouillant dans la valise qui arrivait de Finlande : l'odeur de miel des cigarettes américaines, le goût du chewing-gum dont il ignorait jusqu'au nom. Pêle-mêle, il assimile aux sept pêchés capitaux le chewing-gum, « *ce poison d'outre-Atlantique* », et le coca-cola, l'agression des *Etats-Unis en* Corée, Tchiang Kai-Tchek, Tito le bourreau sanglant, le maccarthysme et le cosmopolitisme. Il sait que tous les étrangers sont « *des espions ou des instigateurs de la guerre mondiale* ».

Un jour, en 1974, il apprend par la BBC qu'une exposition des peintres non conformistes a été saccagée par des buldozers à Moscou. « *C'est comme ça que, pour la première fois, j'ai appris que le modernisme existait de nos jours en Russie* », écrit-il. C'était *l'époque où l'on organisait* à Moscou des expositions officielles de peintres non officiels : on lui refusera ses séries de portraits de Mao *Tsé-toung et il perdra* son emploi, ce qui va lui permettre de se consacrer tout entier à sa passion : la caricature.

Avec d'autres artistes, il envisage de faire à Moscou une exposition Moscou-Paris, qui répondrait au Paris-Moscou de Beaubourg. *L'épopée se terminera* par un siège de trois jours dans l'appartement où était prévue l'exposition et nos artistes, seront condamnés à *quinze jours* de prison. Il refuse ce qu'il ne comprend pas, écrit aux autorités en leur demandant pourquoi ils enfreignent les lois. « *Si je suis un pornographe*, demande-t-il, *pourquoi me confisquer mes livres ?* » « *Moi je considère qu'une telle pronographie est un puissant moyen de combattre l'opium du peuple.* » on le menaça alors de l'hôpital *psychiatrique*. Les choses en sont là.



L'arrestation anticipée de Syssoiev vue par lui-même

Samedi à midi, par solidarité avec Syssoiev, plus d'une centaine de peintres installeront leur chevalet devant l'ambassade d'URSS pour témoigner leur solidarité avec ce caricaturiste inventif et courageux. Thème de l'exercice : « *nature morte pour un artiste vivant* ».

NICOLE ZAND.

★ *Silence hôpital !*, de Viatcheslav Syssoiev. Traduit du russe par Pierre Chomiki. Préface de Siné. Scarabée and Co, 194 pages, 98 F.

(1) Voir *La vie est devenue meilleure*, Maspero 1980.

(2) Voir le « Monument barbelé » en couverture des trois volumes de *Kolyma*, Maspero.

A LA TÉLÉVISION ITALIENNE

Une présentatrice décroche le contrat du siècle

De notre correspondant

Rome. — C'était à prendre ou à *laisser : la chaîne 1 de la RAI* (la radio télévision d'Etat italienne) a cédé et s'est rendue aux lois du marché : pour conserver une présentatrice, Raffaella Carra, super-star d'une émission à succès, elle lui a accordé le contrat de 6 milliards de lires (30 millions de francs) qu'elle demandait pour apparaître en exclusivité sur ses antennes au cours des trois prochaines années (aux termes du contrat, 4 milliards et demi iront à la présentatrice et 1,5 milliard à son chorégraphe, Sergio Japino).

Raffaella Carra conduit depuis plusieurs années *Pronto Raffaella (Allô Raphaèle)*. Au départ sans prétention, diffusée à une heure d'écoute plutôt faible (à partir de 12 h 30) l'émission de Raffaella est pourtant devenue un succès populaire sans précédent. Au point qu'une chaîne privée, en plein essor, Canale-V, dirigée par l'entreprenant M. Berlusconi (qui contrôle également une autre chaîne privée Italia Uno) a offert à la présentatrice un contrat encore plus mirobolant.

L'affaire Raffaella Carra qui, cette *semaine*, a fait la « une » des principaux journaux, a suscité d'âpres polémiques. Les compétences de la *présentatrice ne sont* pas en cause. Ce qui l'est, en revanche, c'est une certaine conception du service public.

Cette question fut au centre du débat du conseil d'administration de la RAI qui a fini par prendre la décision de signer le nouveau contrat. D'un côté, il y avait ceux qui estimaient « *immoral* » de la part d'une société d'Etat d'offrir un pont d'or à une *présentatrice* alors *que* l'*on* demande des sacrifices supplémentaires aux employés anonymes ; de l'autre, ceux *qui* soutenaient que si la RAI « *veut rester sur le marché* » elle doit lutter à armes égales avec les télévisions privées, sinon elle perdra toutes ses vedettes (plusieurs cas se sont produits). Pour les administrateurs communistes de la RAI, *qui s'étaient opposés à la* signature du contrat, il faut soustraire les chaînes d'Etat à la « *spirale du marché artificiellement déformée* » par les mesures incessantes *prises* par les partis de la majorité pour réglementer les activités des télévisions privées : *se plier au « marché sauvage »* conduira à une perte durable d'image de la RAI comme service public, affirmaient-ils.

Ph. P.

● *M. Gilbert Claude, directeur du « Parisien libéré »*. — M. Philippe Amaury, PDG du groupe *le Parisien libéré*, vient de procéder à plusieurs nominations, la plus importante concernant M. Gilbert Claude, qui devient directeur du quotidien *le Parisien libéré*. Au côté de M. Martin Desprez, directeur général du groupe, M. Gilbert Claude, déjà directeur général adjoint, abandonne le poste de directeur financier pour prendre en charge l'exploitation du journal. Il reste toutefois gérant des imprimeries de Saint-Ouen et de *Liberté Dimanche*.

Radio-Télévision

Samedi 3 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Téléfilm : Brigitta.
D'après le roman de A. Stiffer, adapt. réal. W. Gluck, I. Winiewick, avec J. Derenne, A. Balini, M. Stolberg...
En Hongrie dans les années 20, une jeune fille (Brigitta), séduite par un beau jeune homme, finit par l'épouser malgré l'opposition de son entourage. Tous deux s'isolent dans une ferme. Mais, une année plus tard, il tombe amoureux d'une très belle dame. La révolution de 1848 arrive à grands pas. Que devient Brigitta ?

21 h 55 Droit de réponse : Les plus forts en gueule et le néo-poujadisme.
Émission de Michel Polac.
Avec Pierre Poujade, ex-président de l'UDCA, P. Malaud, président du CNIP et ancien ministre, R. Priouret, journaliste économiste, L. Hamon, avocat et ancien secrétaire d'Etat, J. Gerbault, du CID-UNATI, J.-P. Rioux, historien, A. Essel, fondateur de la FNAC, M. Collinot, porte-parole du Front national, et G. Seul, directeur d'Euromarché, des commerçants, des paysans, des inspecteurs des impôts et des routiers.

0 h 00 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Variétés : Les césars.
Emission de G. Cravenne.
En direct de l'Empire. La remise des prix aux acteurs. Et trois hommages : au producteur Georges Beauregard par Jean-Luc Godard, à la comédienne Edwige Feuillère par Jean Marais, au metteur en scène René Clément par Charles Bronson.

23 h 5 Sport : Athlétisme.
Championnats d'Europe en salle.

23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3



20 h 35 Feuilleton : Dynastie.
Blake plongé dans des problèmes financiers énormes, Krystle en conflit avec son valet, Jeff amoureux de Fallon... Passion, argent et pétrole. Un cocktail explosif. Enfin...

21 h 30 Jeu : Plus menteur que moi tu gagnes...
Emission de P. Sabbagh.
Quatre personnalités : Robert Manuel, Robert Lamoureux, Marcel Jullian et Jean Le Poulain sont en compétition par équipes de deux. Règle du jeu : empêcher l'équipe adverse de marquer des points en imaginant des mensonges... tout en laissant supposer que l'on connaît la vérité. Malin, quoi !

22 h 10 Journal.

22 h 30 La vie de château.
Une émission de Jean-Claude Brialy.
Avec Elizabeth Wiener, Alice Sapricht, Serge Lepeyron.

22 h 55 Musiclub.
« Symphonie n° 9 du Nouveau Monde », d'A. Dvorak, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, sous la direction de H. von Karajan.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 35 Carrefour de l'outre-mer.
18 h Troisième rang de face.
L'actualité des spectacles.
18 h 30 Autour de... Diderot.
18 h 55 Gil et Julie.
19 h Informations.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 35 Clip clap.
Panorama de la chanson et du cinéma français.
19 h 50 Dessin animé : Gédéon.

FRANCE-CULTURE

20 h Le groupe Octobre. Collage et adapt. par S. Grand, d'après des textes de J. Prévert et du groupe Octobre. Avec J. Bachelier, N. Barentin, S. Clément...
21 h 5 Entretien autour du groupe Octobre. Avec J.-P. Le Chanois, J. Lodz, A. Blache, M. Fauré...
21 h 55 Ad lib.
22 h 5 La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct du théâtre des Champs-Elysées) : « Symphonie n° 3 en la mineur » de S. Rachmaninov, « l'Oiseau de feu » d'I. Stravinsky, par l'Orchestre national de France, dir. L. Maazel.
22 h 30 Le club des archives : cycle Hermann Scherchen. (en direct de la Maison des cultures du monde – Alliance française).
0 h 5 Nuit du Vietnam.

Dimanche 4 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF1

11 h Messe célébrée avec la paroisse Saint-Paul de Poitiers.
12 h Télé-foot 1.
13 h Journal.
13 h 25 Série : Starsky et Hutch.
14 h 20 Hip-hop.
14 h 35 Champions.
Variétés et divertissement, avec R. Noureev, I. Aubret, R. Bessy ; sports : athlétisme, championnat d'Europe en salle. Présenté et animé par Michel Denizot.
17 h 30 Les animaux du monde.
Connaître et sauver les baleines.
18 h Série : Franck, chasseur de fauves.
19 h 00 Magazine de la semaine : Sept sur sept.
De J.-L. Burgat, E. Gilbert et F.-L. Boulay.
Avec E. Leclerc, animateur des centres distributeurs. Au sommaire : médicament, trafic mortel ; Iran-Irak et la télévision des autres, le Portugal.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : Espion lève-toi.
Film français de Y. Boisset (1981), avec L. Ventura, M. Piccoli, B. Cremer, K. Janda, B. Fresson, H. Bennent.
Un agent des services de renseignements français est, depuis des années, « en sommeil » à Zurich, sous la couverture d'un expert financier. A la suite d'un attentat, il doit reprendre son activité, ne trouve que des morts sur son chemin. Mystère, manipulations et crimes du monde de l'espionnage. Par une mise en scène constamment tendue, une action rapide, Boisset crée une atmosphère d'angoisse. On s'y laisse prendre.
22 h 10 Sports dimanche.
Magazine de Jean-Michel Leulliot.
Avec Guy Drut, ancien champion olympique du 110 mètres haies.
22 h 50 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h 15 Dimanche Martin.
Entrez les artistes.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Dimanche Martin (suite).
Si j'ai bonne mémoire ; 14 h 30 : Série : Magnum ; 15 h 20 : L'école des fans ; 16 h 05 : Dessin animé ; 16 h 25 : Thé dansant.
17 h 10 Série : Papa poule.
18 h Dimanche magazine.
Au sommaire : Afrique du sud, la loi des blancs ; Brésil, la piste des dinosaures.
18 h 55 Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Jeu : La chasse aux trésors.
A l'île Maurice.
21 h 40 Documentaire : les révolutionnaires du Yiddishland.
Réal. N. Lilenstein. N. 1 : Du Shtetl à la révolution.
Un documentaire à partir d'articles et de témoignages parfois brutaux de survivants sur les juifs d'Europe centrale et orientale de la fin du siècle dernier à la révolution soviétique. Une série indispensable.
22 h 30 Désirs des arts.
Magazine de Pierre Daix.
Autour de l'art pompier, à l'occasion de la rétrospective William Bouguereau (1825-1905), au Petit Palais. Un magazine à vous dégoûter de la peinture, de la sculpture...
23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Cinéma : la Femme gauchère.
Film allemand de P. Handke (1977), avec E. Clever, B. Ganz, M. Muhleisen, A. Winkler (v.o. sous-titrée).
Une femme demande à son mari de la quitter, de la laisser vivre seule avec leur petit garçon. Repliée sur elle-même, elle agit à sa guise, refuse de nouer d'autres liens. Peter Handke a porté, lui-même, son roman à l'écran. Tournage dans la banlieue parisienne mais on se trouve plongé dans un univers, décalé, étrange, pour un itinéraire intérieur. L'écriture cinématographique rappelle Ozu et Bresson.
22 h 25 Journal.
22 h 50 Cinéma : le Roman de Mildred Pierce.
Film américain de M. Curtiz (1945), avec J. Crawford, J. Carson, A. Blyth, Z. Scott, B. Bennett (v.o. sous-titrée. N.)
A force d'énergie et de travail, une serveuse de restaurant est devenue une femme d'affaires. Mais sa fille, égoïste, ambitieuse et sans cœur, lui fait vivre un calvaire. D'après un roman de James Cain. Ce drame, construit sur un retour en arrière, solidement mis en scène, rendit à Joan Crawford (abordant avec succès un emploi nouveau) son statut de star qu'elle avait perdu et lui valut un Oscar d'interprétation.

0 h 35 Prélude à la nuit.
Epitaphe de W. Lutoslawski, par C. Kling au piano, M. Bourgue, hautbois.

FRANCE-CULTURE

8 h Orthodoxie.
8 h 30 Protestantisme.
9 h 10 Ecoute Israël.
9 h 40 Divers aspects de la pensée contemporaine : le Grand Orient de France.
10 h Messe : dans la chapelle des franciscaines de Paris.
11 h Musiques actuelles Nice-Côte d'Azur : Atelier de musique de Strasbourg, opéras de chambre (et à 12 h 45 et 23 h).
12 h 5 Allegro.
14 h 30 La Comédie-Française présente : « Est-il bon, est-il méchant ? », de Diderot, mise en scène J. Dautremay.
17 h 30 Rencontre avec... Jacques-Thieulloy ou l'inconnu de Beaucaire.
18 h 30 Ma non troppo.
19 h 10 Le cinéma des cinéastes.
20 h Albatros : Trois poètes de l'obscur. (Hart Crane).
20 h 40 Atelier de création radiophonique : Emilio Tadini, le désir du peintre.
23 h Musiques actuelles Nice-Côte d'Azur : Elisabeth Chojnacka et Sylvio Gualda (œuvres de Miroglio Mache, Solal et Xénakis).

FRANCE-MUSIQUE

8 h 5 Cantate BWV 23 de Bach.
9 h 5 D'une oreille l'autre : à 10 h, concert : « Fantaisie en ut mineur » de Mozart « Sonate en fa mineur » de Brahms, « Barcarolle et Polonaise fantaisie » de Chopin, « Carnaval de Vienne » de Schumann, par P. Frankl au piano.
12 h 5 Magazine international. actualité musicale internationale.
14 h 4 Hors commerce : Aubert ; à 16 h, Références : Dukas, Schmitt.
17 h Comment l'entendez-vous ?
Les sources de Mahler ; œuvres de Mahler, Schubert, Beethoven, Weber.
19 h 5 Jazz vivant : le grand orchestre de Martial Solal.
20 h Les chants de la terre.
20 h 30 Concert (à l'occasion du centenaire de la naissance de W. Backhaus) : « Iphigénie en Aulide » (ouverture) de Gluck, « Concerto pour piano et orchestre n° 5 en mi bémol majeur » de Beethoven, « Symphonie n° 4 en mi mineur » de Brahms, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. J. Keilberth, sol. W. Backhaus, piano.
22 h 30 Fréquence de nuit : les Figurines du livre ; à 23 h, Entre guillemets : les livres sur la musique.

LES SOIRÉES DU LUNDI 5 MARS

TF 1	20 h 35 Cinéma : *Ciel rouge*, de R. Wise.
	22 h Etoiles et toiles.
A 2	20 h 35 L'heure de vérité : Valéry Giscard d'Estaing.
	21 h 55 Le petit théâtre : *Central Park*.
	22 h 20 Document fiction : Buenos Aires aller-retour.
FR 3	20 h 35 Cinéma : *l'Argent de poche*, de F. Truffaut.
	22 h 40 Thalassa.
	23 h 25 Avec le temps.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 4 MARS

– *M. Henri Krasucki*, secrétaire général de la CGT, répond aux journalistes de l'émission « Forum », sur RMC, à 12 h 30.

– *M. Robert Badinter*, garde des sceaux, ministre de la justice, est invité à l'émission « Le Grand Jury RTL-*le Monde* », sur RTL, à 19 h 15.

LUNDI 5 MARS

– *M. Lionel Jospin*, premier secrétaire du PS, est reçu, à 8 heures, sur Europe 1.

– *M. Michel Boushaireissas*, secrétaire général du Comité national d'action laïque (CNAL), participe à l'émission « Plaidoyer », sur RMC, à 8 heures.

– *M. Pierre Mauroy*, premier ministre, est invité à l'émission « Face au public », sur France-Inter, à 19 h 15.

Paris / programmes

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

J'ARRIVE - Escalier d'or (523-15-10), sam. 20 h 30.
PLUS LA PEINE DE FRIMER - Splendid Saint-Martin (208-21-93), sam. 22 h.
FAUT-IL CHOISIR, FAUT-IL RÊVER - Gémier (727-81-15), sam. 20 h 30, dim. 15 h.
LE RETOUR - Athénée (742-67-27), sam. 21 h.
PASSAGERES - Athénée (742-67-27), sam. 20 h 30.
TCHOUJA - La Bruyère (874-76-99), sam. 21 h, dim. à 15 h.
LE GRAND JEU - Cergy-Pontoise, Centre André-Malraux (030-33-30), sam. 21 h.
LA DEDICACE - Saint-Denis, TGP (243-00-59) sam. 20 h 30, dim. 17 h.
COMMENT DEVENIR UNE MERE JUIVE - Œuvre (874-42-52), sam. 20 h 30, dim. 15 h.

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), sam. 19 h 30 : Jérusalem.
COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), dim. (dernière) 20 h 30 : l'Avare ; sam. 20 h 30 dim. 14 h 30 : Est-il bon, est-il méchant ?
CHAILLOT (727-81-15), Grand Foyer sam. 15 h : Il était une fois et il n'est plus... (Spectacle pour enfants) Grand Théâtre, sam. 20 h 30 dim. 15 h : le Héron.
ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), sam. 20 h 30 dim. 15 h : Die Hermannsschlacht.
PETIT ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), sam. 18 h 30 : Jack White Hose.
TEP (364-80-80), sam. 20 h 30 dim. 15 h : la Double Inconstance.
BEAUBOURG (277-12-33), Débats : sam. 19 h : D. Sallenave, « La figure et l'écrit » ; dim. 18 h 30 : Hélène Cixous, « Le dernier tableau » ; sam. 19 h et 21 h, sam. dim. 15 h : Les enfants de l'immigration. Concerts-Animations : sam. 18 h : Nouvelle musique improvisée (Trio Tok). Cinéma-Vidéo : sam. dim. : Nouveaux films Bpi ; 13 h : Villa Santo Sospir, de J. Cocteau ; 16 h : Golfe zone vitale, de J. Meppiel et M. Pellas ; 19 h : Varsovie quand même, de Y. Bellon ; sam. dim. 18 h : Biennale 1983 du Whitney Museum ; sam. dim. 10 h 30 à 21 h 30 : Vidéo-théâtre ; sam. dim. 15 h : L'école de Vienne.
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), sam., 20 h 30 sam. dim. 14 h 30 : Tartuffe ; sam. 18 h 30 : M. Bourgue.
CARRE SILVIA-MONFORT (531-28-34) sam. 21 h, dim. 16 h : les Perses.

Les autres salles

A.-DÉJAZET (887-97-34) sam., 20 h 30 : Tchouk Tchouk Nougah.
ANTOINE (208-77-71) sam., dim., 18 h 30 : Hamlet ; sam., dim., 20 h 45, dim., 15 h : Nos premiers adieux.
ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), 20 h 30, dim., 16 h : le Malentendu.
BASTILLE (357-42-14), sam., dim., 20 h : Grand magasin (dern.) ; sam., 21 h, mat. dim., 17 h : People who live in hotels get eyes of killers.
BOUFFES DU NORD (239-34-50), sam., 15 h. 20 h 30 : Rufus.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24) sam., 21 h : les Trois Jeanne.
CALYPSO (272-25-95) sam., 20 h 45 : Lâche-moi les claquettes.
CARTOUCHERIE (374-24-08), sam., 18 h 30 : Richard II ; dim., 15 h : Henri IV.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie, sam., dim., 20 h 30 : les Amours tragiques de Pyrame et Thisbe ; Resserre, sam., dim., 20 h 30 : l'Homme job ; Grand Théâtre sam., 20 h 30 : le Cercle de craie caucasien.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), sam., 21 h, dim., 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), sam., 18 h 45 et 21 h 45, dim., 15 h 30 : Chacun sa vérité.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) sam., 20 h 30, dim., 15 h 30 : la Manie de la villégiature.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) sam., 19 h : Un mensonge. De la prison au théâtre ; 21 h : les Marchands de gloire.
DAUNOU (261-69-14) sam., 21 h, dim., 15 h 30 : la Chienlit (dernière).
DÉCHARGEURS (236-00-02) sam., 19 h : les Eaux et Forêts ; 20 h 30 : Gertrud, morte cet après-midi ; 22 h 30 : le Dernier Film.
ÉDOUARD-VII (742-57-49), sam., 18 h 30 et 21 h 30, dim., 15 h : Désiré.
ESCALIER D'OR (523-15-10), dim., 18 h : Match d'impro.
ESPACE KIRON (373-50-25) sam., 20 h 30 et 22 h 30, dim., 15 h et 17 h : Extravagances (Cie Ph. Genty, Th. Manarf.).
ESPACE MARAIS (584-09-31) sam., 22 h 30 : Un milieu sous la mère ; sam., 18 h : Atelier R. Cordier.
ESSAÏON (278-46-42) I : sam., 20 h 30 : les Chaises ; II : 20 h 30 : Chant dans la nuit.
FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (237-41-56) sam., 20 h 30 : Biographie : Un jeu.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) sam., 15 h. et 20 h 45, dim., 15 h : Grand-Père.
GALERIE 55 (326-63-51), sam., dim., 20 h 30 : Who's afraid of Virginia Woolf ?
HUCHETTE (326-38-99) sam., 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon : 21 h 30 : les Cerises rouges.
LUCERNAIRE (544-57-34) I. sam., 18 h 30 : Noces de cire ; 20 h 30 : Stratégie pour deux jambons ; 22 h 15 : Un autobus pour Mathilda. – II. 20 h 15 : Six heures au plus tard. – Petite salle, 18 h 30 : Pique et pique et collet drame.
LYS MONTPARNASSE (327-88-61) sam., 20 h 30, dim., 15 h 30 : Labiche de poche ; sam., 22 h, dim., 17 h : Enfantines.

Samedi 3 - dimanche 4 mars

MADELEINE (265-07-09) sam., 20 h 30, dim., 15 h : Rhinocéros.
MAISON DE L'ASIE (580-04-73), sam., 21 h : les Gugus (dern.).
MARAIS (278-03-53) sam., 20 h 30 : Le roi se meurt.
MARIGNY, Grande salle (256-04-41) sam., 20 h 30, dim., 14 h 30 : Autant en emporte le vent. – Salle Gabriel (225-20-74), sam., 18 h 30 et 21 h 45, dim., 15 h : le Don d'Adèle.
MATHURINS (265-90-00) sam., 21 h, dim., 15 h et 18 h 30 : la Femme assise.
MICHEL (265-35-02) Sam. 18 h 15 et 21 h 30, Dim. 15 h 30 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22) sam., 20 h 30, Dim. 15 h et 18 h 30 : Banco.
MOGADOR (285-45-30), Sam. 16 h 30 et 21 h, Dim. 16 h 30 : Cyrano de Bergerac.
MONTPARNASSE (320-89-90) Sam. 17 h, et 21 h, Dim. 15 h 30 : Tchin tchin. – Petite salle, Sam., 20 h 30, Dim. 15 h : le Journal d'un homme de trop ; Dim. 17 h : Chant du cygne.
NOUVEAUTÉS (770-52-76) Sam. 18 h 45 et 21 h 45, Dim. 15 h 30 : l'Entourloupe.
PALAIS-ROYAL (297-59-81) Sam. 18 h 45 et 22 h, Dim. 15 h 30 : la Fille sur la banquette arrière.
PARC DE LA VILLETTE, sous chapiteau (240-27-28) sam., 20 h 30, Dim. 16 h : Patience... Patience dans l'azur.
POCHE (548-92-97) sam., 20 h 30 : le Pharaon.
PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53) Sam. 17 h, et 21 h, Dim. 15 h : K 2.
POTINIÈRE (261-44-16) sam., 20 h 45, Dim. 15 h 30 : Assassino-Assassino.
QUAI DE LA GARE (585-88-88) sam., dim., 20 h 30 : Echec à la reine.
RENAISSANCE (208-18-50) sam., 15 h et 20 h 30, Dim. 15 h : Vincent et Margot.
SAINT-GEORGES (878-63-47) sam. 18 h 30 et 21 h 30 : Théâtre de Bouvard.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10) 21 h ; sam. 19 h et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Agnès.
TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. sam., 20 h 30, dim. 15 h : le Horla ; dim. 17 h : l'Ecume des jours ; dim. 18 h 30 : Orlamonde. – II. sam., 20 h 30 : Huis clos.
TEMPLIERS (278-91-15), Sam., 20 h 30 : A la rencontre de Marcel Proust.
THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), sam. 20 h : J'paye, j'veux voir ton truc ; Sam. 16 h 45 et 21 h 15 : Y'en marr... ez vous ; 22 h 15 : les Reconvertis.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) sam., 20 h 15 : les Babas-cadres ; sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48) sam., 21 h : Fils de butte ou les seigneurs de Montmartre.
THÉATRE EN HERBE (277-15-92) sam., 20 h 30 : Le pupille veut être tuteur.
THÉATRE MARIE-STUART (508-17-80), sam., 18 h 30 : le Roman de renard.
THÉATRE DE PARIS, Petite salle (280-09-30) sam., 20 h 30 : Rayon femmes fortes.
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55) sam., 20 h 30, Dim. 17 h : Vers Damas (dern.).
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80) ; dim., 18 h 30 : Angelo tyran de Padoue ; sam., 20 h 30, dim., 15 h : Savannah Bay ; Petite salle sam., 20 h 30, Dim. 15 h : Enfance.
THÉATRE 7 (262-80-81) sam., 21 h : la Visite.
THÉATRE 13 (588-16-30) sam., 20 h 30, Dim. 15 h : Long Voyage vers la nuit.
THÉATRE DU TEMPS (355-10-88) sam., 21 h : Médée.
THÉATRE DE LA VILLA (542-80-72) sam., 21 h : Tailleur pour dames ; dim., 17 h : Arlequin valet de deux maîtres.
TOURTOUR (887-82-48) sam., 20 h 30, Dim. 17 h : les Elles et les Eux.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40) sam., 21 h, dim. 15 h : Jamais deux... sans toi (dern.).
TROIS SUR QUATRE (327-09-16) sam., 20 h 15 : Acteur... est acteur... est acteur. 22 h : A/Bu.
VARIÉTÉS (233-09-92) Sam. 18 h 30 et 21 h 45, Dim. 15 h 30 : l'Etiquette.

Les concerts

SAMEDI 3

Gaveau, 17 h : Quatuor Orlando (Mozart, Bartok, Schubert) ; 20 h 30 : Erichepin (Bach, Shumann, Chopin).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Orchestre national de France. Dir. : L. Maazel. Sol. : A. Weissenberg (Rachmaninov, Stravinsky).
Heure musicale de Montmartre, 18 h : M. Bleger, C. Debrus (Mozart, Rachmaninov, Merlet, Dutilleux).
Eglise Saint-Georges, 18 h : J. Milton, D. Titterington (Purcell, Haendel, Tippett).
Lucernaire, 21 h : Trio B.B.
American Center, 21 h : Réservé au sopranes (Opéra).
Eglise St-Gervais, 16 h 30 : l'Heure d'orgue, J. Jaquenod (de Grigny), Corrette, Marchand).

DIMANCHE 4

Eglise des Billettes, 17 h : P.-L. Graff, Ph. Pélissier, Ph. Bride, J. Dupouy, E. Péclard (Mozart).
Pleyel, 17 h 45 : Orchestre Lamoureux. Dir. : H. Soudant (Weber, Chopin, Schumann).
Gaveau, 20 h 30 : V. Yankoff (Beethoven, Schumann, Brahms).
Théâtre du Rond-Point des Champs-Elysées, 11 h : M. Kaplan, V. Balzani (Bach, Beethoven, Chausson).
Théâtre des Champs-Elysées, 17 h 45 : Orchestre Pasdeloup. Dir. : J.-S. Bereau (Mozart, Beethoven, Delius, Strauss).
Eglise Saint-Jean, 18 h 30 : D. Comtois-Cabeu (W.-F. Bach).
Eglise luthérienne Saint-Pierre, 16 h : Ensemble vocal F. Herr et G. Harle (Janequin, Debussy, Ravel, Hindemith).
Théâtre La Bruyère, 11 h : Ensemble instrumental La Bruyère (Mozart).
Eglise de la Trinité, 21 h : Orchestre et chœur franco-allemand. Dir. : C. Kühlenwein (Schubert, Mendelssohn).

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), Sam. 21 h, dim. 15 h 30 et 21 h : On perd les pétales.
DEUX-ANES (606-10-26), Sam. 21 h, dim. 15 h 30 et 21 h : l'Impôt et les Os.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

SAMEDI 3 MARS

15 h, la Mort du cygne, de J. Benoit-Lévy et M. Epstein ; Cinéma japonais : 17 h, la Légende du grand judo, de A. Kurosawa ; 19 h, l'Armée, de K. Kinoshita ; 21 h, Paris Model, de A.-E. Green.

DIMANCHE 4 MARS

15 h, le Crime de lord Arthur Saville, de R. Hervil ; Cinéma japonais : 17 h, l'Epée Bijomaru, de K. Mizoguchi ; Les hommes qui marchent sur la queue du tigre, de A. Kurosawa ; 19 h 15, le Matin de la famille Osone, de K. Kinoshita ; 21 h, l'Homme de la plaine, de A. Mann.

BEAUBOURG (278-35-57)

SAMEDI 3 MARS

15 h, Maris aveugles, de E. von Stroheim ; 17 h, Cinéma de la RDA : Addio, piccola mia, de L. Warneke ; 19 h 15, la Pureté du cœur, de R. Van Ackeren ; 21 h 15 : la Colère du juste, de D. Mann.

DIMANCHE 4 MARS

15 h, Folies de femmes, de E. von Stroheim : 17 h, Cinéma de la RDA : Solo Sunny, de K. Wolf ; 19 h, l'Allemagne privée, de R. Van Ackeren et E. Kneithsl ; 21 h, Dans la gueule du loup, de R. Parrick.

Les exclusivités

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert 14e (321-41-01).
A MORT L'ARBITRE (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Rex 2e (236-83-93) ; Impérial 2e (742-72-52) ; UGC Opéra 2e (261-50-32) ; Quintette 5e (633-79-38) ; UGC Danton 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (329-15-71) ; George V 8e (562-41-46) ; Marignan 8e (359-92-82) ; Nation 12e (343-04-67) ; Fauvette 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé 14e (320-12-06) ; Mistral 14e (539-52-43) ; UGC Convention 15e (828-20-64) ; Images 18e (522-47-94) ; Secrétan 19e (241-77-99)
LES ANGES DU MAL (A., v.f.) : (**) : Arcades 2e (233-54-58).
A NOS AMOURS (Fr.) : Contrescarpe 5e (325-78-37) ; Olympic Balzac 8e (561-10-60) ; Parnassiens 14e (329-83-11).
L'ASCENSEUR (Holl., v.o.) (*) : Forum Orient 12e (233-42-26) ; Rotonde 6e (633-08-22) ; Paramount Odéon 6e (325-59-82) ; George V 8e (562-41-46) ; Paramount City 8e (562-45-76) ; Ermitage 8e (359-15-71) – V.f. : Rex 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon 12e (343.01.59) ; UGC Gobelins 13e (336-23-44) ; Paramount Galaxie 13e (580-18-03) ; Parmount Montparnasse 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles 15e (579-33-00) ; Pathé Wepler 18e (522-46-01) ; Paramount Montmartre 18e (606-34-25).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
LE BAL (Fr.-It.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11.
LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).
LE BON PLAISIR (Fr.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
BRAINSTORM (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46) ; V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
CANICULE (Fr.) (*) : Gaîté Rochechouart 9e (878-81-77).
CARMEN (Esp., v.o.) : Cinoche, 6e (633-10-82).
LES CAVALIERS DE L'ORAGE (Franco-Yougoslave) : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta 20e (636-10-96).
LES COMPÈRES (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88).
CONCILE D'AMOUR (All., v.o.) (**) : Movies, 1er (260-43-99).

Paris / programmes

CHRISTINE (A., v.o.) : George V 8e (562-41-46) — V.f. : Arcades 2e (233-54-58) ; Montparnasse Pathé 14e (320-12-06).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

DON CAMILLO (It., vf) : Rex, 2e (236-83-93) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Tourelles 20e (364-51-98).

L'ÉDUCATION DE RITA (Angl., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) : Epée de Bois 5e (337-57-47) ; UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79)

EMMANUELLE 4 (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Mari-Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

ERENDIRA (Franco-Mex., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

FLASHDANCE (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

NUAGES FLOTTANTS (Jap., v.o.) : Olympic, 14e (545-36-38).

LES PARENTS NE SONT PAS SIMPLES CETTE ANNÉE (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

LA QUATRIÈME DIMENSION (A., v.o.) : Olympic Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27).

LE RETOUR DE L'ÉTALON NOIR (A), V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LE RETOUR DU JEDI (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LE ROI DES SINGES (Ch. v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).

LE ROULEAU COMPRESSEUR ET LE VIOLON (Sov.), v.o. : Cosmos, 6e (544-28-80).

RUE BARBARE (Fr.) (*) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet Bastille, 12e (357-90-81) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Forum, 1er (297-52-74) ; Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE SECRET DES SÉLÉNITES (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-48-85).

SOB (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Biarritz, 6e (723-69-23) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

LE SPECTRE DE LA DANSE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

STAR 80 (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Nation, 12e (343-04-67).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles ; L'empire contre-attaque ; le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : UGC Marbeuf (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) versions Delavault ; Gal ; Saurova : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

TRAHISONS CONJUGALES (Angl., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

TRICHEURS (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES TROIS COURONNES DU MATELOT (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; St-Germain Studio, 3e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-48) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Miramar, 14e (320-89-52).

LA VILLE BRULÉE (Esp., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Calypso, 17e (380-30-11).

LA VILLE DES PIRATES (Franco-Portugais, v.f.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

WARGAMES (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

ZELIG (A.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LES FILMS NOUVEAUX

LA CASSURE (*), film français de Ramon Munoz : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

L'ETINCELLE, film français de Michel Lang : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LA FEMME FLAMBÉE (**), film allemand de Robert van Ackeren, v.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

MESRINE, film français d'André Génoves : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13 (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS, film britannique de Péter Greenaway, v.o. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

PLANÈTE DES FEMMES, film français de Gordian Troeller et Claude Deffarge : Le Marais, 4e (278-47-86).

REBELOTE, film français de Jacques Richard, version concert : Espace Gaîté, 14e (327-95-94) ; Ranelagh, 16e (288-64-44) ; Version « film sonore » : Logos, 5e (354-42-34) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

LE SERPENT NOIR (**), film américain de Russ Meyer, v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

FRÈRES DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).

LE GARDE DU CORPS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Montparnasse 6e (544-14-27) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Publicis Matignon 8e (359-31-97) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94).

GORKI PARK (Britannique — v.o.) : Gaumont-Halles 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon 6e (325-59-83 ; Parnassiens 14e (320-30-19) ; — V.f. : Paramount Marivaux 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles 15e (579-33-00) ; Passy 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre 18e (606-34-25).

GWENDOLINE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

JACQUES MESRINE (Fr.) (**) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

JAMAIS PLUS JAMAIS (A. v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71).

LE JOLI CŒUR (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LE JOUR D'APRÈS (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; (v.f.) : Bretagne, 6e (222-57-97).

KRULL (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02).

LOUISIANE (Fr.) : Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (570-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (548-24-24).

LE LÉZARD NOIR (Jap., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE MARGINAL (Fr.) : Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

MEGAVIXENS (A., v.o.) (**) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15.

MEIN VATER (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LES MOTS POUR LE DIRE (Fr.), Marbeuf, 8e (225-18-45).

France / services

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 3.3.1983 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 4.3.84 DÉBUT DE MATINÉE

Evolution probable du temps en France entre le samedi 3 mars à 0 heure et le dimanche 4 mars à 24 heures.

Une dépression de 985 millibars se centrera sur la mer Adriatique avec rabattement d'occlusion sur les Alpes. Par effet de dorsale, l'instabilité s'atténuera sur le pays, mais un nouveau front chaud, situé sur l'Atlantique, abordera la Bretagne, dimanche après-midi, en se déplaçant vers l'est ; il sera faible.

Dimanche, de l'Alsace et de la Lorraine au Morvan, jusqu'au nord-est du Massif Central et au Jura, le ciel sera couvert le matin avec quelques faibles chutes de neige possibles, il deviendra variable l'après-midi, avec alternance de courtes éclaircies et d'averses de neige. Sur toutes les Alpes, le ciel sera couvert avec des chutes de neige abondantes, le matin surtout sur les Alpes du Sud ; au cours de la journée, le ciel sera plus variable, avec de courtes éclaircies entrecoupées d'averses de neige. Sur la Corse, le temps sera instable avec des averses et des orages. Sur les Pyrénées, le temps restera couvert toute la journée, de faibles chutes de neige seront possibles le matin. Partout ailleurs, la journée sera froide, mais bien ensoleillée. Mais, sur la Bretagne, en début d'après-midi, le ciel se couvrira : ces nuages atteindront en cours de journée, l'après-midi et le soir, toutes les régions situées de la Bretagne au Nord-Pas-de-Calais, avec des petites pluies possibles sur les côtes de la Manche situées au nord de la Seine.

Le mistral soufflera toute la journée. Sur le reste du pays, les vents seront modérés le matin, d'ouest-nord-ouest, et deviendront variables, faibles l'après-midi.

Au lever du jour, il fera — 2 à — 5 degrés de l'Alsace au Morvan, à la Bourgogne, jusqu'au centre de la France, 0 à 3 degrés près des côtes et 0 à — 2 degrés sur tout le reste du pays.

L'après-midi, il fera 10 degrés sur la Côte d'Azur et la Corse, 2 à 4 degrés dans le Nord-Est, 7 degrés en Bretagne, 5 à 7 degrés ailleurs.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 2 mars ; le second le minimum de la nuit du 2 au 3 mars) : Ajaccio, 13 et 7 degrés ; Biarritz, 10 et 7 ; Bordeaux, 12 et 3 ; Bourges, 11 et 0 ; Brest, 8 et 4 ; Caen, 9 et 2 ; Cherbourg, 7 et 2 ; Clermont-Ferrand, 8 et — 1 ; Dijon, 5 et — 1 ; Grenoble-St-Martin-d'Hères, 8 et 1 ; Grenoble-Saint-Geoirs, 6 et 1 ; Lille, 7 et 0 ; Lyon, 6 et 0 ; Marseille-Marignane, 11 et 3 ; Nancy, 4 et — 1 ; Nantes, 12 et 3 ; Nice-Côte d'Azur, 14 et 7 ; Paris-Montsouris, 10 et 2 ; Paris-Orly, 9 et 1 ; Pau, 10 et 5 ; Perpignan, 14 et 7 ; Rennes, 9 et 1 ; Strasbourg, 6 et 0 ; Tours, 10 et 0 ; Toulouse, 10 et 2 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 15 et 2 degrés ; Amsterdam, 7 et 2 ; Athènes, 19 et 10 ; Berlin, 6 et 0 ; Bonn, 6 et 0 ; Bruxelles, 7 et 0 ; îles Canaries, 24 et 14 ; Copenhague, 1 et 1 ; Dakar, 22 et 16 ; Djerba, 17 et 8 ; Genève, 5 et — 1 ; Jérusalem, 25 et 9 ; Lisbonne, 16 et 8 ; Londres, 7 et 3 ; Luxembourg, 3 et — 2 ; Madrid, 11 et — 2 ; Moscou, 2 et — 2 ; New-York, 2 et — 4 ; Palma-de-Majorque, 14 et 10 ; Rome, 12 et 6 ; Stockholm, 0 et — 1 ; Tozeur, 19 et 7 ; Tunis, 12 et 6.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 3 mars 1984 :

DEUX DÉCRETS

● Portant création de la commission de terminologie relative au vocabulaire concernant les activités des femmes.

● Modifiant le décret du 24 novembre 1982 portant organisation et fonctionnement du CNRS.

DEUX ARRÊTÉS

● Relatif aux fonds communs de placement.

● Pris pour l'application de l'article 12 de la loi du 3 janvier 1979 relatif aux sociétés d'investissement à capital variable.

PARIS EN VISITES

LUNDI 5 MARS

« De Brueghel à Van Dyck », 14 h 30, musée du Louvre, Porte Denon (Arcus).

« Pénélope », 15 h 30, 158, boulevard Haussmann (Approche de l'art).

« Exposition Gaspar Friedrich », 14 h 30, 28, rue des Francs-Bourgeois (Arts et curiosités de Paris).

« Hôtel de Lauzun », 15 h, métro Pont-Marie (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Autour du Luxembourg », 15 h, 1, rue de Vaugirard (B. Czarny).

« Le Palais du Luxembourg », 15 h, 20, rue de Tournon (P.-Y. Jaslet).

« Quartier de l'Horloge », 15 h, 2, rue du Renard (Paris autrefois).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du Passé).

« Hôtel de Lassay », 15 h, 2, place du Palais-Bourbon (Tourisme culturel).

MARDI 6 MARS

« Quartier Saint-Séverin », 15 h, 90, boulevard Saint-Germain (B. Czarny).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La Monnaie », 14 h 45, 11, quai Conti (Tourisme culturel).

« Salons de réception de l'Hôtel de Ville », 14 h 30, Place de l'Hôtel-de-Ville (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

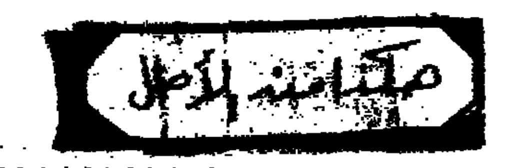
LUNDI 5 MARS

14 h 30 : 62, rue Madame : « Introduction au mythe Picasso » (Arcus).

14 h 45 : Académie des sciences morales et politiques, M. J.-C. Sournia : « Que signifient socialisme et libéralisme en médecine ? »

MARDI 6 MARS

17 h 30 : Mairie du 17e, 16, rue des Batignolles, M. A. Bocquet : « Découverte d'un village néolithique ».



France

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

AU CONGRÈS EXTRAORDINAIRE DU RPR

M. Pons : le dynamisme d'un pays est inversement proportionnel à son degré de socialisme

Le congrès extraordinaire du RPR s'est ouvert samedi 3 mars au Palais de la porte Maillot, à Paris. Destiné à élire les candidats du RPR, qui figureront sur la liste d'union de l'opposition conduite par Mme Simone Veil et, en seconde position, par M. Bernard Pons pour les élections européennes, ce congrès constitue un aboutissement. En effet, c'est le 12 juin 1983, au cours d'un comité central extraordinaire, que M. Chirac avait fait approuver la doctrine européenne de son mouvement qui traduisait une évolution certaine par rapport aux thèses défendues par la liste Dife aux élections à l'Assemblée de Strasbourg le 10 juin 1979. Au cours d'un autre comité central, le 3 décembre 1983, M. Chirac avait lancé l'idée d'une liste unique de l'opposition conduite par Mme Simone Veil.

Sur les quelques trois mille porteurs de mandats réunis samedi à Paris (*le Monde* du 3 mars), 32 %, selon la direction du RPR, sont des délégués de fédérations âgés de moins de trente-cinq ans. Il y a également parmi eux une proportion de 27 % de femmes.

M. Bernard Pons, secrétaire général du mouvement, dans son allocution d'ouverture a lancé le slogan d'une « *France forte dans une Europe forte* » liant ainsi les préoccupations nationales au sens européen du scrutin du 17 juin. Soulignant « *la communauté de destin de la France et de l'Europe* », il a affirmé que la politique actuelle du gouvernement place la France « *à contre-courant de l'évolution de l'économie européenne* » où se manifestent la reprise et la croissance alors que « *l'économie française stagne, que le chômage augmente et que la régression sociale s'installe* ».

M. Pons a ajouté : « *La force et le dynamisme d'un pays sont inversement proportionnels à son degré de socialisme* ». Il souhaite rappeler aux autres pays de l'Europe que « *la défense de la liberté ne va pas sans fierté nationale* » et que « *l'Europe doit organiser sa défense militaire dans un esprit de solidarité* ». Il souhaite une grande alliance pour le développement en faveur des pays du tiers-monde et il conclut : « *Cette élection permettra aux Français de voter pour une politique européenne tout en indiquant s'ils sont d'accord ou non avec la politique de M. Mitterrand. Les listes de diversion favoriseront en fait M. Mitterrand.* »

Les délégués ont ensuite entendu M. Jean-François Mancel, secrétaire national à l'animation, appeler lui aussi à la défense des libertés dans l'ensemble de l'Europe, Mme Chouraqui, secrétaire nationale au travail, regretter les lacunes et les échecs de l'Europe sociale et proposer une vocation européenne aux syndicats. M. Koscziusko-Morizet, secrétaire national aux relations extérieures, a distingué entre la « *défense de l'Europe* » à harmoniser et à renforcer dans le cadre de l'alliance atlantique et la « *défense européenne irréalisable pour le moment* ».

Après M. Chartron, secrétaire national aux élections, parlant de la préparation du scrutin, M. Alain Juppé, adjoint au maire de Paris, a affirmé que la relance européenne était une condition du redressement économique national et un moyen de retrouver la croissance. Il a conclu : « *Si notre liste apparaît majoritaire par rapport à l'addition des listes socialiste et communiste, nous pourrons aborder les prochaines campagnes électorales avec confiance et espoir.* »

Les congressistes devaient ensuite procéder aux opérations de vote et entendre, dans l'après-midi, d'autres orateurs avant le discours de clôture de M. Jacques Chirac.

ANDRÉ PASSERON.

Les jeunes giscardiens « amoureux fous de l'Europe de la liberté »

Le mouvement des jeunes giscardiens, qui, pour les élections européennes, n'accepte « *ni la facilité ni la fatalité* » de la liste d'union de l'opposition sur laquelle il ne présente pas de candidats, entend bien cependant se faire entendre au cours des prochains mois en « *parlant de l'Europe* ». A cette fin, il lance « *dix actions* ». Au nombre de celles-ci, la diffusion d'une affiche représentant un couple de jeunes avec pour slogan « *Amoureux fous de l'Europe de la liberté !* », la prochaine publication d'un manifeste européen, des jumelages entre les comités du mouvement et les jeunes libéraux européens, des visites à l'OTAN et à l'Assemblée des Communautés européennes de Strasbourg, la participation à des séminaires sur l'Europe dans les différents pays de la Communauté et un campus franco-allemand les 26 et 27 mai, à Metz.

Dimanche 4 mars, le mouvement que préside M. Patrick Gérard, réunit, à Vincennes, son conseil national, au cours duquel doit être discuté son avant-projet de manifeste européen. Les auteurs de ce premier texte rappellent les étapes de la construction européenne et décrivent le fonctionnement des différentes institutions communautaires avant de s'interroger sur « *la désaffection très sensible de l'opinion publique* ». Ils notent que « *le développement européen des dix dernières années a été plus horizontal* (avec le passage de six membres à dix membres) *que vertical, plus quantitatif que qualitatif. L'Europe,* écrivent-ils, *est actuellement une maison à laquelle on a ajouté des étages sans voir si les fondations étaient assez profondes et le terrain assez stable pour en supporter le poids* ».

Ils appellent de leurs vœux la naissance du « *citoyen européen* », ce qui, reconnaissent-ils, suppose « *une véritable révolution des mentalités* », qui permette d'accepter « *le concept d'une Europe fédérale* ». Cette Europe fédérale, selon eux, pourrait « *se défendre seule (...), sans doute permettre de sortir de la crise et être un fort stimulant économique. (...) répondre au défi informatique. (...) développer une nouvelle solidarité.* » Ils insistent sur cette idée que « *la revendication européenne devra s'accompagner à terme d'une revendication régionaliste : une partie de la dimension nationale disparue sera affectée à la dimension européenne, une autre partie à la dimension régionale* », écrivent-ils.

Ils expriment l'espoir de voir leur génération – au sein de laquelle « *l'idée européenne ne se heurte pas trop à l'idée nationale qu'elle transcende sans peine* » – réaliser, l'Europe que « *nos pères n'ont pas su faire* ».

M. François Léotard, secrétaire général du PR, doit être, dimanche, l'invité des jeunes giscardiens qui, selon leur président M. Patrick Gérard, ont « *admiré son courage dans l'affaire des européennes* ». Les jeunes giscardiens aimeraient convaincre M. Léotard de ne pas abandonner son idée de constituer une liste « *complémentaire* ». « *Nous l'assumerions avec bonheur* », reconnaît M. Gérard.

● *Le rapport du médiateur.* – M. Robert Fabre, qui a examiné en 1983 six mille huit cent quatre-vingt-six dossiers, a remis, le 2 mars, son rapport annuel au président de la République. Au terme d'un entretetien d'une heure avec le chef de l'État, M. Fabre a précisé qu'il avait proposé au cours de l'année passée trente et une réformes et que vingt-trois d'entre elles ont été acceptées par le gouvernement. Le médiateur a déploré que « *l'esprit d'assistance soit trop développé au détriment de l'esprit d'entreprise* ». Il a dénoncé « *l'incivisme et l'abscence de solidarité* » et préconisé que l'on revoit « *profondément le système d'aides et de primes économiques* ».

LA NOUVELLE ACTION ROYALISTE RÉUNIT SON CONSEIL NATIONAL

M. Renouvin : les immigrés peuvent être une chance pour notre pays

Réuni à Paris, samedi 3 et dimanche 4 mars, le conseil national de la Nouvelle action royaliste a choisi d'organiser ses travaux autour de deux grands thèmes : l'Europe et l'immigration, thèmes que développe M. Bertrand Renouvin, animateur de la NAR, dans l'entretien qu'il nous a accordé.

« Au cours de la récente émission télévisée « Vive la crise ! », Yves Montand et Michel Albert ont proposé l'Europe comme remède à la crise économique. Que pensez-vous de cette solution ?

– Plus que jamais, dire que nous allons faire l'Europe pour sortir de nos problèmes relève du mythe, de l'utopie. L'Europe n'a pas réussi à se constituer en tant qu'entité économique autonome, au temps de la croissance, quand il y avait des surplus à partager. Pourquoi se constituerait-elle dans une situation de crise, quand chacun, de son côté, essaye de s'en sortir ? On peut multiplier les exemples qui montrent que la prétendue Communauté économique européenne s'est plutôt défaite avec la crise. C'est normal !

L'économie, c'est la violence. Toujours. En période de croissance, la réponse à cette violence a été mai 1968. En période de crise, c'est ce que nous connaissons aujourd'hui : l'effritement du tissu industriel.

» Je ne crois pas à l'internationalisation par l'économie. On aboutira – on a déjà abouti – à de nouveaux rapports de force, à l'affirmation de volontés de puissance, mais certainement pas à une communauté. S'il existe une communauté économique dans le monde libre, c'est la communauté euro-atlantique.

– Vous ne croyez pas à la construction de l'Europe « par l'économie », mais pensez-vous qu'il existe une réalité européenne ? Faut-il vous considérer comme un nationaliste invétéré ?

– La contestation du discours sur l'Europe telle qu'elle a été pensée depuis 1945 ne nous empêche pas d'être partisans d'une internationale des nations, c'est-à-dire d'une solidarité entre les nations qui soit réellement vécue, fondée sur une entente, sur un échange et non sur des rapports de force.

» Il existe une réalité européenne qui est culturelle. Cette réalité s'étend au-delà du rideau de fer, au-delà des continents. L'Europe, c'est aussi la Tchécoslovaquie, c'est aussi les pays du Maghreb, l'Amérique du Sud, tout ce qui participe d'une certaine culture. Il paraît difficile de ne pas prendre en compte la mémoire de l'Europe. Tous est à repenser. Il faut repenser les rapports entre l'Europe et le reste du monde, notamment le tiers-monde.

» Il faut repenser la civilisation qui est la nôtre, en concevoir une nouvelle. L'Europe a toujours su se remettre en cause. Pourtant, aujourd'hui, il semble qu'elle ne soit plus capable de se réinventer, qu'elle se soumette simplement à la technique au nom d'une fausse modernité.

– La Nouvelle action royaliste participera-t-elle à la campagne des élections européennes ?

– La NAR, qui n'a pas les moyens de constituer sa propre liste, ne se reconnaît dans aucune de celles qui sont en préparation. Il est fort probable, dans ces conditions, que nous nous abstiendrons de voter comme de participer à un débat qui est piégé : s'agit-il de voter pour l'Europe ou de participer à un sondage grandeur nature sur l'état de l'opinion ? J'ajoute que je ressens l'opération menée par les deux Faure, dans la mesure où elle ne s'est pas faite sans le consentement de l'Elysée, comme quelque peu méprisante à l'égard de gens qui, comme nous, ont voté Mitterrand en 1981 parce qu'il représentait un espoir de changement. Or, que nous jette-t-il en pâture, avec quoi essaie-t-il de nous rassembler ? Avec Edgar et Maurice Faure, qui sont, certes, charmants, mais incarnent un passé très largement révolu tant sur le plan de la vie politique que sur celui de la pensée.

Le phénomène Le Pen

– Vous avez retenu comme deuxième thème de votre conseil national l'immigration. A cet égard, que pensez-vous du « phénomène Le Pen » ?

– Nos positions antiracistes sont notoires. Nous avons, les premiers, dénoncé les dangers que représentait la nouvelle droite. Aujourd'hui, nous considérons le « phénomème Le Pen » comme un phénomène grave, dangereux. Le président du Front national cultive inconsciemment et contribue au développement d'un certain nombre de phantasmes, notamment le phantasme anti-immigrés. La réalité de l'immigration n'est pas celle que décrit M. Le Pen ; pourtant, son discours « prend ». C'est très inquiétant, parce que cela traduit une réaction irrationnelle à l'état d'éclatement de notre société, engagé depuis 1960-1965.

» Les structures sociales se défont, les références communes sont en train de disparaître. Une société ne peut rester dans cet état d'éclatement. Elle cherche toujours à se recomposer d'une façon ou d'une autre. Or les projets politiques, de la droite comme de la gauche, ne lui offrent pas cette possibilité.

» Face à cette crise des idéologies, la société cherche à retrouver, contre l'autre, l'identité qu'elle a perdue. C'est plus simple. On va chercher à se différencier, on va avoir le sentiment d'exister dans la mesure où l'on va dénoncer, se mettre à haïr celui qui ne vous ressemble pas, apparemment. Voilà qui explique le succès de Jean-Marie Le Pen. Mais cette façon de se reconstituer est folle, elle est génératrice de catastrophe. En outre, elle est profondément injuste à l'égard des travailleurs immigrés. A cet égard, j'approuve entièrement Bernard Stasi quand il dit que les immigrés peuvent être une chance pour notre pays, une chance de constituer une société pluricommunautaire. »

Propos recueillis par
CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

M. Georges Berthoin, troisième homme des deux Faure ?

M. Georges Berthoin, vous connaissez ? Non ? Eh bien tant pis, à moins que ce ne soit tant mieux.

Au hit-parade de la notoriété, le fils de l'ancien ministre de la IVe et de la Ve République n'existe pas, comparé aux « vedettes », Mme Simone Veil, MM. Lionel Jospin, Georges Marchais et Jean-Marie Le Pen. Cet inconvénient peut-il se transformer en avantage pour les élections européennes du 17 juin ?

Ceux qui en sont convaincus aujourd'hui à Convergences démocratiques, où se retrouvent ceux qui soutiennent l'initiative des deux Faure, en vue d'organiser le centre gauche, et de profiter, pour ce faire, des élections européennes, ne l'étaient pas forcément hier puisque leur attention s'était tournée vers des personnalités autrement plus connues, telles que MM. Jean-Denis Bredin, Yves Montand, Bernard Kouchner, Jean-François Kahn ou Maurice Faure. Que ces dernières se soient récusées était de nature à intimider un nouveau venu. M. Berthoin, à la différence de ses prédécesseurs potentiels dans la fonction de tête d'une liste du centre gauche, est décidé à dire oui. Mais... après que les autres l'auront accepté.

Tant pis pour la notoriété. La « virginité » peut être un atout utilisable et M. Berthoin est prêt à en jouer. Ce licencié de philosophie et de droit, né en 1925 à Nérac (Lot-et-Garonne), a des titres très européens à défaut de brevets électoraux. Ancien chef de cabinet de Jean Monnet, ancien président du Mouvement européen, il connaît tout des arcanes, des heurts et malheurs de la Communauté. Sa foi, ce sont les Etats-Unis d'Europe. De quoi satisfaire ceux qui, au centre du centre, oublient qu'ils appartiennent à la majorité ou à l'opposition pour faire passer avant tout ce message : hors de l'Europe, point de salut.

En revanche, ses fonctions de président européen de la Trilatérale (1) peuvent avoir un effet dissuasif. M. Berthoin ne le nie pas et considère donc comme tout à fait souhaitable de s'expliquer devant tous ceux qui s'interrogent. Ayant accepté « *le principe de l'ouverture d'un processus* » visant à ce qu'il soit tête de liste, il va « consulter » avant de donner sa réponse. Dans cette perspective, il a déjà rencontré, vendredi 2 mars, MM. Olivier Stirn, Brice Lalonde et Jean-Michel Baylet. Ce dernier a rendu compte de ses conversations au bureau national du MRG qui réunit ce dimanche son conseil national.

Sensé fixer la position du MRG pour les européennes, le conseil national pourrait bien ne permettre qu'un débat, sans que des décisions définitives soient prises. La tendance majoritairement exprimée au bureau national est favorable à une liste centre gauche. L'idée d'une liste autonome « MRG-MRG » ne rencontre guère plus d'enthousiasme que la solution consistant à reconduire l'accord de 1977 avec le Parti socialiste.

La direction du MRG envisage de se donner un nouveau délai de réflexion qu'elle utiliserait pour mettre au point à la fois un accord sur un programme européen et sur la composition de la future liste. Il est d'ores et déjà prévu une nouvelle rencontre entre M. Berthoin et le secrétariat national du MRG, mercredi 7 mars.

ANNE CHAUSSEBOURG.

(1) La Commission trilatérale regroupe des universitaires, industriels, hommes politiques de l'Amérique du Nord, de l'Europe occidentale et du Japon.

LE CONSEIL D'ÉTAT REJETTE LE RECOURS FORMÉ CONTRE L'ÉLECTION MUNICIPALE DE GRENOBLE

Le Conseil d'Etat a confirmé, vendredi 2 mars, le jugement du tribunal administratif de Grenoble qui, le 27 mai dernier, avait rejeté le recours formé contre l'élection municipale de cette ville. Le 6 mars 1983, c'est-à-dire au premier tour, la liste d'opposition « ensemble, Grenoble » conduite par M. Carignon (RPR), en obtenant 30 069 voix (54,1 % des suffrages exprimés), avait battu la liste « d'union de la gauche et des écologistes », menée par le maire sortant, M. Dubedout, qui recueillait 24 183 voix (43,43 %).

Pour contester cette élection, les auteurs du recours, parmi lesquels se trouvaient deux candidats de la liste battue, présentaient trois griefs qui ont tous été écartés par le Conseil d'Etat. Celui-ci a d'abord estimé que la distribution, dans les heures précédant le scrutin, d'un certaine quantité – non précisée dans le recours – de tracts anonymes visant la personne de M. Dubedout, n'avait pu fausser le résultat du scrutin.

Le Conseil d'Etat a ensuite considéré que la campagne intensive d'appels téléphoniques menée pendant plusieurs semaines par M. Carignon auprès des électeurs grenoblois ne pouvait pas justifier l'annulation : il a relevé, d'une part que « *l'usage du téléphone à des fins de propagande électorale n'est pas interdit* », d'autre part que « *si le fait d'avoir demandé aux électeurs qui ont pu être joints par téléphone leurs intentions de vote pour constituer, à l'aide des réponses obtenues, un fichier nominatif comportant l'indication de ces intentions peut être regardé comme une pression abusive sur l'électorat* », les conditions d'ensemble dans lesquelles s'est déroulée la campagne d'appels téléphoniques ne reflètent pas, compte tenu notamment de la teneur du message adressé aux électeurs, une manœuvre de nature à fausser le résultat du scrutin.

Le Conseil d'Etat a enfin estimé que la liste du maire sortant avait disposé du temps nécessaire pour répondre aux tracts et affiches, d'origine incertaine, ayant appelé, trois jours avant l'élection, les électeurs écologistes à l'abstention.

Selon la SOFRES

LES COTES DE CONFIANCE DE MM. MITTERRAND ET MAUROY SONT EN BAISSE

Le baromètre mensuel de la SOFRES publié par *le Figaro Magazine* du 3 mars enregistre une légère baisse de la cote de confiance du président de la République. D'après cette enquête, réalisée du 17 au 22 février (postérieurement à l'intervention du chef de l'Etat sur TF 1 à « Sept sur sept » le 12 février), auprès d'un échantillon représentatif national de mille personnes, 43 % des Français (44 % le mois dernier) déclarent faire « *tout à fait* » ou « *plutôt confiance* » à M. Mitterrand pour résoudre les problèmes de la France : 53 % d'entre eux émettent un avis contraire.

La cote de confiance du premier ministre enregistre une baisse de 3 points. Les Français qui lui accordent leur confiance sont sensiblement moins nombreux qu'au mois de février : 29 % au lieu de 32 %. Les avis défavorables restent stables (63 %).

A l'indice de popularité des personnalités politiques, M. Michel Rocard, qui perd 4 points (56 % au lieu de 60 % précédemment) occupe toujours la première place. Il est suivi par Mme Simone Veil, en baisse de 3 points (54 % au lieu de 57 %). Toutes les personnalités politiques de la majorité sont en baisse, à l'exception de M. Georges Marchais, dont la cote s'établit comme en février à 15 %. M. Jacques Delors perd 3 points (44 % au lieu de 47 %), M. Lionel Jospin en perd 1 (29 % au lieu de 30 %) et M. Pierre Mauroy, 5 (29 % au lieu de 34 %).

Dans l'opposition, M. Jacques Chirac gagne 1 point (46 % au lieu de 45 %) ainsi que M. Giscard d'Estaing (32 % au lieu de 31 %). M. Raymond Barre, en revanche, perd 2 points (36 % au lieu de 38 %). La cote de popularité de M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, qui s'établissait à 12 % au mois de février, passe à 16 %.

DÉPRIME A SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

Ah ! que la vie était belle sous le règne de ce bon monsieur Al Capone...

« Déprime » à Saint-Pierre-et-Miquelon. Tandis que les fonctionnaires locaux attendent toujours que le gouvernement prenne les mesures particulières annoncées en leur faveur pour réduire la perte de pouvoir d'achat qui résulte des fluctuations du dollar dans l'environnement de ce département français d'Amérique du Nord (*le Monde* du 22 et du 23 février), les élus de l'archipel manifestent à leur tour le malaise qui règne dans la population locale. Le président du conseil général, M. Albert Pen, député apparenté socialiste, maire de Saint-Pierre, a annoncé l'organisation d'une journée « ville morte » le jeudi 8 mars, pour protester contre les lenteurs gouvernementales dans la prise en compte des préoccupations de l'archipel. Les modalités de cette manifestation de mécontentement seront arrêtées le lundi 5 mars. La « belle époque » est bien loin pour les habitants de Saint-Pierre-et-Miquelon...

De notre envoyée spéciale

Saint-Pierre-et-Miquelon. – *« C'est le canotier d'Al Capone laissé en souvenir de son passage. »* La relique trône, parmi d'autres, dans la vitrine du petit-fils de celui qui, un soir de 1925, reçut le célèbre gangster (1).

Sur les traces d'Al Capone... Les images de la mémoire des uns et des autres, avec le temps, deviennent floues. Des signes persistent. Al Capone, cette année-là, fit le tour des îles. Saint-Pierre et aussi Nassau, les Bermudes, le Belize. Par ces comptoirs transitait l'alcool illicite à destination des entrepôts de Brooklyn. Sur le vaste continent américain, depuis vingt ans régnait la prohibition.

« Angeline, ouvre ! Al Capone is here. » La peur saisit la tenancière du Café français. Le champagne coule à flots, et la fête dure jusqu'au lever du jour. *« Tueur sur le continent, mais gentleman à Saint-Pierre. »* Ainsi juge-t-on Al Capone, et c'est l'événement... Au petit matin, sur le port, se promènent le héros et ses gardes du corps, en compagnie de M. Eugène Folquet, commerçant saint-pierrais. Arrêt devant la trésorerie. *« Faisons sauter la grille ! »*, lance un de la bande. *« Non*, s'exclame M. Folquet, *j'y ai tout mon argent. »* L'argument fait le poids.

C'est d'ailleurs grâce à M. Folquet, aujourd'hui disparu, que la *« fraude »*, comme on dit ici, prit pied sur l'archipel.

∴

1922... Dans le hall confortable d'un hôtel d'Halifax, M. Folquet, venu de Saint-Pierre, rencontre Billy McCoy : le *« corsaire américain du rhum »* – le *« Rum Runner »* – parcourt les mers, transportant la boisson interdite de Nassau jusqu'aux côtes américaines. « McCoy le Régulier » a le souci de la qualité et le respect du contrat passé. La demande américaine est galopante, les garde-côtes féroces. Il faut s'organiser. M. Folquet propose ses services. Dans ses magasins de Saint-Pierre, on pourrait stocker des alcools importés légalement d'Europe et du Canada. La prohibition ne s'applique pas au territoire français. Sur l'archipel s'approvisionneraient les bateaux avant de regagner les côtes américaines. L'affaire est conclue sur-le-champ. Très vite ça se sait. Saint-Pierre, découvert par Billy McCoy, entre dans le circuit d'or de la prohibition.

L'île-entrepôt

Dans le port, cette année-là, sont amarrées deux cents goélettes, dont la moitié venues de métropole. La pêche ne rend guère. En ville, *« on tire le diable par la queue »*. L'arrivée de Billy McCoy est saluée comme la manne. Quelques commerçants locaux se lancent dans le nouvel import-export, tels les Morazé. Il faut des capitaux. Très rapidement, les distillateurs canadiens de bourbon prennent le gros du marché. Ils ouvrent à Saint-Pierre leur propre « agence ». Les frères Bronfman installent ainsi la Northern Export Co, qui deviendra en quelques années le numéro un mondial. La Morue française, seul trust industriel local, dédaigne ces débuts prometteurs du trafic. *« Elle a manqué le tournant*, regrette-t-on aujourd'hui dans l'archipel. *Ses dirigeants parisiens n'ont pas saisi les richesses providentielles de la prohibition. »* La métropole tolère, sans plus, ces transactions au relent douteux. Sur l'archipel, *business is business*. Les autorités douanières perçoivent une taxe modique – soixante cents – sur chaque caisse d'alcool transitant par le port. Les habitants commencent par louer leurs caves pour stocker la marchandise.

Bientôt il faut construire. Des hangars poussent comme des champignons. Saint-Pierre, capitale de la morue, se transforme en un énorme entrepôt. Du quai part la noria des traîneaux surchargés de caisses et tirés par les chevaux, les pêcheurs abandonnent les filets pour devenir dockers, magasiniers et manutentionnaires. Le nouveau travail est moins dur, beaucoup plus lucratif. On fait feu de tout bois. Les brasiers des caisses vides brûlent, tel *« un feu de la Saint-Jean permanent »*. L'habitant récupère les planchettes pour se chauffer, refaire son parquet et ses cloisons. Aujourd'hui encore, sur la route dite Savoyarde, se dresse Cutty Stark Villa, construite en caisses de whisky du même nom, par les dirigeants de la Constituted Traiders installés alors à Saint-Pierre. La manne prohibée remplit toutes les poches, les bars regorgent de fêtards. Quelques bagarres éclatent, les Saint-Pierrais les évitent. *« On vit en paix à condition de ne pas fourrer son nez où il ne faut pas. »* De fait, on ne se mêle pas de distribution ; cette dernière est contrôlée, sur le continent américain, par le « syndicat du crime ». De Terre-Neuve, l'île voisine en pleine crise, affluent de jeunes chômeurs. Les femmes deviennent employées de maison, les hommes travaillent sur les docks. A Saint-Pierre, les mariages cosmopolites se multiplient. L'église assure des messes et des confessions en langue anglaise.

« Rendez-vous compte, il fallait voir ça. Un jour... » Ainsi débute l'histoire de « Sainte-Césarine ». Un jour, donc, l'évêque se décide à quêter des fonds pour construire une école. Il sollicite un des fameux contrebandiers américains. Aussitôt dit, aussitôt fait. L'évêque reçoit un chèque de 10 000 dollars. *« Chèque en bois »*, lui annonce son banquier le lendemain. La désillusion est de courte durée. La provision arrive quelques jours plus tard. Le généreux flibustier, après avoir réussi sa livraison, remplit ses promesses. L'école Sainte-Césarine sort de terre. Les autorités locales font construire des routes, agrandir les installations portuaires et moderniser les ateliers de réparation navale. Sur les côtes américaines, les gardes-patrouilleurs redoublent d'astuce. Les trafiquants s'adaptent. L'archipel fait de même.

Cache-cache en haute mer

Quelques marins, aujourd'hui en retraite, se souviennent de ces temps mythiques. *« On partait pour l'argent, mais aussi pour l'aventure. On se prenait au jeu. »* Pêcheurs avant 1922, ils deviennent magasiniers. Puis les techniques évoluant, ils reprennent la mer. Pour de curieux voyages nocturnes... Evitant la pleine lune, qui favorise la surveillance, les bateaux quittent le quai bourrés de caisses, pour la haute mer. En plein large, ils rejoignent un cargo à l'arrêt, tous feux éteints, qui fait office d'entrepôt... Transbordement en hâte. Et puis, avant que ne luise le jour, les marins chargent d'autres bouteilles sur des vedettes rapides qui, elles, rejoindront des cargos discrets de la côte américaine. *« Une fois*, se souvient l'un de ces matelots saint-pierrais, *le brouillard a failli nous perdre, on a mis toute une journée à retrouver le cargo-entrepôt. A chaque coup de corne de brume, on se précipitait. Mais ce n'était pas notre magasin. Fausse nouvelle. »*

Bientôt, les bateaux fantômes disposent de radio. Par le câble de l'Anglo-American Telegraph Company arrivent à Saint-Pierre les commandes de chargements. Les messages sont codés. A commerce juteux, risque sérieux... Les patrouilles américaines n'hésitent pas à tirer sur les contrebandiers. Certains navires font naufrage ; d'autres, tel le *Mulhouse*, sont attaqués par des pirates. En mer, le jeu de cache-cache devient de plus en plus sophistiqué. De nombreux bateaux sont équipés d'un dispositif d'alerte. Dès l'annonce d'un patrouilleur, ils crachent une épaisse fumée noire qui les soustrait pour un temps au regard de leur poursuivant. Certains transporteurs cachent leurs foudres d'alcool dans de grandes barriques pleines de harengs marinés. Quelques-uns goûtent à d'autres trafics : armes mexicaines, passagers clandestins... L'astuce est reine. L'archipel nage en pleine euphorie.

« Si c'était à refaire... »

Soudain tout s'effondre. Le 5 décembre 1933, aux Etats-Unis, la prohibition est abolie. Ce même jour dans Saint-Pierre parade un « défilé -funèbre » : ce sont les camions des dockers, drapeaux américain et français en berne. Ainsi prennent fin dix années dorées.

Depuis trois mois, sentant venir l'échéance, les distillateurs canadiens liquident leurs stocks. Ils résilient la location des entrepôts. Leurs propres produits entreront directement sur le marché américain. Déjà la spéculation s'empare de la Bourse. Saint-Pierre-et-Miquelon n'est plus. *« On s'est retrouvé à la soupe populaire »*, se souvient-on aujourd'hui. *« L'argent vite gagné avait été dépensé tout aussi vite. »* En près de dix ans, des millions de caisses d'alcool avaient transité par le port. Mais l'essentiel des paiements s'était fait à Montréal et à New-York. Le *pool* des distillateurs canadiens tenait 90 % des importations de l'archipel ; c'est lui qui traitait les exportations avec la Mafia installée aux États-Unis. Les bénéfices furent fabuleux, les douanes américaines évaluèrent, fin 1933, à soixante millions de dollars l'arriéré en droits et taxes dû par le *pool*. Les gains empochés par l'archipel dans la même période paraissent en comparaison minimes. *« On a été les gagne-petit. C'est une bonne leçon. Si c'était à refaire... »*

Ainsi évoque-t-on le passé dans les arrière-salles des bistrots. Un demi-siècle s'est écoulé. L'archipel est devenu un département français. Mais la tradition de la « fraude » n'est pas tout à fait morte. A Fortune, au sud de Terre-Neuve, depuis Noël, le navire *Marguerite-H* est bloqué par les douanes canadiennes. Trafic d'alcool...

A Saint-Pierre, le rhum brun arrive en bouteilles de Montréal. Importation déclarée : droits et taxes sont perçus. Le rhum brun repart clandestinement pour Terre-Neuve. Ni vu ni connu.

L'archipel fait le gros dos en attendant des jours meilleurs. Il imagine d'autres lendemains. Saint-Pierre deviendrait un port franc. *Boom* des affaires économiques, brassages de populations... Mais ces rêves insulaires donnent froid au Canada voisin.

DANIELLE ROUARD.

(1) Il s'agit de M. Jean-Pierre Andrieux, propriétaire de l'Hôtel Robert, où sont exposés divers objets datant de la prohibition. M. Andrieux a écrit plusieurs ouvrages en langue anglaise sur la vie de l'archipel : *La prohibition, cap sur Saint-Pierre-et-Miquelon*, a été publié en version française, en *1983*, aux éditions Lemeac Inc. d'Ottawa. Cet ouvrage dresse un historique, chiffres à l'appui, auquel l'article ci-dessus se réfère à diverses reprises.

Cf. également *Éphémérides des îles Saint-Pierre-et-Miquelon*, par MM. E. Sasco et Joseph Lehuenen, musée de Saint-Pierre-et-Miquelon.

LA MORT D'UN MILITANT BASQUE AU COURS D'UNE OPÉRATION DE POLICE

Le parquet de Bayonne ouvre une information contre X pour homicide involontaire

De notre correspondant

Bayonne. – Vingt-quatre heures après la mort de deux jeunes gens, Jean-Pierre Leiba, assassiné à Hendaye, et de Didier Lafitte, atteint par une balle perdue de la police, à Bayonne, au cours d'une arrestation, de nombreuses questions restent en suspens.

Dans la soirée du 1er mars, quelques heures après l'interpellation d'un membre présumé d'Iparretarrak et la mort accidentelle d'un militant basque, le parquet de Bayonne décidait d'ouvrir une *« information contre X pour homicide involontaire »*. Aussitôt – il était alors près de minuit – le juge d'instruction, M. Gilbert Cousteaux, procédait à la reconstitution des faits et entendait les policiers et l'homme qu'ils avaient pourchassé. De source judiciaire, la voiture Diane conduite par Didier Lafitte, sympathisant d'Iparretarrak, avait été prise en filature vers 19 heures aux abords de Bayonne. Arrivé au quartier des Arênes, celui-ci avait pris à son bord Gabriel Mouesca, recherché depuis l'incendie d'une villa à Ascain le 1er août dernier, un attentat revendiqué par Iparretarrak. Cerné par les policiers, Mouesca était sorti de la voiture et avait mis en joue ses poursuivants. Un de ceux-ci avait alors fait feu, son projectile traversant la carrosserie pour atteindre le conducteur, Didier Lafitte. Pénétrant sous l'omoplate, la balle avait perforé un poumon, entraînant le décès du jeune militant.

Un démenti du GAL

Aucune explication n'a encore été donnée sur cette erreur de tir. Est-ce l'obscurité ou bien la distance à laquelle se trouvait le tireur ? Dans les locaux de la police judiciaire de Bayonne, c'est la consternation. *« Mouesca était prêt à tirer*, a indiqué le commissaire Alain Tourre. *Tout s'est passé dans le feu de l'action. »* Aucune réaction officielle, ni des élus ni de l'administration, si ce n'est la réponse qui nous a été donnée par le sous-préfet, M. Alain Jézéquel : *« Dans cette affaire, on a mis la main sur quelqu'un que la police recherchait depuis des mois ; c'est l'essentiel. »*

L'organisation autonomiste Herri Taldeak, à laquelle appartenait la victime, estime, dans un communiqué, que ce n'est pas en donnant pleins pouvoirs à la police et à la justice qu'on résoudra les problèmes du Pays basque français. *« Dans cette logique, un nouveau pas vient d'être franchi »*, note cette organisation.

Vendredi après-midi, le juge d'instruction de Bayonne a inculpé Gabriel Mouesca de *« détention et port d'arme de première catégorie et de violences à agents »*. Il a été écroué à la maison d'arrêt de Pau.

Les obsèques de Didier Lafitte auront lieu le mardi 6 mars, à Saint-Jean-de-Luz. Celles de Jean-Pierre Leiba, assassiné en gare d'Hendaye jeudi matin, se dérouleront lundi dans la ville-frontière, où les commerces et les administrations devraient être fermés ce jour-là.

Cette seconde affaire, qui agite aussi le Pays basque français, semble avoir peu progressé depuis le 1er mars, en tout cas sur le plan de l'information. Une instruction judiciaire a été ouverte contre les quatre membres du commando antiséparatiste, responsables présumés de l'assassinat à Hendaye du jeune Français.

Ces quatre hommes, qui étaient passés en Espagne après l'attentat, ont été placés au secret pour dix jours au commissariat d'Irun. Quelques précisions ont simplement été apportées sur le commando. Le premier arrêté, celui qui est soupçonné d'avoir tué Jean-Pierre Leiba, Mariano Moraleda-Munoz serait un ancien militaire espagnol, connu pour ses activités d'extrême droite. Il aurait été gérant d'un bar d'Irun avant de faire une peine de prison pour contrebande. Après l'assassinat, il a franchi la frontière à pied et a demandé à un chauffeur de taxi espagnol de le conduire au quartier de Belaskoaga, à Irun, où se trouve la caserne de la garde civile. Mais le véhicule aurait été arrêté en route.

L'un de ses complices, qui attendait Moraleda-Munoz près de la gare d'Hendaye, serait Daniel Fernandez, militant de Fuerza Nueva (extrême droite), habitant à Irun et travaillant, côté espagnol, pour la société qui employait aussi Jean-Pierre Leiba. Sur les deux autres membres du commando, Vicente Manuel Fernandez et Juan Luiz Garcia, les autorités espagnoles n'ont pas donné de précision.

Selon le vice-président du gouvernement espagnol, M. Alfonso Guerra, les deux hommes interpellés aussitôt après l'attentat auraient revendiqué leur appartenance au GAL (Groupe antiterroriste de libération), mais n'en auraient pas l'étoffe. Ce qui confirmerait le démenti de cette organisation antiséparatiste adressé vendredi à divers organes d'information espagnols quant à sa participation au meurtre du jeune Hendayais.

PHILIPPE ETCHEVERRY.

M. Jospin basketteur

La technique supplée au souffle

Meaux. – M. Lionel Jospin sait attraper la balle au bond. Il l'a prouvé vendredi 2 mars à Meaux. En short et maillot rouge, le premier secrétaire du Parti socialiste a participé à un match amical qui réunissait plusieurs générations de basketteurs pour le baptême du gymnase du lycée Henri-Moissan où il fut élève. L'idée avait été lancée comme une boutade pendant la campagne présidentielle. Elle n'était pas passée inaperçue et, lorsque le club sportif de Meaux lui a proposé de retrouver ses anciens partenaires pour une soirée inaugurale, le premier socialiste n'a pas refusé.

Vendredi, à Meaux, les personnalités avaient laissé la politique au vestiaire, et lorsque M. Jospin prit la parole publiquement, ce fut pour évoquer le souvenir des anciens dirigeants et entraîneurs bénévoles du club.

Pourtant, au moment d'entrer sur le terrain, le premier secrétaire du PS ne paraissait pas complètement sûr de lui. Son dernier match, en vétéran, remontait à 1973, et, à part un entraînement succinct l'après-midi même, il n'avait pas touché un ballon depuis cette époque. Au milieu d'une trentaine de basketteurs meldois de tous âges, M. Lionel Jospin a, malgré tout, fait bonne figure. Le tandem qu'il formait avec son frère a rapidement retrouvé sa cohésion, et la technique a finalement suppléé au souffle qui manquait parfois.

Les rouges l'ont emporté par 28 points à 22, dont deux paniers de M. Jospin.

CLAUDE-LUC PARISON.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3659

HORIZONTALEMENT

I. Où il y a un mot de trop. – II. Ceux qui l'entendent ne fument pas. Pratique du plus haut intérêt. – III. La moitié de rien. La fin de tout. Sont difficiles à marier quand elles sont très criardes. – IV. Un métal blanc en symbole. Son fil était utilisé pour des réparations. On y voit parfois du sang. Pronom. – V. Peuvent être spécialisés dans les soins à donner aux chèvres. Utile pour calculer un quotient. – VI. Grande, au Brésil. Quand il est perlé, il n'y a pas de son. Adjectif pour une bonne œuvre. – VII. Un agrément étranger. Ne doit pas rester en carafe. Peuvent attirer des vieilles. – VIII. Dans l'arrondissement de Créteil. Ordre de départ. Mesure. Règles. – IX. Une ville au pied des monts du même nom. Possessif. Utile pour faire un projet. – X. Comme des ballets susceptibles d'intéresser les chasseurs. Un étranger. – XI. Ne conservai pas. Part au restaurant. – XII. Plat, en Provence. Pas comme l'écossais. – XIII. En France. Brillait de mille feux. Attendu par ceux qui veulent faire ce qui leur plaît. Oncle d'Amérique. – XIV. On en a besoin dans la mêlée. Colères d'autrefois. Sans suite. – XV. Très utile contre les piqûres. Aromatiser comme un apéritif. Rend des semelles glissantes.

VERTICALEMENT

1. N'est évidemment pas le premier venu. – 2. Dont on peut faire des flûtes. Belle, dans une chanson. – 3. Tête de liste. Divinité. Une petite bête de somme. – 4. Le préféré du collège. Qu'on n'a donc pas conservé. Donna de quoi se défendre. – 5. Au pied du Jura. Pas encore acquis. – 6. Adverbe. Un travailleur étranger. La moitié de rien. – 7. Une grande flamme. Ne répond pas quand on l'appelle. – 8. Note. Arme au pied. Couronne. – 9. Récipient pour le chimiste. Pronom. Peut paraître moins rude quand il y a un bon chemin. – 10. D'un auxiliaire. Fin de bail. – 11. Jeu d'enfants. Préposition. – 12. Pousse sur les vieux arbres. Fournit des pommes. Roi de Juda. – 13. D'un auxiliaire. Ville de Belgique. Prendre le dessus. – 14 Juste retour des choses. Note. – 15 Qui a des raisons de se plaindre. Peut être assimilé au capital.

Solution du problème n° 3658

Horizontalement

I. Clicheur. – II. Mou. Aa. Nô. – III. Arsenic. – IV. Taille. – V. Vlan. – VI. Eté. Eon. – VII. Quémander. – VIII. Un. Eusèbe. – IX. Indu. Sep. – X. Nectar. Ne. – XI. Lae. Ace.

Verticalement

1. Mannequin. – 2. Cor. Tunnel. – 3. Lustrée. DCA. – 4. Ea. Meute. – 5. Caniveau. – 6. Haillons. Ra. – 7. Clandés. – 8. Un. En. Ebène. – 9. Roi. Crêpe.

GUY BROUTY.



LES DEUX ÉCOLES

A SAINT-JEAN-DE-BÉTHUNE

La mobilisation pacifique

On croit pénétrer dans une église et c'est à un préau d'école que l'on accède. La chapelle de l'externat Saint-Jean-de-Béthune trône au centre des salles de classe. Les mille six cents élèves du cours préparatoire à la terminale ne sont pas là par hasard. Leurs parents ont avant tout choisi Saint-Jean pour des motifs religieux renforcés par le prestige et la réputation de rigueur éducative de l'établissement. *« N'oublions pas que nous sommes à Versailles »*, commente un professeur.

Saint-Jean accueille depuis plus d'un siècle les fils de la grande bourgeoisie versaillaise. Il est ouvert aussi à une clientèle plus large, surtout depuis l'instauration d'une péréquation des frais de scolarité qui permet d'adapter la contribution des familles – entre 145 F et 1 000 F par trimestre – à leurs moyens. Une sévère sélection des élèves dans les grandes classes explique les excellents résultats aux examens : 95 % de réussite au baccalauréat en 1983.

Parce qu'il est marqué socialement et religieusement, l'externat Saint-Jean-de-Béthune ne prétend pas représenter l'ensemble des établissements catholiques de l'Ile-de-France qui ont préparé la manifestation du 4 mars à Versailles. Mais c'est parmi les professeurs et les parents de l'établissement qu'ont été recrutés plusieurs des responsables de l'organisation matérielle du défilé. Ainsi, M. Yvon Bothuan, cadre financier, a-t-il été chargé de résoudre les problèmes posés par l'accueil du public. Pour lui, *« la manifestation du 4 mars est versaillaise par son lieu, pas par son esprit »*. Il convient donc de *« ne pas mélanger* ad vitam æternam *enseignement catholique et conservatisme rigoureux »*.

La mobilisation contre les propositions de M. Savary s'est organisée aussi à l'échelon de l'établissement. L'association, qui regroupe l'ensemble des parents d'élèves, affiliée à l'UNAPEL, a fait distribuer à ses adhérents des appels à la manifestation par l'intermédiaire des professeurs et des élèves. Ceux-ci sont chargés de la vente des badges qui doivent financer l'organisation du défilé. *« Nous les vendons facilement,* explique un élève de troisième, *car il s'agit d'une manifestation pacifique. »* Des enseignants, des surveillants, des parents aidés par l'administration de l'établissement, ont collecté les fonds recueillis.

Mais le rythme scolaire continue. *« Nous n'avons pas voulu troubler la vie de l'établissement par la manifestation »*, assure le Père Jean Hennebicque, cinquante-huit ans, le religieux polytechnicien qui dirige Saint-Jean depuis onze ans. Seules marques visibles de l'événement en préparation, une grande affiche bleue sur le panneau de l'APEL a appelé à manifester dimanche *(L'école libre, c'est la liberté)* non loin des placards consacrés aux « conférences bibliques de Versailles » et à la prochaine représentation des *Fourberies de Scapin*. Même la « Journée des métiers » préparée par les parents de toutes les écoles privées versaillaises a été maintenue pour le samedi 3 mars, veille du défilé.

Les élèves du secondaire pourront manifester, mais avec leur famille, a-t-il été recommandé. Quant aux parents, dont plus d'une centaine participent habituellement à diverses activités (catéchèse, bibliothèque éducation sexuelle, etc.), ils ont été sollicités téléphoniquement pour confectionner des sandwiches, coller des affiches ou assurer le service d'ordre. Sur les mille deux cents familles que compte Saint-Jean, quelque cent cinquante parents auraient accepté de participer à des tâches « lourdes » qui les tiendraient à l'écart du défilé lui-même.

M. Claude de Marsac, président de l'APEL de l'externat, affirme qu'il ne connaît *« aucun parent hostile à la manifestation »*. Phénomène logique, explique-t-il : *« Nous leur demandons de défendre la liberté dont ils ont usé eux-mêmes en mettant leur enfant à Saint-Jean. »*

La cause de l'école privée effacerait-elle les antagonismes politiques ? Une fois coiffés de la « casquette » de militants du 4 mars, les parents jurent leurs grands dieux qu'ils ne *« ressentent jamais la moindre marque d'appartenance politique »*. M. Jean-Pierre Auger, professeur de mathématiques à Saint-Jean-de-Béthune, membre du comité directeur du Syndicat national de l'enseignement privé (SYNEP-CGC) et unique représentant des professeurs au comité d'organisation de la manifestation de Versailles, est plus prudent : *« Il est évident que certains parents ou enseignants appartiennent à des partis politiques,* affirme-t-il. *Mais cela ne résulte d'aucun choix de notre part. »*

« Communauté éducative »

A Saint-Jean, les professeurs se réunissent régulièrement et affirment une disponibilité constante à l'égard des parents. *« Je suis heureux d'enseigner ici car chacun prend son métier à cœur,* constate M. Mounir Ashar, professeur de lettres et d'histoire-géographie. *Si l'Etat désigne les professeurs et le directeur, nous craignons de perdre notre spécificité. »* L'éclairage religieux, particulièrement fort à Saint-Jean, est l'une des principales préoccupations du Père Hennebicque, qui exige au minimum des professeurs qu'ils ne *« fassent pas de la méthode scientifique la seule voie d'accès à la vérité »*, cette attitude rendant selon lui *« difficile toute connaissance religieuse »*.

Recrutés autour de tels principes par le directeur et lui seul, les professeurs constituent l'armature de cette « communauté éducative » qui les associe aux parents, aux élèves et à l'administration. Mme Françoise Canal, professeur de mathématiques et déléguée académique du Syndicat national de l'enseignement chrétien (SNEC-CFTC), se bat précisément pour préserver cette unité de l'établissement, menacée selon elle par la fonctionnarisation que propose M. Savary. Elle se réfère dans son enseignement au *« valeurs évangéliques »* et refuse d'être astreinte à l'obligation de réserve de la fonction publique. Comme sa collègue, M. Jean-Pierre Auger se satisferait d'aménagements à son statut actuel, qui ne lui semble aucunement précaire, et en tout cas préférable à celui du secteur public, avec son obligation de mobilité. Surtout, il refuse *« l'éclatement de la communauté éducative et la division du corps enseignant »*. A Saint-Jean, aucun des cent professeurs n'est officiellement syndiqué à la CFDT, les partisans de la titularisation, s'ils existent, sont bien discrets.

A « Blanche-de-Castille », l'homologue de Saint-Jean-de-Béthune pour les jeunes filles versaillaises, une vingtaine d'enseignants seraient pourtant hostiles à la manifestation et volontaires pour la fonctionnarisation. Un membre du syndicat FEP-CFDT de l'établissement dénonce les *« méthodes autoritaires de la direction basées sur l'ignorance »* et regrette de ne pouvoir accomplir son travail pédagogique sans *« subir des pressions »*.

Saint-Jean et Blanche sont situés de part et d'autre d'une avenue de Versailles. Les filles de Blanche entrent et sortent un quart d'heure avant les garçons de Saint-Jean. Les deux établissements devraient avoir chacun leur banderole, dimanche, au défilé.

PHILIPPE BERNARD.

DANS UN LYCÉE PUBLIC

La querelle scolaire ?

De notre envoyé spécial

Sotteville-lès-Rouen. – Un lycée comme beaucoup d'autres, *« sans histoires »*, avertit d'emblée le proviseur. Le lycée Les Bruyères est situé à Sotteville-lès-Rouen, à quelques kilomètres de la Seine, dans une académie appelée à se mobiliser pour la manifestation de dimanche, à Versailles. Un parc de 6 hectares, un petit château, des bâtiments modernes, mille quatre cent vingt-sept élèves, dont un millier de filles, habillés comme leurs compagnons d'âge du privé et une centaine d'enseignants.

Au premier étage, le passage des enseignants dans la salle des professeurs est rythmé par la ponctuelle sonnerie des heures. Il n'y a pas d'affiches du CNAL aux panneaux syndicaux. D'ailleurs, l'énoncé de ce sigle provoque presque l'étonnement. *« Ce mouvement groupe certainement des instituteurs,* avance une jeune enseignante, *mais ici, aux Bruyères... »*. Une grimace interrogative termine la phrase.

Selon Eliane, professeur de mathématiques, *« il n'y a jamais eu de débat en salle des profs à propos de la querelle scolaire »*. Elle reconnaît que la question des moyens a souvent été évoquée, et nombre de ses collègues s'étonnent que les établissements privés soient les grands bénéficiaires des mannes de la taxe d'apprentissage ; mais au-delà... Pourtant, Eliane semble être sensibilisée à cette question, et pour cause : son mari enseigne dans un établissement privé. Elle se déclare inquiète du poids que prend la politique dans le débat actuel. Les affiches appelant à la manifestation de Versailles, sans cesse collées en face de chez elle – *« en compagnie d'affiches du RPR »*, précise-t-elle – ne lui plaisent pas trop. Ses enfants sont inscrits dans une école maternelle publique où *« tout se passe bien »*, mais elle avoue que, si elle avait été mécontente de leur prise en charge, elle se serait tournée vers le privé.

Aux Bruyères, l'école privée n'est pas considérée comme une institution qui doit disparaître. Les enseignants savent faire la différence entre la diversité des établissements privés existants. Ils évoquent des écoles où ont lieu des expériences pédagogiques, mais citent aussi le cas d'autres *« où il ne se passe rien »*.

Jacques, certifié de lettres classiques, vient d'écrire à l'archevêque de Rouen. Il *« supporte mal en tant que chrétien la place qu'occupe la hiérarchie catholique dans toutes ces manifestations »*. Jacques a enseigné dans le privé. Après son CAPES, il a opté pour le service de l'Etat, mais des deux côtés il prétend avoir rencontré *« la même grisaille »*. Actuellement *« tuteur »* d'un enseignant d'un établissement confessionnel, il s'étonne des macarons bleus pour la liberté qui décorent la classe : *« C'est de l'endoctrinement. »* Un autre enseignant du lycée Les Bruyères le reprend gentiment : *« Peut-être que dans le privé il y a plus de paternalisme, de prise en compte des problèmes des élèves. »* La réflexion ne provoque pas de réactions parmi les professeurs présents.

Le dualisme scolaire est reconnu, voire accepté, par les enseignants, *« mais quand même,* explique Charles, professeur de géographie, *il faut tout faire pour que tout le monde se sente à l'aise dans l'école publique »*. Ici, au lycée de Sotteville-lès-Rouen, la notion d'endoctrinement fait sourire. *« Vous savez, les élèves sont les juges permanents des cours que nous leurs dispensons »*, raconte une jeune professeur d'économie.

Fiers de leur métier, tout en réclamant une revalorisation de leur fonction, les enseignants regrettent que l'on mette *« tout sur le dos de l'école »*. Ils affirment faire des efforts pour se former, pour enseigner autrement, pour aider des jeunes entre leur arrivée en seconde et le baccalauréat. Janine, qui enseigne l'allemand *« sans manuel »*, puisque *« nous sommes en pleine réforme de l'apprentissage des langues »*, déclare avoir travaillé, cinquante-deux heures la semaine dernière. Et d'ajouter : *« Alors, ne venez pas me parler des profs dilettantes. »*

Jean-Paul, ancien élève du collège Saint-Joseph du Havre, se demande si l'école privée est *« encore chrétienne »*. Marie parle des pesanteurs administratives qui n'empêchent pas, cependant, *« les voyages avec les élèves à Paris, en Allemagne ou en Italie »*. Janine s'interroge sur le rôle des parents. Les conversations pédagogiques interrompent les propos sur l'absence de moyens. Certains s'émeuvent d'une éventuelle suppression de la carte scolaire qui amènerait des parents à inscrire leurs enfants dans les *« lycées prestigieux de Rouen »*.

La querelle privé-public ? Encore une fois la question ne suscite pas de réponse.

« Le débat au lycée actuellement, explique Jean-Paul, *porte sur la visite d'un inspecteur pédagogique de mathématiques. Il n'a tenu aucun compte du niveau des classes ni de la recherche pédagogique des collègues et s'est contenté de formuler des critiques. »* L'affaire de l'inspecteur mobilise les enseignants du lycée Les Bruyères. A l'heure du café et aux interclasses, elle provoque prises de position et conversations. La querelle privé-public... Les hauts murs qui enserrent le parc boisé semblent l'avoir arrêtée à la porte du lycée.

SERGE BOLLOCH.

DE JULES GUESDE A MICHEL ROCARD

Les socialistes et la laïcité

par JACQUES KERGOAT (*)

LES débats sur la laïcité au sein du Parti socialiste ne sont pas nouveaux. Et ils ont souvent été retransmis à l'aide de stéréotypes largement inexacts. Le courant laïque est ainsi rangé à la gauche du parti par les uns, les autres le dépeignant d'un archaïsme invétéré. Les « modérés » se trouvent, eux, soit à la droite du parti, soit parés des vertus du modernisme. La réalité historique est différente.

A l'origine, en effet, ce sont les jauressiens – le courant le plus ouvertement réformiste – qui se font les chantres de l'école laïque. Et ce sont les guesdistes – le courant « révolutionnaire », et, pour ses adversaires, le plus archaïque – qui sont les plus réservés.

Diversion, estiment-ils. Et Paul Lafargue parle dédaigneusement de *« ce jouet avec lequel on vous amuse depuis vingt ans »*. De plus, au nom de la défense de la République, c'est la question laïque qui justifie alors la collaboration avec *« la fraction de la bourgeoisie qui ne veut pas revenir en arrière »* que Jaurès ne se cache pas de rechercher. Guesde, quant à lui, n'y voit qu'un piège, une situation où les socialistes se mettent à la remorque de la bourgeoisie, deviennent les *« commis voyageurs »* du Parti radical, qui est alors en passe de devenir le plus important des partis de la bourgeoisie républicaine.

Et puis il y a le vieux débat entre réforme et révolution. Car l'engagement de Jaurès dans la bataille de l'école recouvre aussi la conviction que c'est par l'école que doivent se répandre les idées « sociales » qui assureront le passage pacifique de la république au socialisme, de la démocratie politique à la démocratie économique et sociale, et que c'est elle qui permettra de faire l'économie d'une révolution. L'État est perçu comme suffisamment neutre – et miné de l'intérieur par les réformes qu'imposent les socialistes – pour accomplir cette tâche.

Nationalisation et gestion tripartite

Après la guerre de 1914-1918, le débat reprend. Les guesdistes, par la voix notamment de Zyromski, maintiennent leur hostilité au fait de confier à l'Etat le monopole éducatif. Pourtant, au XXVIe congrès, qui se tient à Nancy en 1929, le parti est unanime, au prix d'un réel dépassement des débats précédents.

La position qu'adopte en effet le congrès, c'est celle de la *« nationalisation »* de l'enseignement, qu'il tient à distinguer du *« monopole étatique »* : par le biais de la *« gestion tripartite »*, ce n'est plus à l' *« Etat bourgeois »* qu'est confié l'enseignement, mais à une collectivité indépendante comprenant les enseignants, les usagers et la puissance publique. Cette définition du tripartisme ne satisfait pourtant pas tout le monde. Ne va-t-on pas considérer que les usagers, ce sont les parents d'élèves, et introduire par ce biais dans les conseils de gestion des adversaires déterminés de l'école laïque ? La réponse de Hauck, qui défend, en fait, dans le congrès socialiste, les positions du Syndicat national des instituteurs, est sans ambiguïté : *« Nous sommes de ceux qui répètent que nous ne reconnaissons pas le fameux droit du père de famille (...). Quand nous parlons de gestion tripartite, nous voulons dire collaboration des organisations syndicales, des organisations ouvrières, de tous ceux qui sont intéressés à la bonne marche de l'éducation nationale. »*

Ce texte est désormais la loi du parti. Pourtant, le thème de la nationalisation s'estompe dès qu'apparaissent de possibles concrétisations gouvernementales. Il ne figure pas dans le programme du Front populaire qui se contente, comme seule mesure précise, de revendiquer la prolongation de la scolarité obligatoire jusqu'à quatorze ans. C'est dans ce cadre que se situera, à partir de 1936, le ministre radical de l'éducation nationale, Jean Zay : le service unique, national et laïque, ne figurera pas dans les acquis du Front populaire.

La défense du *statu quo*

A la Libération, les données sont différentes. La situation de l'entre-deux-guerres – pas de monopole (l'Eglise peut avoir ses écoles), mais pas de subsides (elle les finance elle-même) – a été modifiée : le gouvernement de Vichy a décidé de subventionner les écoles privées. Il faut donc bien rouvrir le débat. Dans le contexte de l'époque, les conditions semblent réunies pour que les socialistes fassent avancer leur projet de nationalisation. Il n'en sera rien, et l'on se contentera de l'annulation des décrets de Vichy.

Longtemps, les dirigeants de la SFIO rappelleront leur modération de l'époque, en la motivant par le souci de ne pas briser l'unité nationale. En fait, l'alliance « ouvrière » exclue – ils ne veulent pas du tête-à-tête avec le PCF et refuseront plus tard, la guerre froide aidant, toute collaboration avec lui, – il reste l'éternel problème de trouver, pour gouverner, des alliés dans les rangs mêmes de la bourgeoisie. Seulement, le vieux complice laïque – le Parti radical – est sorti de la guerre mal en point et n'apparaît plus guère comme un interlocuteur valable.

Pour faire face aux « subversions » gaulliste et communiste, il n'y a pas d'autre solution que la « troisième force », c'est-à-dire pour l'essentiel l'alliance avec les démocrates-chrétiens du MRP. Du coup, les disciples de Jaurès, Blum en tête, rangent la laïcité au magasin des accessoires : alors qu'elle facilitait hier la collaboration avec une fraction de la bourgeoisie, elle la rendrait impossible aujourd'hui.

Les disciples de Guesde deviennent-ils, évoluant en sens inverse, de fervents laïques ? Ce n'est pas évident. La motion sur la base de laquelle Guy Mollet remplace en 1946 Daniel Mayer au secrétariat ne fait guère de place à la question. En fait, la référence à la laïcité servira surtout à troubler et à diviser la base « jauressienne » chaque fois qu'une opération quelconque mettra en jeu l'existence même du parti. C'est sur la laïcité que bute ainsi, à la Libération, le projet de fusion avec le Mouvement de libération national (MLN), comme butera plus tard la tentative de « grande fédération » impulsée par Gaston Defferre.

Les socialistes ont beau expliquer que la question de la laïcité est devenue pour eux secondaire, ils ne sont pas récompensés de leur modération : aiguillonné par les gaullistes, le MRP fait voter les premières des « lois antilaïques » (lois Marie et Barangé). Désormais, les socialistes sont sur la défensive. Quand Guy Mollet est porté à la présidence du conseil par la victoire du Front républicain, la seule bataille réellement menée vise l'abrogation des lois antilaïques, et elle n'aboutit pas. Parallèlement, Mollet entame des négociations d'ensemble – clandestines – avec le Vatican.

Les propositions faites par les négociateurs socialistes (1) attestent que de nouveaux reculs étaient encore envisagés : *« Les solutions que nous proposions ? Notamment l'attribution non pas de bons scolaires, mais d'allocations familiales scolaires (...). C'était la parade à l'argument des cléricaux, selon lesquels la possibilité d'envoyer des enfants aux écoles privées est tributaire de la situation sociale des parents »* (2). Cette proposition d'allocations familiales scolaires ne semblait guère différente de la proposition dite « Poinso-Chapuis » de 1948, que les socialistes avaient alors combattue comme un retour indirect aux subventions à l'enseignement privé. Mais, même sur ces bases, la négociation tourne court. Guy Mollet est renversé. Avec l'avènement de la Ve République, ce sont de nouveaux pas qui sont franchis dans l'aide à l'enseignement privé, avec la loi Debré (1959), puis la loi Guermeur (1977).

La création du nouveau Parti socialiste et la discussion de son programme, font un temps rebondir le débat. Le CERES reprend en effet quelque temps à son compte les thèses guesdistes sur « l'école capitaliste » et la « pseudo-neutralité » de l'enseignement, thèses que mai 1968 a remises au goût du jour. L'évolution principale est ailleurs. Car, désormais, ce n'est plus seulement dans la pratique, mais dans les programmes du Parti socialiste qu'est abandonné le thème de la nationalisation. Le chemin parcouru est réel. En 1944 encore, le congrès de la SFIO précisait que *« le droit d'enseigner, qui n'est pas un droit naturel, ne saurait appartenir qu'à la collectivité »*.

Mais c'est une évolution bien plus profonde encore que traduisent aujourd'hui les propositions d'Alain Savary. Les raisons de cette véritable révision ne sont pas évidentes. La distance traditionnelle entre le discours d'opposition et la pratique gouvernementale ? En partie, bien sûr : quatre fois en un demi-siècle, le Parti socialiste se sera ainsi trouvé au pouvoir sans qu'il concrétise pour autant la politique définie par ses congrès en matière d'éducation nationale. L'arrivée massive de militants d'origine chrétienne dans le nouveau Parti socialiste ? Peut-être, mais pourtant nombre d'eux se présentent comme des laïques convaincus. A vrai dire, le débat feutré qui s'organise autour de l'école renvoie plus sûrement au clivage qui avait divisé le parti en 1979, et que Michel Rocard avait préfacé par son discours sur les « deux cultures ».

La tradition dont se réclame en la matière Michel Rocard est méfiante à l'égard de l'Etat, volontiers identifié à la multiplication des contraintes et à la bureaucratie tatillonne. Elle ne voit de solution au problème de l'école que dans une profonde décentralisation. A travers l'appel aux collectivités de base et la discussion des projets éducatifs, c'est une floraison de communautés scolaires ayant chacune leur spécificité qui surgiront alors.

Comment, du coup, refuser le « caractère propre » qui serait réclamé au titre d'une spécificité « spirituelle » ? A travers le souci de rendre l'école à la société civile, on aboutit au maintien d'un dualisme scolaire un peu plus maîtrisé – et c'est le sens des projets de Michel Rocard pour les écoles d'agriculture – ou à l'insertion du dualisme à l'intérieur même du service public – et c'est le reproche souvent fait aux propositions d'Alain Savary.

En face, il y a ceux qui ne craignent pas de se revendiquer jacobins, et pour qui, de Jean Poperen à André Laignel, l'éducation reste d'abord un service public, une mission dont l'Etat ne saurait en aucun cas se dessaisir.

Le débat sur l'école a donc changé de nature. Au début du siècle, il réfractait pour l'essentiel les controverses sur la défense de la République. Aujourd'hui, il renvoie explicitement à une philosophie de l'Etat. Le débat n'avait hier rien de « ringard », et il n'est pas aujourd'hui particulièrement archaïque. Il prouve, au contraire, qu'il est bien difficile de séparer les problèmes de l'école de ceux de l'ensemble de la société.

(*) Jacques Kergoat vient de publier aux éditions Sycomore un livre intitulé *le Parti socialiste* (418 p., 129 F).

(1) Les négociateurs socialistes, dont les noms ne furent pas rendus publics, ont été successivement MM. Deixonne, Méjean, Fauçon et Pineau.

(2) Déclaration de Guy Mollet, compte rendu de la rencontre du 8 juillet 1965 avec une délégation du CNAL. Archives Guy Mollet.

Société

A ERMENONVILLE

Krishna dans ses meubles

***La secte s'installe dans son château d'Ermenonville (Oise). Les villageois ne veulent pas vivre à l'heure de la* Bhagavad-gita.**

Lorsque les rideaux s'ouvrent dans le grand salon du château d'Ermenonville, les cris d'admiration fusent de partout. C'est vrai qu'on n'a pas lésiné sur les moyens. Depuis quelques semaines, on a mis les bouchées doubles, travaillant nuit et jour pour aménager la salle en un temple digne de fêter l'anniversaire de l'apparition d'un des avatars de Krishna.

Le sol est recouvert de marbre rose, chauffé par le dessous, et les lustres en cristal éclairent de leurs mille feux les tableaux retraçant la vie du dieu adolescent qui folâtrait avec les bergères. Mais le plus étonnant est l'autel rococo, chargé de dorures, de couleurs, de joyaux, de fleurs, de tissus chatoyants – véritable pâtisserie viennoise et somptueux écrin pour les statues de Krishna et de Radha, son amante favorite.

Debout depuis 4 heures du matin et à jeûn, les dévots sont au paroxysme de la joie et de la ferveur. Le rythme lancinant des chants, des danses et des interminables *« Hare Krishna, Hare Rama »* a surchauffé l'assistance, qui attend l'installation du « maître parfait » dans le nouveau temple. D'abord, on porte en procession l'effigie du fondateur de la secte, Swami Prabhupada, mort en 1978, pour l'installer sur un des trônes dorés qui flanquent l'autel. L'autre sera bientôt occupé par le nouveau maître spirituel, Srila Bhagavan Goswami Maharaja, qui est d'origine américaine.

La fête se poursuivra toute la journée, en présence de quelque cinq cents adeptes, dont une centaine résident habituellement dans le château d'Ermenonville. Les invités sont venus d'autres centres, en France ou à l'étranger. Il y a des Indiens, quelques Africains et des invités de marque, comme les ambassadeurs du Népal et de Sri-Lanka. On entend parler l'espagnol, l'allemand, mais l'anglais prédomine. *« Ce n'est qu'une petite fête de famille,* assurent les responsables. *La véritable inauguration du temple aura lieu au mois de juin. Là, vous verrez ce que nous entendons par fête ! »*

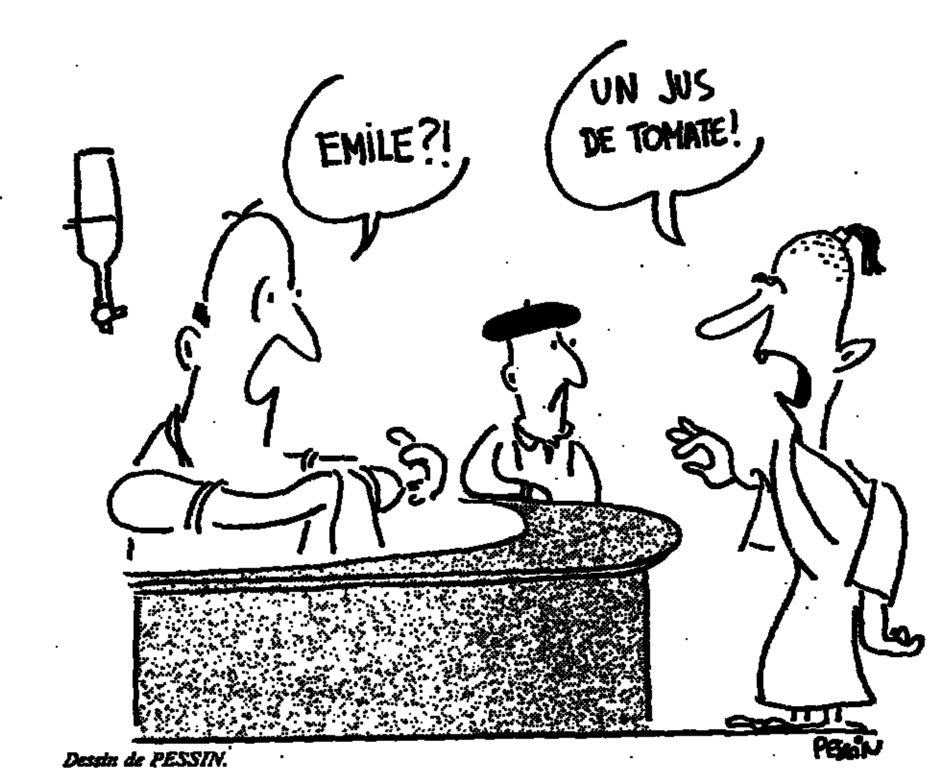
D'où vient l'argent ?

Sans y attendre, une partie de la population d'Ermenonville est décidée non seulement à empêcher cette fête, mais aussi à chasser les dévots indésirables du village. Installée dans le château d'Ermenonville depuis deux ans et demi, l'Association internationale pour la conscience de Krishna (AICK), qui a signé un bail de neuf ans, ne cache pas qu'elle est en pourparlers pour acheter le château, voire le célèbre parc Jean-Jacques-Rousseau, mis en vente, pour plusieurs millions de francs, à la suite du dépôt de bilan du Touring-Club de France.

« Le château est complètement délabré, nous dit un porte-parole de la secte en nous montrant les plafonds fendus et les parquets pourris, *nous sommes en train de tout restaurer de fond en comble. »* D'où vient l'argent pour des travaux aussi importants – sans parler d'un rachat éventuel du château ? La réponse est vague : *« Il coûte moins cher, vous savez, de vivre collectivement, dans un château, que de payer des loyers individuellement à Paris. Quant aux travaux, nos adeptes, dont certains sont spécialisés dans la décoration, sont des bénévoles. Nous avons dû faire appel à quelques experts – pour poser le marbre, par exemple – mais nous sommes allés chercher le marbre nous-mêmes à la carrière. »*

Pas un mot sur les méthodes utilisées par la secte pour trouver l'argent dont elle a besoin – racolage sur la voie publique, vente de menus objets (livres, fleurs, encens), avec tromperie, souvent, sur l'identité des quêteurs et la destination des fonds récoltés – et une discrétion totale quant aux déboires essuyés par le mouvement devant la justice, allemande et américaine, pour escroquerie et trafic de drogues ou d'armes...

Créée en mai 1983, l'Association pour la défense des valeurs d'Ermenonville (ADVE) (1) a décidé d'alerter l'opinion publique sur *« l'expansion insidieuse de cette secte »*. L'association, qui regroupe plus de la moitié des six cents habitants du village, s'est constituée à la veille des élections municipales de mars 1983, lorsque les dévots de Krishna ont distribué un tract dans toutes les boîtes aux lettres intitulé « Pour qui les dévots de Krishna vont-ils voter ? » et dans lequel ils appuyent ceux *« qui n'exclueront pas systématiquement notre participation aux activités de la commune et à la réalisation des projets susceptibles de nous concerner »*.



Dessin de PESSIN.

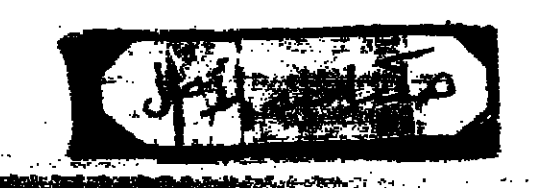
Entre les deux tours, les dévots de Krishna, dont quatre-vingts sont inscrits sur les listes électorales, sont revenus à l'attaque en téléphonant à tous les candidats pour négocier leur appui. Aujourd'hui, on chuchote dans le village que la neutralité plutôt bienveillante du maire à l'égard de la secte ne serait pas étrangère à cette manœuvre... M. Adolphe Grzyb, maire RPR et médecin, est pourtant formel. *« Il est archifaux de prétendre que je suis favorable aux Krishnas,* proteste-t-il. *J'étais parmi les premiers à m'élever contre leur installation à Ermenonville. Il est exact, en revanche, que j'ai fait enlever les banderoles que l'ADVE avait exposées, portant des slogans tels que* « Krishnas dehors ! », *mais c'était seulement parce que c'est mon devoir, en tant que maire, de faire respecter l'ordre public. »*

Les responsables de l'ADVE donnent une autre version des faits. Après avoir recueilli trois cent soixante et une signatures sur une pétition adressée au maire pour marquer leur opposition à l'achat du parc Jean-Jacques-Rousseau par la secte, puis réuni quatre-vingts villageois pour une rencontre informelle à la veille de la fête au château, ils affirment avoir reçu un accord verbal du maire à propos des banderoles.

Que reproche, exactement, l'association de défense à la secte des Krishnas ? *« Nous dénonçons une entreprise qui, sous couvert de spiritualité, est en fait une immense entreprise commerciale, se servant d'une main-d'œuvre à bon marché et échappant aux lois fiscales et sociales »*, répondent ses représentants. *« Nous n'admettons pas que notre village paisible devienne un centre de culture védique,* ajoutent-ils, *et nous cherchons à protéger nos enfants de l'emprise éventuelle d'une secte qui refuse la société et la famille. »* Ils font remarquer, enfin, que la secte a fait la demande officielle d'ouvrir une école privée pour les enfants des adeptes, dont certains atteignent l'âge de quatre ou cinq ans, avant de lancer en guise de conclusion : *« Nous ne voulons pas vivre, un jour, à l'heure de la* Bhagavad-gita ! »

ALAIN WOODROW.

(1) Association pour la défense des valeurs d'Ermenonville, place de la Mairie, 60440 Ermenonville.



Économie

OPPOSÉS AUX PROJETS DE CHARBONNAGES DE FRANCE

Les syndicats de mineurs se réuniront le 7 mars pour « proposer une nouvelle étape de lutte unitaire »

Le conseil d'administration de Charbonnages de France a approuvé, vendredi 2 mars, tandis que plusieurs milliers de mineurs défilaient dans la capitale et qu'une grève générale suivie à plus de 80 % était observée dans tous les bassins, le budget pour 1984 de l'établissement et le projet d'entreprise pour les cinq années à venir (1984-1988). Ce projet d'entreprise, présenté au cours d'une conférence de presse par le président de CDF, M. Huet, et le directeur général, M. Hug, se situe, selon ce dernier dans le cadre de trois contrats : un contrat avec l'Etat qui garantira à l'établissement une aide publique de 6,5 milliards de francs (plus 325 millions de francs destinés à la reconversion des régions minières) maintenue pendant cinq ans en francs constants.

Un second contrat, signé avec EDF vendredi matin, comporte un volet social prévoyant le transfert de 1 000 jeunes mineurs par an en moyenne à Electricité de France, et un volet énergétique garantissant à CDF pendant toute la durée du IXe Plan (1984-1988) un niveau minimum de débouchés à prix garanti, ce qui devrait apporter à CDF 2,5 milliards de francs de recettes supplémentaires par rapport aux prévisions antérieures (*le Monde* du 3 mars). Au total, CDF devra livrer à EDF quelque 16 milliards de tonnes de charbon vapeur, et 52 milliards de kilowatts produits par ses centrales minières au cours de la période.

Le troisième contrat sera un contrat d'entreprise passé entre les Houillères de bassin et leur personnel, de façon à engager une rationalisation des structures de production et une modernisation des exploitations afin, selon M. Hug, de *« concentrer les moyens limités (de l'entreprise) sur les installations pouvant constituer le tissu industriel que CDF peut espérer conserver au-delà de 1988 »*. La direction générale demandera aux Houillères de bassin de faire des propositions précises pour les établissements (voir encadré) qui posent problème du fait de leurs mauvais résultats. Cette modernisation devrait impliquer la suppression, sans licenciement, de 6 000 emplois par an environ, soit près de 30 000 emplois en cinq ans sur un total de 57 000 dont plus de la moitié (3 500 par an environ) proviendront du non-remplacement des départs naturels, le reste (2 500 par an en moyenne) constituant un effort de reconversion par les transferts vers EDF (1 000 par an), les congés de conversion et les pré-retraites (1 500 par an). En outre des mesures spécifiques seront étudiées pour le personnel immigré (3 500 personnes) des houillères.

En 1984, quelque 6 000 emplois seront supprimés, dont 3 452 départs en retraite et préretraite et 2 548 mesures de conversion concernant essentiellement le Nord-Pas-de-Calais (904 agents) et le Centre-Midi (1 644 agents). Le déficit après subvention publique devrait s'élever à 365 millions de francs pour les Houillères (sans CDF-Chimie), les investissements à 2,4 milliards de francs, et l'endettement net à 1,5 milliard de francs (ce qui porterait l'endettement total à la fin 1984 à 18 milliards de francs).

Soulignant la nécessité d'un effort commercial soutenu accompagné d'une modification des structures mêmes de la production afin d'adapter celle-ci à la demande, en réduisant le poids des produits secondaires (destinés aux centrales thermiques) dont les débouchés à terme sont compromis, M. Hug a précisé qu'il n'espérait pas un retour à l'équilibre après subvention avant 1986 au mieux. Il a également souhaité développer la dimension internationale de CdF, soulignant que les ressources géologiques de la France ne représentaient que 0,7 pour mille des ressources mondiales de charbon : *« A quoi servirait-il de cantonner les hommes et les techniques de CdF sur ces 0,7 pour mille ? »*, a-t-il ajouté.

Les syndicats de mineurs CGT, CFDT, CFTC, FO et CGC qui n'ont pas voté le plan ont exprimé, vendredi 2 mars au soir, leur total désaccord avec les décisions adoptées par le conseil d'administration. M. Augustin Dufresne, secrétaire général de la Fédération CGT des sous-sol, a qualifié ces orientations de *« catastrophiques »* ; M. Jean-Marie Spaeth a regretté, au nom de la CFDT, que *« le choix du tout-nucléaire pèse très lourdement sur l'avenir de la production charbonnière »*, assurant que les salariés devaient *« obliger les Charbonnages et le gouvernement à modifier leur projet »* ; M. René Mertz (FO) a, de son côté, affirmé qu'*« il n'est pas pensable que soit mis à exécution un plan de production charbonnière nationale entraînant la fermeture de près de la totalité des exploitations du fond des bassins du Nord-Pas-de-Calais et du Centre-Midi et que l'on permette de réduire l'extraction à 7 millions de tonnes dans le bassin de Lorraine »*.

M. Alain Cuvilliers (ETAM-CGC), enfin, a affirmé qu'on avait *« trompé les mineurs depuis 1982 »*, ajoutant : *« Comment se fait-il qu'on applique le plan Giraud modifié à la baisse ? »*

Les représentants des cinq syndicats de mineurs ont décidé, vendredi soir, de se retrouver mercredi 7 mars pour *« proposer une nouvelle étape de lutte unitaire »*, réaffirmant leur volonté *« d'accentuer la pression pour la sauvegarde de l'outil de travail »*.

LES POINTS D'ANCRAGE ET LES INSTALLATIONS A PROBLÈME

Le plan d'entreprise annoncé vendredi par les Charbonnages de France pour les années 1984 à 1988 s'appuie sur un certain nombre de *« points d'ancrage »*, où l'entreprise compte se renforcer et se moderniser, et évoque un certain nombre d'installations qui *« posent des problèmes »*, et dont l'avenir paraît compromis à court ou moyen terme.

Les points d'ancrage sont :

● Dans le Nord-Pas-de-Calais, les sièges d'Oignies et d'Arenberg, l'usine à agglomérés d'Oignies et le groupe 250 mégawatts d'Hornaing ;

● En Lorraine, certainement au moins Vouters, La Houve et Simon, la cokerie de Carling, les groupes 5 et 6 de la centrale Emile-Huchet ;

● Dans le Centre-Midi, selon la direction, on *« doit pouvoir compter dès maintenant »* sur les mines découvertes, les mines de fond de Provence et de l'Aumance, sur la centrale Penchot de Decazeville, sur Lucie-3 à Blanzy et Gardanne 4 et 5. Possibilités de nouvelles exploitations, avec la mine découverte de Carmaux, destinée à prendre le relais du fond.

Les installations à problèmes sont :

● La cokerie de Mazingarbe, en plus des installations dont le processus est déjà engagé dans le Nord-Pas-de-Calais (puits de Barrois Desjardin) ;

● En Lorraine, le puits de Sainte-Fontaine, la cokerie de Marienau, la centrale de Grosbliederstroff ;

● Dans le Centre-Midi, la cokerie et la centrale de Carmaux, un puits à Blanzy, le fond et l'usine d'agglomération du Gard (Ladrecht), le fond, le lavoir et l'usine d'agglomération de Messeix, et Gardanne-3.

« Du - char - bon - fran - çais ! »

Ils auront été six mille ou sept mille au moins à répondre, le vendredi 2 mars, à l'appel, pour une fois unanime, de toutes les grandes centrales, de la CGT — omniprésente, comme à l'accoutumée — en passant par FO, la CFTC, la CFDT et même la CGC, dont le patron, M. Jean Menu, ancien mineur, était présent à deux coudées de M. Henri Krasucki. Des milliers de ces hommes-taupes, tâcherons de l'ombre, qui passent le plus clair de leur existence dans le ventre noir de la terre, le pic à la main, un lumignon vissé au casque.

Dès midi, ils étaient au rendez-vous de la place de la République, accourus de toutes les provinces de France concernées : Nord, Pas-de-Calais, Lorraine, Centre et Midi. Ceux d'Hénin-Liétard et ceux de Gardanne ; ceux de Montceau-les-Mines, de Carmaux, et bien d'autres encore...

Vers 13 h 30, une puissante sono a lancé, sans très grand succès, une *Marseillaise* pourtant bien rythmée comme du temps du général, puis une *Internationale* mollement reprise en cœur. Et le cortège s'est mis en marche aux accents autrement évocateurs d'un tube récent signé Pierre Bachelet, et où il est question de corons, de Jean Jaurès, de charbon et de silicose. Direction : les beaux quartiers, via les grands boulevards, tous au coude-à-coude, le casque sur la tête.

A 15 heures, le cortège passait la place Saint-Augustin, juste le temps de voir un boulevard Malesherbes fermé par un rideau d'hommes en arme figés devant des fourgons barrant la chaussée.

Et puis, ce fut le but de cette marche, l'avenue Percier, siège des Charbonnages. Mais là encore, d'épaisses frontières de gendarmes mobiles devaient dissuader quiconque d'approcher le saint des saints, lieu mystérieux et clos où l'on pouvait imaginer des hommes graves formant le cercle autour du tapis vert du conseil d'administration.

« Du - char - bon - fran - çais », crie-t-on longtemps sur l'air des lampions, jusqu'à s'égosiller, en vain. Seule une délégation fut autorisée à franchir le rideau de fer et de mousquetons. Et ce fut tout.

Il était 15 h 30. Avant même qu'elle revienne, une heure plus tard, porteuse d'un message, dont on savait trop bien ce qu'il allait receler d'angoisses pour demain, de condamnation au chômage, de tragiques déterminations. Les casqués et les autres, à une centaine d'exceptions près, avaient repris le chemin de leurs cars ou de leurs trains qui les attendaient. Avec, au fond du cœur, le goût amer de la déception, plus probablement que celui de la colère ou d'illusions qu'ils ne se faisaient déjà plus le matin en roulant vers Paris.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

Ne plus seulement gérer le déclin ?

« J'attendais ce jour depuis longtemps. » Pour M. Michel Hug, directeur général de Charbonnages de France, la décision du conseil d'administration approuvant, le 2 mars, après presque un an de négociations à tous les niveaux, un projet d'entreprise pour cinq ans, constitue à l'évidence une victoire. Muselée, ligotée par le caractère éminemment politique du débat engagé sur le charbon, coincée entre, d'une part, les contraintes imposées par la puissance publique et, d'autre part, le refus des syndicats et des hommes politiques de tirer les conséquences des choix faits à plus haut niveau, la direction générale de CDF était jusqu'ici quasiment impuissante. Après des mois de tergiversations, marqués par la démission spectaculaire, en novembre dernier, de M. Valbon, président communiste de l'établissement, la nouvelle stratégie charbonnière du gouvernement, définie dès le printemps par le président de la République lui-même, va pouvoir entrer enfin dans les faits. Rompant définitivement avec les objectifs de relance imprudemment annoncés par le nouveau pouvoir à l'automne 1981, elle a deux objets : d'une part un rétablissement de l'équilibre financier de l'établissement, dans le cadre d'une subvention publique maintenue à son niveau actuel, ce qui passe par une sélection des exploitations les plus rentables, une fermeture des usines et des installations incurablement déficitaires et un allégement massif des effectifs ; d'autre part un effort accru pour accompagner cette récession en accélérant la conversion des anciennes régions minières vers des activités nouvelles, et des jeunes mineurs vers des emplois d'avenir. Retour en arrière ? C'est ce qu'affirment, non sans quelques raisons, les syndicats de mineurs. Il est de fait qu'après l'échec patent de la relance tentée en 1981, le repli amorcé aujourd'hui a toutes les apparences d'un retour à la politique de récession menée quasiment sans interruption depuis plus de vingt ans. Ses conséquences se sont révélées néfastes : sans projet, sans initiative, sans espoir de débouchés, CDF est devenue peu à peu une administration du charbon, vieillotte, obsédée par les contraintes sociales liées aux fermetures de puits, figée dans des habitudes restrictives. Le projet d'entreprise, présenté vendredi par M. Hug est tout autre. Il s'agit, dit-il, de faire de CDF une entreprise dynamique, axée sur des objectifs de commercialisation, de modernisation des productions et sur un développement international imposée par le marché.

Perspective séduisante, et énorme pari... Il faudra pour mener la rationalisation des structures de production et concentrer les moyens de l'entreprise sur les seuls établissements les plus viables, une constance dans la volonté politique, dont les dirigeants actuels du pays n'ont jusqu'ici pas donné l'exemple. Pour l'établissement lui-même, la révolution interne que suppose la poursuite de ces objectifs est considérable : on ne renverse pas d'un coup de main des habitudes, un état d'esprit vieux de vingt ans. Enfin, CDF aura bien du mal à s'inscrire dans la politique énergétique globale définie l'été dernier. La montée en puissance du nucléaire, en réduisant la part du charbon dans la production d'électricité, laisse peu de place, à terme, au charbon vapeur, qui constitue pourtant l'essentiel de la production des bassins devant constituer en 1988 les points d'ancrage de CDF (Lorraine et Provence). M. Hug a reconnu lui-même que l'accord modèle conclu avec EDF pour la durée du IXe Plan avait peu de chance d'être reconduit au-delà. Il faudra donc que l'établissement trouve les moyens de modifier en profondeur la nature de ses produits, afin de pouvoir écouler ceux-ci sur son seul marché d'avenir : l'industrie. C'est plus qu'un objectif, une véritable gageure. C'est aussi la condition principale de la réussite du « plan Hug »... et la seule chance pour CDF de devenir une véritable entreprise, si elle ne veut pas se contenter de gérer le déclin.

VERONIQUE MAURUS.

LA COOPERATION NUCLEAIRE FRANCO-BELGE

Des délais, toujours des délais...

De notre correspondant

Bruxelles. — Le « feuilleton » interminable de la coopération franco-belge dans le secteur nucléaire en est peut-être arrivé à son avant-dernier épisode, mais toujours pas à sa conclusion définitive. Le cabinet de Bruxelles qui devait se prononcer pour la dernière fois vendredi 2 mars a décidé en effet que de nouvelles négociations avec Paris seraient encore souhaitables. Le ministre belges des relations extérieures, M. Tindemans, a été mandaté en vue de parfaire, avec son homologue français, l'accord relatif à la construction de la centrale nucléaire de Chooz, ainsi que la participation française à la mise en place — encore hypothétique — d'une nouvelle centrale nucléaire belge à Doel, sur les rives de l'Escaut.

Les grandes lignes de cette coopération ont été établies il y déjà plusieurs années déjà. Mais si la bureaucratie française fait traîner les procédures, les choses vont encore plus lentement en Belgique où rien n'est jamais fait tant que tout n'est pas fait... Il y a plus d'un an, le premier ministre de Bruxelles annonçait déjà d'une manière catégorique un *« oui belge »* à ce projet de coopération. Depuis lors, les autorités de Bruxelles ont constamment demandé à leurs éventuels partenaires français de consentir de nouveaux délais. Aux termes des contrats déjà mis au point, l'industrie belge devrait participer pour 25 % à la construction de Chooz, alors que la France bénéficierait d'une part équivalente dans l'édification de la prochaine centrale nucléaire belge.

Entre temps, toutefois, les difficultés se sont multipliées. D'abord, des hésitations se sont manifestées du côté belge quant aux besoins de développer les sources d'énergie nucléaire. Plus encore, les inévitables rivalités entre la Flandre et la Wallonie sont venues compliquer cette affaire. S'il s'agit de créer des nouvelles centrales on incline, dans le nord du pays, à favoriser tout d'abord la construction d'une centrale fonctionnant grâce au charbon du Limbourg. En Wallonie, par contre, les entreprises industrielles bénéficieraient de commandes françaises très importantes pour la centrale de Chooz.

Dans l'immédiat, il paraît acquis que les autorités de Bruxelles ne sont pas en mesure de prendre un engagement ferme quant à la construction d'une centrale nucléaire à Dooel. Or, en l'absence d'un tel engagement, les partenaires français réclament, en cas d'échec, des pénalités que les Belges ne sont pas près d'accepter.

La nouvelle tâche de M. Tindemans consiste donc à obtenir un allégement notable des sanctions prévues au cas où la Belgique tarderait un peu trop à entreprendre la construction d'une centrale nucléaire. A cet égard, il s'agirait essentiellement de moduler le prix du courant fourni par EDF à la Belgique. De plus, la France voudrait, pour sa part, renoncer à acheter une partie du courant de Doel si la construction de cette centrale était trop retardée.

JEAN WETZ.

LA GRÈVE DU 8 MARS

Le mouvement s'étendra au secteur public

La grève de vingt-quatre heures organisée le 8 mars par la majorité des fédérations de fonctionnaires (FEN, CGT, FO, autonomes) pour protester contre les propositions du gouvernement en matière de salaires s'étend et gagne le secteur public. Dans la fonction publique, une manifestation unitaire (CGT, FEN, autonomes), aura lieu le matin du Luxembourg au Palais-Royal. Le Syndicat national unifié des impôts (autonome) a appelé à la grève, comme les autres organisations de la direction générale des impôts (CGT, FO, CFDT), et à la manifestation. Le syndicat CGC des PTT recommande, pour sa part, une grève d'une heure à la prise de servive, le 9 mars.

En revanche, l'Union des fédérations de fonctionnaires et assimilés CFDT, qui ne s'est pas jointe au mouvement, à la différence de ses fédérations des PTT, des transports et de l'équipement, des finances, de l'énergie, a reçu le soutien de sa confédération. M. Jean Kaspar, secrétaire national de la CFDT, a approuvé au cours d'une conférance de presse, vendredi 2 mars, son désir de *« maintenir une stratégie d'action qui ne se limite pas à une défense du pouvoir d'achat en pourcentage pour tous »*.

— *A EDF*, pratiquement tous les syndicats ont appelé à la grève pour le 8 mars (CGT, FO, CFTC). Des coupures de courant limitées auront lieu dans le courant de la matinée, de façon à peu gêner les usagers. La CFDT a appelé, de son côté, à un arrêt de travail le matin, et la CGC dans l'après-midi.

— *A la SNCF*, les fédérations CGT, FO, CFTC et les agents de conduite autonomes, ainsi que la CFDT (de son côté), ont appelé à une grève de vint-quatre heures, les cadres autonomes à un arrêt de travail par équipe de deux heures le 8 mars et de vingt-quatre heures le 9 mars pour les cheminots postés.

— *A la RATP*, pratiquement tous les syndicats ont appelé à une grève de vingt-quatre heures (CGT, autonomes, CFTC). Enfin *a Air France*, la quasi-totalité des syndicats de navigants et de personnel au sol ont fait de même. *Dans les arsenaux*, la CGT a appelé à une journée de grèves et de manifestations.

Soulignant *« une convergence unitaire qui faisait défaut depuis longtemps »*, à propos de la grève dans la fonction publique, H. Henri Krasucki, secrétaire général de la CGT, lors d'une rencontre avec les usines locales, a estimé que *« l'esprit unitaire »* progressait.

La grève se durcit à Usinor-Longwy

Hors du secteur public, plusieurs conflits se durcissent en cette fin de semaine.

● *A Usinor-Longwy*, la grève menée depuis le jeudi 1er mars au matin par les sidérurgistes qui occupent l'aciérie de Rehon (Meurthe-et-Moselle), à l'appel de la CGT, a reçu vendredi le renfort des salariés, du train universel, du train à fil, de services études et travaux (quelque 700 personnes). La grève a lieu par roulement de deux heures par poste. Elle est motivée par le chômage partiel durant le mois de février et le projet de fermeture du train à feuillards en 1985. Lors d'un rassemblement au Creusot, M. Sainjon, secrétaire général de la fédération des métaux CGT, a appelé à une semaine d'action unitaire dans la sidérurgie du 12 au 16 mars.

● *A Quimperlé*, les ouvriers des papeteries Mauduit (820 salariés), dont la majorité étaient en grève depuis le 23 février ont décidé, vendredi 2 mars au cours d'une assemblée générale, de *« durcir »* leur mouvement, pour obtenir une augmentation de salaire en 1984, un rattrapage pour 1983 et la réduction à trente-cinq heures par semaine de la durée du travail.

● *A l'usine des Câbles d'Autun (Saône-et-Loire)*, filiale de la CGE, qui compte 170 salariés, les ouvriers sont en grève depuis le jeudi 1er mars au matin, pour obtenir une augmentation de 500 francs par mois, une revalorisation du travail de nuit, des congés payés supplémentaires pour les travailleurs postés et une amélioration des conditions de travail. Toutefois, les grévistes qui occupent l'usine ont libéré, vendredi soir, les dix cadres qu'ils y avaient retenus depuis jeudi matin.

Nouveaux licenciements

Des licenciements ont d'autre part été annoncés cette semaine dans plusieurs entreprises.

Aux Bonneteries Moreau, le syndic nommé après le dépôt de bilan le 20 février a annoncé, le 28 février, le licenciement des 700 personnes employées dans les trois unités de Cussac (Haute-Vienne), Angoulême et Montbron (Charente), seul moyen selon lui de relancer les activités de l'entreprise. A Strasbourg, la direction des établissements Houot,qui a racheté le 2 mars les établissements Erdé (bâtiments préfabriqués à ossature métallique) a annoncé 320 licenciements dans cette entreprise, mais s'est engagée à porter fin 1984 le nombre de salariés de 77 à 120.

Enfin la société Denver (confection) prévoit la suppression de quelque 200 emplois dans trois usines : 105 emplois sur 220 à Grand-Croix (Loire), 80 sur 297 à Villefranche-sur-Saône (Rhône) et 16 sur 93 à Avranches (Manche), selon la CGT, qui précise que ni les cadres ni les VRP ne seraient touchés.

La signature de l'accord financier sur la Chapelle-Darblay est imminente

Le volet financier du plan de redressement de la Chapelle-Darblay (3,2 milliards de francs de concours divers sur cinq ans) sera signé dans quelques jours, a déclaré M. John Kila, président de la société hollandaise Parenco, chargée par les pouvoirs publics de réorganiser l'entreprise française de papier.

Entouré des principaux responsables de Parenco et de la société actuelle Chapelle-Darblay, M. Kila a présenté devant quelque cent cinquante fournisseurs éventuels réunis à Rouen le détail des plans et travaux qui doivent permettre de procéder à la modernisation des deux usines de Grand-Couronne et Saint-Etienne-du-Rouvray, dans la banlieue rouennaise. Selon ce programme, sur un total de 2,3 milliards de francs d'investissements, près de 60 % des commandes devraient aller à des fournisseurs français, le reste étant destiné à l'achat, à l'étranger, de machines nouvelles que la France ne produit pas. A l'horizon 1990, a-t-il ajouté, la société Nouvelle Chapelle - Darblay produira 240 000 tonnes/an de papier journal à Grand - Couronne et 130 000 tonnes/an de papier couché léger (L.W.C.) à Saint - Etienne-du-Rouvray. En tenant compte des nouvelles sources d'approvisionnement et de la réduction des effectifs (ceux-ci seraient ramenés de deux mille quarante à neuf cent trente personnes dans les deux unités), les responsables de Parenco estiment que le prix de revient, hors amortissement, par tonne de papier journal qui est actuellement de 3 750 F devrait tomber à 2 340 F, soit une diminution de 37 %, celui du papier couché léger chutant de 5 100 à 4 090 F en 1989 (moins 19 %), selon eux.

[Interrogé sur les propos tenus par M. Kila, le ministère de l'industrie et de la recherche estime qu'un accord pourrait effectivement intervenir la semaine prochaine. Toutefois, on est beaucoup plus circonspect du côté des organismes mis à contribution pour « boucler » ce plan de restructuration, et qui comprennent notamment le Crédit national, la banque Paribas et l'Institut de développement industriel (IDI), ces deux derniers devant devenir actionnaires de la nouvelle entreprise Chapelle-Darblay à travers une société financière créée à cet effet. Pour l'instant, aucun document précis n'a été signé, fait-on valoir, tout en admettant que les pouvoirs publics peuvent fort bien adresser prochainement une lettre aux organismes intéressés avec mention des engagements qu'ils auront à assumer.]

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 27 février au 2 mars

« *LA catastrophe, c'est pour dans trois semaines.* » Pas dans un mois ou dans le courant de l'année 1984, non, dans trois semaines, point final. C'est ce que vient d'affirmer *mordicus* M. Joseph Granville, l'un des « gourous » comme seul Wall Street sait les « entretenir »... Selon ce *spécialiste* des marchés financiers, et plus particulièrement de la place new-yorkaise, tout concourt actuellement à créer sur la scène boursière *une situation similaire* à celle qui prévalait avant le grand « krach » de 1929. Les cycles ne sont pas tout à fait les mêmes, « Jo », comme l'appellent familièrement les New-Yorkais, en convient bien volontiers, mais il suffirait d'un seul élément – un important scandale financier ou une cessation de paiements du tiers-monde, *par* exemple, – pour que l'on assiste à un véritable plongeon, écrit-il dans sa dernière lettre de moins en moins confidentielle.

Pas plus que les fois précédentes (M. Granville avait déjà prévu en 1982 un effondrement du marché peu avant qu'il connaisse une formidable envolée), ce *scénario*-catastrophe n'a suscité de mouvement de panique au Big Board ni sur les autres places, d'ailleurs. Pourtant, à *Paris*, comme *ailleurs*, la *communauté* financière continue à se montrer particulièrement préoccupée par les atermoiements qui précèdent les inévitables concessions sur le *problème-clé du moment* : le déficit budgétaire américain et, conséquence directe, la variation des taux d'intérêt et du dollar.

A la petite semaine

Celui-ci a reçu cette semaine un coup sur la tête qui l'a fait repasser sous *la barre des 8 F au sous-sol du palais* Brongniart, mais les familiers de la Bourse de Paris ne semblent pas encore réellement convaincus qu'un véritable processus de baisse de la devise *américaine soit* amorcé. Pour l'instant, on se contente de vendre quelques valeurs transatlantiques sans trop dégarnir son portefeuille des titres de *sociétés françaises*, bien implantées aux Etats-Unis, et qui n'ont pas trop souffert du retour de flamme intervenu sur le « billet vert ».

Pour le reste, on a surtout assisté au cours de ces cinq séances à une fermeté confirmée des mines d'or liées, bien sûr, à la hausse du métal précieux sur le marché international et à une poussée sporadique sur les valeurs pétrolières, au plus fort des nouvelles contradictoires en provenance du front irano-irakien. Enfin, le dollar-titre, particulièrement éprouvé depuis que *le « billet vert »* a commencé à perdre du terrain, a poursuivi sa glissade jusqu'à tomber aux alentours de 10,25 F, vendredi à Paris.

Au fil des séances, très heurtées (on grimpait facilement de 1 % pour en reperdre au moins *autant le lendemain*), *la* cote ayant progressé de 0,8 % au total, les transactions sont demeurées peu étoffées (130 ou 140 millions de francs seulement par séance), ce qui laisse présager un volume d'affaires mensuel bien inférieur à celui que la Bourse de Paris a connu depuis le début de cette année.

En *février, on a finalement* traité 31,1 milliards de francs sur notre place, soit un peu moins que le mois précédent, qui constituait un record (32,4 milliards). *Mais le fait marquant* de ce mois boursier reste la régression des actions en termes de volume traité (8 milliards environ contre 12,6 milliards en février) alors que les obligations sont remontées de 19,8 à 23,1 milliards de francs, redonnant ainsi une nette suprématie aux valeurs à revenu fixe alors que les actions semblaient redresser la barre depuis quelques mois.

A brève échéance, certains habitués de la corbeille estiment qu'une phase de consolidation n'est pas à exclure pendant quelque temps, au moins jusqu'à ce que l'horizon s'éclaircisse aux Etats-Unis, sans que l'orientation raisonnablement haussière pour le premier semestre 1984 *définie* en début d'année soit remise en question. Il est à prévoir que le choix des investisseurs, dicté par des liquidités encore abondantes, se fera plus *sélectif et certains secteurs* devraient pâtir d'une conjoncture défavorable. Telle la distribution, en dépit des velléités d'achats sur quelques titres et qui reste *singulièrement handicapée* par la baisse du pouvoir d'achat des ménages. Celle-ci a atteint 0,7 % en moyenne annuelle en 1983 et rien ne permet d'espérer une orientation *positive pour cette année*.

SERGE MARTI.

Banques, assurances sociétés d'investissement

Le total des financements en cours de la Compagnie bancaire a *augmenté de 11 % en 1983* et la masse totale des concours consentis à sa clientèle atteignait plus de *86 milliards de francs à la fin de* l'année dernière. Quant aux sociétés de crédit ou de crédit-bail du groupe, *elles ont réalisé 34 milliards* de financements nouveaux en 1983, un chiffre supérieur de 14 % à celui du *précédent* exercice. Rappelons que la Compagnie bancaire est une banque d'affaires qui coiffe plusieurs établissements spécialisés (UFB-Locabail, Cetelem-Cofica, UCB, CFEC...) et non pas seulement *« le numéro un du crédit à la consommation »* comme nous l'avons baptisée un peu hâtivement (*le Monde* du 2 mars), emportés que nous étions par la polémique récemment déclenchée, justement à propos du crédit à la consommation, après la décision de la banque Sofinco de procéder à une baisse des taux pour certaines catégories de clients...

	2/3/84	Diff.
Bail Équipement	269,90	+ 2,90
Cetelem	370	– 8
Chargeurs S.A.	281,90	+ 11,40
Bancaire (Cie)	467	+ 13
C.F.F.	590	+ 20
C.F.I.	226,50	+ 3,50
Eurafrance	794	+ 4
Hénin (La)	326	+ 1
Imm. Pl-Monceau	250,10	– 7,90
Locafrance	307	+ 18
Locindus	668	+ 22
Midi	1 399	– 5
Midland Bank	220	– 8
O.F.P. (Omn. Fin. Paris)	930	+ 29
Parisienne de réesc.	648	– 13
Prétabail	895	– 9
Schneider	123,80	– 7,20
U.C.B.	244	+ 4

Les fonds communs de placement font sauter le bouchon

Depuis leur création – c'était en 1979, – *les fonds communs* de placement étaient limités dans leurs souscriptions, par un *plafond de 100 millions de* francs chacun au-delà duquel ils ne pouvaient plus émettre de *parts, et les gestionnaires étaient* de plus en plus nombreux à se plaindre de cette limitation qui *les contraignait à solliciter* régulièrement l'autorisation d'ouvrir d'autres FCP pour accueillir *l'épargne d'une clientèle* de plus en plus nombreuse. C'est que la formule a séduit. D'un maniement *plus souple que* les SICAV, les fonds communs de placements ne sont pas tenus, par *exemple, de détenir en* portefeuille un certain quota d'obligations françaises. De plus, on peut *souscrire et revendre* à tout moment, comme pour les SICAV.

Autant d'éléments qui ont contribué à drainer des capitaux de plus en plus importants vers *cette forme de gestion collective* alors que la hausse générale des marchés financiers à 1983 (et *tout particulièrement de Paris*) a accru l'engouement pour ce type de placements qui permet une *large diversification. En l'espace* d'un an, le nombre de FCP qui ont reçu le visa de la Commission *des opérations de Bourse*, a pratiquement doublé. De 880 environ en décembre 1982, ils sont *passés à près de* 1 500 à la fin de l'année dernière (dont environ 500 FCP court terme), qui *géraient au total quelque* 75 milliards de francs contre 38 milliards un an plus tôt.

Pour essayer de limiter un peu cette inflation de nouveaux fonds, les pouvoirs publics ont finalement *accepté de relever le* plafond qui leur est applicable sous certaines conditions. Ainsi, *en règle générale, la limite* supérieure des souscriptions est relevée de 100 millions à 500 mil*lions de francs, un moyen*, selon la Rue de Rivoli, d'*« éviter la multiplication purement formelle de fonds poursuivant le même objet »*. Mais, attention ! Si le bouchon a sauté, ce n'est pas *sans contrepartie. « Les fonds dont l'actif net dépasse 250 millions de francs*, ajoute le ministère de l'économie, des finances (et du budget, tant que nous y sommes...), *devront, d'une part, calculer la valeur liquidative des parts au moins une fois par semaine et, d'autre part, limiter à 1,5 % au plus (contre 2 %) les frais de gestion qu'ils prélèvent pour la part de leurs actifs dépassant 250 millions de francs. »*

Deux avantages pour l'épargnant : connaître dorénavant à un rythme hebdomadaire (au lieu de bimensuel) la valeur de leur *portefeuille déposée* en FCP et, surtout, bénéficier de la contraction des frais de gestion au nom d'une politique visant à *« réduire les coûts d'intermédiation et à favoriser la mise en œuvre d'une politique de désinflation »*.

Ces nouvelles dispositions devraient entraîner un regroupement des fonds communs de placement (certains organismes en gèrent à eux seuls plus d'une *centaine*), *mais leur impact* restera sans doute limité dans la mesure où les gestionnaires, soucieux de *« cibler »* leurs fonds en fonction de la clientèle visée (particuliers ou investisseurs ins*titutionnels*), *s'efforceront* de maintenir cette stratégie de placement à deux étages. Ce qui *serait intéressant, par* contre, c'est de savoir, grâce à une source officielle et indépendante et *non pas puisée* auprès des organismes émetteurs, quel est le nombre (et la liste) exact de *leurs fonds communs* de placement restés ouverts à la souscription étant donné que, la plupart du temps, surtout pour les créations de FCP court terme, le plafond autorisé est atteint en quelques jours.

On notera par ailleurs que ce relèvement du plafond ne s'appli*que pas aux fonds communs* de placement de la participation pas plus qu'aux FCP à risques. La *prudence reste de mise pour ces* derniers. A la différence des FCP classiques, les fonds communs *de placements à risques ont pour* contrainte majeure d'être constitués de façon constante (et pour *au moins 40 % de leur portefeuille*) d'actions ou d'obligations convertibles de sociétés dont les *titres ne sont pas admis à la cote* officielle ou au second marché créé en février 1982. Pour l'ins*tant, seuls une quinzaine* de fonds de cette nature ont été créés par les banques et divers *organismes financiers* depuis que la loi du 3 janvier 1983 leur en a donné la possibilité. Certains *d'entre eux ne sont d'ailleurs* pas encore opérationnels, et on se contente généralement de *conforter le tour de table des* partenaires avant d'avancer sur la pointe des pieds sur le chemin *du capital-risque à la française* pour l'instant taillé sur mesures.

Un métier nouveau pour la plupart des créateurs de FCP à risques, plus habitués à accorder du crédit qu'à se pencher sur *l'outil de production et à éplucher* le carnet de commandes d'une entreprise pour sonder les *perspectives qui s'offrant à elle*. Voilà qui explique que les intermédiaires financiers ne se soient *pas sentis trop brimés par le traitement* spécial qui leur est réservé en matière de fonds *communs à risques, d'autant que* les services de M. Delors leur ont réservé une disposition particulière *à propos de SICAV*. Le taux maximum des commissions perçues par les sociétés d'investis*sement* à capital variable est ramené de 4,75 % à 2,50 % *« lorsque les souscriptions s'effectuent sous forme d'apports de titres »*, indique un communiqué du ministère. Cette *disposition est destinée à faciliter* la réalisation des opérations de dématérialisation des valeurs *mobilières* en offrant aux porteurs de titres vifs (détenus par eux) la possibilité de bénéficier *« à des conditions avantageuses des services de gestion collective de l'épargne mis en place par les établissements de crédit »*. – S. M.

Mines d'or, diamants

	2-3-84	Diff.
Amgold	1 340	+ 60
Anglo-American	200	+ 3
Buffelsfontein	669	+ 8
De Beers	90,80	+ 4,20
Driefontein	399,90	+ 12,8
Free State	475	+ 11
Goldfields	91	+ 1
Gencor	251	+ 7
Harmony	258	+ 13
Président Brand	488	+ 11,70
Randfontein	1 651	– 35
Saint-Helena	391	+ 4
Western Deep	664	+ 19
Western Holding	553	+ 9

Valeurs diverses

	2-3-80	Diff.
Accor	212	– 25
Agence Havas	805	+ 3,50
A.D.G.	314	+ 10
L'Air Liquide	530	+ 19
Arjomari	390	+ 5,50
Bic	402	– 3
Bis	263	inchangé
Club Méditerranée	841	+ 41
Essilor	2450	+ 50
Europe 1	651	+ 6
Gle Ind. Part.	384	– 3
Hachette	1340	– 11
Oréal (L')	2220	– 20
Navigation Mixte	230	– 3
Nord-Est	49	– 1,90
Presses de la Cité	1790	+ 45
Skis Rossignol	1350	+ 51
Sanofi	470,50	– 1,50

Métallurgie construction mécanique

Revenu dans l'ère des bénéfices en 1982, *Valéo* a encore amélioré ses résultats l'an dernier, moins cependant que prévu. Le président Boisson évalue le bénéfice net consolidé à 80 millions de francs (contre 70 millions pour un chiffre d'affaires de 9 milliards (contre 7,82 milliards). La marge pourrait atteindre 450 millions de francs (contre 438 *millions*).

	2.3.84	Diff.
Alspi	79,50	– 2,5
Amrep	605	– 14
Avions Dassault-B.	503–	– 37
Chant. Fce Dunk.	7,50	N.C.
Chiers-Châtillon	27,50	+ 0,30
Creusot-Loire	47	– 0,20
De Dietrich	360	+ 35
FACOM	844	– 5
Fives-Lille	261	+ 13,5
Fonderie (Générale)	34,90	– 0,70
Marine-Wendel	81,95	– 0,85
Penhoët	482	– 6
Peugeot S.A.	234	– 3
Poclain	57,40	+ 0,70
Pompey	132,50	+ 4,20
Sagem	1 400	+ 40
Saulnes	28,10	
Valéo	285,10	+ 12,1
Vallourec	72	– 1,5

Filatures, textiles, magasins

Le *groupe* de distribution Cedis a réalisé en 1983 un bénéfice net de 62 millions de F contre 64,7 millions l'*année précédente*, la marge brute d'autofinancement s'élevant à 180 millions (contre 173 millions) *sur un* chiffre d'affaires (TTC) passé de 5,1 à 5,6 milliards de F, soit une augmentation de 9,7 % d'une année sur l'autre.

	02/03/84	Diff.
André Roudière	136	– 4
F.F. Agache-Willot	Non coté	inchangé
B.H.V.	115,70	+ 5,70
C.F.A.O.	556	+ 6
Damart-Serviposte	1 400	– 26
Darty	795	+ 5
D.M.C.	91	– 0 5
Galeries Lafayette	173	inchangé
La Redoute	1 049	+ 46
Nouvelles Galeries	83,60	– 3,20
Printemps	141	+ 0 10
S.C.O.A.	51,20	– 0 80

Bâtiment, travaux publics

	2-3-80	Diff.
Auxil. d'entreprises	1300,00	– 41,00
Bouygues	708,00	+ 20,00
Ciment Français	258,50	+ 14,50
Dumez	770,00	– 30,00
J. Lefebvre	132,00	– 1,10
Générale d'Entrept.	80,00	– 5,10
G.T.M.	260,50	– 19,60
Lafarge	327,00	– 5,50
Maisons Phénix	271,00	– 6,20
Poliet et Chausson	320,00	– inch.
S.C.R.E.G.	169,90	+ 9,90

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	2-3-84	Diff.
4 1/2 % 1973	1 980	+ 14
7 % 1973	9 980	+ 50
10,30 % 1975	92,80	inchangé
P.M.E. 10,6 % 1976	91,50	– 0,35
8,80 % 1977	117,90	+ 0,15
10 % 1978	90,50	inchangé
9,80 % 1978	90,20	+ 0,10
8,80 % 1978	91,50	+ 0,35
9 % 1979	86,10	+ 0,10
10,80 % 1979	92,65	inchangé
12 % 1980	99,90	+ 0,10
13,80 % 1980	102,60	– 0,10
16,75 % 1981	110 20	– 0,15
16,20 % 1982	111,60	– 0,40
16 % 1982	110,90	– 0,45
15,75 % 1982	109,25	– 0,48
C.N.E. 3 %	3 445	+ 65
C.N.B. bq. 5 000 F.	101,97	– 0,03
C.N.B. Paribas 5 000 F	102,20	+ 0,05
C.N.B. Suez 5 000 F	102,20	+ 0,08
C.N.I. 5 000 F	101,83	– 0,12

Matériel électrique services publics

	2-3-84	Diff.
Alsthom-Atlantique	187,90	– 0,60
CIT-Alcatel	1 340	– 16
Crouzet	121	+ 14
Générale des Eaux	533	– 10
Intertechnique	1 318	+ 18
Legrand	2 048	+ 108
Lyonnaise des Eaux	760	+ 8
Matra	1 535	– 10
Merlin-Gérin	851	+ 16
Moteur Leroy-Somer	487	– 8
Moulinex	92,50	+ 2,50
P.M. Labinal	322,90	+ 6,90
Radiotechnique	371	+ 13,20
S.E.B.	470	inchangé
Signaux	389	+ 44
Télémec. Electrique	1 680	+ 85
Thomson-C.S.F.	322	+ 1
I.B.M.	1 162	+ 2
I.T.T.	428	+ 6
Schlumberger (1)	487,50	– 10,30
Siemens	1 612	– 20

(1) compte tenu d'un coupon de 1,70 F.

Produits chimiques

	2-3-84	Diff.
Institut Mérieux	805	+ 33
Laboratoire Bellon	760	+ 112
Nobel-Bozel	1290	– 0,10
Roussel-Uclaf	797	+ 35
B.A.S.F.	666	– 6
Bayer	683	+ 4
Hoechst	740	+ 9
I.C.I.	9270	– 1,40
Norsk-Hydro	810	+ 12

Mines, caoutchouc, outre-mer

	2-3-80	Diff.
Géophysique	845	– 5
Imétal	80	– 0,40
Michelin	910	+ 3
M.M. Penarroya	59,50	– 0,50
Charter	35,80	– 1,10
INCO	139	– 5,50
R.T.Z.	99,20	+ 0,70
Z.C.I.	2,67	+ 0,28

Pétroles

	2-3-84	Diff.
Elf-Aquitaine	229,50	+ 0,50
Esso	594,00	– 6,00
Francarep	409,00	+ 25,00
Pétroles française	217	+ 9
Pétroles B.P.	83,90	– 1,30
Primagaz	220,20	– 0,80
Raffinage	100,50	– 3 50
Sogerap	505	– 10
Exxon	413	+ 17
Petrofina	1355	+ 70
Royal Dutch	543	+ 18

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 24 février	Cours 2 mars
Or fin (kilo en barre)	103 100	101 900
– (kilo en lingot)	103 050	102 000
Pièce française (20 fr.)	655	653
Pièce française (10 fr.)	430	415
Pièce suisse (20 fr.)	650	650
Pièce latine (20 fr.)	628	620
● Pièce tunisienne (20 fr.)	612	610
Souverain	772	770
Souverain Elizabeth II	779	785
● Demi-souverain	416	401
Pièce de 20 dollars	4 505	4 420
– 10 dollars	2 080	2 040
● – 5 dollars	1 200	1 200
– 50 pesos	4 085	4 080
● – 20 marks	780	780
– 10 florins	640	660
● – 5 roubles	446	445

● Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME (1)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Elf-Aquitaine	201 400	46 032 658
Matsushita	547 000	45 514 225
Schlumberger	87 690	43 867 060
4 1/2 % 1973 (2)	19 045	37 581 080
BSN	14 900	37 069 305
CNE 3 %	10 155	34 591 890
IBM	25 025	29 267 970
Moët-Hennessy	20 465	28 670 690

(1) Du *27 février* au 1er mars.
(2) Ex-droit.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	27 fév.	28 fév.	29 fév.	1er mars	2 mars
Terme	243 769 715	312 471 503	263 256 770	244 152 417	282 504 159
Comptant					
R. et obl.	1 084 524 000	630 612 040	1 034 151 253	937 780 774	751 564 211
Actions	40 093 114	41 258 098	30 804 046	40 948 361	26 159 344
Total	1 368 386 829	984 341 641	1 328 212 069	1 222 881 552	1 060 227 724

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1983)

Franç.	105,9	104,2	105,3	104,4	–
Étrang.	102,1	102,5	100,5	100,3	–

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1983)

Tendance	105,9	104,3	103,2	104,5	105,4

(base 100, 31 décembre 1981)

Indice gén.	164,3	162,7	160,2	162,1	163,4

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Irrégulier

Le déficit budgétaire américain et ses répercussions *sur* l'évolution des taux d'intérêt ont relégué au second rang des statistiques économiques pourtant positives dans leur ensemble. Subissant par moments le contrecoup des nettes divergences apparues *entre* l'administration Reagan et le Congrès, sur ce chapitre le marché a vigoureusement réagi vendredi lorsque fut connu le vote de la commission des voies et moyens de la *Chambre des* représentants en faveur d'un relèvement des impôts susceptible de dégager 50 milliards de dollars de recettes supplémentaires.

Fort de cette démarche qui va dans le bon sens, Wall Street *s'est* repris vendredi, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles concluant la semaine à 1 171,48 points, en hausse de 6,39 points d'une semaine à l'autre, l'activité ayant porté sur 473 *millions* d'actions en cinq séances (contre 365 millions).

	Cours 24 fév.	Cours 2 mars
Alcoa	39 1/4	37 3/4
A.T.T.	17 1/4	17 1/4
Boeing	43 7/8	42 5/8
Chase Man. Bank	48 7/8	51 1/8
Du Pont de Nem.	46 7/8	47 7/8
Eastman Kodak	69	67 1/2
Exxon	38 1/4	39
Ford	38	39 1/8
General Electric	53 3/4	52 1/4
General Foods	48 1/4	48 7/8
General Motors	69 3/4	70 1/8
Goodyear	26 3/8	27 1/2
I.B.M.	111 1/4	111 7/8
I.T.T.	40 1/2	41
Mobil Oil	30	31 5/8
Pfizer	37 1/2	38 1/2
Schlumberger	47 7/8	48 3/8
Texaco	41 3/4	47
U.A.L. Inc.	31 3/4	31 1/8
Union Carbide	53 7/8	55 1/8
U.S. Steel	27 1/8	27 3/4
Westinghouse	47 1/2	46 5/8
Xerox Corp	43 1/4	41

LONDRES

Plus ferme

Le London Stock Exchange a fluctué dans d'étroites limites cette semaine et le retour des investisseurs américains constaté à l'approche du week-end a permis de relancer la machine. Les rumeurs relatives à une attaque irakienne sur l'île de Kharg, principal terminal pétrolier iranien, démentie par la suite *dans les faits*, a entraîné un bond en avant des valeurs pétrolières, à l'instar de la hausse générale observée sur l'ensemble des marchés.

Indices « FT » : industrielles, 838,9 contre 815,8 ; mines d'or, 673,5 contre 656,6 ; fonds d'État, 82,12 contre 82,39.

	Cours 24 fév.	Cours 2 mars
Beecham	313	331
Bowater	258	255
Brit. Petroleum	425	443
Courtaulds	137	135
De Beers (*)	8,53	8,87
Dunlop	41	42
Free State Geduld	43 1/2	45 1/4
Glaxo	745	790
Gt. Univ. Stores	568	595
Imp. Chemical	602	588
Shell	625	660
Unilever	905	945
Vickers	143	157
War Loan	36 3/4	36 7/8

(*) En dollars.

TOKYO

Légère hausse

En baisse en milieu de semaine, les cours se sont vivement repris par la suite dans le sillage de Wall Street et en raison de la forte remontée du yen face au dollar enregistrée *sur* les principales places. Celle-ci a donné un coup de fouet aux valeurs nippones les plus connues telles que Sony et Matsushita Electronic, tandis que les pétrolières et les titres de compagnies électriques faisaient également preuve de bonnes dispositions. L'indice Nikkei Dow Jones a clos la séance de samedi à 10 056,51 yens, en hausse de 10,46 yens sur la semaine précédente tandis que l'indice général se situait à 783,21 (plus 5,14 points).

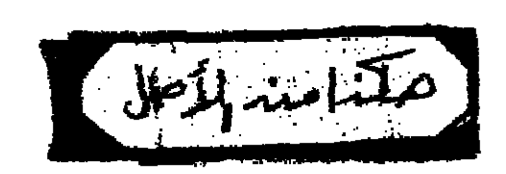
	Cours 24 fév.	Cours 2 mars
Akai	541	545
Bridgestone	591	560
Canon	1 420	1 410
Fuji Bank	761	780
Honda Motors	1 010	1 020
Matsushita Electric	1 820	1 820
Mitsubishi Heavy	236	241
Sony Corp	3 450	3 400
Toyota Motors	1 330	1 290

FRANCFORT

Stationnaire

L'irrégularité a prévalu tout au long de la semaine sur le marché allemand où les valeurs les plus représentatives ont cédé jusqu'aux alentours de 5 DM, seules quelques titres du matériel électrique redressant la tête. Les valeurs françaises ont également été hésitantes. Indice de la *Commerzbank* : 1 034,40 points contre 1 034,50 la semaine précédente.

	Cours 24 fév.	Cours 2 mars
A.E.G.	98,80	100,60
B.A.S.F.	167	165,30
Bayer	168,70	169,10
Commerzbank	185,70	183,70
Deutschebank	384	385,50
Hoechst	183,20	179,60
Karstadt	257,80	256
Mannesmann	145,80	144,
Siemens	397,50	400,10
Volkswagen	211 10	209,70



Crédits - Changes - Grands marchés

L'euromarché

Super-Dallas

En levant en une seule opération 12 milliards de dollars (soit autant que la France pendant toute l'année 1983), Atlantic Richfield (ARCO), la septième compagnie pétrolière américaine, a réussi cette semaine le plus grand eurocrédit de l'histoire bancaire. L'objectif de ce prêt extraordinaire est d'empêcher la Gulf Oil, cinquième société pétrolière des Etats-Unis, de tomber entre les mains du pétrolier texan T. Boone Pickens Junior, qui est aussi le président de Mesa Petroleum.

Ce dernier entend prendre le contrôle de la Gulf Oil en portant à un peu plus de 32 millions d'actions sa participation dans cette société, dont le capital social se compose de 165 millions de titres. Mais en rachetant les actions disponibles de la Gulf au moyen du crédit bancaire international mis en place ces derniers jours, ARCO pourrait bloquer les ambitions du milliardaire texan, parce que le prêt hypothéquerait, au profit des banques, les actifs de Gulf Oil. M. Pickens Junior n'aura toutefois pas perdu son temps. Toute offre publique d'achat de la part d'ARCO est certaine de pousser à la hausse le cours du titre Gulf Oil, permettant ainsi au Texan de réaliser une plus-value appréciable. De plus, il n'est pas exclu qu'un troisième larron se mette en lice : la Standard Oil de Californie, pour ne citer qu'elle, pourrait fort bien décider de rivaliser avec ARCO, ce qui procurerait au plus jeune de la dynastie des Pickens un gain en capital encore plus élevé.

La durée du crédit ARCO destiné à permettre le déroulement d'un scénario qu'aucun feuilleton télévisé aurait osé imaginer est de huit ans. Pendant les deux premières années, il se présentera sous une forme d'un accord de confirmation *(stand by)*, c'est-à-dire que l'emprunteur pourra l'utiliser, le rembourser, puis le tirer à nouveau à sa guise. Par la suite, il se transformera en crédit à moyen terme traditionnel. Le taux d'intérêt semestriel sera l'addition au Libor d'une marge de 0,375 % pendant les quatre premières années, puis de 0,50 % par la suite. En outre, les banques recevront une commission d'engagement de 0,25 % sur la partie non utilisée du crédit pendant les deux premières annuités.

Malgré l'importance de l'enjeu, il n'a pas dû être très difficile pour ARCO de recueillir 12 milliards de dollars. Les banques internationales ont un besoin croissant d'actifs à ajouter à leur bilan. Cette fringale est le résultat de la pénurie d'eurocrédits nouveaux depuis bientôt deux ans. Aussi, dès qu'il s'en présente un, est-il rapidement souscrit. Dans le cas d'ARCO, la nature, la qualité et la nationalité de l'emprunteur sont des éléments extrêmement rares à réunir sur une seule tête. En effet, la majorité des eurocrédits actuellement proposés proviennent d'Etats ou de risques souverains.

Le dernier à en avoir bénéficié est l'Indonésie. Le prêt bancaire international qu'elle sollicitait depuis un mois a pu finalement être porté à 750 millions de dollars, après avoir été une première fois relevé de 500 millions à 600 millions de dollars. Le crédit indonésien, qui a une durée de huit ans, comportera un taux d'intérêt semestriel qui sera l'addition de 0,75 % au taux du Libor, ou de 0,20 % au taux de base bancaire américain. Il a été souscrit par soixante-dix-neuf eurobanques venues de tous les coins du monde.

Forte de ce succès, la Korea Exchange Bank, qui vient d'inviter la communauté bancaire internationale à lui soumettre des offres en vue de lever 500 millions de dollars par la voie d'un eurocrédit d'une durée de huit ans, peut s'attendre à recevoir des conditions plus avantageuses que celles attachées au dernier grand prêt consenti à la Corée du Sud.

En Europe, Telefonica de España, la société nationale des téléphones espagnols, a choisi l'ECU pour drainer 100 millions sur dix ans dans la devise de la CEE. L'intérêt semestriel de l'opération sera l'ajout d'une marge de 0,50 % au taux sur les dépôts à court terme en ECU. Mais, à l'instar de ce que le Crédit national avait pour la première fois proposé il y a un an, l'eurocrédit Telefonica pourra, au cours des cinq premières années, être converti en euro-obligations sur la base des conditions en vigueur à l'époque. La marge de 0,50 % paraît maigrichonne à certains, parce que c'est la plus faible jamais accordée à l'emprunteur espagnol sur une aussi longue période.

C'est là une preuve supplémentaire du manque d'actifs dont souffrent les banques internationales. Pour susciter de nouveaux eurocrédits, elles sont prêtes à consentir des conditions de plus en plus avantageuses pour les débiteurs. RENFE, la société des chemins de fer espagnols, devrait en bénéficier également. Le mandat qu'elle accordera le 9 mars prochain à un certain nombre d'eurobanques pour mettre sur pied un eurocrédit sur dix ans de l'ordre de 90 millions de dollars devrait lui aussi ne comporter qu'une marge de 0,50 % en sus du Libor.

La situation n'est pas la même sur le marché international des capitaux.

Le coût de l'argent étant moins onéreux sur le marché euro-obligataire qu'à New-York, les emprunteurs américains, qui s'attendent à une tension supplémentaire sur les taux d'intérêt, se précipitent de ce côté-ci de l'Atlantique. Malheureusement, les investisseurs internationaux doivent faire face à une double incertitude : non seulement vis-à-vis des taux d'intérêt, comme les débiteurs américains, mais en plus à l'égard du dollar. En conséquence, ils se méfient des euro-émissions à taux fixe libellées dans la devise des Etats-Unis. Malgré une légère amélioration de ce secteur du marché en fin de semaine, les cinq euro-emprunts de ce type lancés cette semaine en font, à une exception près, l'amère expérience.

Digital Equipment Corporation, fabricant américain d'ordinateurs, parce qu'il n'avait jamais encore sollicité le marché euro-obligataire et qu'il a limité à cinq ans la durée de son emprunt de 150 millions de dollars, a été bien mieux accueilli que les autres. L'opération, qui, en début de semaine, a été offerte au pair avec un coupon annuel de 11,25 %, a été bien reçue. A telles enseignes que son montant originel de 100 millions de dollars a pu être rapidement augmenté de 50 millions. Sur le marché gris elle est recherchée avec une faible décote de 0,875.

En revanche, Texas Instrument, autre fabricant d'ordinateurs, avec 150 millions de dollars à sept ans, proposé à 99,75 avec un coupon de 11,875 % ; International Paper C°, avec 75 millions de dollars sur sept ans, offert à 99,50 avec un coupon de 12 %, la société de service public Illinois Power Co., avec 100 millions d'euro-obligations à huit ans, qui seront émise au pair avec un coupon de 12,5 %, et la ville de Montréal, avec 70 millions de dollars sur sept ans, lancés au pair avec un coupon de 12,50 %, ont tous essuyé des demi-échecs. Tout ce papier se traite avec des décotes qui excèdent les commissions que reçoivent les banques pour diriger ces transactions.

Par contre, l'attrait du deutschemark persiste. Les opérations en cours se placent extrêmement bien. Les deux milliards de papier nouveau qui seront offerts ce mois-ci vont donc voir le jour dans une ambiance favorable. Parmi les douze émissions prévues au calendrier arrêté mercredi par la Bundesbank, le Crédit foncier est inscrit le 22 mars avec un important emprunt de 200 millions de deutschemarks.

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

Le dollar au-dessous de 8 francs

C'est fait ! Le dollar, cette semaine, est retombé au-dessous de 8 F, cours qu'il avait franchi pour la première fois le lundi 1er août 1983. Il y a, comme cela, des « seuils » qui fixent l'attention et revêtent une signification particulière. Celui de 8 F en est un, peut-être parce qu'il constitue le double de 4 F, cours du dollar au début de l'été 1980.

Au début de l'été dernier, commentant le franchissement du cours de 8 F, l'auteur de ces lignes se demandait jusqu'où monterait le dollar ? 8,50 F, 9 F, ou même plus, appelant toutefois la foudre du ciel sur l'imprudent qui se serait hasardé à un pronostic. Le billet vert, après avoir dépassé 8 F au début d'août, s'éleva d'abord à 8,24 F le 12 août, pour retomber, début octobre, au-dessous de 7,90 F, et reprendre son ascension fin octobre jusqu'au cours record de 8,69 F atteint le 12 janvier 1984. Au début de cette année, tout en présidant un retour en flamme vers le mois de juin, pensait-on, de nombreux experts voyaient le dollar pousser une pointe supplémentaire aux environs de 9 F. Sur le marché international des devises de Chicago (IMM), les spécialistes des raisonnements sur graphiques (chartists, en anglais) passaient leur temps à dire « *si on franchit le seuil de 2,75 DM pour un dollar, on va à 2,80 DM, et ainsi de suite* » jusqu'à prévoir assez rapidement le cours de 3 DM pour un dollar, soit 9,25 F environ à Paris.

Pour étayer ces prophéties mathématiques, on mettait en avant, gravement, la pénurie de dollars résultant du ralentissement de la création d'eurodollars et des besoins croissants de monnaie américaine pour assurer le service de l'énorme dette des pays en voie de développement. Ce qui était vrai, au demeurant, et le reste encore. Puis, d'un seul coup, le « souffle » est retombé en partie, le dollar, en un mois, refaisant, en baisse, tout le chemin qu'il avait mis six mois à parcourir à la hausse. Une fois de plus, on a pu vérifier que, sur les marchés des changes, les variations peuvent être très rapides, les opérateurs, souvent moutonniers, anticipant tout en même temps un renversement de tendance et l'accélérant de ce fait même.

C'est ce qui s'est passé sur le dollar, sans exagération, certes, pour le moment, mais avec soudaineté. A 7,95 F le dollar à la veille du week-end et à 2,58 DM environ, le recul de la monnaie américaine dépasse, tout de même, 8 % en quelques semaines.

Il faut dire que les propos volontairement alarmistes de M. Paul Volker, l'intraitable président de la Réserve fédérale des Etats-Unis, n'ont pas manqué d'impressionner l'opinion internationale. Evoquant les déficits de la balance des paiements américaine (plus de 80 milliards de dollars en 1984 sans doute) et du budget, comblés pour une part appréciable par les prêteurs étrangers, il a osé dire devant le Congrès : « *Nous sommes désormais leurs otages.* » Le même jour, on annonçait un déficit record de la balance commerciale des Etats-Unis : 9,5 milliards de dollars en janvier, sur la route des 100 milliards de dollars pour l'année 1984, peut-être davantage.

Outre le repli du dollar, l'autre événement de la semaine a été la remontée soudaine du yen japonais. Accroché au dollar toute l'année dernière, le suivant, et même le précédant un peu dans sa hausse, le yen, qui avait accompagné le « billet vert » dans sa baisse jusqu'à présent, a brusquement « décroché » à la veille du week end, gagnant 2 % en une heure (228 yens pour un dollar contre 223 yens). Cet événement était attendu, mais il a quand même surpris.

Quant au SME, le mark y tient désormais la tête aux dépens du franc belge, qui reste faible. Quant au franc français, il résiste assez bien à la remontée en puissance de la monnaie allemande. La Banque de France, toutefois, « défend » farouchement le cours de 3,0950 francs pour un mark, moralement et physiquement : le jeudi 23 février, par exemple, il lui en a coûté près de 1 milliard de marks qu'elle a pu récupérer par la suite, mais en partie seulement.

FRANÇOIS RENARD.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 27 FÉVRIER AU 2 MARS

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,4825	–	12,5786	46,4468	38,7973	1,8942	34,3643	0,0622
	1,4700	–	12,3304	45,9242	38,8517	1,8577	33,7268	0,0612
Paris	11,7859	7,9500	–	369,25	308,44	15,0596	273,20	4,9502
	11,9217	8,1100	–	372,44	308,59	15,0659	273,52	4,9693
Zurich	3,1918	2,1530	27,0818	–	83,5306	4,0784	73,9862	1,3406
	3,2009	2,1775	26,8499	–	82,8576	4,0451	73,4401	1,3342
Francfort	3,8211	2,5775	32,4214	119,72	–	4,8825	88,5738	1,6049
	3,8631	2,6280	32,4054	120,68	–	4,8820	88,6340	1,6103
Bruxelles	78,2611	52,79	6,6402	24,5193	20,4811	–	18,1409	3,2870
	79,1301	53,83	6,6375	24,7210	20,4832	–	18,1551	3,2984
Amsterdam	4,3140	2,9100	36,6037	135,16	112,90	5,5124	–	1,8120
	4,3585	2,9650	36,5603	136,16	112,82	5,5080	–	1,8167
Milan	2388,90	1606,00	202,01	745,94	623,08	30,4224	551,89	–
	2399,04	1632,00	201,23	749,48	621,00	30,3176	550,42	–
Tokyo	338,38	228,25	28,7187	106,01	88,5548	4,3237	78,4364	0,1421
	342,58	233,05	28,7364	107,02	88,6796	4,3293	78,6083	0,1428

A Paris, 100 yens valaient 3,4830 F le vendredi 2 mars contre 3,4799 F la semaine précédente.

LES MONNAIES DU S.M.E.* : DE LA PLUS FORTE À LA PLUS FAIBLE

2 mars 1984

* Système monétaire européen

Marché monétaire et obligataire

Un pistolet chargé pointé sur les Etats-Unis

M. Paul Volcker, le redoutable président de la Réserve fédérale (la Fed), toute puissante banque centrale des Etats-Unis, a poursuivi, sans désemparer, son offensive en faveur d'une réduction drastique du déficit budgétaire. Après avoir, quinze jours auparavant, parlé à ce sujet de « *roulette russe* », il a comparé ce déficit à « *un pistolet chargé pointé sur le cœur de l'économie des Etats-Unis* », ajoutant que « *nul ne pouvait prévoir quand le coup partirait* ».

M. Volcker, qui déposait devant la commission budgétaire de la Chambre des représentants à Washington, n'a pas manqué, une fois de plus, de dépeindre sous les plus noires couleurs ce qui arriverait si le fameux déficit (de 180 à 200 milliards de dollars) n'était pas réduit : processus « d'éviction » des entreprises sur le marché du crédit au profit du Trésor, tension des taux, freinage de l'économie, sans oublier la perte de confiance des prêteurs étrangers (voir ci-dessus, en rubrique Devises et or).

Le président de la Fed, qualifiant de totalement insuffisant le plan du président Reagan (réduction du déficit de 100 milliards de dollars en trois ans, dont l'essentiel pour la troisième année), a réclamé une diminution rapide et immédiate de 50 milliards de dollars, seule susceptible à ses yeux de restaurer la confiance et d'éviter la « collision » entre les besoins de financement des entreprises et ceux du Trésor.

Pour M. Volcker, il est évident que les effets bénéfiques d'une telle diminution l'emporteraient largement sur les conséquences négatives, sur le plan électoral, d'une augmentation des impôts, aussi nécessaire qu'une diminution des dépenses, et, si possible, concomitante. En matière d'impôts, le président de la Fed donne la préférence à un alourdissement de la pression fiscale sur les consommateurs et non sur les entreprises, préconisant des mesures du genre de la TVA ou d'une taxe sur l'énergie. Pour amadouer un Congrès fort réticent et lui faire avaler une potion bien amère en période électorale, M. Volcker a quasiment promis que, en cas de réduction du déficit budgétaire de l'ordre de 50 milliards de dollars, les taux d'intérêt pourraient baisser de 1 %.

Pour M. Kaufman, l'un des « gourous » de New-York, il est très probable que les taux monteraient cette année, s'établissant, fin 1984, à 12 % ou 12,50 % contre 11 % pour le taux de base des banques, et à 13 % contre 12 % pour le rendement des emprunts obligataires. En attendant, la masse monétaire américaine, dans sa définition restrictive M 1, a augmenté de 1,7 milliard de dollars pour la semaine se terminant le 20 février. Cette augmentation est conforme aux prévisions, certes, mais les milieux financiers la jugent tout de même trop forte, dans la mesure où elle pousse ladite masse monétaire au voisinage du rythme de croissance maximum qui lui a été assigné par la Fed.

Engorgement sur l'emprunt d'Etat

Il n'y aura pas de nouvelles émissions d'emprunts annoncées au BALO du 5 mars prochain : celles qui étaient prévues à cette date (SNIAS, CASDEN, BP, CREDIPAR (Peugeot) et peut-être BNP) ont été renvoyées au BALO du 12 mars. Motif : la tranche à taux fixe de l'emprunt d'Etat se place moins facilement que prévu. Si les résultats sont bons pour la province, ils sont moins bons, semble-t-il, pour les grandes villes.

Peut-être y a-t-il un peu de désépargne dans la clientèle privée avec le paiement des premiers tiers provisionnels de l'IRPP ou la crainte d'avoir à payer plus lourdement pour le solde l'été ou l'automne prochains. La conséquence est que les grandes banques commerciales, BNP, Crédit Lyonnais et Société générale, qui avaient pris de généreux engagements pour un emprunt porté de 12 à 18 milliards de francs (pour les deux tranches), se trouvent surchargées en « papier ». Une petite « indigestion », en somme, ou un peu d'essoufflement. Dans ces conditions, le Trésor a jugé bon de repousser à huitaine les prochaines émissions pour décongestionner le marché.

Ajoutons qu'en début de semaine les rendements en Bourse, sur le marché secondaire avaient poussé une petite pointe, de nature à inquiéter un peu les souscripteurs : pour les emprunts d'Etat à plus de sept ans, on était passé de 12,95 % à 13 %, et de 12,71 % à 12,78 % pour ceux à moins de sept ans, selon les indices Paribas. A la fin de la semaine, néanmoins, les taux revenaient à 12,94 % et 12,75 %, le secteur public s'établissait à 13,93 % contre 13,92 %. Une remontée des rendements pour des motifs divers, bien que peu probable dans le processus actuel de désinflation, continue de hanter les gérants de SICAV et de Fonds communs de placement à court terme.

A cet égard, on peut noter que les souscriptions marchent toujours bon train dans ce secteur : selon les statistiques de TGF, filiale de la Caisse des dépôts, l'en-cours des SICAV de court terme est passé, en février 1984, de 70,6 milliards de francs à 77,7 milliards de francs (+ 10 %). Les liquidités sont donc toujours abondantes, pour ce genre de placement du moins.

F. R.

Les matières premières

Reprise du cacao, baisse du sucre

L'évolution de la situation au Proche-Orient et dans les pays du Golfe a continué à exercer une influence dominante sur les différents marchés. Conséquence : hausse des métaux précieux, moins sensible toutefois en fin de semaine.

MÉTAUX. – *Une nouvelle et légère amélioration a été enregistrée sur les cours du zinc à Londres. La pénurie de disponibilités à court terme de métal de bonne qualité a limité l'impact qu'aurait pu avoir la reprise du travail dans une importante unité de production aux Etats-Unis.*

Les cours du cuivre se maintiennent toujours au-dessous de 1 000 livres la tonne au Metal Exchange de Londres. La sensible diminution des stocks britanniques de métal, revenus à 382 475 tonnes (– 25 175 tonnes), soit leur niveau le plus bas depuis octobre 1983, est surtout due à des expéditions de métal à destination du Japon.

Sans des achats de soutien plus pressants de la part du directeur du stock régulateur, évalués d'ailleurs par les négociants à 1 500 tonnes, les cours de l'étain auraient accentué leur baisse à Londres.

L'écart entre les cours du cuivre et de l'aluminium est réduit à sa plus simple expression, alors qu'il atteignait jusqu'à 100 livres par tonne, en janvier dernier, sur le marché de Londres. Pourtant, le président d'une importante société canadienne est optimiste. Il prévoit, en effet, une augmentation de 7 à 8 % de la demande mondiale d'aluminium, cette année par rapport à 1983.

L'utilisation de nickel ne donne aucun signe tangible d'amélioration, aussi les prix tendent-ils à s'effriter sur le marché de Londres.

Epousant les fluctuations de l'or, les cours de l'argent ont encore progressé à Londres, ne conservant pas toutefois leurs niveaux les plus élevés.

DENRÉES. – *La baisse du sucre se poursuit, mais à un rythme plus lent sur la plupart des marchés. L'augmentation des superficies consacrées à la culture de la betterave en Europe laisse présager une production plus abondante, alors que les stocks mondiaux restent encore importants dans de nombreux pays.*

Pour la première fois depuis plusieurs semaines, une sensible reprise s'est produite sur les cours du cacao, les pertes initiales étant récupérées, et même au-delà, en fin de semaine. Pour la saison 1983-1984, il ne serait plus prévu par une firme privée qu'un déficit mondial de production de fèves compris entre 40 000 et 50 000 tonnes. Le mois précédent, une firme privée britannique, qui fait autorité en la matière, l'évaluait à 92 000 tonnes. Mais il y a encore mieux : certains négociants tablent désormais sur un léger excédent de production. De telles différences d'évaluation ne peuvent qu'entretenir l'incertitude et favoriser des fluctuations de prix un peu désordonnées.

CÉRÉALES. – *Reprise des cours du blé et du maïs sur le marché aux grains de Chicago. Pourtant, le Conseil international du blé estime désormais la production mondiale, pour 1983, à 490 millions de tonnes, soit 3 millions de tonnes de plus que sa précédente évaluation. En 1982, elle avait atteint 484 millions de tonnes. Pour 1984, la production mondiale de blé devrait approcher les 500 millions de tonnes. Les importations soviétiques sont estimées à 19 millions de tonnes.*

LES COURS DU 2 mars 1984

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – Londres (en sterling par tonne) : cuivre (High grade), comptant, 985 (976,50) ; à trois mois, 1 004,50 (997) ; étain comptant, 8 450 (8 400) ; à trois mois, 8 576 (8 525) ; plomb, 285 (276) ; zinc, 683 (676) ; aluminium, 982,50 (992) ; nickel, 3 095 (3 144) ; argent (en pence par once troy), 665 (656). – New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 65,65 (64,35) ; argent (en dollars par once), 9,66 (9,77) ; platine (en dollars par once), 405 (404,8) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), inch (95,17) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), 290-300 (284-295). – Penang : étain (en ringgit par kilo), 29,20 (29,15).

TEXTILES. – New-York (en cents par livre) : coton, mars 78,37 (76,70) ; mai, 78,33 (77,03). – Londres (en nouveau pence par kilo), laine (peignée à sec), mars, 430 (428). – Roubaix (en francs par kilo), laine, 49,30 (48,90).

CAOUTCHOUC. – Londres (en livres par tonne) : R.S.S. (comptant), 800-820 (810-840). – Penang (en cents malais par kilo) : 261,50-262,50 (265,50-266).

DENRÉES. – New-York (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, mars, 2 541 (2 415) ; mai, 2 454 (2 345) ; sucre, mai, 6,94 (7,03) ; juillet, 7,36 (7,43) ; café, mars, 149,57 (147,01) ; mai, 145,55 (142,25). – Londres (en livres par tonne, sauf pour le sucre en dollars) : sucre, mai, 180 (183) ; août, 193,40 (194,60) ; café, mars, 2 174 (2 058) ; mai, 1 981 (1 928) ; cacao, mars, 1 719 (1 670) ; mai, 1 738 (1 681). – Paris (en francs par quintal) : cacao, mars, 2 025 (1 985)) ; mai, 2 075 (2 040) ; café, mars, 2 450 (2 430) ; mai, 2 346 (2 350) ; sucre (en francs par tonne), mai, 1 480 (1 542) ; août, 1 600 (1 662). Tourteaux de soja : Chicago (en dollars par tonne), mars, 201 (190,80) ; mai, 206,80 (194,70). – Londres (en livres par tonne), avril, 157 (153) ; juin, 160 (155).

CÉRÉALES. – Chicago (en cents par boisseau) : blé, mars, 338 1/2 (330 1/4) ; mai, 340 1/2 (329 3/4) ; maïs, mars, 334 (325 1/4) ; mai, 335 3/4 (327 1/2).

INDICES. – Moody's, 1 951,20 (1 053,40) ; Reuter, 1 953,50 (1 951,50).

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

PREMIÈRES MESURES POUR UNE RÉDUCTION DU DÉFICIT BUDGÉTAIRE AMÉRICAIN

Washington *(AFP)*. – La commission des voies et moyens de la Chambre des représentants vient d'adopter le principe d'une aggravation de la fiscalité aux Etats-Unis, qui devrait se traduire par près de 50 milliards de dollars de recettes supplémentaires (49,3), au cours des trois prochaines années.

Il s'agit là de la première mesure décidée par une commission du Congrès pour réduire, comme l'a proposé le président Reagan, le déficit budgétaire de 100 milliards de dollars en trois ans. Un projet similaire d'accroissement des recettes de l'Etat est actuellement débattu par la commission des finances du Sénat.

Le texte sur la fiscalité adopté par la commission des voies et moyens de la Chambre prévoit notamment un alourdissement des impôts sur les alcools (un renchérissement de 79 cents par litre de whisky), une moindre réduction que prévu des taxes sur les cigarettes et une extension, jusqu'en 1987, de la taxe de 3 % sur les services téléphoniques. Il s'efforce également de réduire certains dégrèvements jugés excessifs (touchant notamment les résidents américains à l'étranger).

Ce vote de la commission des voies et moyens de la Chambre en faveur d'une aggravation de la fiscalité est intervenu à la fin d'une semaine marquée par de nombreux appels en faveur de la réduction des déficits de l'Etat. M. Paul Volcker notamment, le président de la Réserve fédérale, les a qualifiés de *« revolver chargé »* pointé sur le cœur de l'économie américaine.

Même si ce texte est modifié lors de son passage devant la Chambre des représentants et dans la conférence avec le Sénat, ses principaux éléments devraient, selon les observateurs, être conservés.

● *Deux Basques espagnols,* réfugiés dans les Pyrénées-Atlantiques, membres présumés des Commandos autonomes anticapitalistes (CAA), l'aile libertaire du mouvement séparatiste, font l'objet de procédures judiciaires au tribunal de Bayonne. La police de l'air et des frontières (PAF) avait, en effet, interpellé, mercredi 29 février à Hendaye, Jesus Ricardo Urtega-Refules porteur d'un pistolet, employé par la société de manutention où travaillait Jean-Pierre Leiba, assassiné jeudi matin à Hendaye.

Un autre réfugié basque, lui aussi membre des CAA, José Antonio Aguirre Aristondo, avait été arrêté à Bayonne, mardi, muni de faux papiers d'identité. Les autorités espagnoles soupçonnent ces deux basques d'avoir commis plusieurs attentats.

M. ROBERT BADINTER invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Robert Badinter, garde des sceaux, ministre de la justice, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le Grand Jury RTL-*le Monde* », dimanche 4 mars, de 18 h 15 à 19 h 30.

Le ministre répondra aux questions d'André Passeron et de Bertrand Le Gendre, du *Monde*, et de Paul-Jacques Truffaut et Jean-Claude Larrivoire, de RTL, le débat étant dirigé par Elie Vannier.

A B C D E F G

APRÈS UN ACCORD SIGNÉ AVEC LA CHINE

Le Japon entre dans la compétition internationale du nucléaire commercial

De notre correspondant

Tokyo. – Le Japon va fournir des équipements nucléaires industriels à la Chine populaire. Tokyo et Pékin viennent en effet de tomber d'accord sur le principe d'une participation de l'industrie nippone au programme électronucléaire chinois, a-t-on appris officiellement, vendredi 2 mars, à Tokyo. La signature d'un accord en bonne et due forme devrait intervenir vers la mi-mars, à la veille de la visite prévue en Chine du premier ministre japonais, M. Nakasone.

Cette coopération, qui marque l'entrée en lice du Japon dans la compétition internationale du nucléaire commercial, a longtemps achoppé sur la question des contrôles internationaux que les Chinois considèrent comme une atteinte à leur souveraineté, en dépit de leur adhésion, fin 1983, à l'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA). Cependant, la volonté politique et commerciale des deux parties aidant, l'engagement a été finalisé après six mois de tractations et au prix d'un sérieux compromis japonais sur les contrôles et inspections.

L'accord prévoit, dans un premier temps, la fourniture d'équipements, par la firme Mitsubishi, à la première centrale nucléaire chinoise à eau légère pressurisée : celle de Qinshan dans le Hangzhou (1). Il s'agit principalement d'une cuve de réacteur pour une centrale à eau pressurisée de 300 MW, construite sur une technologie chinoise. Le contrat est évalué à 1,5 milliard de yens (6,5 millions de dollars). La centrale devrait être terminée en 1988 et opérationnelle l'année suivante.

Le Japon monte ainsi au créneau nucléaire commercial avec des ambitions internationales qui ne font guère de doute – mais qui ne suscitent pas non plus de sérieux mouvements d'opposition dans l'opinion japonaise. Pour décrocher leur premier contrat chinois sans porter atteinte à la souveraineté de Pékin, les Japonais ont accepté le principe d'une substitution des contrôles de sécurité prévus par l'AIEA par des visites purement japonaises. L'affaire a été résumée en ces termes par le quotidien *Asahi Evening News*, citant des sources officielles : *« Les concessions japonaises ont été faites par crainte de perdre les contrats au profit de la France et de l'Allemagne de l'Ouest, pays qui ont accepté d'exporter en Chine* [des équipements nucléaires] *sans inspection de l'AIEA. Pour sa part, la Chine a fait une concession en permettant les visites japonaises sur place, eu égard au fait que le Japon est le seul pays au monde victime de bombardements nucléaires. »* Il s'agit, en fait, de *« visites amicales »* et non pas d'inspections. Le Japon avait initialement fait des visites de l'AIEA et de la non-utilisation des équipements à des fins militaires, la condition *sine qua non* de la signature du contrat. Les considérations commerciales semblent donc l'avoir emporté sur les impératifs de sécurité : il est vrai que la Chine est déjà une puissance nucléaire militaire. On estime par ailleurs que les *« concessions »* sont un *« habillage »* destiné à tourner les contraintes juridiques internationales et à donner *« bonne conscience »* à l'opinion publique japonaise. *« L'essentiel était de prendre pied sur le marché nucléaire chinois et de montrer que dans ce domaine aussi il faudra de plus en plus compter avec Tokio. »*

Certes les Japonais ne sont pas en mesure de *« fournir avant plusieurs années des centrales nucléaires entières : mais, à terme, l'enjeu est énorme »*, estime un expert occidental de ces questions. *« Les Japonais,* ajoute-t-il, *visent le marché nucléaire civil de toute la zone Asie-Pacifique, et même au-delà. Pour cela, ils ont mis sur pied le centre de coopération internationale de l'industrie atomique japonaise, qui s'est montré très actif dans la promotion d'un accord avec la Chine et qui prospecte dans toute l'Asie. En outre, Mitsubishi, associée à Westinghouse, participe aux appels d'offres pour la fourniture de la partie conventionnelle de centrales nucléaires en Egypte. »*

Tout, en effet, paraît indiquer que dans le créneau nucléaire où les Occidentaux se sentaient jusqu'à présent à l'abri de la concurrence japonaise sur les marchés étrangers, l'industrie nippone ne manque pas de projets.

Ici (comme entre autres, dans le domaine des industries de l'espace), les premiers pas japonais viennent en tout cas d'être faits. Avec des ambitions et des succès qui en rappellent d'autres – et qu'il serait dangereux de sous-estimer.

R.-P. PARINGAUX.

(1) *Mitsubishi Electric fabrique ses* équipements sous licence américaine Westinghouse.

(2) Le Japon dispose d'un parc de 24 centrales nucléaires en exploitation soit plus de 17 000 MWe. 20 autres sont en construction ou sur le point de l'être. L'objectif pour 1990 est de doubler la puissance installée d'origine nucléaire.

Le numéro du « Monde » daté 3 mars 1984 a été tiré à 470 178 exemplaires

DIX ET HUIT ANS DE RÉCLUSION POUR DEUX VIOLEURS

La cour d'assises de la Moselle a condamné, le vendredi 2 mars, deux anciens syndicalistes, à dix et huit ans de réclusion criminelle pour le viol de deux étudiantes danoises en 1980, dans les locaux de la CFDT de Longwy (Meurthe-et-Moselle), ainsi que pour huit autres chefs d'inculpation, dont des vols et violences avec armes. Francis Colas, trente ans, et Gilles Inchelin, vingt-deux ans, qui avaient défrayé la chronique, en 1979, en volant la Coupe de France de football pour attirer l'attention sur la crise de la sidérurgie lorraine, avaient d'abord été condamnés, en octobre 1980, par la cour d'assises de Meurthe-et-Moselle, à quinze et douze ans de réclusion, jugement cassé pour vice de forme. Tous deux au chômage, ils avaient été membres actifs de la CFDT jusqu'en juillet 1979, date à laquelle ils s'étaient retirés, désapprouvant les positions du syndicat.

LE HAUT DE SAINT-ERME DÉBOUTÉ

La dix-septième chambre correctionnelle de Paris a débouté, le 2 mars, M. Marcel Cornélis et la société civile immobilière Le Haut de Saint-Erme des actions en diffamation qu'ils avaient engagées, d'une part, contre M. Michel Ehrmann, directeur de *l'Union* de Reims, et M. Pierre Geoffroy, auteur d'un article le 3 avril 1982, d'autre part, contre Jacques Fauvet, en qualité de directeur du *Monde*, contre notre collaborateur Alain Woodrow, auteur d'un article le 6 avril 1982, ainsi que contre le Père Jacques Trouslard et M. Marcel Jeanson qui avaient renseigné ce dernier (*le Monde* du 17 décembre 1983).

Le tribunal déclare que rien n'est diffamatoire envers le Haut de Saint-Erme dans l'article de *l'Union*, et que si un passage de cet article est diffamatoire envers M. Cornélis, la bonne foi du journaliste peut être admise. Pour ce qui concerne l'article du *Monde*, les juges estiment qu'il ne contient aucune imputation diffamatoire à l'égard de la société civile Le Haut de Saint-Erme et que la plupart des passages retenus par M. Cornélis ne sont pas diffamatoires non plus.

Le tribunal considère que les documents et témoignages invoqués par la défense *« ne suffisent pas à établir, eu égard aux exigences de la jurisprudence, la preuve complète de la vérité des faits »*. Mais le Père Trouslard *« a procédé à une enquête approfondie auprès des parents dont les enfants étaient adhérents à la société Le Haut de Saint-Erme »*. Les documents et témoignages ainsi réunis sont *« suffisants pour détruire la présomption de mauvaise foi »*. Or *« le journaliste Alain Woodrow s'est borné à relater, sans les déformer, les propos du Père Trouslard. Il avait essayé de recueillir les explications de Marcel Cornélis, mais s'est heurté à un refus catégorique »*.

LA DÉTENTE EN AFRIQUE AUSTRALE

Le projet de pacte de non-agression entre Pretoria et Maputo prévoit la création d'une commission mixte de contrôle

A l'issue d'une journée de négociations au Cap (*le Monde* du 3 mars), l'Afrique du Sud et le Mozambique ont annoncé, vendredi 2 mars, la signature *« très prochaine »* d'un pacte de non-agression entre les deux pays. Cet accord, dont le texte définitif n'a pas encore été mis au point, pourrait être signé à l'occasion d'un sommet réunissant le président Machel, du Mozambique, et le premier ministre sud-africain, M. Pierre Botha.

Une commission conjointe doit être créée afin de vérifier qu'aucune des deux parties ne viole l'accord en servant de tremplin à des actions destabilisatrices contre son voisin. Le projet d'accord prévoit également l'engagement des deux parties à ne pas utiliser des pays tiers comme intermédiaires pour des entreprises de subversion.

Les deux principales victimes du rapprochement entre Maputo et Pretoria sont la Résistance nationale du Mozambique – rébellion armée, qui sera privée de l'appui de l'Afrique du Sud – et l'ANC – Congrès national africain, qui ne pourra plus utiliser le Mozambique comme base arrière dans sa lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud. Selon l'*International Herald Tribune*, les dirigeants en exil de l'ANC expriment déjà, en privé, leur *« colère »*.

Cette amertume explique sans doute pourquoi le conseil des ministres de l'Organisation de l'unité africaine, réuni cette semaine à Addis-Abeba, a exprimé sa *« profonde sympathie »* et sa *« compréhension »* à l'égard des gouvernements africains – ceux de Maputo et de Luanda – engagés dans des négociations avec Pretoria. Cette position est nettement en retrait sur la référence à une *« victoire pour la diplomatie africaine »* dont s'était félicité, jeudi, un porte-parole de l'OUA (*le Monde* du 3 mars).

D'autre part, au cours de sa première conférence de presse, tenue à Windhoek au lendemain de sa libération, M. Toivo, fondateur de la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain), a déclaré que sa mission *« était de libérer la Namibie »* et que la SWAPO constituait toujours, à ses yeux, *« l'avant-garde de cette lutte de libération »*. Il a reçu un message de M. Nujoma, actuel président de la SWAPO, lui souhaitant la *« bienvenue »* dans le mouvement et se félicitant de sa libération *« au moment le plus crucial et le plus décisif de notre lutte pour la liberté »*. Quatre autres membres de la SWAPO ont été libérés par Pretoria en compagnie de M. Toivo.

J.-C. P.

En Pologne

Berne s'oppose au rapatriement du corps de l'ancien président Moscicki

Les autorités suisses se sont opposées, à la dernière minute, à l'exhumation et au rapatriement à Varsovie de la dépouille mortelle de l'ancien président de la République polonaise Ignacy Moscicki, qui avait exercé ses fonctions de 1926 à 1939. Interné en Roumanie après l'invasion de son pays par l'Allemagne, l'ancien président avait trouvé refuge en Suisse, où il est mort en 1946. Les opérations d'exhumation étaient déjà en cours, au cimetière de Versoix, près de Genève, quand les autorités suisses ont fait machine arrière, le mercredi 29 février, à la suite de l'intervention de plusieurs associations d'émigrés polonais selon lesquelles l'ancien homme politique s'était opposé au retour de son corps en Pologne après sa mort tant que son pays serait soumis à un régime communiste.

Selon des informations données de source religieuse à Varsovie, le rapatriement du corps avait fait l'objet de tractations entre le gouvernement de Berne et celui de Varsovie, avec l'appui de l'épiscopat polonais. Une messe de requiem à la cathédrale Saint-Jean de Varsovie avait déjà été annoncée pour ce samedi 3 mars. Les associations d'émigrés estiment que l'opération aurait eu pour premier résultat de servir la propagande de Varsovie – et rapprochent cette affaire d'une autre tentative, également vaine, d'obtenir le rapatriement de la dépouille mortelle du général Sikorski, chef du gouvernement polonais en exil à Londres pendant la dernière guerre mondiale. Les associations d'émigrés s'inquiètent en particulier du rôle joué dans cette affaire par un ancien *« fonctionnaire international »*, M. Nawrocki, qui se présente comme un proche de la famille de l'ancien président.

Arrestations à Wroclaw

A Varsovie, la télévision a annoncé, le jeudi 1er mars l'arrestation de quatre militants de Solidarité à Wroclaw : la police politique aurait découvert à cette occasion deux postes émetteurs en état de fonctionner et plusieurs autres en pièces détachées.

D'autre part, la monnaie polonaise, le zloty, a été de nouveau dévaluée par rapport au dollar, qui s'échange désormais au taux officiel contre 110 zlotys. C'est la troisième dévaluation du zloty depuis la proclamation de l'état de guerre, par rapport au dollar, dont le cours est passé successivement de 34 à 80, puis 98 et enfin 110 zlotys. Un nombre significatif de produits ne peuvent pratiquement être acquis en Pologne que contre des dollars, dont le cours au marché noir atteint des proportions fantastiques.

Le zloty a également été dévalué par rapport au rouble transférable (*monnaie « théorique » utilisée pour* une partie des échanges au sein du COMECON) ; 72 zlotys pour 1 rouble transférable, contre 68 auparavant. Le 6 février, le zloty avait été dévalué de 28 % par rapport aux autres monnaies du bloc soviétique, une mesure qui affectait essentiellement les touristes polonais.

● RECTIFICATIF. – Une coupe malencontreuse a pu laissé croire que Me Sila-Nowicki, qui est l'objet d'une procédure judiciaire à la suite des accusations qu'il a formulées contre la police politique, figurait parmi les dirigeants de Solidarité et les animateurs du KOR actuellement emprisonnés dans l'attente de leur procès (*le Monde* du 3 mars). L'avocat, ancien « expert » auprès de Solidarité, n'a jamais appartenu à ses instances dirigeantes, et est en liberté.

● *Une réunion ministérielle de l'UEO à Paris.* – Les ministres des affaires étrangères des sept pays membres de l'Union de l'Europe occidentale (France, Grande-Bretagne, RFA, Italie et Benelux) se réuniront à Paris le 24 mai à l'occasion de la réunion annuelle du conseil de l'organisation.

● *Au Havre, le MRAP proteste contre une réunion du Front national.* – Trois cents personnes environ ont participé, vendredi soir 2 mars, à l'appel du comité local du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples à une manifestation de protestation contre une réunion publique organisée le même soir par le Front national. A cette réunion participait M. Jean-Pierre Stirbois, secrétaire général du parti de M. Le Pen et adjoint au maire de Dreux.

M. CHIRAC VEUT METTRE DE L'ORDRE DANS LA VIE SECRÈTE DES CATACOMBES

Au cours de la conférence de presse du vendredi 2 mars, M. Jacques Chirac, maire de Paris, a annoncé un certain nombre de mesures destinées à mettre fin à la fréquentation clandestine et illégale des carrières souterraines de la capitale. Selon lui, les amateurs qui vont se promener dans les sous-sols parisiens et qui y organisent des fêtes courent un certain nombre de risques. En outre, ils portent atteinte au patrimoine souterrain. M. Chirac a déploré que l'équipe des policiers spécialisés qui, depuis quatre ans, assurait la surveillance de ce domaine peu connu ait été mise en sommeil, sinon supprimée. Il réclame sa remise en activité.

En attendant, les services municipaux vont prendre des dispositions pour mettre un peu d'ordre dans la vie secrète des « cataphiles » (les amateurs de catacombes). La majorité des accès publics aux carrières seront fermés. En revanche, on pourra descendre dans un réseau aménagé à proximité des catacombes et découvrir ainsi les particularités historiques et géologiques des anciennes exploitations. Des conventions pourraient être passées avec certaines associations, de manière que celles-ci organisent des visites guidées dans d'autres galeries, particulièrement intéressantes. La ville devra évidemment isoler et consolider ces circuits-là.

Les Parisiens enfin vont recevoir une information complète sur l'étendue et la nature des carrières souterraines. Une exposition est envisagée à l'Hôtel de Ville. Si les sous-sols de la capitale y perdent une part de leur mystère, ils y gagneront en *sécurité*.

M. A.-R.

DEUX JOURNÉES D'ACTION DU SYNDICAT DU LIVRE CGT

La Fédération française des travailleurs du Livre CGT appellera ses adhérents à deux journées d'action en mars. La première, le 7 mars, en région parisienne – avec arrêts de travail et manifestation – qui débouchera sur une action nationale, le 21 mars, avec arrêt de travail et des initiatives multiples dans les entreprises et les régions. Selon la FFTL-CGT, *« la situation de l'imprimerie, dans notre pays, ne cesse de se dégrader* (...) *surtout en matière d'impression de périodiques et le dépôt de bilan de l'Imprimerie Montsouris en est un exemple édifiant »*.

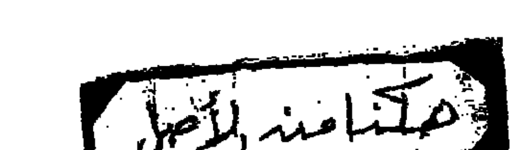
Par ailleurs, on apprend qu'un conflit, déclenché vendredi 2 mars entre la direction de *la Croix* et les ouvriers du Livre CGT, a empêché la parution du journal samedi 4 mars en région parisienne, dans le Nord et l'Est. Le conflit porte sur l'évaluation et la répartition d'une revalorisation du salaire maison, réclamée par le personnel rotativiste (13 personnes) et l'entretien (4 personnes), à laquelle devait s'intégrer une augmentation sur la technicité pour tenir compte de la modernisation.

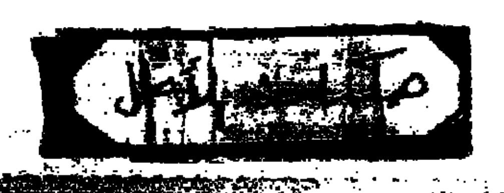
AMNISTIE EN VUE POUR « LA VOIX DU LÉZARD »

Le Tribunal de Paris, jugeant en référé, a implicitement débouté, vendredi 2 mars, Radio-Solidarité de l'action introduite par cette station contre la Voix du lézard, et confirmé le partage d'antenne décidé par la Haute Autorité. On se souvient que, suite au différend sur ce problème du partage du temps d'antenne qui l'opposait à Radio-Solidarité, la Voix du lézard avait réintégré son ancienne fréquence (103,9 Mhz), ce qui avait entraîné une levée de l'autorisation d'émettre (*le Monde* daté 19-20 février). Saisissant l'occasion, Radio-Solidarité réclamait, en conséquence, l'interdiction de cette radio sur la fréquence 99,3 Mhz, qui leur a été conjointement attribuée.

Le tribunal, donnant acte à la Voix du lézard de sa volonté de *« se conformer scrupuleusement »*, désormais, aux décisions de la Haute Autorité – notamment en libérant le 103,9 Mhz et en rejoignant la fréquence 99,3, – lui a enjoint, sous peine d'une astreinte de 2 000 F par jour, de ne pas émettre en dehors de la tranche 21 heures/4 heures qui lui a été attribuée. Injonction a également été faite à Radio-Solidarité de ne pas déborder la tranche 4 heures/21 heures.

Du côté de la Haute Autorité, on se déclare satisfait de la décision du tribunal qui, considère-t-on, fera jurisprudence, et l'on confirme que le retrait d'autorisation décidé à l'encontre de la Voix du lézard va probablement être reconsidéré.





Le Monde
Aujourd'hui

CAGATAY/GAMMA

L'énergie de l'Europe en mer du Nord, page II

Supplément au numéro 12163. Ne peut être vendu séparément. Dimanche 4-Lundi 5 mars 1984.

L'exploitation offshore *des gisements de la mer du Nord est capitale pour l'avenir*

Norvège nourricière

Des centaines et des centaines de milliards de mètres cubes de gaz, et quelques décisions à prendre. Vite.

LE mois prochain, Skuld, un ensemble de deux têtes de puits sous-marines d'un type nouveau, sera posé d'abord sous 20 mètres puis sous 100 mètres d'eau au fond d'un fjord proche de Bergen et à 2 kilomètres de la côte. Certes, il n'y a pas de pétrole ou de gaz dans les fjords norvégiens. Mais un liquide chaud circulera en permanence sous pression dans les têtes de puit, dans les tuyauteries et dans les vannes de Skuld de façon à y reproduire les conditions d'une exploitation pétrolière réelle. Des pannes seront simulées... et réparées depuis la surface, sans aucune intervention de plongeurs, si bien qu'un an de séjour au fond du fjord équivaudra au moins à cinq années de « travail » effectif. Au printemps de 1985, la Société nationale ELF-Aquitaine (SNEA) et sa filiale ELF-Aquitaine-Norge sauront si Skuld permettra d'ouvrir une nouvelle phase de l'exploitation des hydrocarbures de la mer du Nord.

Dans le panthéon scandinave, Skuld était la déesse qui régnait sur la destinée des hommes... au carrefour du futur et de la nécessité. Le nom a été bien choisi, car le projet Skuld est indispensable à l'avenir pétrolier de la Norvège.

La mer du Nord est, à la fois, l'une des mers les plus difficiles du monde et l'une des plus faciles, comme l'explique M. Pierre Chouzenoux, directeur général d'ELF-Aquitaine-Norge A/S.

Elle est difficile par les tempêtes qui, venues de l'Atlantique, la traversent en montant vers le nord de la Scandinavie. Les dépressions sont très « creuses ». Le baromètre y est descendu jusqu'à 930 millibars – soit 85 millibars de moins que la pression normale, – ce qui engendre des vents très violents (jusqu'à plus de 200 kilomètres à l'heure), lesquels sont responsables de vagues réellement monstrueuses. Ainsi la vague centenaire – celle qui, calculée pour de très longues périodes de temps, peut se produire en moyenne une fois en cent ans – est-elle de 29 à 30 mètres de crête à creux.

La mer du Nord est difficile, en outre, par sa profondeur. Elle a été la première où des champs offshore ont été mis en exploitation à travers 200 mètres d'eau et plus. Or la profondeur augmente, elle aussi, avec la latitude : 69 mètres à Ekofisk (56,5e parallèle) ; 100 à 110 mètres à Frigg, le grand champ de gaz situé près du 60e parallèle nord ; 145 mètres à Statfjord (un peu au-delà du 61e parallèle) ; plusieurs centaines de mètres au nouveau permis d'Askeladden (au-delà du 71e parallèle), dont Elf-Aquitaine-Norge est partie prenante.

En revanche, la mer du Nord est facile, car elle est – relativement – réchauffée par le Gulf Stream, au point d'être toujours libre de glace du sud au nord de la Norvège. Même au cap Nord (71,18e de latitude), la mer n'est jamais gelée, alors que la côte est du Groenland est prise dans les glaces de mer plusieurs mois par an jusqu'à des latitudes bien plus basses. De même, il n'y jamais d'icebergs (blocs de glace d'eau douce descendue de la terre ferme) dérivant en mer du Nord, alors que plus au sud l'ouest de l'océan Atlantique et la mer du Labrador en sont infestés.

Et surtout, d'une part, la mer du Nord est toute proche de l'Europe occidentale, qui produit peu d'hydrocarbures mais qui en consomme beaucoup ; et, d'autre part, la situation est très différente selon qu'il s'agit de la Grande-Bretagne et de la Norvège, les deux principaux producteurs de pétrole et de gaz de mer du Nord. La première (56 millions d'habitants) produit maintenant 145 millions de tonnes d'équivalent-pétrole (tep) (1), exporte 65,7 millions de tonnes de pétrole, mais importe le gaz norvégien. La seconde (4 millions d'habitants) a produit, en 1983, 60 millions de tep, dont elle n'a consommé que 6,4 millions de tonnes de pétrole ; l'énergie hydraulique, très développée en Norvège, fournissant quelque 50 % de l'énergie primaire totale consommée dans ce pays.

La Norvège possède 950 000 kilomètres carrés de plateau continental, constitués en grande partie de bassins sédimentaires, et 20 % de ce domaine offshore sont explorés et attribués à des compagnies pétrolières. On sait donc que les réserves prouvées d'hydrocarbures de la Norvège sont de 4 à 5 milliards de tep, les réserves potentielles (qui restent à découvrir) étant probablement de 10 milliards de tep.

La Norvège est donc d'une importante capitale pour l'Europe occidentale. Ce pays, qui avait d'abord décidé d'exploiter ses hydrocarbures très lentement, a été obligé récemment d'en accélérer la mise en valeur pour pallier la crise que traversent ses industries traditionnelles (pêche et construction navale en particulier). La Norvège est ainsi l'un des deux pays d'Europe occidentale qui possèdent de grosses réserves d'hydrocarbures et dont le domaine minier (offshore) est encore accessible puisque 80 % de ce domaine ne sont pas encore attribués.

En outre, les réserves prouvées du domaine norvégien sont constituées, en tep, de 60 % de gaz et de 40 % de pétrole. Les réserves potentielles atteignent vraisemblablement les mêmes proportions. Or le marché du pétrole est mondial, alors que celui du gaz est régional, le transport du gaz étant beaucoup plus facile par gazoducs que par méthaniers. Déjà, les réseaux de gaz d'Europe occidentale sont interconnectés.

Vers 1990-1995, les champs néerlandais de Groningue, français de Lacq, italien de la plaine du Pô, norvégien de Frigg, seront épuisés, alors que les besoins européens en gaz ne cessent de croître. Ainsi, en l'an 2000, la Norvège pourrait-elle être le principal fournisseur de gaz de l'Europe occidentale, ou tout au moins le seul pays européen en mesure de compléter les importations de gaz soviétique et algérien.

Encore faut-il que le champ de Troll (1 500 milliards de mètres cubes de gaz) soit équipé le moment voulu. Etant situé sous 350 mètres d'eau, ce champ nécessite de grandes innovations technologiques et d'énormes investissements. C'est ce que vient de rappeler M. Kaare Kristiansen, le ministre norvégien du pétrole, qui était à Paris sur l'invitation de M. Jean Auroux, secrétaire d'Etat à l'énergie : « *Pour pouvoir contribuer à satisfaire aux besoins de la région à partir de 1995 environ, il est indispensable que nous puissions prendre les décisions concernant l'exploitation de Troll d'ici deux ans. Tous les pays européens ne paraissent pas encore avoir compris que nous nous trouvons devant cette échéance. mais il s'agit d'un projet si énorme et de technologies si avancées qu'il nous faut un feu vert, une sorte d'assurance de pouvoir vendre le gaz de Troll à un prix acceptable.* »

YVONNE REBEYROL.

(1) Dans les calculs de tep, 1 000 mètres de cubes de gaz (à la pression normale) équivalent à 1 tonne de pétrole.

Skuld et ses têtes pensantes

Un prototype révolutionnaire.

LES plates-formes de production permettent d'avoir en surface les équipements capables de remplir les quatre fonctions essentielles à l'exploitation d'un champ d'hydrocarbures : les têtes de puits, les systèmes de contrôle de la production et de la sécurité, le traitement des hydrocarbures et les quartiers d'habitation. La présence en surface de ces quatre catégories d'équipements suppose des plates-formes importantes. Si l'on veut réduire la taille et le coût de ces plates-formes de façon à pouvoir exploiter des champs petits ou des champs situés sous des profondeurs d'eau importantes, il faut installer sur le fond les têtes de puits et les systèmes de contrôle ; les quartiers d'habitation et le traitement restant, bien évidemment, en surface.

Depuis une douzaine d'années, on sait faire des têtes de puits sous-marines.

Encore faut-il pouvoir en assurer la sécurité, la maintenance et les réparations, même lorsque l'intervention des plongeurs n'est plus possible en raison de la profondeur.

La sécurité suppose que l'on puisse transmettre les ordres nécessaires aux organes de contrôle (essentiellement les vannes), que ceux-ci exécutent les ordres et que l'équipe de surveillance soit tenue en permanence au courant de la marche des têtes de puits, de façon à être informée, immédiatement et avec précision, de toute défaillance éventuelle.

A Frigg Nord-Est, trois des six têtes de puits sous-marines prévues produisent du gaz depuis décembre 1983. Elles sont surveillées et commandées par des signaux radio émis et reçus à Frigg, situé à 18 kilomètres, et par un câble électrique reliant le champ principal et son satellite. Mais les systèmes de contrôle, avec la centrale hydraulique qui fournit la puissance nécessaire pour agir sur les têtes de puits, sont installés en surface sur une plate-forme articulée. La maintenance et les réparations peuvent être faites par plongeurs, étant donné que la profondeur de l'eau est de 100 mètres.

Le projet Skuld est plus ambitieux : il veut rendre possible la production soit de champs très éloignés de toute plate-forme existante, soit de champs proches de la terre ferme, soit de champs situés sous de grandes profondeurs d'eau. Pour les champs très éloignés de toute plate-forme existante, il faudra, certes, un support de surface pour les installations de traitement et des quartiers d'habitation. Mais ce support sera de taille relativement modeste et il pourra être flottant et non plus posé sur le fond.

Dans le cas d'un champ situé à une vingtaine de kilomètres de la côte, les systèmes de traitement et les quartiers d'habitation seront installés sur la terre ferme.

Enfin, l'exploitation par grande profondeur ne doit pas gêner la maintenance et les réparations de têtes de puits. Skuld a donc une conception modulaire. Chaque module-tête de puits est flanqué d'un module de raccordement grâce auquel l'hydrocarbure produit s'écoule dans un réseau de tuyaux eux-mêmes reliés à la conduite d'évacuation de la production. Le module de raccordement est coiffé d'un module comprenant les commandes hydrauliques des vannes du puits et du module de raccordement. Il y a aussi un module pour la centrale hydraulique générale qui envoie la puissance nécessaire à tous les modules de commandes.

Ce module central est relié à la plate-forme de surface ou à la terre ferme par un câble multiplex dans lequel passent, vers le fond, des signaux électriques codés apportant les ordres donnés en surface et dans lequel passent aussi, mais vers la surface, d'autres signaux électriques codés transmettant soit l'état de marche – ou de panne – de tous les organes du système Skuld, soit la confirmation que les ordres donnés ont bien été exécutés.

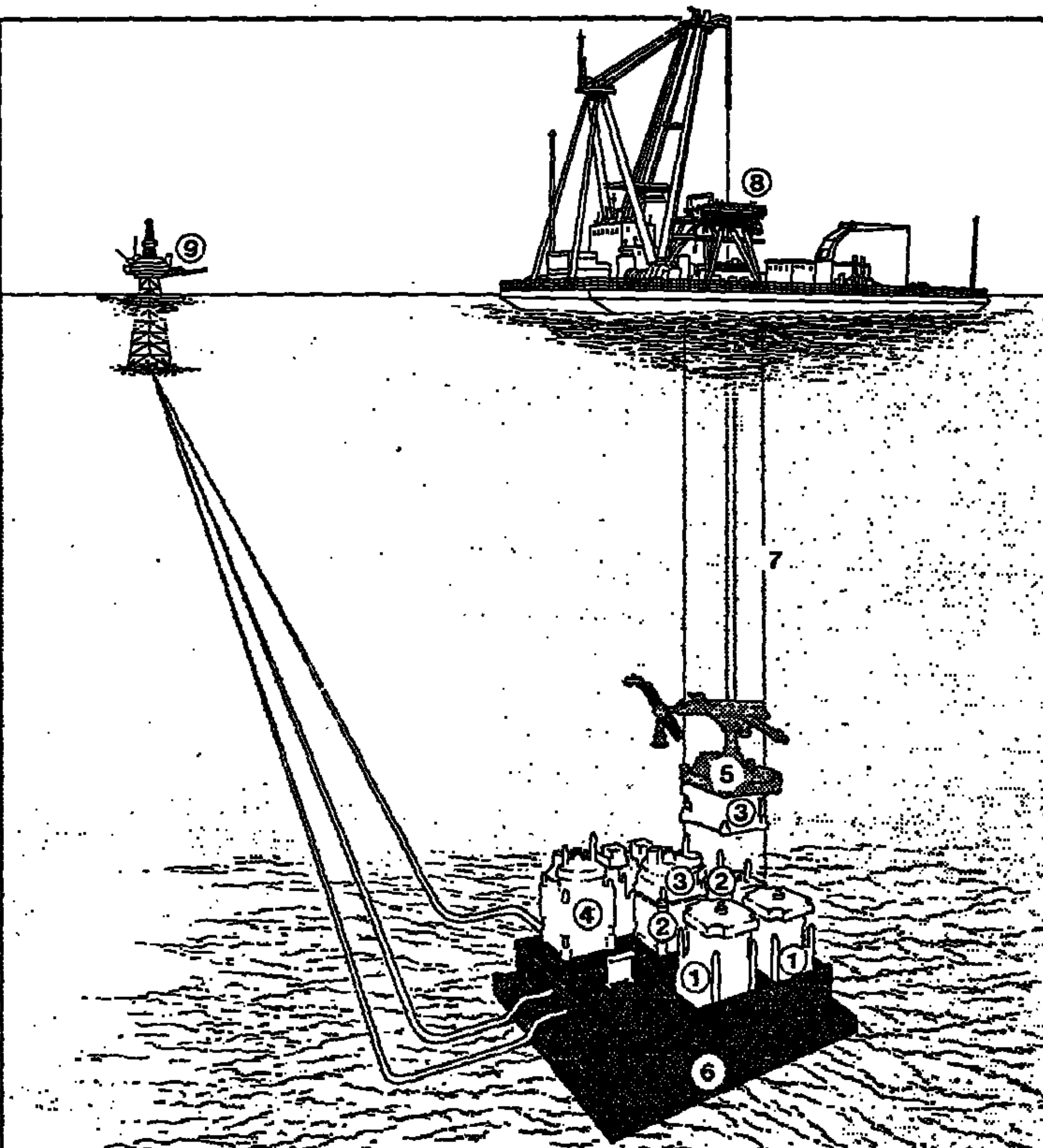
Tous les modules peuvent être changés grâce à un robot télémanipulateur doté d'un bras orientable et télescopique. Le robot descend le long de lignes-guides tendues, selon les besoins, entre une barge-atelier de surface et le module à changer sur lequel il se fixe solidement. Le bras enlève les connexions reliant le module défaillant à ses voisins. Toutes les connexions ont un axe vertical, car elles sont beaucoup plus simples à faire ou à défaire, et elles sont plus fiables que si leur axe était horizontal. Seul le raccordement du réseau collectant la production de chaque puits et de la conduite d'évacuation est horizontal, puisque celle-ci est forcément posée sur le fond de la mer. Mais il s'agit là d'une connexion qui est faite une fois pour toutes lors de l'installation du châssis sur lequel sont fixés tous les modules et le réseau de collecte.

Après avoir fait les déconnexions, le robot remonte le module défaillant. Il est ensuite chargé du module neuf, descend puis connecte celui-ci à ses voisins. Il est ensuite désolidarisé du nouveau module et remonté.

Un tel système d'échange standard permet de réparer les modules défaillants en surface, ce qui est évidemment beaucoup moins cher et plus facile que de faire le même travail au fond de la mer.

Au cours de l'année d'expérimentation que Skuld passera à 100 mètres de profondeur, des pannes seront simulées et des échanges standards seront faits. Un jeu complet de modules sera d'ailleurs disponible en permanence, de façon à procéder sans délai à n'importe lequel des échanges standards. Le projet Skuld – conception, construction et essais sous-marins – coûtera 68 millions de francs, dont 80 % sont à la charge de la SNEA et d'ELF-Aquitaine-Norge, 10 % de Total Marine Norsk, 5 % de la société nationale norvégienne Statoil et 5 % de la société norvégienne Norskhydro.

Y. R.

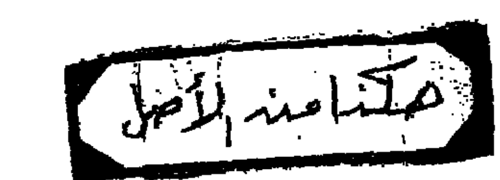


1. Tête de puits.
2. Module de raccordement.
3. Module de commande.
4. Module central.
5. Robot télémanipulateur.
6. Chassis.
7. Ligne-guide.
8. Base.
9. Plateforme.

JAMY

Off quoi ?

Offshore se traduit littéralement par « au large des côtes ». Si nous employons le terme anglais, ce n'est pas par amour du franglais. Mais parce que « au large des côtes » est une expression qui ne rend pas très bien compte de la réalité. Elle ne s'applique guère ni au lac Maracaibo – une lagune presque fermée d'eau saumâtre – ni aux marécages ou aux bayous de Louisiane, où se sont pourtant développés les premières techniques modernes de l' « offshore ».



énergétique de l'Europe occidentale. La France est l'un des principaux acteurs dans l'aventure qui se joue dans cette région du monde.

Entre vent et vagues

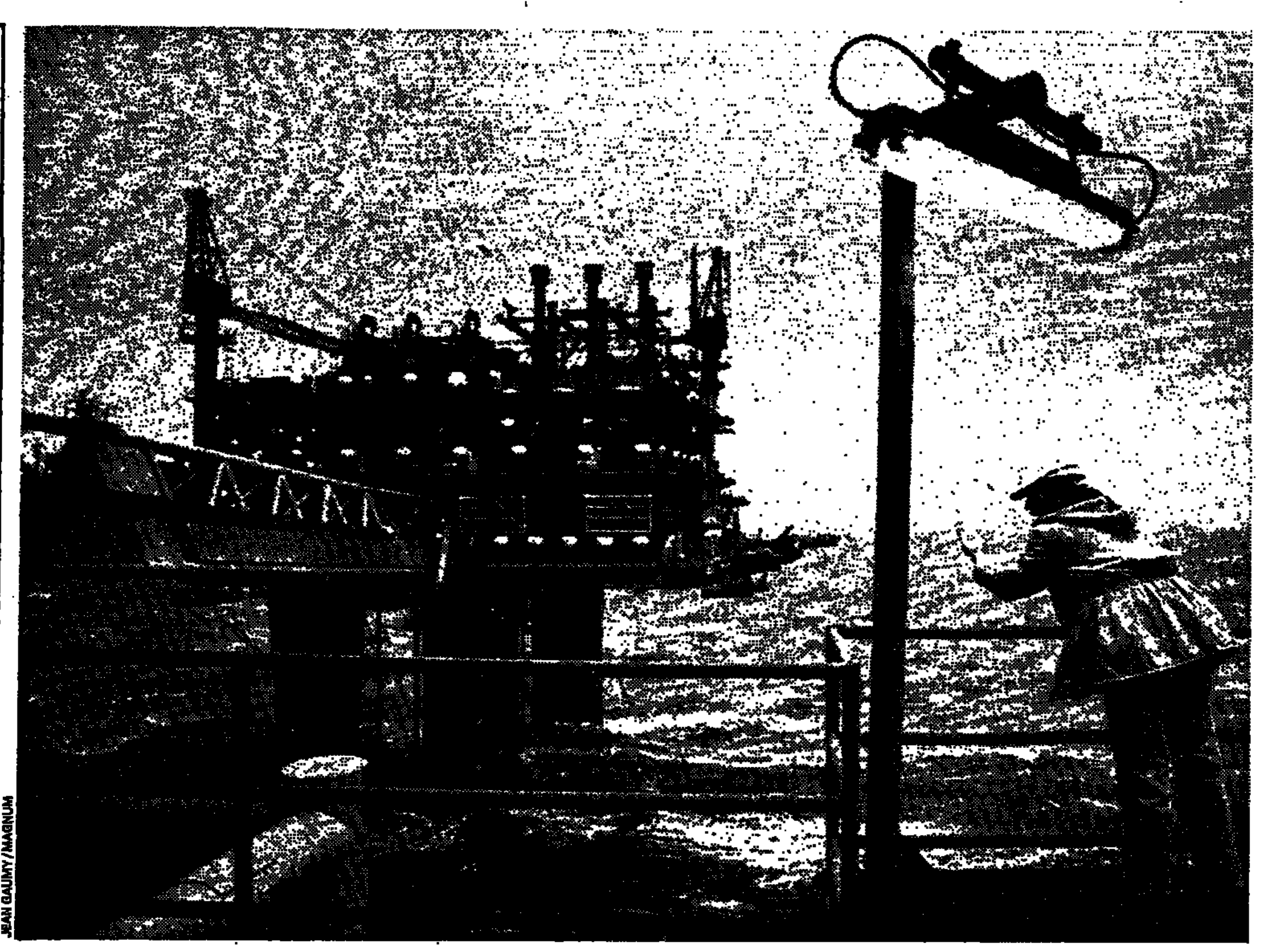
LA Société nationale des pétroles d'Aquitaine et la Société d'équipements métalliques et hydrauliques (EMH) ont été les premières, en 1965, à imaginer et à construire une plate-forme articulée. Un long tube, émergeant au-dessus de la surface de la mer et muni de flotteurs qui confèrent une flottabilité positive et tirent le tube vers le haut, est fixé par un cardan sur une lourde embase posée sur le fond. Le tube oscille de quelques degrés sous l'effet du vent et des vagues, mais revient toujours de lui-même à la verticale.

Les efforts auxquels sont soumises les structures d'une plate-forme articulée sont beaucoup moins grands que ceux auxquels doit résister une plate-forme fixe. Ces structures oscillantes peuvent donc être relativement légères (1 668 tonnes pour le tube et 1 132 tonnes pour l'embase de la torchère de Frigg). Elles sont aussi beaucoup moins coûteuses que les structures fixes : la torchère de Frigg a coûté quelque 65 millions de francs au lieu d'une centaine de millions de francs pour une torchère fixe en mer du Nord. Sept plates-formes articulées sont en service en mer du Nord comme poste de chargement pétrolier ou torchère.

La plus récente (3 700 tonnes pour le tube, 600 tonnes pour le pont et les équipements, 150 tonnes pour le cardan, 7 000 tonnes pour l'embase) a été installée en 1983 à Frigg Nord-Est, un petit champ satellite. Les équipements comprennent la liaison radio avec Frigg, une centrale d'énergie de secours, une centrale et les commandes hydrauliques et même un petit quartier d'habitation (vide la plupart du temps). Elle a coûté quelque 630 millions de francs avec ses équipements. En tout, Frigg Nord-Est (forages, plate-forme articulée, équipements, têtes de puits sous-marines, conduite du gaz jusqu'à Frigg) a nécessité 2 milliards de francs d'investissements, c'est-à-dire un peu moins qu'un système classique de production comportant une plate-forme fixe.

Y.R.





JEAN GAUMY/MAGNUM

La plate-forme de traitement du site de Frigg.

Trop hautes, trop grandes, trop chères

Les plates-formes dans la course au gigantisme.

JUSQU'A la profondeur d'eau de 200 mètres, une grande partie du domaine norvégien offshore est explorée et exploitée, ou le sera prochainement. Les développements futurs seront donc situés, obligatoirement, dans les eaux profondes de plus de 200 mètres. Or, si les forages d'exploration ne posent aucun problème technique par plusieurs centaines de mètres d'eau, l'exploitation à partir de 200 mètres d'eau suppose des technologies nouvelles qui soient à la fois fiables et surtout moins coûteuses que celles qui servent depuis une douzaine d'années en mer du Nord.

Quand les pétroliers ont commencé à exploiter des champs offshore en 1945, la profondeur de l'eau était de quelques mètres. Ils ont donc facilement transposé en mer les techniques éprouvées sur la terre ferme. Ils ont construit des plates-formes, qui étaient solidement fixées sur le fond et donc parfaitement stables, sur lesquelles les têtes de puits étaient installées hors de portée des plus grosses vagues. Les têtes de puits, avec leurs vannes et leurs systèmes de sécurité, étaient ainsi d'accès aussi facile que si elles avaient été à terre.

En une quinzaine d'années, l'exploitation offshore est passée de quelques mètres à quelques dizaines de mètres d'eau et, parallèlement, les plates-formes ont été de plus en plus hautes, mais, jusqu'à la découverte des hydrocarbures de la mer du Nord, elle était cantonnée à des mers faciles (golfe Persique, golfe du Mexique, golfe de Guinée, notamment). Avec les conditions climatiques de la mer du Nord, il a fallu construire des plates-formes de production, analogues certes à celles des mers faciles, mais beaucoup plus grosses, de façon que leurs structures puissent résister à des efforts et à des fatigues sans cesse répétés.

En 1973-1974, quatre plates-formes de production construites pour le champ de Forties (en zone britannique) par 105-110 mètres d'eau étaient considérées comme des monstres : chacune d'elles était faite de 16 000 tonnes d'acier (pont et équipements non compris) contre quelques milliers de tonnes pour les grosses plates-formes de production de l'époque. Rappelons que la tour Eiffel, haute pourtant de 300 mètres, ne pèse que 7 000 tonnes.

En même temps que les « monstres » de Forties, les plates-formes de béton ont vu le jour grâce au sens de l'innovation de la société française C.-G. Doris. En 1974, le premier ouvrage de béton est installé à Ekofisk dans 69 mètres d'eau. Ayant une masse totale de 180 000 tonnes (auxquelles s'ajoutent 40 000 tonnes de pont et d'équipements), il « tient » sur le fond de la mer par son seul poids, alors que les plates-formes de production en acier doivent toujours être « clouées » au sol sous-marin : huit, dix ou douze piles entourent chaque jambe de la plate-forme et sont enfoncées par battage — tels des clous par des coups de marteau — sur plusieurs dizaines de mètres dans le sous-sol marin. L'opération de battage peut durer d'une à trois semaines pendant lesquelles la plate-forme reste vulnérable à une soudaine tempête. Rappelons que les prévisions météorologiques, même affinées pour répondre à des besoins particuliers, ne sont guère fiables au-delà de quarante-huit heures.

Bien entendu, le poids et le prix des plates-formes de production — en acier ou en béton — augmentent avec la profondeur de l'eau et les conditions de vent et de mer du champ à équiper.

A Ekofisk, le premier gisement de mer du Nord à être mis en production (1), la taille et le prix des plates-formes n'étaient pas encore prohibitifs. On a donc installé, outre la plate-forme de béton, vingt plates-formes d'acier.

La mise en production du champ de gaz de Frigg a obéi à un impérieux souci de sécurité. La pression interne d'un champ de gaz est souvent beaucoup plus grande que celle d'un champ de pétrole. En 1977, Frigg a été le premier — et il est toujours le plus grand champ de gaz (227 milliards de mètres cubes de gaz récupérables) — à être exploité en offshore. On a donc construit des plates-formes spécialisées, séparées l'une de l'autre, qui constituent un véritable archipel artificiel.

Il y a ainsi, reliées entre elles par des passerelles longues de 100 mètres, deux plates-formes de béton (176 000 tonnes et 306 000 tonnes avec les équipements) pour le traitement du gaz (2), et pour la production d'énergie indispensable à la marche du champ, et une plate-forme d'acier pour les quartiers d'habitation où vivent 150 à 200 personnes selon la saison. A quelques centaines de mètres de ce noyau central, une plate-forme d'acier et une plate-forme de béton portent chacune vingt-quatre têtes de puits. Et, à 500 mètres, donc suffisamment loin pour qu'en cas de nécessité on puisse y brûler en toute sécurité les 84 millions de mètres cubes de gaz qui pourraient être produits journellement, une plate-forme articulée supporte la torchère. Coût total de l'archipel : 20 milliards de francs.

Si on voulait actuellement installer dans 350 mètres d'eau un archipel semblable à celui de Frigg, il faudrait probablement dépenser 100 milliards de francs.

Pour réduire les investissements et en tenant compte des progrès considérables du travail offshore, on a diminué le nombre de plates-formes en y installant, à la fois, les têtes de puits, les installations de traitement, la centrale à énergie, les quartiers d'habitation et la torchère. Déjà, Brent (dans la zone britannique sous 145 mètres d'eau) et Statfjord sont ou seront bientôt exploités chacun grâce à trois plates-formes identiques non spécialisées, portant les unes et les autres tous les équipements nécessaires à la production. Coût de chaque plate-forme de Statfjord : 14 milliards de francs.

Pour Heimdal, un champ de gaz de taille moyenne situé à 40 kilomètres au sud de Frigg, il n'y a plus qu'une seule plate-forme d'acier (19 000 tonnes, plus 21 000 tonnes d'équipements), sur laquelle tout est concentré. Même la torchère, perchée au bout d'un bras métallique oblique long de 100 mètres, et déportée ainsi de 62 mètres à l'extérieur de la plate-forme.

Avec la découverte en 1979 par Shell du gros champ de gaz de Troll (1 500 milliards de mètres cubes récupérables par 350 mètres de profondeur d'eau), il va falloir faire un choix. Selon l'image utilisée par M. François Bernard, directeur délégué à la recherche-développement-innovation de la SNEA, ce sera probablement un diplodocus de béton de 2 millions de tonnes posé sur le fond, dont le prix pourrait être de l'ordre de 50 milliards de francs. Mais on aurait pu aussi envisager une grande plate-forme oscillante, ou un support flottant. Ces deux dernières solutions auraient impliqué des têtes de puits sous-marines fiables puisque hors de portée, ou presque, des plongeurs.

ELF-Aquitaine-Norge est d'ailleurs confrontée au même dilemme : elle a obtenu récemment au large de Tromsoe deux permis de recherche situés sous 200 à 400-500 mètres d'eau.

Y. R.

m.
400
350
300
250
200
150
100
50
1973 Ekofisk
1975 Frigg
1977 Statfjord
(Projet) Troll
JAMY
180 000 tonnes de béton
239 000 tonnes de béton
800 000 tonnes de béton
2 000 000 de tonnes de béton
7 000 tonnes

(1) Les champs de gaz situés dans le sud de la mer du Nord entre l'Angleterre et les Pays-Bas sont exploités depuis une vingtaine d'années dans des profondeurs d'eau n'excédant pas 40 mètres. Mais les conditions sont beaucoup moins dures, cette zone de la mer du Nord étant efficacement abritée par les îles Britanniques. On considère donc généralement que l'« aventure de la mer du Nord » a commencé à Ekofisk.

(2) On ne peut lancer dans des pipelines ou charger dans des bâteaux-citernes ni du pétrole contenant un peu de gaz, ni du gaz contenant un peu de condensats liquides. Il faut donc traiter les hydrocarbures sur le lieu de production (ou très près) pour séparer les liquides des gaz.

Le second souffle

Les avions de demain dans les simulateurs d'aujourd'hui. L'ONERA s'équipe.

« *SOUFFLER n'est pas jouer* », disent les tenants du jeu de dames. « *Calculer n'est pas souffler* », pourraient répondre en écho les aérodynamiciens de l'Office national d'études et de recherches aérospatiales (ONERA), qui viennent pourtant de se doter d'un CRAY-1, l'un des plus puissants ordinateurs existant au monde. Mais qui perfectionnent aussi leurs nombreuses souffleries, car il n'est pas encore né, le constructeur d'avions qui mettra entre les mains d'un pilote un appareil entièrement *calculé* qui n'aura fait l'objet d'aucun essai en soufflerie. Si tant est que ce constructeur naisse un jour...

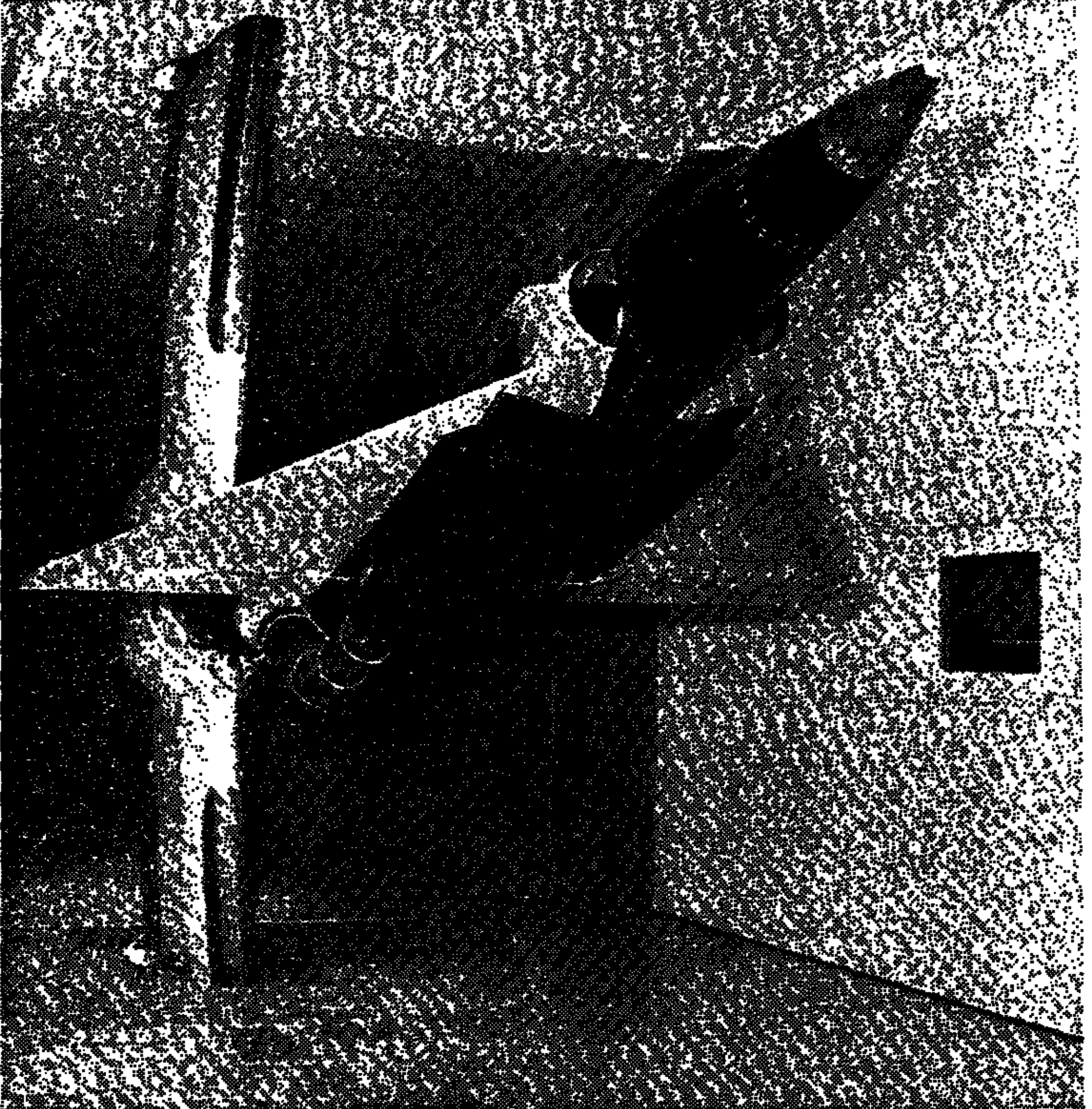
Faire voler des « plus lourds que l'air » a beau être devenu courant depuis le début du siècle, cela reste un petit prodige technique. Le comportement d'un objet volant garde encore ses mystères. Les idées les plus répandues sont souvent fausses, et l'on sait, par exemple, que, dans bien des cas, ce qu'on appelle « portance » n'est pas une pression de l'air sous l'aile, mais une aspiration de l'aile vers le haut, créée par la dépression qui se forme au-dessus d'elle. La complexité des lois de l'aérodynamique a longtemps découragé tout calcul sérieux. C'est par tâtonnements, par des expériences parfois dramatiques – plusieurs avions se brisèrent, il y a une quarantaine d'années, sur ce qu'on appelait alors « le mur du son », – que les ingénieurs ont découvert des règles empiriques propres à guider les concepteurs d'avions nouveaux.

Très tôt, on eut l'idée de remplacer l'avion en mouvement dans l'air immobile par un avion fixe dans un courant d'air se déplaçant à grande vitesse. Des souffleries furent ainsi construites, sans lesquelles l'aviation n'aurait guère dépassé le stade des « coucous ». Mise en service en 1952, la soufflerie de Modane reste la plus grande au monde parmi celles où l'on peut atteindre la vitesse du son.

Depuis une vingtaine d'années, les progrès de l'informatique ont permis de résoudre les équations régissant les phénomènes aérodynamiques, dans des cas très simples, tout d'abord, puis de plus en plus complexes. Cette nouvelle approche calculatoire est-elle en passe de supplanter les essais en soufflerie ? Il ne le semble pas. Les techniques d'études en soufflerie se sont aussi perfectionnées, et les deux approches apparaissent plutôt complémentaires que concurrentes.

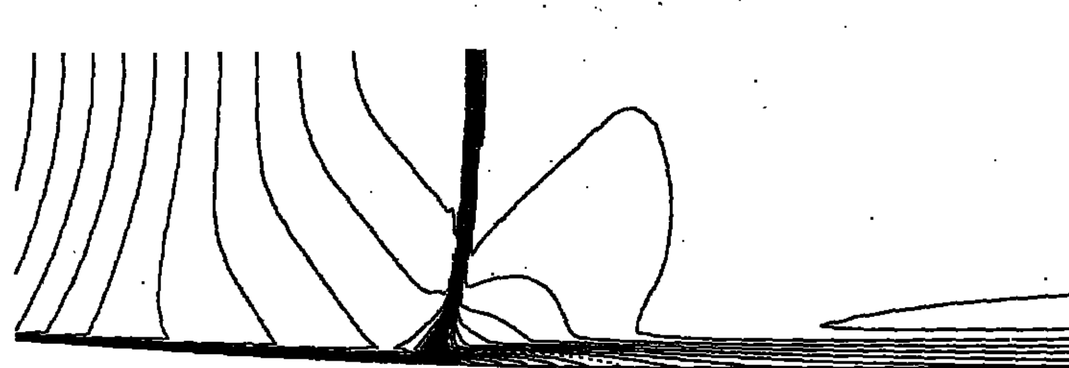
La figure ci-contre montre que l'ordinateur peut fournir des informations qui recoupent bien celles que donne la soufflerie. Les deux approches se complètent. Les calculs exacts étant, pour longtemps encore, hors de portée, on utilise des modèles approximatifs ; on choisit un réseau de points de calculs adapté au problème à résoudre, dense dans les régions que l'on suppose critiques, lâche ailleurs. Les essais en soufflerie sont nécessaires pour valider le modèle soumis à l'ordinateur. Une fois cela fait, il est évidemment plus simple d'étudier par le calcul l'effet de modifications mineures – changement d'un profil d'aile, par exemple – plutôt que de *reconstruire une nouvelle maquette* et de la remettre en soufflerie. On peut ainsi rechercher un optimum, quitte à finir par vérifier en soufflerie la qualité de celui-ci.

Une soufflerie est, pour l'essentiel, un gigantesque tuyau où des ventilateurs forcent un courant d'air de vitesse réglable. Une maquette est placée dans ce courant d'air, et de nombreux appareils expérimentaux, placés dans la maquette ou dans la chambre d'expériences, permettent d'étudier l'écoulement de l'air autour de la maquette. Seule compte la vitesse relative de l'air par rapport à l'obstacle que celui-ci rencontre, et il importe donc peu que la maquette soit immobile et l'air en mouvement, alors que dans la réalité du vol c'est évidemment le contraire.

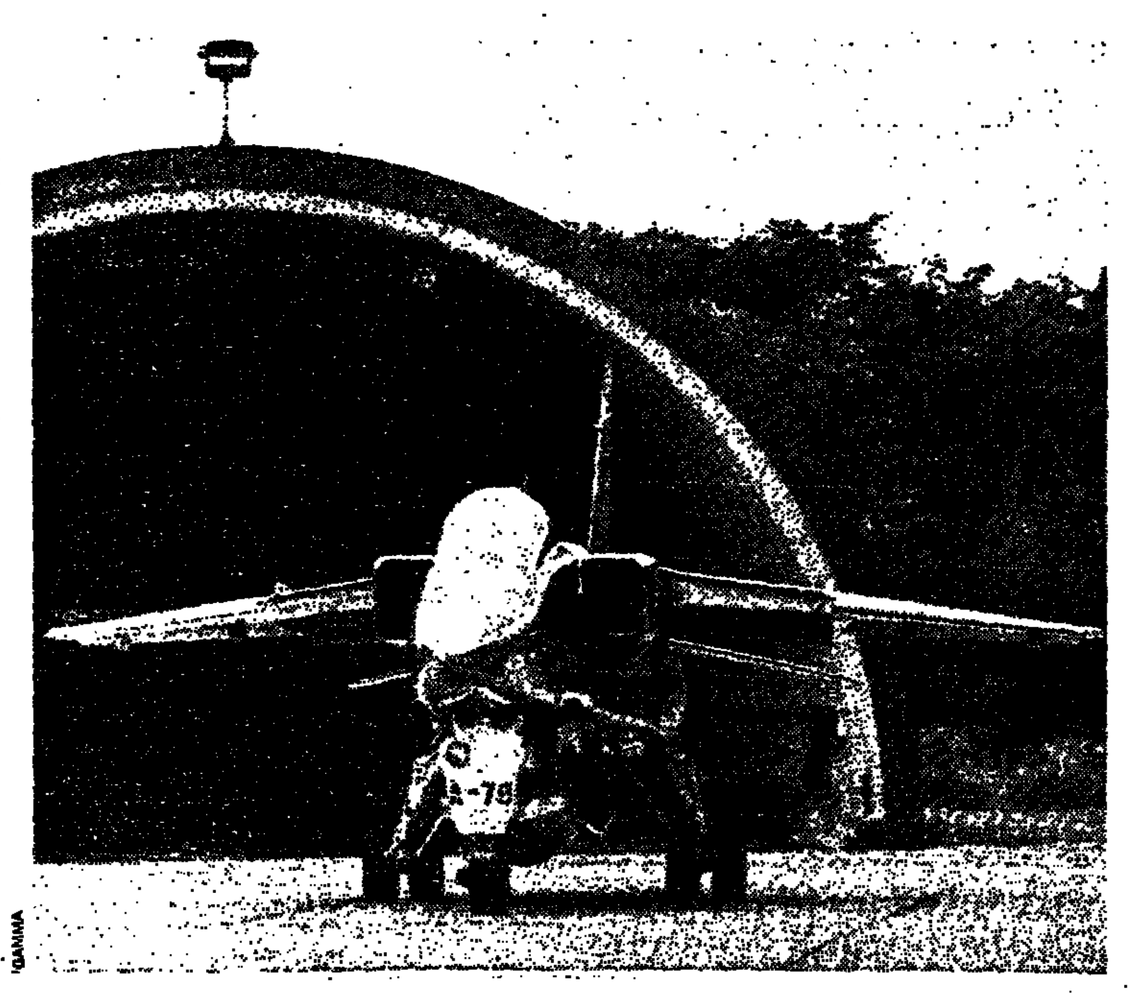


D.R.





Deux représentations de l'interaction entre la couche limite, au-dessus d'une aile d'avion, et l'onde de choc engendrée par un vol à des vitesses voisines de celle du son. La partie supérieure est une photographie d'interférences lumineuses, obtenue en soufflerie. La partie inférieure représente les lignes d'égale densité de l'air, déterminées par le calcul. (Documents ONERA.)



GAMMA

Mais la situation du vol réel n'est pas entièrement comparable à celle de la soufflerie. Il y a un effet de taille : les maquettes sont en général des modèles réduits. Même dans la soufflerie S1 de Modane, le diamètre de la chambre d'essais n'est que de 8 mètres. On peut ainsi tester en vraie grandeur certains éléments critiques – pales d'hélice, buse de réacteur, parfois une aile complète, – mais non l'avion entier. Or le changement d'échelle modifie les caractéristiques de l'écoulement.

De plus, la vitesse de l'air dans S1 ne dépasse guère celle du son. Le centre de Modane abrite une seconde soufflerie, S2, où l'écoulement d'air peut être supersonique ; mais le diamètre de la chambre n'est plus que de 1,80 mètre. D'autres installations, plus petites, permettent d'atteindre six fois la vitesse du son.

L'étude passe donc nécessairement par des modèles réduits. On peut partiellement compenser l'effet de cette réduction de taille par une augmentation de la pression. Au sud de Toulouse, au Fauga-Mauzec, l'ONERA exploite une soufflerie où la pression est quatre fois supérieure à celle de l'atmosphère. Une autre compensation peut être obtenue en abaissant la température de l'air. Une soufflerie cryogénique existe déjà à Toulouse, et une grande soufflerie cryogénique européenne – chambre de 2,4 sur 2 mètres, pression de 5 atmosphères, température de – 270 °C – est projetée. Elle pourrait être construite au Fauga, mais d'autres pays européens sont candidats pour accueillir cette soufflerie, dont le coût est de l'ordre du milliard de francs.

La variété des modèles disponibles ou prévus ne permet cependant pas de simuler toutes les conditions du vol réel. Cette seule raison conduirait déjà à extrapoler par le calcul les résultats obtenus en soufflerie. De plus, les techniques de mesure ont connu d'importants progrès. Il existe des systèmes de mesure des vitesses par laser qui évitent que l'appareil de mesure ne perturbe l'écoulement de l'air autour de la maquette ; dans certaines souffleries, les parois de la chambre sont déplaçables, et l'on peut les régler pour minimiser l'influence qu'elles exercent sur l'écoulement...

Ces progrès et d'autres font que les essais en soufflerie, qui ne fournissaient autrefois que quelques valeurs globales des contraintes exercées sur l'avion, donnent maintenant un ensemble très dense d'informations. Un traitement informatique est donc nécessaire à leur exploitation. Mais la richesse de ces informations guide la création de modèles qui permettent d'extrapoler les informations recueillies au cas du vol réel.

Une autre raison de recourir au calcul est que les essais coûtent cher. Une maquette d'avion, avec tous les capteurs qu'elle contient, peut valoir 10 millions de francs. Elle sert à plusieurs campagnes d'essais, qui reviennent à environ 1 million par semaine. Les constructeurs d'avions, ou d'engins, qui utilisent aux deux tiers de leur capacité les souffleries de l'ONERA – le troisième tiers est pour la recherche et, particulièrement, la mise au point de modèles de calcul – sont donc attentifs à limiter le nombre des essais et à les exploiter au mieux.

Mais le calcul n'est pas, non plus, la panacée. L'écoulement de l'air est régi par des équations, dites de Navier-Stokes, dont la complexité est telle que les mathématiciens ne peuvent presque rien dire sur l'existence et l'allure générale des solutions. Résoudre ces équations pour calculer l'écoulement autour d'une forme complexe demanderait des puissances de calcul au moins cent mille fois plus grandes que celles qui existent actuellement.

Des simplifications sont possibles. La principale consiste à négliger la viscosité de l'air, ce qui est en général possible hors d'une pellicule superficielle entourant l'avion et appelée « couche limite ». Les équations de Navier-Stokes se réduisent alors aux équations d'Euler, plus maniables. Une autre simplification consisterait à négliger certains effets d'extrémité. Par exemple, pour étudier le comportement d'une aile, on oublie qu'elle se rattache au fuselage d'un côté, qu'elle se termine en arrondi de l'autre, et on la traite comme si elle était infiniment longue, ce qui réduit énormément le volume des calculs, alors dits « à deux dimensions » (1).

Avec l'emploi de modèles appropriés – mais dont il faut vérifier la validité, car leur champ d'utilisation est limité, – les moyens actuels de calcul permettent d'étudier des écoulements bidimensionnels avec couche limite et quelques cas simples d'écoulements tridimensionnels sans couche limite.

Le CRAY-1 dont s'est doté l'ONERA – déjà partie prenante à hauteur de 10 % dans le CRAY-1 installé à l'Ecole polytechnique pour les besoins de divers organismes de recherche – n'est pas essentiellement destiné à la réalisation des énormes calculs que l'on sait déjà faire. Il servira plutôt à la mise au point de modèles simplifiés pour des écoulements complexes qu'on ne sait pas encore traiter, et il rendra ces modèles exploitables par les industriels : principalement l'Aérospatiale et Dassault, mais aussi Matra ou la SNECMA.

Les industriels ont leurs propres moyens de calculs, dépassant souvent ceux de l'ONERA. Ils ont surtout d'importantes bases de données, qui contiennent leurs expériences accumulées. Il n'est pas question qu'ils s'en dessaisissent ou les partagent. En revanche, ils doivent accepter les méthodes ou les modèles que leur proposent les chercheurs de l'ONERA. Or deux ordinateurs ne sont jamais identiques, et quand un programme de calcul a été optimisé pour fonctionner sur une machine, il faut toujours un certain travail pour l'adapter à une autre. D'où la solution qui a été retenue : le CRAY-1 de l'ONERA sera relié par des lignes à haut débit aux ordinateurs propres des industriels. L'ensemble de l'opération – location du CRAY, de l'ordinateur frontal Bull qui le dessert, et des lignes de transmission – coûtera 80 millions de francs sur trois ans.

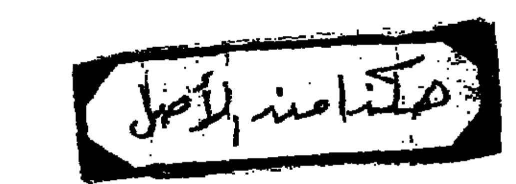
Quand les chercheurs auront mis au point sur ce CRAY-1 un modèle de calcul adapté à certains problèmes, les industriels pourront immédiatement l'utiliser sur cette même machine, en injectant leurs propres données – quitte à transférer par la suite le modèle sur leurs propres ordinateurs si le besoin s'en fait sentir.

Finalement, la combinaison des moyens de calcul de plus en plus puissants et d'essais en soufflerie de plus en plus riches permet le progrès général de l'aéronautique.

Un nouveau domaine d'étude s'ouvre actuellement à la sagacité des aérodynamiciens : les vitesses hypersoniques que l'on rencontre lors de la rentrée dans l'atmosphère des satellites, et qui dépassent 25 000 kilomètres à l'heure. Si la France s'engage, comme cela est projeté, dans un programme de vols spatiaux habités, cela va nécessiter de nombreuses recherches dans ce domaine. Là encore, il faudra combiner judicieusement les essais et le calcul.

MAURICE ARVONNY.

(1) Si l'aile est infinie, la situation est la même dans tout plan perpendiculaire à l'aile, et il suffit d'étudier l'écoulement de l'air dans un de ces plans. De tels calculs sont dits bidimensionnels, par opposition aux calculs tridimensionnels où l'on étudie l'écoulement dans tout l'espace.



Des armes neuves contre le diabète juvénile

1984 : progrès décisifs dans la maîtrise du système immunitaire.

DEUX millions de Français sont atteints d'un trouble du métabolisme des sucres, baptisé du terme général de diabète. Un million sont traités, et on estime à un million également le nombre de ceux qui ignorent leur affection et ne la découvrent qu'à l'occasion des graves dégradations vasculaires et organiques qu'elle entraîne à la longue si elle n'est pas maîtrisée.

Il existe de nombreuses formes de diabète qui se partagent, essentiellement, en deux grandes catégories très différentes, tant par les mécanismes qui les provoquent que par la thérapeutique qu'elles exigent.

Le diabète découvert à l'âge mûr, le plus fréquent, qui affecte souvent les obèses, est dit « diabète gras ». La quantité d'insuline que sécrètent les personnes qui en sont atteintes est normale, parfois même augmentée. Le trouble du métabolisme du sucre ne résulte pas ici de la carence en cette hormone mais d'une perturbation de son action, par une anomalie des récepteurs qui la captent sur les cellules.

L'autre forme essentielle du diabète est le diabète dit « maigre » qui atteint les jeunes, enfants ou adolescents (200 000 en France), et se trouve associé à un amaigrissement impressionnant des malades. Les malades atteints de cette forme de diabète souffrent d'un fonctionnement anormal des cellules du pancréas (ou îlots de Langerhans) qui ne déversent pas dans le sang l'insuline qu'elles sont chargées de sécréter. Cette hormone fut pour la première fois, administrée en 1922 à un jeune diabétique, tiré grâce à cela du coma dans lequel il était plongé.

Depuis peu, l'insuline humaine est produite par des bactéries spécialement manipulées à cette fin par des méthodes génétiques. Les patients atteints de diabète maigre ne peuvent survivre que grâce à des injections régulières d'insuline, seule thérapeutique connue jusqu'à présent pour cette maladie dont l'origine restait énigmatique.

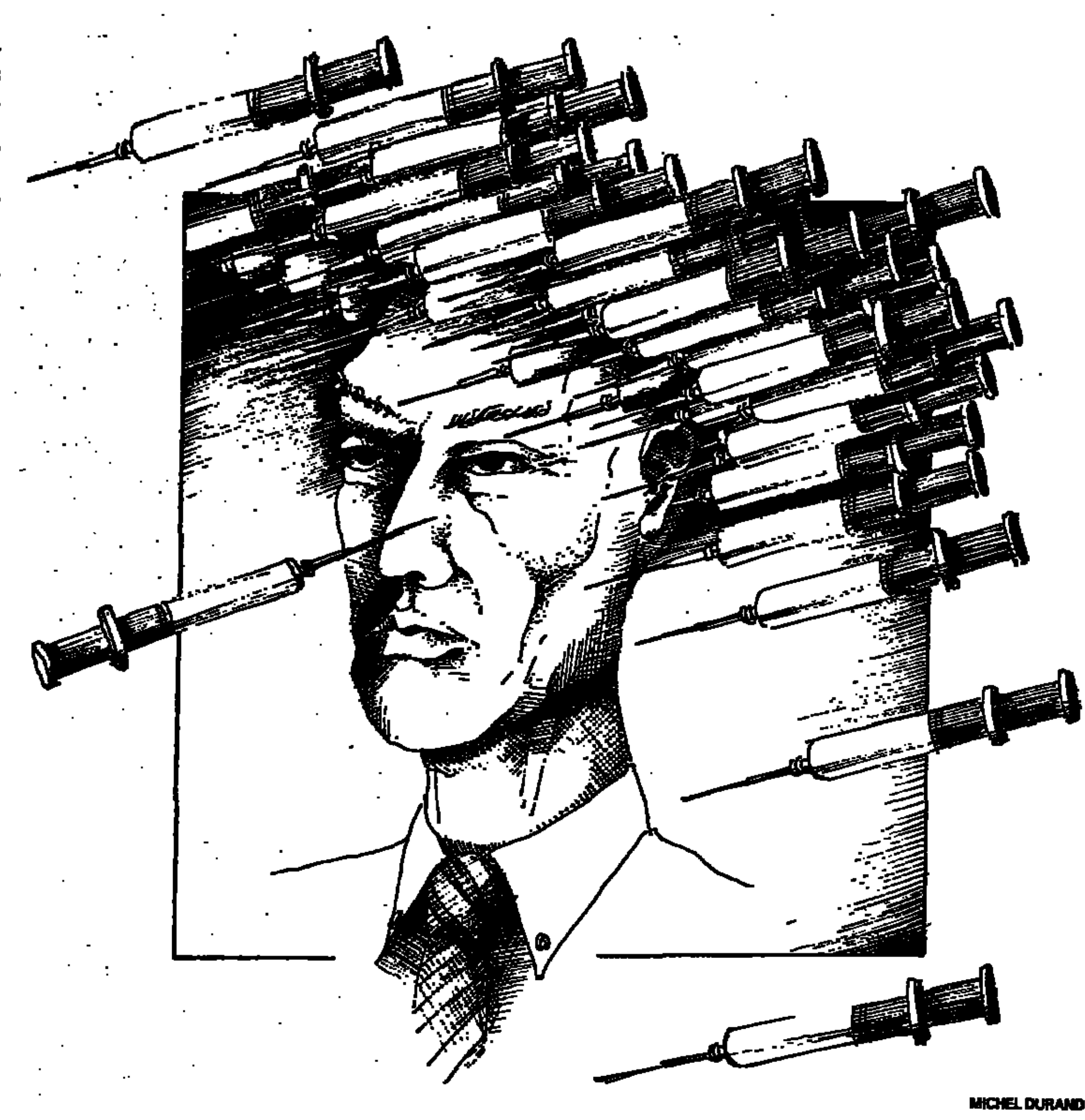
Or, voici que toute une série de travaux récents semblent indiquer que le diabète juvénile, est, en réalité, une maladie auto-immune, et que l'atteinte des cellules du pancréas résulte de leur auto-destruction, à la suite, vraisemblablement, d'une stimulation par un virus. Les progrès accomplis dans la maîtrise du système immunitaire, et notamment la découverte de médicaments nouveaux et puissants comme la cyclosporine ouvrent pour la première fois la voie à un mode de prévention et de traitement révolutionnaire du diabète juvénile, un traitement ne faisant plus appel à l'insuline, mais à un renversement d'une situation dans laquelle l'organisme se détruit lui-même progressivement.

Des équipes françaises ont joué dans ces découvertes, en pleine évolution, un rôle important, comme l'exposent ici le professeur Jean Hamburger et ses collaborateurs. Les tout premiers résultats thérapeutiques sont plus que prometteurs, et le sentiment qu'éprouvent les diabétiques à l'aube de 1984 est semblable à celui que décrivirent les Canadiens Banting et Best en 1922 lorsqu'ils purent, pour la première fois et grâce à l'insuline qu'ils avaient découverte, sauver un jeune diabétique.

Ainsi chemine l'histoire de la médecine, et le diabète maigre est un bon exemple qui fut successivement tenu pour une maladie métabolique, puis pour une véritable maladie hormonale avant que l'on comprenne sa véritable origine : une atteinte virale du système immunitaire survenant chez des sujets prédisposés par une configuration génétique particulière.

La réussite des essais thérapeutiques en cours pourrait, au-delà du diabète, ouvrir une voie radicalement nouvelle à la compréhension puis au traitement de toutes ces classes de maladies entre toutes désespérantes qui se traduisent par une lente destruction des systèmes cutanés, articulaires, nerveux ou métaboliques et que l'on baptise « auto-immunes », car leur dénominateur commun semble devoir être trouvé dans un dérèglement du système immunitaire.

Dr E.-L.



MICHEL DURAND

Sans l'enfer de l'insuline

LES laboratoires qui étudient le mécanisme intime du rejet des greffes ont montré, dans les dernières années, que la réaction de défense de l'organisme contre le greffon — la réaction « immunologique » — est infiniment plus complexe qu'on ne l'avait d'abord imaginé. Il ne s'agit pas seulement d'*anticorps*, molécules circulantes connues de longue date dans la défense contre les maladies infectieuses. Il s'agit aussi, et surtout, de l'agression du greffon par une population hétérogène de cellules spécialisées : en premier lieu les *lymphocytes*, famille cellulaire qui semble mener le jeu et comporte d'ailleurs, elle même, plusieurs sous-familles distinctes ; s'associant à l'action des lymphocytes, toute une série d'autres variétés cellulaires qui ont nom macrophages, granulocytes, cellules tueuses, etc. L'image est celle d'une armée dont les éléments sont remarquablement hiérarchisés et indépendants. De ces études sont sorties plusieurs techniques nouvelles qui permettent d'explorer l'ensemble des systèmes de défense avec un regard neuf.

Il était tentant d'appliquer ces nouvelles méthodes d'exploration à d'autres domaines de la médecine, en particulier à ces maladies qu'on nomme *auto-immunes* parce qu'on y voit le même système de défense attaquer aveuglément, non plus la greffe étrangère, mais tel ou tel tissu ou organe comme s'il s'agissait d'un tissu ou organe étranger : le « soi » n'est plus clairement distingué du « non-soi ». Cette démarche s'est montrée très fructueuse pour la compréhension d'une variété de diabète sucré, le diabète dit « insulino-dépendant ».

Le diabète insulino-dépendant, encore appelé diabète de type 1, atteint souvent des sujets jeunes et, comme son nom l'indique, réclame un traitement par l'insuline sous peine des plus graves complications : traitement efficace, mais traitement lourd, traitement à vie, traitement purement palliatif. C'est qu'on ignore la cause première de la maladie, on sait seulement que le pancréas de ces malades n'est plus capable de fabriquer assez d'insuline, mais on ne sait pas ce qui lèse le pancréas. Il est bien probable qu'on ne pourra prévenir ou guérir pour de bon cette variété de diabète que le jour où on aura découvert ce qui provoque la lésion du pancréas. Or il est bien possible que ce jour soit très proche.

Depuis plusieurs années, on avait déjà noté trois faits, dont on n'apercevait pas clairement la signification et les relations qu'ils pouvaient avoir entre eux : la maladie est parfois précédée par une infection à virus (virus des oreillons, virus Coxsachie etc.) ; elle est parfois associée à une maladie auto-immune ; enfin interviennent sans doute des facteurs héréditaires, car les enfants qui ont hérité de certains « antigènes de greffes » (plus précisément les groupes HLA, A1, B8 et DR3) sont beaucoup plus exposés que les autres à être atteints d'un diabète insulino-dépendant. On va voir que ces constatations énigmatiques sont maintenant beaucoup plus faciles à comprendre.

Entre 1974 et 1980, trois groupes de chercheurs dirigés, l'un par Botazzo à Londres, le second par MacCuish à Edimbourg, le troisième par Dobersen aux États-Unis, découvraient chez ces malades des anticorps dirigés contre les cellules du pancréas qui fabriquent l'insuline. En 1978, notre équipe de recherche de l'hôpital Necker publiait dans les comptes rendus de l'Académie des sciences une technique nouvelle, permettant de déterminer si les lymphocytes d'un malade (ces mêmes lymphocytes dont on a rappelé plus haut la responsabilité dans le rejet des greffes) ont acquis le pouvoir d'attaquer la fabrication d'insuline par le pancréas. Nous démontrâmes alors que les diabétiques insulino-dépendants avaient effectivement des lymphocytes agressifs contre les éléments qui, dans le pancréas, fabriquent l'insuline. C'était la première fois qu'on démontrait pareil désordre dans une maladie « auto-immune ». Car il paraissait désormais évident que cette variété de diabète était bien accompagnée de phénomènes auto-immuns, associant comme dans le rejet des greffes anticorps et lymphocytes agressifs.

Mais *cette auto-immunité était-elle vraiment la cause du diabète?* Ne pouvait-il s'agir d'une immunité *secondaire* à la lésion du pancréas ? On sait bien, en effet, que tout organe lésé peut, dans un second temps, être regardé comme étranger par notre système immunitaire et provoquer de la part de celui-ci une réaction immune — conséquence, et non pas cause, de la lésion. On connaît aujourd'hui la réponse à cette question. Elle a été en grande partie fournie par l'étude de certaines races animales atteintes de diabète, comme les chercheurs canadiens l'ont signalé les premiers. Or, chez certains de ces animaux, on a pu montrer que l'immunité *précède* le diabète, elle peut donc être sa cause, mais sûrement pas sa conséquence. Ainsi, nous avons montré que certaines souris d'une race très particulière, atteintes d'un diabète héréditaire, ont une auto-immunité contre leur pancréas dès les premiers jours de la vie, *avant* tout diabète ou toute lésion du pancréas.

Ces résultats éclairent les trois énigmes signalées plus haut. L'association avec d'autres maladies auto-immunes est compréhensible, puisqu'on sait que toutes ces maladies sont hautement favorisées par la même prédisposition héréditaire. Les « antigènes de greffe » HLA A1, B8 et DR3 sont connus pour être associés à cette prédisposition. Enfin, on sait que cette prédisposition ne suffit pas, il faut encore un événement déclenchant : le virus peut jouer ce rôle ; il existe d'ailleurs des cas où le diabète succédant à une infection virale connaît une rémission — une lune de miel, disent les spécialistes — avant de s'aggraver à nouveau, comme si le virus se bornait, dans un premier temps, à altérer les cellules pancréatiques et qu'ensuite une réaction auto-immune contre ces cellules pancréatiques modifiées prenait le relais, détériorant cette fois le pancréas de manière durable et irréversible.

Bien entendu, ces études demandent encore à être confirmées et approfondies. Mais, dès à présent, une variété grave de diabète du sujet jeune peut être fortement soupçonnée d'avoir une cause immunologique, ce qui ouvre l'espoir de chemins thérapeutiques entièrement nouveaux, capables de prévenir ou d'enrayer la maladie.

Professeurs JEAN HAMBURGER, M. DEBRAY-SACHS et C. BOITARD.

Les travaux français mentionnés dans cet article ont été faits avec la collaboration de Roger Assan et de Pierre Sai et publiés notamment dans *Diabetologica* (1981, tome XXI, page 41) et dans *Clinical and Experimental Immunology* (1983, tome LI, page 1).

Cyclosporine à l'essai

DES tentatives sont actuellement en cours pour étudier la possibilité d'applications thérapeutiques des travaux décrits ici par le professeur Hamburger. On possède aujourd'hui des médications puissamment actives contre les réactions immunitaires indésirables.

La question est de savoir si elles pourraient enrayer l'apparition de cette redoutable forme de diabète. A l'hôpital Necker, Jean-François Bach, avec la collaboration de Paul Czernichow, de Roger Assan et de Monique Debray-Sachs, a commencé cette étude. L'essai porte notamment sur la cyclosporine, agent anti-immunitaire dont nous avons précédemment parlé à propos des greffes (voir *Le Monde* du 19 octobre 1983). Il est encore trop tôt pour que l'équipe de l'hôpital Necker présente des conclusions, qui risqueraient de faire naître des espérances illusoires. En outre, les aléas de médicaments qui doivent être maniés avec prudence et la possibilité de rechutes après thérapeutiques posent des problèmes éthiques qui rendent l'essai difficile et expliquent la nécessité de le conduire pour l'instant à titre expérimental.

Mais on peut dire, dès à présent, que les premiers résultats sont très encourageants. Et, comme l'écrit Jean-François Bach, *« qui aurait pu penser, il y a encore trois ans, traiter, ou mieux, prévenir (en se fondant sur les tests immunologiques et génétiques de prédiction familiale de la maladie) un diabète insulino-dépendant par un traitement médical évitant la prise d'insuline ? »*.

Informations-Conseils

Cardiaques, en route !

Pas d'interdiction de voyage, seulement quelques précautions.

EN France, les affections cardio-vasculaires viennent largement en tête de la pathologie et sont la cause de plus de deux cent mille décès chaque année.

Pourquoi vouloir condamner les patients à renoncer à une vie normale après un accident cardiaque — infarctus, angine de poitrine, — ont demandé, lors des Entretiens de Bichat, les docteurs J.-L. Jullien, A. Davodo, Ch. Halphen et P. Corone (groupe hospitalier Pitié-Salpêtrière) ? Quelques mesures de bon sens devraient permettre, selon eux, de pallier bien des inconvénients et d'éviter ainsi les réactions extrêmes de certains cardiaques ; les uns vivent en effet dans l'inquiétude, au détriment de toute vie professionnelle ou socioculturelle, de tout plaisir ; d'autres nient leur maladie et mènent la vie trop active et stressante qui était la leur auparavant, les conduisant parfois à une récidive.

L'équipe de la Pitié-Salpêtrière rappelle donc aux coronariens quelques conseils pratiques pour voyager dans les meilleures conditions :

— être affilié à un organisme d'assistance et de rapatriement ;

— voyager en dehors des périodes d'affluence ;

— choisir des lieux de vacances au climat doux et modérément chaud, peu humide, peu venteux et sans tempêtes, en altitude modérée (moins de 1 500 mètres) ;

— emporter un dossier comportant son dernier électrocardiogramme et la dernière ordonnance (mentionnant notamment la prise d'anticoagulants) ainsi qu'une provision suffisante de médicaments pour le séjour, en comprimés de préférence ;

— ne pas trop modifier ses temps de repos et son régime ; se munir d'un diurétique à prendre en cas d'écarts ponctuels au régime sans sel ;

— pour les trajets en voiture : disposer si possible d'une voiture confortable, faire de petites étapes, se faire accompagner, ne jamais changer une roue...

— pour les voyages en avion, prendre, une heure ou deux avant le départ, un sédatif léger en cas d'anxiété et un dérivé nitré (vasodilatateur) avant l'atterrissage ;

— ne pas porter de bagages ;

— pour les voyages avec décalage horaire, se reposer quelques heures avant d'entreprendre une quelconque activité ;

— profiter de son séjour pour pratiquer certains sports individuels, sans forcer (marche, bicyclette, gymnastique...).

En conclusion, *« ne pas oublier que l'on a été malade et en tenir compte pour connaître ses limites, mais vivre aussi le plus normalement possible ! »*

MICHÈLE EVIN.

Les chimères *animales ne sont plus du seul domaine de la fantasmagorie. Depuis vingt ans, les*

La chèvre-brebis de Cambridge

Une prouesse technique des chercheurs anglais.

FEMME-SERPENT, Cerbère chien à trois têtes, Pégase cheval ailé, l'hydre de Lerne, tous les monstres du mal, les dragons couverts d'écailles, les produits diaboliques des accouplements contre nature, vont peut-être pouvoir être rangés des accessoires, ne plus jamais sortir de l'inconscient collectif et y finir tranquillement leurs jours. Car les chimères, aujourd'hui, existent. Sorties des laboratoires, elles trottinent, gambadent, rongent, broutent.

Pour la première fois, le magazine scientifique britannique *Nature* vient, à la « une », de publier la photo d'une chèvre-brebis, foulant le gazon de Cambridge.

Chimère ? En toute rigueur, il s'agit d'un être vivant, « né » de plusieurs fécondations différentes. Soit, en d'autres termes, un être qui a quatre – ou plus – parents. Des parents de même espèce (chimère intraspécifique) ou comme celle de *Nature*, interspécifique.


Chimère chèvre-brebis obtenue après agrégation d'un embryon de 8 cellules de brebis et 3 embryons de 8 cellules de chèvre. Cet animal a été obtenu par une équipe de l'Institut de physiologie animale de Cambridge.

NATURE

L'histoire moderne des chimères commence dans les années 60, quand André Tarkowski, en Pologne, et Béatrice Mintz, aux Etats-Unis, parviennent à « assembler » des embryons de souris. Rien, en théorie du moins, de bien compliqué. On prélève chez deux femelles deux embryons obtenus après fécondation naturelle. Après traitement, afin de faire disparaître la membrane qui entoure chacun d'eux, les embryons sont assemblés et ne forment plus qu'un. La division cellulaire continue alors, comme si rien ne s'était passé. On implante ensuite cet embryon-chimère dans l'utérus d'une troisième souris, mère porteuse. L'animal qui naît est une souris « tétraparentale », possédant, en proportions variables, les caractères génétiques de ses quatre parents. D'autres chercheurs ont aussi obtenu des animaux provenant de la fusion de trois embryons (souris hexaparentales).

Un biologiste britannique d'Oxford, Richard Gardner, proposa ensuite une autre technique : injecter des cellules d'une souris dans un embryon déjà constitué et à nouveau implanter le tout dans l'utérus d'une femelle porteuse. C'est ainsi qu'on fabriqua d'autres chimères : mouton-mouton, lapin-lapin. On restait néanmoins dans le cadre des chimères intraspécifiques. Les autres tentatives (rat-souris) n'aboutissaient qu'à des échecs, les chimères mourant pendant la gestation.

La chimère dont *Nature* vient de publier les clichés, prouve que les obstacles antérieurs ont été franchis. Et on entre dans un tout autre domaine encore fort mal exploré. Les chercheurs britanniques (1) ont en effet, pour la première fois au monde, obtenu, après agrégation d'embryons, des chimères interspécifiques mouton-chèvre. L'équipe annonce avoir au total fait naître huit animaux pour lesquels la preuve qu'ils proviennent de deux fécondations distinctes a pu être formellement établie.

Certains de ces animaux ont aujourd'hui plus d'un an et sont parfaitement viables. Ces chimères montrent extérieurement une association des caractères de l'une et l'autre espèces : mélange de poils de chèvre et de laine de mouton, cornes de chèvre tournées comme celles d'un bélier. L'analyse des cellules sanguines a permis, en outre, de confirmer sans ambiguïté la nature chimérique de ces animaux. Plusieurs techniques d'agrégation furent utilisées par les biologistes britanniques : soit l'association de deux cellules prélevées l'une et l'autre sur un embryon différent, soit l'association d'un embryon de huit cellules de mouton avec trois embryons de huit cellules de chèvre (ou l'inverse).

L'ensemble était ensuite mis en culture pendant quatre à cinq jours. Les embryons-chimères qui s'étaient développés étaient alors placés dans des receveuses chèvres ou brebis. Sur quarante embryons transplantés, vingt-six animaux sont nés, dont huit chimères chèvre-mouton, ainsi que des agneaux, des chevreaux, soit normaux, soit chimères intraspécifiques.

De l'avis des spécialistes français que nous avons contactés à l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), il s'agit là d'une véritable prouesse technique. Dans les troupeaux mixtes, les accouplements auxquels on peut assister sont toujours stériles. Certains chercheurs étrangers étaient néanmoins parvenus, après traitement chimique des spermatozoïdes et insémination artificielle, à obtenir des animaux hybrides, ou chabins. Mais personne n'était encore parvenu à créer des chimères de mammifères aussi évolués. Il faut aussi noter la différence chromosomique existant entre les deux espèces (cinquante-quatre chromosomes pour le mouton et soixante pour la chèvre).

Quel intérêt peut-il y avoir à manipuler de la sorte la matière vivante ? Un intérêt fondamental : les chimères constituent, en effet, une extraordinaire fenêtre expérimentale pour les généticiens, les immunologistes et les embryologistes. Une fenêtre qui leur permet d'observer dans le détail certains des mécanismes de transmission des caractères génétiques et des processus de différenciation cellulaire. C'est ainsi, par exemple, qu'il a été possible, à partir de l'étude des chimères de souris albinos et de souris colorées d'établir les trajets de migration des cellules (mélanocytes), responsables de la pigmentation cutanée au cours de l'embryogenèse.

En 1975, Béatrice Mintz et son équipe réussissaient même à créer des chimères avec des cellules tumorales (isolées d'une forme particulière de cancer ou tératocarcinome). Ils purent ainsi obtenir des chimères composées pour partie de cellules normales et, pour partie, des cellules provenant de la division des cellules cancéreuses. En d'autres termes, on démontrait que le caractère cancéreux de certaines cellules pouvait disparaître sous l'influence des cellules embryonnaires.

En France, dans l'équipe de Mme Le Douarin, à l'Institut d'embryologie du CNRS et du Collège de France (Nogent-sur-Marne), on fabrique depuis longtemps, outre des chimères de souris, des chimères d'oiseaux. Là, le principe est différent. Il s'agit d'un travail qui se situe à un stade beaucoup plus avancé de l'organogenèse. Après une période d'incubation de quelques jours, on ouvre une coquille d'œuf de poule ; on enlève alors une partie du tube nerveux de l'embryon et on « greffe » à la place la portion correspondante d'un embryon de caille. L'objectif est ici d'étudier les mécanismes qui contrôlent les migrations de cellules nerveuses, lors du développement embryonnaire. Les cellules de caille, de structure différente, peuvent être observées lors des différents stades de leur migration. La naissance des animaux, difficile à obtenir, n'est pas ici une nécessité absolue. Néanmoins, depuis quelques mois, des chimères poulet-caille sont élevées à l'Institut. Ces animaux présentent de manière spectaculaire, au niveau des ailes, la pigmentation caractéristique de la caille. La découverte des raisons pour lesquelles ces chimères, après avoir eu une existence et un comportement tout à fait normaux, meurent subitement à l'âge de quatre mois, pourrait, en apportant des données inédites sur les rapports entre système immunitaire et système nerveux central, constituer un résultat de toute première importance.

Enfin, et sans parler des conséquences possibles des derniers travaux britanniques, le développement des travaux de manipulation génétique et la possibilité offerte de modifier, presque à la demande, les patrimoines héréditaires des espèces, pourraient, en associant de manière inédite génétique, biologie moléculaire et embryologie, ouvrir de nouveaux horizons à la création expérimentale des chimères animales.

JEAN-YVES NAU.

(1) *Nature*, daté du 16 février 1984. Le travail est signé par Carole Fehilly, S.M. Willadsen et Elizabeth Tucker (Institut de physiologie animale de Cambridge).

Merveillon papilleux

L'affaire commence en 1761...

C'EST de 1761 que date l'une des premières descriptions d'une double fécondation et d'un animal – un papillon – moitié mâle moitié femelle. Sous le titre « Le merveilleux papillon hermaphrodite qui, peut-être, n'était encore jamais apparu dans la Nature », Jacob Christian Schäffer écrit : « *Combien la Nature n'est-elle pas merveilleuse dans toutes ses œuvres ! Non seulement elle crée selon des lois qu'elle a elle-même établies... elle sait aussi comment combiner et réussir des objets de telle sorte que l'intelligence humaine doit s'arrêter sur sa route et s'exclamer avec étonnement : quelle merveille de la Nature ! Comment cela est-il arrivé ? Y a t-il un but et une intention ? Comment est-ce arrivé ? Sans raison et simplement par hasard ? Ou bien selon des règles, d'une manière naturelle, et en accord avec sa propre détermination ?* » (1)

Deux siècles plus tard, on sait dans les grandes lignes « comment ça arrive ». En revanche, l'écheveau du « hasard » et de la « détermination » est loin d'être démêlé.

A dire vrai, une autre question se pose : peut-on sans risque aucun manipuler la matière vivante aux premiers stades de l'embryogenèse ? La création de chimères n'est qu'un des aspects de l'ensemble des travaux aujourd'hui menés par les biologistes sur la fécondation et l'embryon. C'est aussi un des chapitres les plus publics. La création de nouveaux individus, l'assemblage d'œufs d'espèces différentes, la naissance « à la demande » de monstres, confèrent immanquablement aux scientifiques l'image du démiurge. Passer de la souris-chimère au mouton-chèvre ne constitue pas seulement un saut technique. C'est aussi, qu'on le veuille ou non, se rapprocher de l'espèce humaine.

C'est du même coup réveiller de bien anciennes frayeurs. Avec le développement des travaux de fécondation *in vitro*, on sait que plusieurs laboratoires en France et à l'étranger disposent d'embryons humains conservés par congélation. Rien ne permet de dire qu'aucun scientifique n'a jamais envisagé ou n'envisagera jamais (sous les prétextes les plus divers) de s'en servir pour constituer des chimères intra ou interspécifiques...

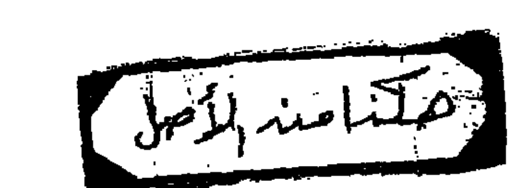
C'est dire une nouvelle fois l'importance qu'il y a à faire en sorte que des barrières éthiques suffisamment solides et clairement établies puissent au plus vite prévenir tout risque de « dérapage » du travail scientifique.

J.-Y. N.

(1) Cité par Jean de Grouchy dans *Jumeaux mosaïques, chimères et autres aléas de la fécondation humaine*. Editions MEDSI, 31, rue Falguière, 75015 Paris.


Chimère poulet-caille âgée d'un mois. Travail de l'Institut d'embryologie du CNRS et du Collège de France.

KINUTANI ET LE DOUARIN/CNRS



biologistes travaillent sur des « assemblages » qui donnent aujourd'hui leurs premiers résultats. Beaux, inquiétants.

Celui qui voulait être Cuvier

Viollet-le-Duc, naturaliste rentré : « Ne mettons plus des pattes de lapin à un corps de singe. »

IL y eut chez Viollet-le-Duc deux faces complémentaires, rarement confrontées, que nous évoquent aujourd'hui les travaux insolites de ces biologistes qui entreprennent la réalisation des chimères animales : d'une part, le savant, rationaliste, l'archéologue scrupuleux qui se voulait l'égal des grands naturalistes, et spécialement de ce Cuvier, *« que les imaginations suivent avec ardeur »* ; d'autre part, un médiévaliste romantique dont l'âme, comme encombrée malgré elle d'étrangetés, le poussait à dessiner et faire sculpter, à Pierrefonds ou Notre-Dame de Paris, les monstres les plus saugrenus, les assemblages les plus inattendus de formes animales.

Naturaliste manqué, en effet, que cet architecte qui écrivait en 1852 : *« Quand donc notre pauvre Ecole verra-t-elle surgir son Cuvier, pour nous enseigner cette anatomie comparée des monuments antiques et des modernes, et nous apprendre à ne pas mettre des pattes de lapin à un corps de singe ? »*

Ailleurs, s'en prenant à l'éclectisme stylistique, il dénonçait *« ces emprunts faits à peu près au hasard »* et demandait : *« Croit-on que le style d'un bâtiment [illegible] avec ses membres [illegible] en édifiant des monuments avec des bribes recueillies de tous côtés, nous n'accumulons que des membres de cadavres ; en arrachant ces membres au corps qui les possédait, nous leur ôtons la vie et nous ne pouvons recomposer une œuvre vivante. »* Ainsi, en effet, les chimères du monde animal eurent-elles longtemps la réputation de ne pouvoir survivre.

Ecoutons-le encore, ce pédagogue : *« Disséquons cette construction pièce à pièce »* ; *« Analysons soigneusement l'anatomie »* de cette autre. Ecoutons-le parler des monuments du Moyen Age dont *« l'organisme est délicat »* et retrouvons ces dessins qui présentent les édifices comme les planches d'écorchés de la médecine, ou ces schémas qui tendent à établir des parallèles entre le jeu des muscles et des tendons, ou la jointure des os, et l'articulation de pièces de mécanique. Vérifions, enfin, combien ses architectures de fer et de fonte, poteaux, bielles, tirants, rotules, ne font que transposer en construction les agencements des parties d'un squelette.

Pourquoi, alors, ces créatures bizarres et démoniaques dont il fit sculpter les figures dans ses grandes restaurations ? Parce qu'elles sont presque de l'ordre du possible, et parce que notre architecte-naturaliste eût aimé en inventer de semblables, soumettant le règne animal lui-même à la marche du progrès.

Dans son *Histoire d'un dessinateur*, on invite petit Jean à se pencher particulièrement sur la chauve-souris et le ptérodactyle, bêtes *« au total assez laides »* et répugnantes pour l'enfant mais qui prouvent *« que la nature, elle aussi, a cherché, essayé, toutes sortes de formes. Elle y met le temps, car rien ne la presse »*.

Le monstre est naturel ; c'est un accomplissement supérieur de l'imagination humaine et peut-être, demain, une conquête de la science. L'article « Bestiaires » de son grand *Dictionnaire raisonné* affirme que les animaux fabuleux des artistes médiévaux ne sont pas des caprices sans signification mais qu'ils traduisent, au contraire, *« l'unité vers laquelle tendait la pensée du Moyen Age, les premiers efforts encyclopédiques des intelligences du treizième siècle, les premiers pas de la science moderne »*. N'est-ce pas, en effet, Ambroise Paré, premier chirurgien du roi, qui écrivit le fameux traité *Des monstres, des prodiges*, en décrivit des dizaines d'exemples et en énonça les treize causes, dont *« la première est la gloire de Dieu, la seconde, son ire »* ?

L'article « Animaux » du dictionnaire de Viollet-le-Duc établit la dimension symbolique de ce monde fantastique : lion, antula, oiseau caladre, sirène, pélican, aspic, guivre, phénix, basilic, dragon... ; tous ont pour lui *« quelque chose de réel qui frappe l'imagination : c'est une histoire naturelle à part, dont tous les individus pourraient être classés par espèces »*, et tous lui paraissent *« emprunts d'un sentiment d'observation de la nature très remarquable »*.

A l'article « Sculpture » encore, il s'étonne de *« l'anatomie bien caractérisée »* de cette *« faune innaturelle »* qui en tire *« une apparence de réalité »* ; on le devine fasciné, travaillé par le rêve d'en engendrer de pareils ; il voit dans ces *« bestiaires de pierre une création perdue mais procédant avec la logique imposée à toutes les créations naturelles »* et, devant une gargouille de la Sainte-Chapelle, il s'émerveille de constater combien *« il est difficile de pousser plus loin l'étude de la nature appliquée à un être qui n'existe pas »*.

Grand analyste, parfait dessinateur, il fut lui-même un merveilleux créateur de chimères. A Pierrefonds, il en campa quatre, fièrement assises sur les rampes du grand degré de la cour, dont un taureau obtus aux courts moignons d'ailes, un lion qui dresse d'entre les poils de sa crinière une tête de reptile, s'assied sur des pattes de crapaud, darde une vigoureuse queue annelée. Une fière pélicane surtout, rengorgée, musculeuse, ailée de membranes charnues, avec de grosses cuisses, d'affreux pieds de salamandre à trois doigts et un double rang de mamelles pendant entre les biscoteaux. Enfin, un aigle sourcilleux au corps de lutteur.

En amortissement des lucarnes de la cour, des chats et d'autres chimères, bêtes bondissantes, gueules ouvertes, griffes en alerte, et un pauvre penseur méditatif, assis et tenant dans sa paume son long museau ; dans les salons impériaux, des boiseries historiées de fantaisies animalières : femmes-coquillages, sauterelle à tête d'éléphant, nez-trompette à la façon de Hiëronymus Bosch, sirènes aux jambes de poulpe, entrelacs abominables.

Il en imagina d'extraordinaires, surtout pour Notre-Dame de Paris, là où subsistaient peut-être, cramponnées à la pierre rongée, de vagues traces de pattes ou de serres, sur les balustrades des galeries hautes, parmi les gargouilles gueule ouverte, les fleurons, les pinacles, les crochets et les frises. Qui se doute que cet univers extravagant de monstres composites, de boucs, de vampires, de singes unicornes, d'oiseaux aboyeurs, de chiennes ailées, que ces chairs émaciées, ces langues tendues, ces becs, ces oreilles de hyène, ce mélange de plumes et d'écailles, cette faune ricanante au cœur de la ville n'est pas « d'époque » ? Chimères...

Ainsi, la statue la plus connue du vieux Paris, reproduite sur des centaines de cartes postales, ornant tant d'éditions du *Notre-Dame de Paris*, de Victor Hugo, cette stryge, dont la pointe du nez se fond hideusement à la lèvre en un rictus étrange, qui tire la langue à la ville qu'elle domine, accoudée au parapet, ailes repliées, menton dans les mains, avec deux cornes dressées sur sa tonsure de moine, cette figure si célèbre, symbole universel du Paris médiéval, n'est qu'une moquerie, un merveilleux anachronisme, une langue tirée en effet par Viollet-le-Duc à une société toujours trop prompte à mépriser son œuvre. Chimère...

FRANÇOIS CHASLIN.





D.R.

Robert Doisneau, *photographe, se souvient de la banlieue d'hier et raconte celle d'aujourd'hui.*

L'espoir à l'œil

« *LA grisaille s'installe qui va comme un gant à la banlieue où je suis. Nous n'avons pas d'émulsions assez fines pour...* » C'est en ces termes, quand ils préparaient ensemble ce livre sur *la Banlieue de Paris* publié en 1949 dans l'indifférence et qui vient d'être réédité avec succès, que Robert Doisneau, le photographe, tenait Blaise Cendrars, l'écrivain installé en Provence, au courant de ses travaux.

« *C'est un autoportrait,* dit aujourd'hui Robert Doisneau. *La banlieue a perdu ses arbres tandis que je perdais mes cheveux.* » S'il n'a pas enregistré un à un les changements du paysage qui l'entoure, de Gentilly où il est né en 1912, à Montrouge où il vit depuis toujours, c'est qu'on l'a dissuadé d'en devenir le spécialiste.

La banlieue est à la mode. Elle passionne des architectes prêts à la raccommoder, à lui donner un air plus urbain. Elle intrigue un président de la République alerté par les algarades violentes, le malheur et le désespoir des plus déshérités de ceux qui y vivent.

Vague, le mot désigne autant de cités paisibles, entre forêt et jardinets, que de quartiers mornes, froids et hostiles, où Cendrars retrouverait ce « *monde fadé, sonné, truqué, injuste, dur et méchant* », ce monde « *sans humanité* » qu'il disait « *toucher du doigt* » en sortant de Paris.

La banlieue, ce pourrait être l'ensemble des lieux où l'on se perd si l'on n'y habite. Ces quartiers au-delà du métro, la grille de lecture qui rassure, qui tient chaud. Mais le métro, les trains, le RER, ont lancé loin leurs bras. La grande route traverse en l'ignorant ce paysage en vide, cette suite incompréhensible de territoires trop indéterminés. La banlieue, c'est les autres...

La nostalgie ne fait pas le détail. Devant ces portraits d'enfants pauvres, on se prend, en 1984, à tout aimer : les tabliers noirs et le pavé luisant, les ferrailles menaçantes au-dessus des premiers pas d'un marmot d'Issy et les ciels lourds qu'ignore la jeunesse des faubourgs.

Le regard bleu et rieur de Robert Doisneau, il l'explique maintenant, faisait parfaitement la différence. Plein d'affection pour les êtres, plein de reproche pour les lieux. S'il ne s'installe pas aujourd'hui pendant des heures, comme il aime à le faire, pour traquer les mouvements imprévus de la vie, à La Courneuve, ou à Gennevilliers, c'est — sans doute — que ce serait trop triste.

Lui qui a « *horreur des porteurs de messages* » sait très bien ce qu'il voulait dire. « *Pour Cendrars, la banlieue c'était le dépotoir. Il était impitoyable pour la mocheté. Moi, je pensais au contraire que c'était une réserve de forces, de lumière. Je ne voulais pas, avec mes images, la déglinguer complètement. Gentilly, je trouvais cela très laid, absurde. Mais les gens me plaisaient, je trouvais qu'ils méritaient un autre décor.* »

« *C'était un peu avant que Le Corbusier parle de machine à habiter. J'allais à l'école Estienne (apprendre un métier, likograveur, qui n'existait plus quand je suis sorti). On m'avait déjà donné la notion du beau. On parlait de taylorisme dans le travail. Les maisons ne se fabriqueraient plus brique par brique. Ce serait fonctionnel, épatant. Je voulais une banlieue raide, nette, droite. Je me disais : toute cette saloperie va foutre le camp. J'ai vu mon erreur ; ils y ont été un peu fort...* »

Mais l'œil de Doisneau cherchait toujours un angle pour espérer. Dans la zone « farouche », ce gosse en mouvement près de l'arbre miteux du terrain vague, image de l'énergie vitale à la mesure de l'hostilité du décor. Devant les hautes maisons grises et laides de Gentilly, la farandole indestructible des vingt ans de Josette Périsson...

Le décor est-il plus féroce aujourd'hui qu'il avive le goût de la violence ? « *Les gens avaient plus le temps. Il y avait plus de jeu dans la mécanique (pour se distraire, on n'avait pas besoin de voler une voiture), plus de possibilités de truquer... Beaucoup moins facile avec le béton. On pouvait dévaler une rue sur une planche et quatre roues... Il y avait des terrains vagues en quantité, qui permettent toutes les interprétations... Maintenant, je vois les espaces de jeux. On dit aux gosses : « Vous montez là, ça bouge... » Des machines à jouer !* »

L'observateur amusé de la modernité nous montrera tout à l'heure, au dessus de Wissous, ce jardin « extravagant » où un savant échafaudage de bois attend les enfants des environs. Sous un ciel de lignes à haute tension grésillantes de foudre en suspension.

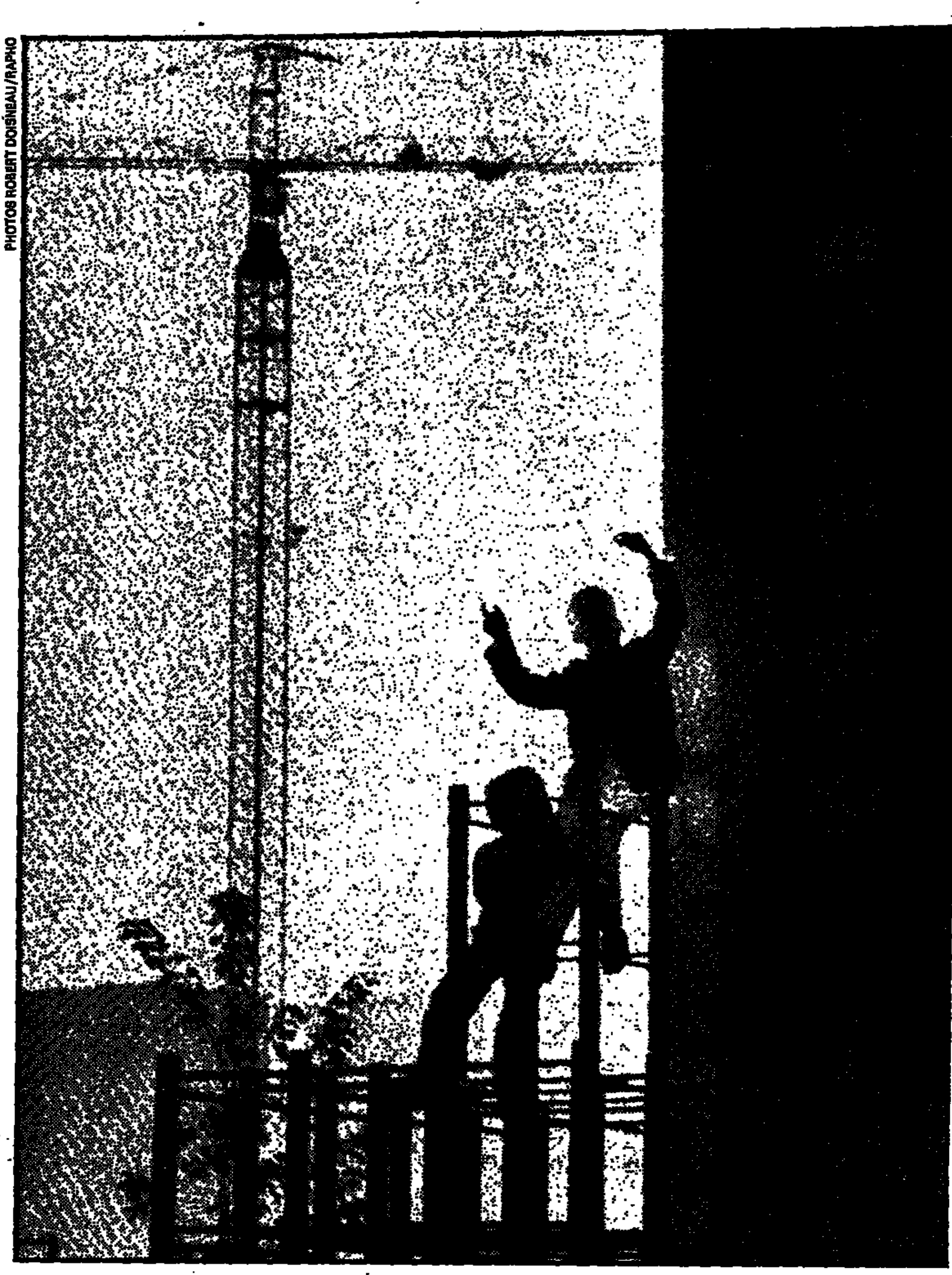
Tout autour, d'Arcueil à Chevilly, la banlieue du rafistolé, des rajouts et des à-peu-près, résiste à la ville. L'autoroute du Sud est sur la digue, menace provisoirement écartée. En contrebas règne un désordre familier où Robert Doisneau retrouve sans mal le « maître teinturier » qui a installé dans sa vitrine une colonie de flamants roses. Le peintre de la réalité viendrait volontiers planter là son chevalet. Parler comme avant.

Dans la ville moderne, « *on ne rencontre plus personne. Le seul moment où on peut les attraper, c'est juste après le journal télévisé de 20 heures, quand ils vont faire pisser le chien. Faut faire vite. Ils ne veulent pas rater le film... Sur la dalle du front de Seine, j'ai fait un bide. J'y suis allé quinze fois. Jamais personne. Devant ce mur en céramique, à Vanves, avec des papillons géants, des papillons de chez Krupp, j'ai attendu qu'il se passe quelque chose. Rien.* »

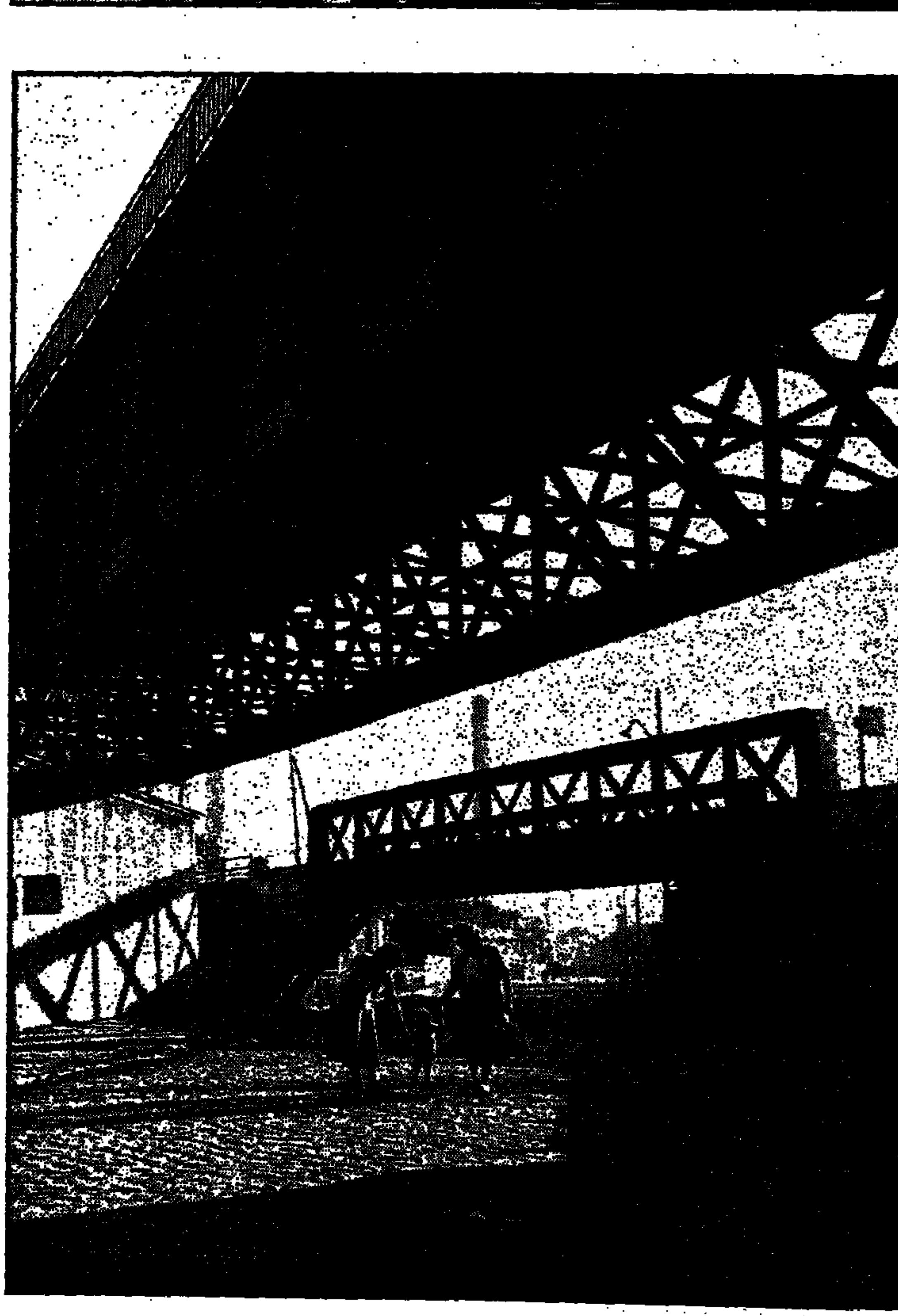
Mais rien, pour Robert Doisneau, c'est souvent quelque chose. Merci, Monsieur Doisneau.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

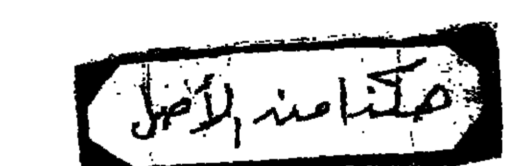
PHOTOS ROBERT DOISNEAU/RAPHO



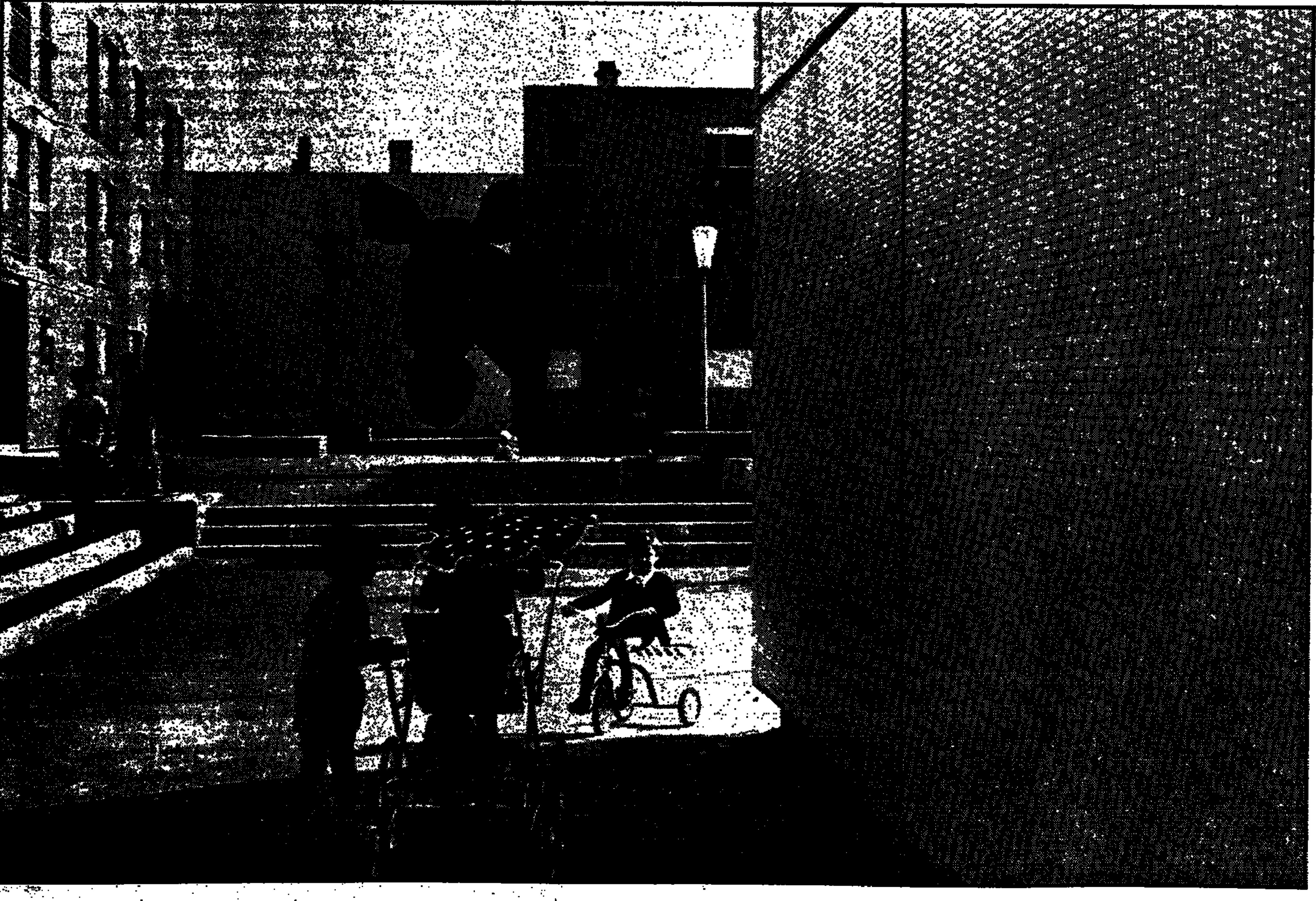
Bobigny, 1971.
A droite, Gentilly, 1945.



Issy-les-Moulineaux, 1949.
A droite, Grigny-la-Grande-Borne, 1971.







Remparts à vendre

Provins veut céder ses fortifications à l'Etat pour le franc symbolique.

POINT n'est besoin d'en faire sept fois le tour avec des trompettes de Jéricho : les murailles de Provins (Seine-et-Marne) s'écroulent toutes seules. Ou presque.

Aujourd'hui, ce n'est plus le boulet de l'Anglais qui endommage les célèbres fortifications de la « cité des roses » (troisième ville médiévale de France, après Aigues-Mortes et Carcassonne), mais des ennemis plus pernicieux encore : l'usure du temps, les intempéries qui provoquent d'imperceptibles mouvements de terrain, le lierre dévastateur qui s'insinue entre les pierres, avec des racines tentaculaires. Les remparts de Provins, édifiés du onzième au treizième siècle, sous les comtes de Champagne, « travaillent », comme s'ils étaient en bois. Sauf qu'ils résistent plus longtemps...

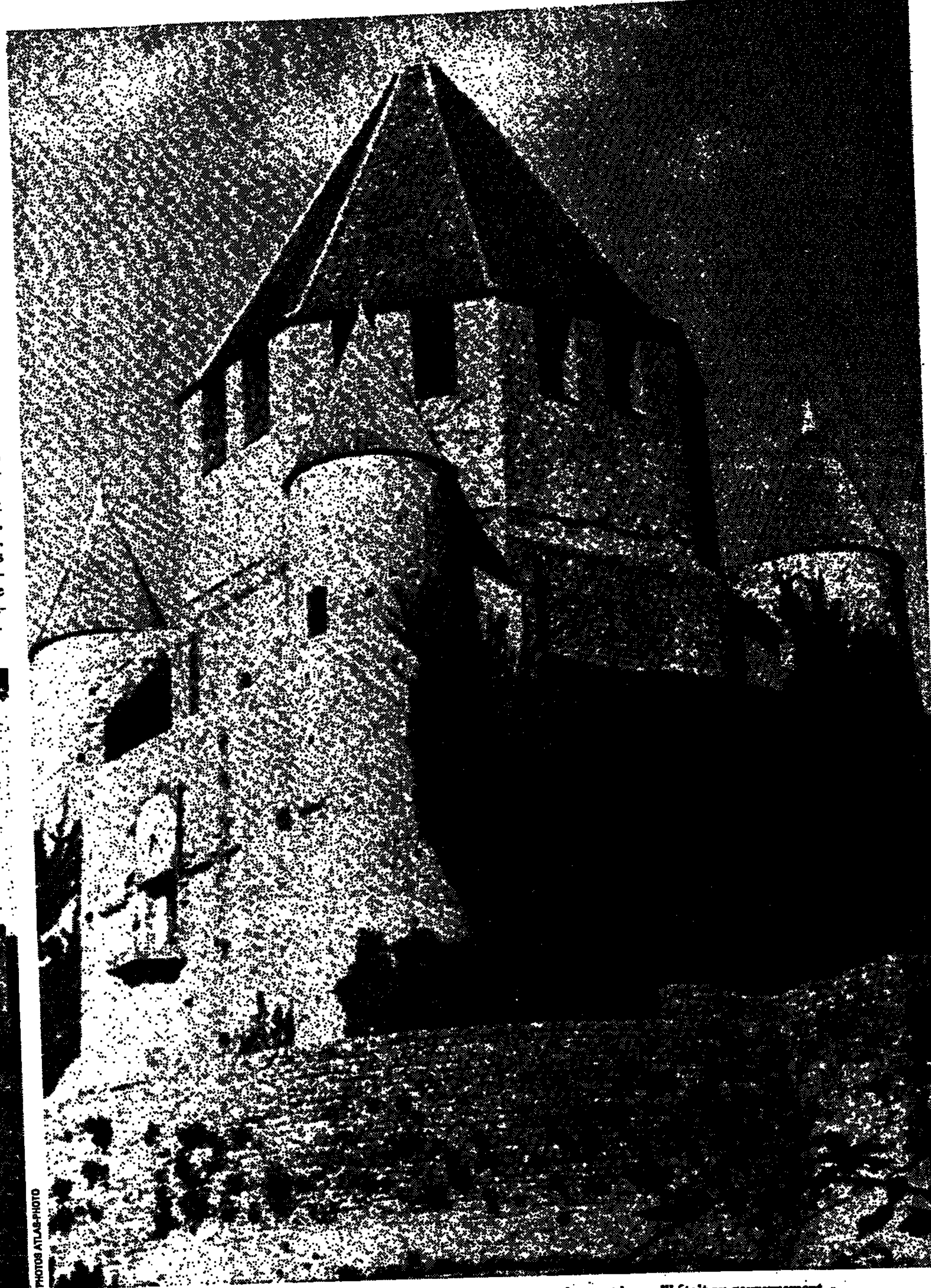
Une avarie, particulièrement grave, s'est produite en avril dernier : des pluies diluviennes ayant gonflé la terre des remblais intérieurs, ceux-ci ont littéralement « poussé », dans le fossé d'enceinte, un énorme pan de courtine (1). La brèche, visible entre la porte de Jouy et la tour aux Engins, est impressionnante : un « trou » d'une quinzaine de mètres de diamètre.

A l'automne 1980, un incident similaire avait été évité de justesse : une riveraine ayant été alertée par *« des bruits étranges »*, une vaste « boursouflure » avait été constatée dans le rempart de la tour au Pain. Des étais avaient été immédiatement posés, sur une quarantaine de mètres, et les travaux sont aujourd'hui en voie d'achèvement.

Les remparts, propriété de la ville de Provins, seraient-ils mal entretenus ? *« La municipalité ne procède qu'à des raccommodages, qu'à des rafistolages »*, accuse M. Pierre Bénard, trente-quatre ans, professeur agrégé de lettres modernes, président du comité Provins ville d'art (2), créé en 1979 pour la sauvegarde du patrimoine local. M. Yves Tartinville, directeur de cabinet de M. Alain Peyrefitte (maire de Provins, député RPR de Seine-et-Marne), énumère, lui, les nombreuses réparations effectuées depuis vingt ans dans l'enceinte classée de la ville haute, dominée par la tour César. Et quatre ouvriers municipaux viennent d'être spécialement formés pour s'occuper de l'entretien des monuments historiques de la « cité des roses ».

Au-delà de la polémique locale, les fortifications des comtes de Champagne, qui ont subi douze sièges et cinq assauts au cours des siècles, posent un double problème, technique et financier. Artificiellement – du seizième au dix-huitième siècle, pour mieux se protéger contre l'artillerie – ou naturellement, des milliers de tonnes de terre ont été, ou se sont, accumulés dans le « dos » des remparts, exerçant une forte pression sur ceux-ci. Il faudrait les « déterrer » et les mettre « hors d'eau ». Il faudrait aussi les « délierrer ». Cette dernière opération se fait partiellement avec le concours, l'été, de chantiers de jeunes, encadrés par des professionnels bénévoles. Les pierres sont ensuite rejointoyées, avec le même mortier de chaux employé à l'époque des bâtisseurs.





PHOTOS ATLAS-PHOTO

« La municipalité ne procède qu'à des raccommodages, qu'à des rafistolages. M. Peyrefitte aurait peut-être pu s'en occuper plus activement lorsqu'il était au gouvernement. »

On ne répare pas une courtine médiévale comme un vulgaire mur de maçonnerie. La note en est d'autant plus élevée : la remise en état des remparts, à l'endroit des incidents survenus en 1980 et 1983, coûtera au total 2 millions de francs. Même si la restauration des monuments historiques de Provins est très largement subventionnée (Etat : 42 % ; région : 25 % ; département : 13 %), il reste 20 % à la charge de la ville. C'est encore trop, estime M. Alain Peyrefitte, qui souhaiterait vendre à l'Etat, pour le franc symbolique, les 1 200 mètres d'enceinte fortifiée. A condition, naturellement, que les pouvoirs publics subviennent à 100 % à la maintenance des remparts.

Pour l'ensemble du patrimoine provinois, il a été dépensé, en francs courants, 11,5 millions depuis 1968. Patrimoine trop vaste pour cette commune de douze mille six cents habitants, dont le budget 1983 a été de 51 millions de francs. L'exemple de l'église Sainte-Croix, qui *« scandalise »* M. Pierre Bénard, est symptomatique. Fermée vers 1970 pour des raisons de sécurité – ses piliers s'enfonçaient dangereusement dans le sous-sol très tourbeux de la ville basse, – cette église est restée à l'abandon pendant une décennie. Après des études longues et coûteuses, et sous l'action du comité Provins ville d'art, une première tranche de travaux (1 million de francs) a été décidée en 1984. Il s'agit de placer des micro-pieux sous les piliers.

La tour César, les remparts, les églises Saint-Quiriace, Saint-Ayoul, Sainte-Croix, la Grange aux dîmes, l'ancien palais des comtes de Champagne (qui abrite le lycée), le caveau du Saint-Esprit, la tour du Bourreau, la Maison romane (et son musée médiéval), l'ancien couvent des Cordelières, les souterrains, etc. : historien local, le chanoine Michel Veissière, président de la Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Provins (neuf cents membres), ne se transforme pas en guide touristique ; par cette énumération, il entend souligner le fait que la « cité des roses » a *« une vocation historique nationale »*. Le Moyen Age aux portes de Paris...

Mais ce patrimoine est, faute d'argent, menacé. Aussi le comité Provins ville d'art a-t-il lancé – discrètement, par la force des choses – une souscription nationale. M. Alain Peyrefitte, qui vient d'effectuer une démarche pour que la ville soit classée parmi les sites mondiaux reconnus par l'UNESCO, souhaite également en appeler à la solidarité nationale : cette souscription serait organisée au printemps sur le thème « Sauver Provins », avec l'aval de la Fondation de France. *« Puisque Provins fait partie du patrimoine national et non pas seulement local, M. Peyrefitte aurait peut-être pu s'en occuper plus activement lorsqu'il était au gouvernement »*, dit aigrement M. Pierre Bénard. Ce n'est pas l'avis d'autres habitants, qui ont préféré que la commune se dote, comme elle l'a fait, d'équipements collectifs et qui estiment que la municipalité *« sacrifie bien assez aux vieilles pierres »*...

Pourtant, une mise en valeur, plus soignée et mieux connue, de ce joyau médiéval favoriserait incontestablement le tourisme dans ce coin de Seine-et-Marne qui reste essentiellement agricole et qui manque singulièrement de PMI susceptibles de créer des emplois locaux. Certes, Provins est visitée l'été, notamment lors de son festival (mai-juin), mais l'affluence pourrait être autrement importante si son appareil commercial, et surtout hôtelier (quarante-huit chambres au total, dans des établissements de second ordre), était à la hauteur. Après des années de projets avortés, il semble enfin que la création d'un hôtel digne de ce nom (2 étoiles NN) soit en bonne voie.

Ce ne sera sûrement pas suffisant pour que le commerce provinois retrouve sa magnificence d'antan – centre des foires de Champagne, au Moyen Age, avec ses quinze mille habitants, – mais cela donnera peut-être envie aux touristes d'effectuer une réelle étape au pays des niflettes. *« Provins se visite à pied, ville haute comme ville basse*, dit le chanoine Michel Veissière. *Et l'on y découvre tous les jours des richesses historiques. Tout n'a pas encore été fouillé, et c'est une raison de plus pour protéger ses trésors. »*

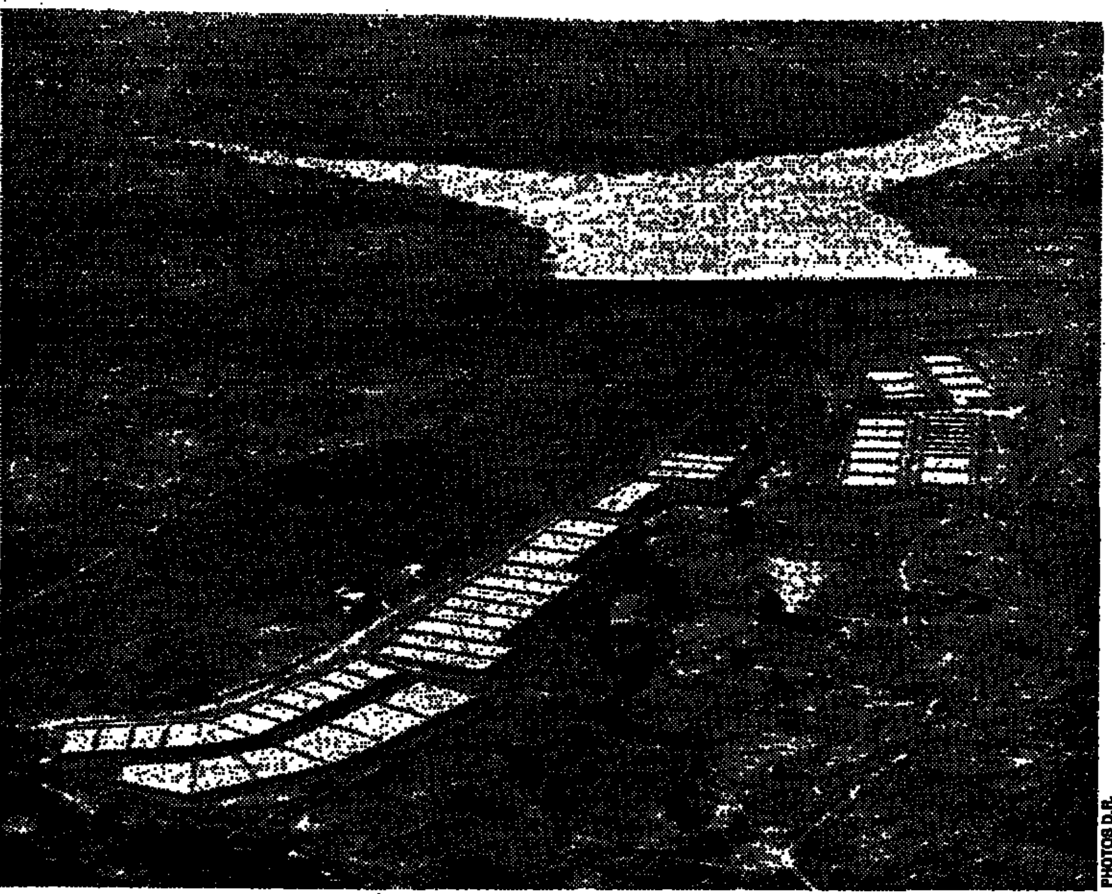
MICHEL CASTAING.

(1) Mur joignant les flancs de deux tours ou deux bastions voisins.

(2) Ce comité adhère à l'Association nationale pour la protection des villes d'art, présidée par M. Jacques de Sacy. Ce dernier anime également la Société pour la protection des paysages et de l'esthétique de la France (39, avenue de la Motte-Picquet, 75007 Paris), qui reçoit les dons de la campagne lancée par le comité provinois.

Poissons d'Afrique

La pisciculture là où l'on s'y attend le moins.



Vue aérienne de la ferme piscicole de Natio-Kobadara (Côte-d'Ivoire).



PHOTOS D.R.

Tri des alevins en bordure d'étang.

« UN *coup de foudre pour l'Afrique* », « *un plaisir de tous les instants* ». On ne saurait être plus enthousiaste que l'est Jérôme Lazard après dix ans passés à développer l'élevage artisanal du poisson en Côte-d'Ivoire et au Niger.

Pour l'agronome de vingt-quatre ans qui, « *attiré par le tiers-monde* », s'engage en 1971 dans la coopération et arrive à la station de recherches piscicoles du Centre technique forestier tropical de Bouaké en Côte-d'Ivoire (1), c'est le début d'une aventure. Premiers pas d'une carrière aussi qui, pour n'avoir rien d'exceptionnel, n'en est pas moins différente de celle du commun des chercheurs.

Plutôt que de recherche, il faut parler de développement à propos de l'expérience de Jérôme Lazard. « *En Côte-d'Ivoire, il me semblait que l'on était arrivé à un très bon niveau technique en matière de pisciculture au centre de Bouaké. Mais il fallait aller plus loin et dépasser le niveau des simples recherches.* »

Porter ailleurs la « *bonne parole* » de la station, travailler en zone rurale, sont à l'époque les souhaits du jeune agronome qui saisit la chance que lui offre le gouvernement ivoirien. Soucieux de développer les régions déshéritées du nord du pays, celui-ci entreprend d'y construire des barrages et d'y implanter des rizières irriguées.

C'est pour le chercheur l'aubaine d'un nouveau départ, avec en tête l'idée de valoriser l'eau retenue par le barrage en aménageant des étangs de pisciculture en amont des rizières. Il tient là l'occasion rêvée de construire une exploitation pilote et surtout « *de prouver qu'il est possible de la faire fonctionner de façon rentable* ».

Preuve en est faite. L'équipe dirigée par Jérôme Lazard et composée d'un cadre, d'un chef de station et de dix ouvriers, tous Ivoiriens, a atteint son but. Elle a démontré que, dans un pays où il n'existait aucune tradition piscicole, dans une région particulièrement défavorisée, il était possible d'élever avec de bons rendements une espèce de tilapias uniquement alimentée à l'aide de sous-produits de l'industrie locale (tourteaux de coton, « déchets » de l'usinage du riz), et de vendre ce poisson sur les marchés villageois et urbains.

En vulgarisant une technique mise au point dans une station de recherches, en obtenant un compte d'exploitation positif, Jérôme Lazard a atteint son but. Trois ans après son arrivée à Korhogo, il peut laisser à son adjoint la responsabilité de l'entreprise. Il part avec le sentiment d'un projet mené à son terme. Et avec un « *autre objet de grande satisfaction* » : à quelques kilomètres de là, un couple de volontaires belges s'inspire de son expérience pour monter une coopérative piscicole.

Après quelques mois passés en France, il repart pour l'Afrique, pour le Niger cette fois. Autre contrée, autres problèmes : il s'agit dans ce pays sahélien particulièrement sec où la seule source d'eau permanente est le fleuve Niger, d'installer dans celui-ci une culture de poissons en cages flottantes. Autre pays, autres mœurs également. Chez les seigneurs du désert, Jérôme Lazard n'est plus chef de projet comme il l'était en Côte-d'Ivoire, mais conseiller technique auprès du directeur nigérien.

Petit détail, qui a son importance lorsque l'on raisonne en termes d'aide au développement. « *Aucune de ces deux conditions ne me paraît entièrement satisfaisante*, souligne Jérôme Lazard. *Il n'est pas logique qu'un Européen soit seul maître pour gérer l'argent et prendre toutes les décisions, comme je le faisais à Korhogo, mais il n'est pas normal de n'être que conseiller technique lorsqu'on apporte toute la technicité nécessaire à la réalisation d'un projet comme c'est le cas au Niger.* »

Jérôme Lazard refuse de se lancer dans le débat théorique sur la coopération – vaste sujet qui suscite une importante polémique et qui a valu récemment à un ministre la perte de son portefeuille. Toutefois, ses dix ans d'expériences concrètes sous les tropiques lui inspirent quelques réflexions.

« *Le développement doit être une aventure commune entre les Européens et les Africains*, dit-il. *Les premiers coûtent cher et doivent apporter la science et la technique en les adaptant au milieu, par une collaboration étroite avec les seconds qui donnent la dimension africaine. Celle-ci est indispensable car c'est en Afrique que tout se terminera.* » Mais la question principale reste celle de la « *répartition des tâches et des responsabilités* ». Il ne s'agit pas, selon lui, de raisonner en termes technocratiques, mais « *il faut pourtant réfléchir à ce problème, sous peine de rencontrer de graves ennuis* ».

Ces difficultés, Jérôme Lazard ne les a pas connues, occupé qu'il était à entretenir avec ses collègues sur le terrain de bonnes relations humaines. Solution personnelle certes, où l'ouverture d'esprit, la décontraction, l'aisance dans les contacts directs et l'enthousiasme de l'agronome ont été décisifs. Mais cette solution a permis à Jérôme Lazard d'établir des liens profonds avec les Africains et de tirer parti des « *conditions matérielles privilégiées* » qui – même s'il n'était pas parti pour elles – lui étaient offertes.

Voici maintenant l'heure du « retour d'Afrique » pour Jérôme Lazard qui, contrairement aux héros du film d'Alain Tanner, a su y aller et en revenir. Et s'il travaille toujours au sein d'un jardin tropical, il s'agit cette fois de celui de... Nogent-sur-Marne où sont installés les locaux du centre technique forestier tropical.

Regrets ou nostalgie ? Pas vraiment. Grâce aux liens qu'il a conservés et par l'intermédiaire des chercheurs restés sur le terrain, il garde le contact avec le continent africain. La distance lui permettra même sans doute de « *faire passer quelques idées* ». Et si l'on pariait qu'il repartira ?

ELISABETH GORDON.

(1) Le CTFT, société d'Etat créée en 1950, est l'un des instituts membres du Groupement d'études et de recherches pour le développement de l'agronomie tropicale (GERDAT).

Le partage

ROCHERS noirs : blocs de lave arrondis et creusés d'étranges alvéoles par la mer. Contraste de l'écume violente, qui les borde et les recouvre. Un peu plus loin, la mer est bleue, un peu glauque, sa couleur hésite entre l'outremer et le vert de la masse des vagues qui roulent.

Nous sommes au Sénégal. En dessous de la corniche qui surplombe, non loin du phare des Mamelles, on ne prend pas garde qu'il y a une sorte de village de pêcheurs : ce mot ne convient qu'à demi à ces quelques cases plutôt d'entrepôt que d'habitation. La plupart vivent maintenant à Wakam, un peu au-dessus, là-haut, au-delà de la route. Ici, c'est un lieu presque oublié par le bulldozer de la civilisation. La plage est minuscule, la crique étroite est proche des rochers, la tempête y ramène par gros temps, en juillet et septembre, d'énormes et pesants galets. On est en contrebas de la route et il faut grimper sur un mauvais chemin pour remonter les poissons. C'est encore un lieu de paix ; presque personne n'y descend. Mais c'est aussi un lieu de misère.

A l'arrivée des pêcheurs, un ou deux gamins seulement pour aider à tirer les pirogues. Mais bientôt le poisson est jeté sur le sable. Les femmes s'approchent. On tire encore une barque, les pieds nus noirs glissent sur les galets noirs. On palabre. Il est facile de partager un gros tas de poissons : quand le tas est petit, c'est plus difficile. La pêche n'avait pas été bonne.

On entendait déjà crier les plus vieilles (avec ce ton haut perché qui n'appartient qu'aux Africaines ou peut-être encore à certaines marchandes de poissons en France). Deux matrones semblaient diriger le partage, sans doute les plus considérées dans le village ou bien celles qui possédaient le plus de bateaux. Le tas de chaque famille était assez mince ; mais ce tas-là devait être réparti encore une fois, une famille représentant plusieurs foyers.

Il restait deux femmes devant moi, l'une qui recevait, l'autre qui partageait. Celle qui recevait avait eu deux ou trois poissons de taille moyenne, alors celle qui partageait prit une tête rejetée, sans doute par d'autres, elle la coupa en deux et mit la moitié sur chaque petit tas. Certes, on peut faire de la soupe avec une tête de poisson, mais une demi-tête ?

Notre grosse Europe a oublié ce que c'est que de partager une tête de poisson.

RENÉ FERNIOT.

Allô, ici l'informatique

A Marne-la-Vallée, les associations s'adresseront en direct à leurs « clients ».

VAL-MAUBUÉE : le nom sent bon la campagne et les petits oiseaux. Pourtant, on est ici en pleine ville. Les six communes (1) regroupées sous cette appellation forment une partie de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée, à l'est de Paris. A peine *10 000 habitants* en 1973, plus de 55 000 dix ans plus tard, 5 000 nouveaux arrivants chaque année. L'autoroute, le béton, les dédales où l'on se perd si l'on n'a pas suivi cent fois le chemin qui mène du parking au centre commercial, puis au RER ou à l'arrêt de bus. Des villes où l'on est tenté d'oublier l'extérieur en restant entre ses quatre murs.

Si Val-Maubuée se vide le jour de ses habitants (80 % travaillent en dehors de la ville nouvelle), les six communes n'ont rien de villes mortes : un habitant sur trois a moins de dix-huit ans, quatre cent cinquante associations ont vu le jour et il se prépare ici un projet télématique unique en France : la constitution d'un réseau décentralisé qui regroupera des terminaux Minitel et des micro-ordinateurs autour de petits serveurs Vidéotex et de bibliothèques de logiciels.

Le projet est l'œuvre de l'association Aspasie. Un sigle, Association pour l'autogestion par des systèmes informatiques éclatés, mais aussi le nom de la compagne de Périclès, qui, bien que doublement exclue de la cité grecque, car femme et non Athénienne, n'en a pas moins joué un rôle important. Voilà pour le symbole.

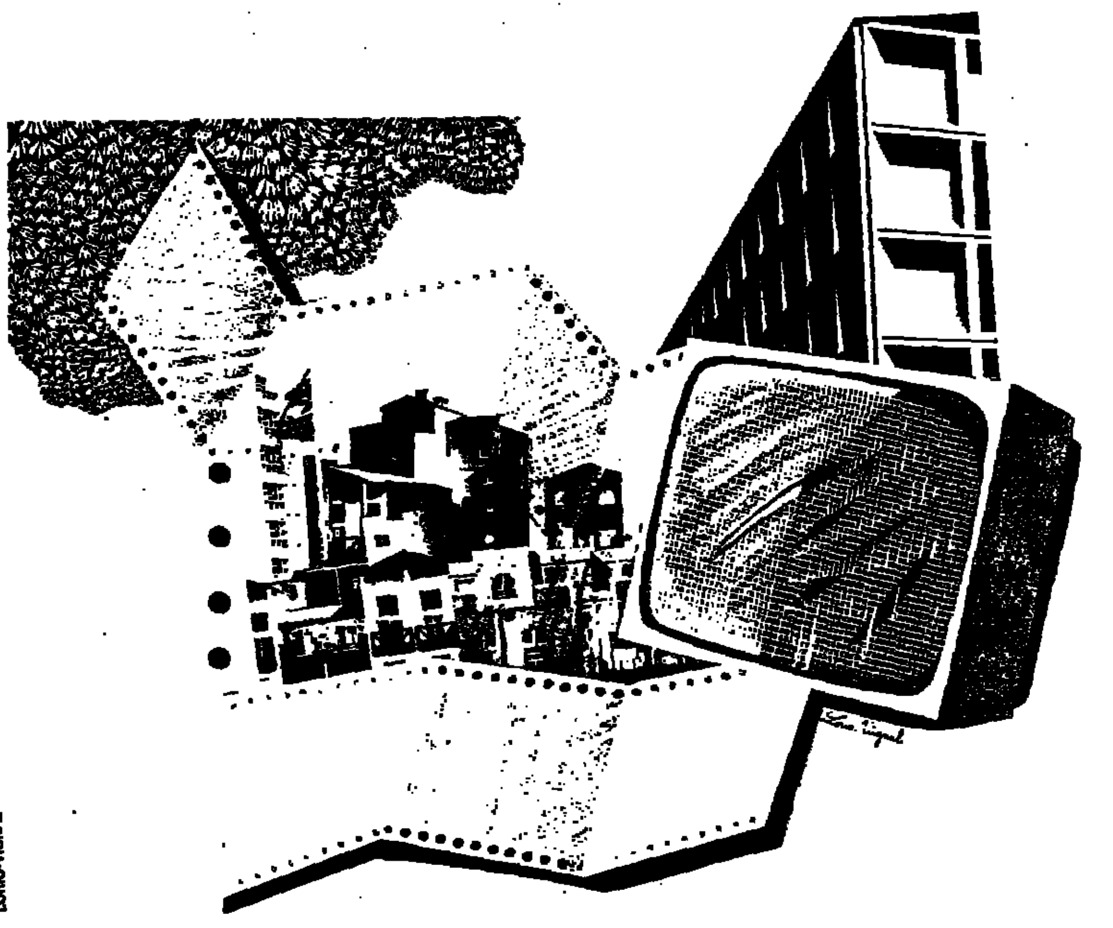
Aspasie est née d'une initiative individuelle, celle de M. Gérard Loiseau, son actuel président, membre du conseil municipal et du club Microtel de Torcy (2). Elle rassemble aujourd'hui plus de deux cents personnes. Son budget initial (260 000 F) provient des subventions des communes du Syndicat communautaire d'aménagement, de l'Établissement public d'aménagement, de la Direction départementale de la jeunesse et des sports et du Plan construction. Ses objectifs sont ambitieux : *« Développer la démocratie locale en utilisant des outils techniques appropriés, micro-informatique, télématique, etc. »* et *« Mettre à la disposition de tous des informations et leurs supports, des moyens d'expression et des lieux de créativité »*.

Tous sur les matchs

« Pour nous, explique Gérard Loiseau, *il n'était pas question d'arriver avec un produit tout ficelé et de dire aux gens : « Voilà ce qu'il vous faut, nous mettrons dix Minitel ici, trois là, un ordinateur central là. » Il fallait permettre à des gens qui ne se rencontraient jamais de prendre enfin contact, de définir leurs besoins et de réfléchir ensemble au contenu d'un système de communication. En un mot, si un réseau devait exister, c'était à eux de le prendre en charge. »*

Aspasie a créé huit commissions de travail (3) chargées d'informer les futurs usagers des possibilités qu'offre un réseau télématique, de choisir les services et les techniques les mieux adaptés aux besoins exprimés. En un an, les deux cents personnes qui ont participé aux réunions ont proposé toute une gamme d'applications de la micro-informatique (gestion, traitement de texte) ou de la télématique (consultation de banques de données, messagerie électronique) : le club de natation veut lancer des cours de perfectionnement, le club de tennis désire informatiser sa gestion, les écoles sont prêtes à créer des programmes éducatifs, la bibliothèque se prépare à réaliser une documentation thématique, le club de plein air souhaite fournir sur écran des cartes de sentiers de grande randonnée, des copropriétaires veulent gérer leurs biens, des passionnés de littérature pensent écrire des romans « en temps réel » grâce à la messagerie électronique, etc.

Les choix techniques retenus par Aspasie reflètent cette volonté de laisser le maximum d'initiative aux détenteurs d'information. Le réseau envisagé est constitué d'un microserveur central (4) implanté dans le quartier de l'Arche Guédon, à Torcy, de microserveurs intermédiaires installés dans des lieux publics, de terminaux Minitel et de micro-ordinateurs personnels situés eux aussi dans des lieux publics (maisons pour tous, mairies, bibliothèques, écoles, commerces, locaux collectifs résidentiels, gymnases, etc.). Enfin, un service de diffusion de logiciels permettra à ceux qui le souhaitent d'accéder à divers programmes : traitement de texte, gestion de fichiers, comptabilité, jeux, enseignement assisté par ordinateur, etc.


LORIO-VIGNAL

Pour faciliter la création de banques de données locales, les terminaux de composition des pages seront installés dans certains lieux comme les maisons de jeunes ou les écoles. Les associations et les groupes conserveront ainsi la maîtrise de leurs informations. Cette volonté de laisser aux acteurs locaux la maîtrise et la responsabilité des nouveaux outils de communication a plusieurs avantages. Tout d'abord celui de ne pas superposer une nouvelle structure à celles qui existent. Quoi de plus naturel pour une maison de jeunes, une école, un club sportif, que de s'adresser directement à ses membres. Et qui aurait pensé demander l'installation d'un terminal dans un café ? Personne, sauf le club de volley-ball, dont cet établissement est le siège social. Le dimanche, quand la plupart des locaux publics sont fermés, ses membres pourraient ainsi consulter sur un Minitel les résultats des matches disputés par les équipes locales. Cette démarche implique profondément les participants. Chargés de l'élaboration des contenus, ils seront responsables de l'exactitude des renseignements diffusés et de la bonne marche de leur service. En cas de critiques venant des utilisateurs, ils ne pourraient s'en prendre qu'à eux-mêmes.

Une quinzaine d'informaticiens et d'experts du Vidéotex veillent à la technique. Les jeunes sont nombreux à Val-Maubuée, les techniciens et cadres représentent 28 % des actifs, les employés 43 %. Aspasie a su trouver parmi eux des experts de choix. Difficile pour un marchand de matériel d'imposer sa quincaillerie. Le club Microtel de Torcy, avec ses deux cent cinquante adhérents, constitue, en outre, une bonne pépinière de prosélytes de l'informatique. Il a même construit son propre micro-ordinateur, le Micro Thor 6, qui devrait trouver sa place dans le réseau d'Aspasie.

Aspasie doit maintenant passer du stade de projet à la réalisation. Pour cela, il faut trouver des fonds : 1,2 million de francs pour l'achat de matériel, 1 million pour la première année de fonctionnement. Les demandes sont sur le bureau des élus locaux et régionaux, des responsables de l'aménagement et de la direction générale des télécommunications. La Caisse des dépôts, qui a annoncé son intention d'aider les collectivités locales à s'équiper de micro-ordinateurs, pourrait aussi trouver au Val-Maubuée de quoi passer à l'action. Si Aspasie parvient rapidement à boucler son budget, la première phase d'équipement démarrera dans quelques mois autour d'un microserveur Goupil-III. Le serveur central, un SVM de la société Telmi, arriverait vers la fin de l'année. Val-Maubuée disposera ainsi d'une télématique de deuxième génération, très éclatée dans l'espace et faisant appel à différents types de terminaux : les Minitel et des micro-ordinateurs comme le TO-7 de Thomson, qui accepte la norme vidéotex Télétel.

Alors, exemplaire Aspasie ? C'est au moins une démarche qui n'a guère d'équivalent en France, y compris en matière de télématique municipale.

RICHARD CLAVAUD.

(1) *Champs-sur-Marne*, Croissy-Beaubourg, Emerainville, Lognes, Noisiel, Torcy.

(2) Les clubs Microtel ont été créés en 1978 sous l'égide de la direction générale des télécommunications et du ministère de l'industrie. Ils sont aujourd'hui deux cent quarante et regroupent plus de dix mille adhérents. Ils ont notamment à leur actif la conception du *micro-ordinateur* Goupil. Fédération nationale : 9, rue Huysmans, 75006 Paris. Tél. (1) 544-70-23.

(3) Création, technologie, cadre de vie, suivi et recherche, sports et loisirs, animation et culture, éducation et formation, informations administratives et locales.

(4) Un microserveur est un micro-ordinateur compatible avec une norme vidéotex qui permet de stocker et de diffuser des pages d'informations sur des terminaux (micro-ordinateur ou Minitel) à travers un réseau de télécommunications. Il peut aussi être utilisé comme un *micro-ordinateur* traditionnel, en mode autonome. Ces deux possibilités seront exploitées par Aspasie.

Médias du Monde

États-Unis : le satellite ne décolle pas

Le premier service de télévision directe par satellite, lancé par USCI (1) dans l'Etat d'Indiana, connaît quelques difficultés de démarrage. L'abonnement de 39,95 dollars pour cinq programmes et la location de l'équipement (auquel il faut ajouter 300 dollars pour l'installation) n'a pas découragé les clients éventuels. Mais la pose de l'antenne parabolique semble plus délicate que prévu : chacune des équipes d'installateurs ne peut en poser que deux par jour. A ce rythme-là, USCI — qui comptait pour la fin de l'année sur 117 000 abonnés et 57 millions de dollars de recettes, — n'a trouvé depuis trois mois que 1 000 abonnés.

Pendant ce temps, le satellite canadien Anick C III diffuse les cinq programmes prévus et sa location coûte à USCI 1 million de dollars par mois. La firme américaine, qui compte étendre ses services rapidement sur les régions de Chicago et de Washington, estime qu'elle devra investir 200 millions de dollars d'ici à 1986 et cherche de nouveaux partenaires.

(1) United satellite communication Inc.

« HBO Kid »

Il s'appelle Frank Cardamone mais il se surnomme plus volontiers « The HBO Kid », en référence au *principal* service de télévision payante sur le câble américain. Ce surnom était peint sur la camionnette avec laquelle Frank Cardamone sillonnait les réseaux câblés à la recherche de clients. En effet, ce jeune américain de vingt-quatre ans est, selon le tribunal de Scranton, l'un des plus audacieux pirates du câble. Depuis 1977, il a installé des systèmes de piratage dans plus de huit cents immeubles, faisant perdre quelques millions de dollars à six réseaux câblés de la région. *Il facturait ses services entre* 50 et 125 dollars et assurait la maintenance sur simple appel *téléphonique*.

Allemagne : le plein de films américains

La première chaîne de télévision ouest-allemande (ARD) vient de signer un contrat de 80 millions de dollars avec la « major » américaine Metro Goldwyn Mayer/United Artist (MGM/UA). *Pour cette somme*, la chaîne acquiert les droits de 1 350 films tirés du catalogue *de MGM/UA et de la vieille cinémathèque* de la Warner, ainsi que 390 productions de télévision et dessins animés. Ce contrat de *quinze ans* donne également à ARD des droits sur dix des nouvelles productions de *la société américaine* par an. Ainsi, ARD a-t-il accès à tous les films de « James Bond » et aux *réalisations futures* de la série.

En faisant le plein de films américains, la première chaîne allemande se *prépare* aux *futurs* développements du marché audiovisuel. Le contrat avec la *MGM/UA lui concède en effet* les droits de diffusion pour la télévision par satellite et par câble (à l'exception de *la télévision* payante) pour tous les pays européens de langue allemande : Autriche, Suisse, Allemagne de l'Est et Luxembourg.

Canada : le censeur censuré

La cour d'appel de la province d'Ontario vient de *décider* que les activités de l'office de censure étaient contraires à la Constitution. Le jugement autorise l'office de censure à classer les films en différentes catégories, mais lui *dénie* le droit de les censurer ou de décider des coupes avant leur diffusion. Le ministre de la consommation *d'Ontario* ayant *fait* appel de la décision devant la Cour suprême, les censeurs pourront *néanmoins continuer* à *exercer* leurs activités jusqu'au jugement définitif.

Cet épisode judiciaire intervient *au milieu d'un vaste débat* sur la pornographie et la violence dans les médias, qui mobilise le Canada depuis *quelque* mois. L'association des artistes de radio, de télévision et de cinéma négocie avec les producteurs une clause interdisant *« la représentation de comportements violents et d'abus sexuels »*. L'association veut obtenir un droit de contrôle sur les scénarios, et ses membres *menacent de ne plus travailler* avec les producteurs qui y seraient opposés.

Les représentants des *Eglises canadiennes stigmatisent* pour leur part l'importation de produits pornographiques américains et ont proposé au président Reagan une réglementation de la télévision par satellite interdisant les programmes indécents. Cette polémique a débuté il y a un an par la campagne des organisations féministes contre la diffusion de « Playboy Channel » par une chaîne de télévision payante *canadienne. D'après le maire de* Toronto, le commerce de la pornographie représente un marché *annuel de 400 millions de dollars* canadiens.

Radios Locales

Mercure conseils

LA *plus ancienne des radios* locales du département de l'Oise, Radio-Mercure, est l'une de celles qui se portent le mieux et où l'on préserve farouchement la structure associative. Son originalité est aussi son atout : une vocation rurale très prononcée.

Elle a commencé à émettre le 18 juillet 1981 à partir du village *de Villers-Saint-Sépulcre près de* Noailles. Son antenne — un grand mât — était plantée au beau milieu *du jardin du pavillon de la* famille Saint-Pol, au centre d'un lotissement pimpant. Le studio avait été aménagé dans la chambre *du garçon, François,* avec l'aide de son père, celui-ci ayant réalisé l'installation technique.

En même temps se créait l'association gestionnaire Appel *Radio-Mercure (association pour* la promotion de l'expression locale). Chaque *dimanche étaient* diffusés des programmes variés et attrayants grâce à l'adhésion rapide d'un grand nombre d'habitants. *Six mois plus tard,* le rythme des émissions devenait quotidien, en occupant la plage horaire du soir et toute la journée en fin de semaine.

« L'esprit de clocher nous aide beaucoup », souligne l'un des animateurs, Joseph, 55 ans. Le périmètre de diffusion de Radio-*Mercure est un quadrilatère de* quelques kilomètres de côté, dont les sommets seraient approximativement situés à Beauvais, Clermont, *Mouy et Noailles* soit un potentiel d'écoute de 30 000 habitants environ, répartis en une cinquantaine de communes. *« On vit uniquement avec les cartes d'auditeurs et des subventions communales »*, indique le président, M. Philippe Houdry. *Les élus* locaux de toutes tendances du secteur ont voté des subventions à *« leur radio »* dont la *« politique est de ne pas en faire »*.

Variétés, musique, jeux, *informations pratiques et sports* constituent le gros bataillon des 54 heures d'émissions hebdomadaires diffusées en direct. C'est la règle ici. Les sujets sur la santé réalisés en collaboration avec le service départemental d'éducation pour la santé ont eu un fort impact. Une émission consacrée à la ménopause, menée par un médecin, a connu un tel succès que le praticien a dû effectuer une seconde visite. La *contraception* a été aussi un sujet vedette, mais l'anonymat de ces « consultations radiophoniques » connaît ses limites : *dans cette micro-société* où tout le monde se connaît, les voix *sont* facilement *identifiées*, même par téléphone...

L'enthousiasme des 35 animateurs supplée au manque évident *de moyens matériels*. Anecdote révélatrice : l'épouse d'un cultivateur — avec ses deux filles, dont la cadette âgée de 12 ans tient la régie, — *continue d'assurer une* rubrique agricole, malgré *l'hospitalisation* de son mari, ce qui, *faute de permis de conduire, lui* pose de difficiles problèmes de transports...

Depuis le 1er janvier, Radio-*Mercure a quitté le pavillon* familial de ses fondateurs *pour* un appartement situé au pied de la sucrerie de Bresles. Un deux-pièces mis *gratuitement à disposition* par un commerçant de la commune. Un transfert qui doit permettre *d'étendre* vers le nord la zone de *diffusion* de la *station*.

MAURICE LUBATTI.

La surprise

par Gloria Alcorta

CETTE année, il faisait très beau le jour de mon saint patron. La surprise était devant ma porte, couchée en travers du trottoir. Je savais, aux battements de mon cœur, qu'elle m'était destinée, que je n'avais qu'à me pencher pour la saisir. Cependant, j'hésitais. Puis, comme j'osais l'effleurer de mon souffle, elle s'entrouvrit et j'aperçus sa paume couleur de nacre.

Hélas ! au moment où j'allais m'en emparer, un cavalier coiffé d'un feutre de bataille passa près de moi et s'arrêta contre mon épaule.

« Te voilà au boulot de bien bonne heure aujourd'hui, Don Adorato ! », ricana-t-il.

Incrusté dans sa bête, mimant les statues de bronze, ce cavalier crut devoir souligner ses sarcasmes par un éclat de rire. Puis, avant que j'eusse trouvé une réponse, il fouetta sa monture et disparut derrière les arbres.

Je savais que les habitants de Cambou se moquaient de moi, depuis M. le maire jusqu'au vendeur de fripes du pont Canario. Ils m'enviaient parce que je n'avais besoin de personne, et surtout parce que je reconnaissais les rues à leur odeur : j'aurais pu circuler les yeux bandés d'un bout à l'autre de la ville sans jamais me tromper.

Un jour, pendant une veillée de mort au cours de laquelle je déclarai, d'un ton péremptoire, que notre jolie pièce d'eau, avec ses sarcelles, était plus attrayante que le lac de la capitale, ces MESSIEURS D'IMPORTANCE me lancèrent un regard de plomb : ils étaient, paraît-il, en train de machiner un complot pour soutirer des cygnes noirs à la municipalité de ladite capitale.

J'AURAIS bien voulu ne pas me distinguer de mes concitoyens et être éprouvé comme eux par les effets de la sécheresse ou des orages. Mais comment m'y prendre ? Le brouillard m'était aussi précieux que le soleil. Et quant aux déploiements de charme dont me comblait Mme de Castro-Norte, une voisine d'étage aux yeux de bohémienne et aux joues plâtrées, ils m'étaient devenus intolérables. Cela dit, j'étais, comme tout orphelin, profondément attaché au lieu où j'avais vu le jour. Et puis, pourquoi ne pas l'avouer ? Le modeste patrimoine que m'avait légué la gardienne du square, dont j'étais le fils adoptif, me suffisait amplement.

Ainsi, le matin de septembre dont je vous parle, ce fut un grand bonheur qui se présenta à moi sous la forme de celle que je baptisai aussitôt du nom croate de Maloubidouvna.

Je savais que, afin d'entrer en possession de mon bien, il me faudrait agir avec prudence, et je réfléchissais à la marche à suivre lorsqu'un épagneul de mes amis s'approcha de moi, le museau dilaté de convoitise.

« Chut Loucho ! c'est ma fête, c'est moi qui commande. »

Mais l'animal ne fut pas long à détecter l'objet que je m'efforçais de lui cacher. Il se mit à aboyer et à tourner en rond avec des jappements d'allégresse.

« Je veux attendre qu'elle sorte, tais-toi. »

Mais le chien poursuivait son manège, et ma voisine ne se montrait pas.

Tout à coup, dans un citronnier voisin, le sifflement d'un merle sonna l'alarme. Il me fallait agir vite. Des bruits de galop résonnaient sur les pavés de la rue. Si je n'y prenais pas garde, j'allais avoir affaire au maître d'école. Et, faisant fi du chien, je soulevai Maloubidouvna, la dissimulai dans les plis de mon pardessus et m'engageai sous la porte cochère.

Tandis que j'escaladais les marches de l'escalier, tremblant de peur à l'idée de croiser ma voisine, je sentis soudain que ma proie se recroquevillait et se contractait sous l'étoffe de ma chemise. Quelque chose, oui, quelque chose d'essentiel, je l'aurais juré, était sur le point de transformer le cours de mon existence. Car c'était bien la peau de mon cœur qui était saisie.

J'allais atteindre le palier de mon étage lorsque Mme de Castro fit son apparition. Elle avait surgi d'un coin d'ombre, telle une grosse marionnette, le visage plus plâtré que de coutume, et sa robe lie-de-vin découvrant les parties gélatineuses de ses cuisses.

« Comment se porte notre Adorato, ce matin de fête ? » ronronna-t-elle d'une voix qui lui dessina des petites moustaches au coin des lèvres.

Saisi de panique, je m'aplatis contre le mur. Il est probable que ma bouche se mit à trembler et que mes jambes furent sur le point de lâcher. Je sais que j'avais très froid, mais que, fort heureusement, ma voisine ne fit pas le geste de vouloir m'embrasser, qu'elle se contenta de me demander des nouvelles de mes amis – le vieil épagneul et les sarcelles de la pièce d'eau – et qu'elle le fit d'un ton insidieux.

Quant à moi, malgré la frayeur d'être découvert, je souriais. Mais mon sourire ne tarda pas à se figer. Pressée contre ma poitrine, Maloubidouvna s'agitait comme l'eût fait une hirondelle. Au bout de quelques minutes, après m'avoir débité les derniers potins de la ville, Mme de Castro-Norte se décida à me laisser seul.

J'avais tenu bon et en étais fier. Une fois à l'intérieur de mon logis, je tournai la clé dans la serrure et me laissai tomber dans un fauteuil.

Je posai les mains sur mes genoux, j'ouvris les doigts et observai « ma surprise ». Je ne m'étais pas trompé. Il s'agissait bien d'un être de chair, d'un être de sang, d'une beauté comparable à celle des roses, ou peut-être à celle de certains marbres léchés par les pluies.

De jolies veines dessinaient des arabesques sur son dos. Sa paume était grasse, dotée de petits monts en forme de pyramide, et l'extrémité de ses phalangettes semblait disposée à me prodiguer toutes les douceurs du nirvana.

« Je t'aime », murmurai-je, et le timbre de ma voix fit monter le sang à mes joues. *« N'aie pas peur »*, balbutiai-je, mais Maloubidouvna ne connaissait pas la peur. Elle avait pris ma cravate entre l'index et l'annulaire et s'amusait à la dénouer, non sans avoir fait sauter un à un tous les boutons de ma chemise.

Je suis forcé de reconnaître qu'en me voyant à demi nu devant un être du sexe féminin je laissai échapper un petit rire ; j'ignore si c'était de honte ou d'étonnement. Soudain, Malou s'immobilisa, et je sentis le poids d'un regard sur ma bouche. Ce regard ne provenait pas d'un point précis, mais de toute sa personne. Alors, je m'enfonçai dans mon fauteuil et la laissai reprendre ses agissements sans chercher à me défendre.

Une fois lasse de batifoler avec mes narines et de retrousser les poils de ma moustache, Maloubidouvna s'en prit à mes oreilles, qu'elle tordit, qu'elle boucha et déboucha. Puis vint le tour de la chaînette d'argent, dont elle voulut me scier le cou en tirant sur la médaille que ma mère adoptive y avait accrochée le jour de ma confirmation. *« Méfie-toi des étrangères,* conseillait la sainte femme, *elles adorent les joyaux. »*

Hélas ! malgré les avertissements de la gardienne du square, le 1er octobre de cette année débuta pour moi une période de troubles.

Le lendemain de la Saint-Adorato, j'avais à peine ouvert les yeux que je sentis monter à mes narines des effluves de café au lait accompagné de pain rôti.

J'allais exprimer ma joie par des applaudissements, lorsque je m'aperçus qu'on avait collé sur ma vitrine, le portrait en pied de Napoléon, la tête en bas... Je me dressai sur ma couche, prêt aux pires actions vengeresses, lorsqu'une main à la texture de fleur me cloua sur place : chère Maloubidouvna, elle avait vaqué aux soins du ménage et s'était endormie en me caressant.

Ainsi, pendant qu'une douce béatitude m'envahissait, je renonçai à la colère et m'abandonnai aux désirs de « mon bien ».



QUELQUES heures plus tard, je compris que grâce à une nouvelle venue qui se permettait de donner aux objets m'appartenant une place inacceptable, et de griffonner sur mes murs des graffiti quasiment obscènes, exécutés avec du cirage, la fantaisie avait fait irruption dans ma demeure ; et je compris surtout qu'il me faudrait me soumettre aux exigences de celle que, pendant une minute d'offuscation, j'avais considérée comme ma proie.

Entre autres excentricités, ma compagne ne supportait pas que je mette des armoires à la disposition de mes habits, et prétendait amonceler ceux-ci sur le plancher ou sur mon bureau. Or je tenais à conserver intactes les quelques hardes bordées de fourrure que m'avait léguées ma mère adoptive. Oui, Maloubidouvna avait ses lubies, et, peu à peu, je dus supprimer tout objet tranchant, tel que couteau, ciseaux, pinces à ongles, de crainte qu'elle ne s'avisât de taillader le velours de mon fauteuil ou de sectionner les franges du tapis.

Je ne pensais plus qu'à elle. J'avais rêvé d'elle sans la connaître, humé son parfum et deviné la tiédeur de sa peau avant de la toucher. Elle n'était pas une surprise, mais la matérialisation d'un désir, qui aurait fini par me déranger le cerveau si je ne l'avais pas réalisé.

Malgré d'autres inconvénients mineurs sur lesquels je ne m'étendrai pas, la vie à deux se déroulait de façon idyllique. Mon logis fleurait la vendange, mon linge de corps étincelait. Il émergeait de toute la personne de Malou une sensualité que je n'aurais pas crue de ce monde, que je n'avais fait que pressentir au cours de certaines cérémonies religieuses ou lorsque je nageais dans la rivière.

A table comme au lit, ma compagne se montrait pleine d'attentions. Souvent, après m'avoir frictionné les orteils à la manière asiatique, elle me refroidissait mon potage, me tendait la corbeille de pain, débouchait la bouteille de bordeaux, pelait mon orange. Tout cela en se dandinant de la façon la plus persuasive.

En fait, tout se passait sans trop de heurts, jusqu'au jour où Maloubidouvna me fit comprendre qu'il était de mon devoir de lui offrir une bague de fiançailles.

Le coup était dur... Je savais que jamais je n'oserais affronter le regard du bijoutier au moment où je lui demanderais de me montrer les anneaux. *« Pour qui ? Pour quoi ? »*

Je ne pouvais décemment pas emmener Malou dans le magasin de ce commerçant ! Et elle voulait son anneau. Elle le voulait avec colère. Devant l'énergie de mon refus, son teint s'altéra, ses ongles se courbèrent, les veines de son dos se mirent à gonfler. Quant au silence de tout son petit corps, il m'en disait long sur l'opinion qu'elle se faisait de mon courage. J'avais beau lui promettre bracelets de corail et gants de cachemire, elle ne cédait pas.

Afin de ne plus exciter sa mauvaise humeur, je ne sortais jamais. Je me nourrissais de conserves et de restants de patates. Malou, elle, dépérissait, gisait devant ma porte, immobile, insensible, prête à fuir si je lui en donnais l'occasion. Finis les caresses et les jeux asiatiques ! Ma compagne voulait son anneau. Elle ne sortirait de sa torpeur qu'une fois celui-ci en sa possession, car lui seul aurait le pouvoir de lui conférer une dignité d'épouse.

UN matin d'octobre particulièrement maussade où je réfléchissais aux avertissements de ma mère adoptive, j'entendis, venant de l'escalier de la maison, les voix de plusieurs personnes agrémentées par les cris de vautour émis par Mme de Castro.

« Je vous dis que je l'ai vu sur le rebord de la fenêtre... Il allait se lancer dans le vide... C'est mon regard qui l'a arrêté... C'était le gauche... Le gauche en soie, que je mets pour aller au bal...

– Mais, Madame, je vous certifie que...

– Il a dû tomber de mon sac, dimanche avant la messe... C'est ce petit débauché d'Adorato, un enfant trouvé, un fils de rien, qui me l'a volé... »

La voix de ma voisine faisait résonner les murs de ses éclats.

« Calmez vous, calmez vous, psalmodiaient d'autres organes moins sonores. *Un solitaire, ça se soigne ! »*.

J'ai oublié ce qu'il advint de moi après que l'ennemi eut défoncé la porte de ma chambre, mais je sais qu'il lui fut impossible de m'arracher à Maloubidouvna.

Je sais aussi que, une fois seul avec elle, j'en profitai pour l'écraser et la triturer jusqu'à la rendre méconnaissable. Je venais de comprendre que le bonheur est une maladie infectieuse, dont j'avais subi tous les affres : jalousie, tyrannie, solitude, et qu'il était grand temps d'en finir. Le sang de mon cœur giclait de mes yeux, se pressait dans mon cerveau, bouillonnait. Il fallait que je finisse de noircir ces pages, que je rende mon texte accessible à tous. Il le fallait absolument, avant que ma tête prenne feu.

Lorsque le lendemain, à l'aube, les ambulanciers pénétrèrent chez Adorato, ils trouvèrent le jeune homme assis devant sa table de travail, une plume à la main, les yeux rivés sur un objet de couleur et de forme indéfinissables. Ses tempes et ses joues étaient en sang.

« Dis, t'as vu comme on l'a dépiauté, l'malheureux !

– J'parie qu'il avait un chat enragé sur le ventre !

– C'qu'il a maigri !... Y en a plus...

– ....

– Tu crois qu'il est vivant ?

– La mère Castro jure qu'il s'égosille après sa Maloumachin.

– Et cette cochonnerie qu'il regarde comme s'il en avait peur, c'est quoi ? »

Dans un angle de la pièce, où Mme de Castro avait eu l'art de se glisser sans être vue, celle-ci se tapotait les paupières à l'aide d'un petit mouchoir trempé de larmes.

« Dire que j'aurais pu le rendre heureux !... », geignait-elle.

Dans la rue, le mimosa était en fleur. L'été, cette année, promettait d'être doux.

Deux ambulanciers poussaient un jeune garçon vers la voiture rangée le long du trottoir.

Un d'eux s'occupa de mettre le moteur en marche. L'autre sortit un chiffon de sa poche et le renifla pendant quelques secondes avant de le jeter par la fenêtre.

Au contact de l'air du matin, le chiffon se crêpa, buta contre une branche et se paralysa.

A cette vue, Adorato fut pris de hauts-le-cœur. Des mots distortionnés jaillirent de sa bouche *« Ma... lou... ma... bou...ma...moi... »* Puis, s'étant laissé introduire tant bien que mal dans le véhicule destiné, il le savait, à le porter en terre, il ferma les yeux.

Les ambulanciers épongèrent la sueur sur son front, étanchèrent le sang qui coulait de sa bouche, lui massèrent la nuque, sortirent une gourde de xérès de la boîte à gants, lui firent avaler une rasade de ce vin, pressèrent l'accélérateur, enfilèrent une avenue bordée de trembles et se mirent à chanter.

[Née à Bayonne de parents argentins, Gloria Alcorta écrit en français et en espagnol. Elle a publié deux recueils de nouvelles en France : l'un, *l'Hôtel de lune* (Albin Michel, 1966), est une traduction ; l'autre, *l'Oreiller noir* (Grasset, 1978), a été écrit directement en français. Elle vit tantôt en France, tantôt en Argentine.]

Palestine

Je viens de lire l'article « Israël *hors farniente* » (*le Monde Loisirs* du 25 février). Personnellement, j'y ai trouvé une conception idéologique occidentale du pays. Certes, chacun a ses codes de lecture et sa *culture*. *Mais n'invoquer Israël qu'à* travers la Bible, l'Empire romain ou la société de consommation moderne, me paraît observer ce pays avec un prisme déformant ou *déformé*.

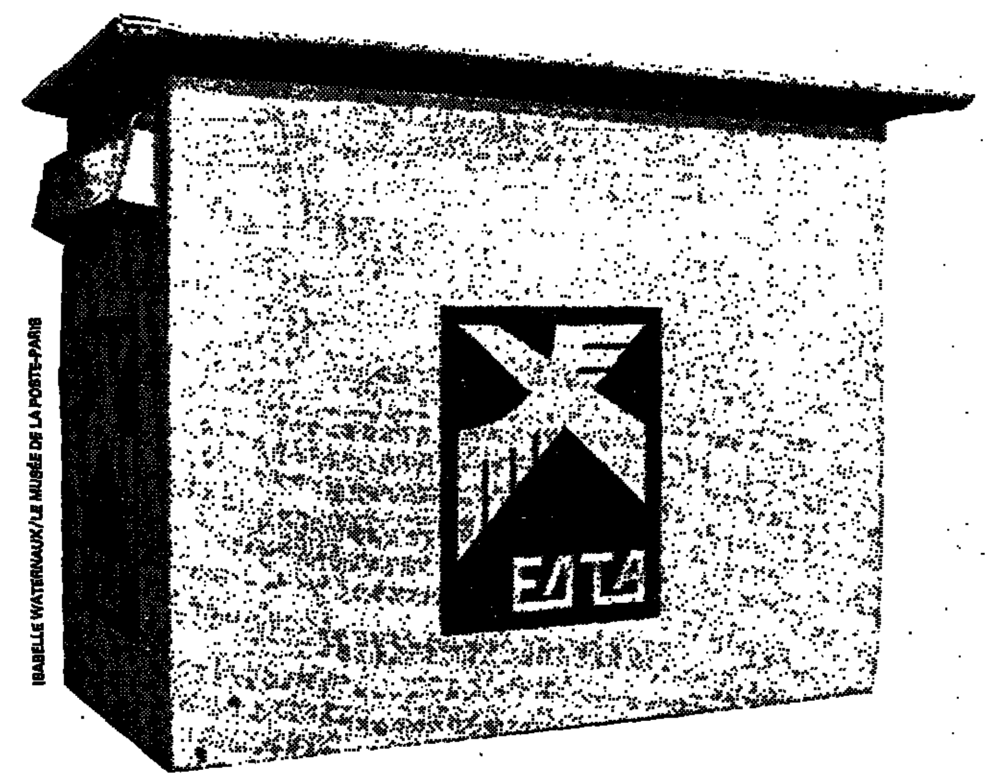
La présence arabe a été complètement gommée, effacée, occultée, comme si elle dérangeait. Les seules évocations arabes sont négatives : *méfiez-vous des colis piégés !* Tous les canons de la sensibilité occidentale sont présents : la Bible, les Romains, les Anglais, Bonaparte et, en filiation directe, Israël.

Dans cet article on parle de tout : des animaux sauvages de Haï-Bar... *des poissons* d'Eilat... Seule absence de ce tableau pittoresque : les Palestiniens ! *« Le désert n'est plus une étendue morte »,* affirme l'auteur. On retrouve ici le chantre du sionisme : n'a-t-on pas donné *une terre sans* peuple à un peuple sans terre ? Cependant, avec cet acte *généreux qui n'a rien coûté* à l'Occident, les grandes puissances ont disposé de la terre et de ses habitants arabes comme un seigneur pouvait le faire avec ses serfs ; on a *bradé la* terre *et ses hommes*.

A quoi cela sert-il d'étudier l'archéologie ou de se *référer* à l'écologie, *si on refuse de voir les cinq* cent trente mille Palestiniens qui habitent le pays, sans compter tous ceux qui en ont été déracinés...L'archéologie, c'est aussi les trois cent *quatre-vingt-cinq* villages palestiniens sur les quatre cent soixante-quinze qui existaient avant 1948...

Voyager en Israël : pour comprendre, il faut faire référence à la Bible, mais aussi à l'histoire. Un voyage est une ouverture sur la vie quotidienne : au touriste d'ouvrir les yeux, *d'écouter l'Autre, qu'il soit Is*raélien ou Palestinien..

ANDRÉ BAUR
(Thionville)



ISABELLE WATERNAUX/LE MUSÉE DE LA POSTE-PARIS

Boite aux lettres grecque.

Fracas muet

Vos images de Beyrouth, publiées dans *le Monde Aujourd'hui* daté 26-27 *février* donnaient froid dans le dos. Il ne s'agissait pourtant que de murs. *Mais quels murs !* C'est l'honneur des photographes d'oser quelquesfois ne pas céder à la *facilité de l'horreur* en direct. Ces pauvres pierres sont bouleversantes, scandaleuses. Ce *fracas muet* a quelque chose d'inadmissible.

« Les ruines ne m'intéressent pas, qu'on laisse les ruines mourir en paix », dit Valéry. Moi, elles m'intéressent, ces ruines : *elles me tutoient*, elles m'« interpellent ». Elles sont debout et me jettent leur silence au visage *comme une* gifle que je pourrais *mériter*.

SYLVAIN TENCRÈDE
(Montauban)

Contre-enquête

Le vote juif, analysé par un sondage de l'IFOP et commenté dans le Monde Aujourd'hui *daté 12-13 février, a suscité un courrier de Mme Aude Weill-Raynal, membre du bureau politique du Renouveau juif et de M. Gilles-William Goldnadel, vice-président du même mouvement.*

La notion de « vote juif », dès son apparition sur la scène politique après l'évocation qui en a été faite par le Renouveau juif, a suscité une véhémente *contestation* dans certaines sphères. Aujourd'hui encore, elle fait l'objet de critiques qui, pour avoir changé de nature, n'en demeurent pas moins pourvues d'*a priori* politiques bien précis.

L'on se doit de reconnaître en premier lieu que le vote juif a dû être, *bon gré mal gré, admis au* rang des phénomènes sociologiques : si, à ses débuts, il a été condamné au nom de principes purement moraux — refus d'établir une distinction entre juifs et non-juifs au niveau des comportements électoraux, difficulté d'admettre le phénomène de « double allégeance », (ou plutôt à notre sens de double fidélité) *ressenti par bon* nombre des membres de la communauté juive, — on n'en conteste plus aujourd'hui que la *réalité, l'efficacité*.

La question posée n'est plus : *« Les juifs ont-ils le droit de se déterminer en fonction de leurs intérêts particuliers ? »* — comportement qui n'a jamais été reproché à quiconque, pas même aux bouilleurs de crus et autres motards anti-vignette — mais elle est devenue : *« Peut-on affirmer que les juifs de France sont marqués par leurs problèmes spécifiques dans leur comportement électoral ? »*

Le sondage qui nous a été présenté dans *le Monde* est précisément censé répondre à une telle interrogation. Ce sondage, ou plutôt la présentation qui en a été faite par MM. Trigano et Akora dans les colonnes de ce quotidien, ne nous *semble pas départi* des *a priori* que nous évoquions plus haut.

En effet, contrairement au titre alléchant (raccoleur ?) annonçant *« pour la première fois, un sondage de l'IFOP révèle comment vote la communauté juive de France »,* et précisant que *« cette enquête de grande envergure a touché 13 745 personnes interrogées »,* il s'avère à une lecture *plus scrupuleuse que* ce sondage est au départ destiné à connaître le comportement général des *électeurs* français, qui ont été cueillis à leur sortie des bureaux de vote, et auxquels il a été, en dernier ressort, posé une question sur leur *appartenance religieuse*.

Ainsi, c'est seulement d'après l'opinion de 188 juifs que l'on prétendrait *tirer des résultats significatifs*... Et qui plus est, ces juifs n'ont pas été choisis ni à Paris dans son ensemble ni dans sa banlieue, comportant pourtant de grandes com*munautés représentatives. Il est* bien évident que la communauté juive n'est pas composée que d'éléments actifs et organisés, mais exclure précisément ceux-ci d'un sondage *qui se veut représentatif* procède d'une manipulation que nous ne saurions passer sous silence.

Pareillement, cette enquête ne se proposant que d'étudier les *comportements électoraux des* Français, il était bien évident qu'aucune question ne porterait sur l'Etat d'Israël. Comment prétendre analyser le vote juif en excluant l'une de ses principales composantes, *à savoir* l'attachement à l'Etat juif ?

Par contre, les auteurs ont retenu comme unique critère celui de l'école libre ; cela ne nous semble pas très sérieux. Cette question de*meure un phénomène marginal*, particulièrement dans les villes de province où l'école libre est pratiquement synonyme de catéchisme. Il est bien évident que pour une grande part, non religieuse, de la communauté, le problème de l'école libre pèse beaucoup moins lourd dans la balance des choix électoraux que celui du devenir d'Israël.

Il est regrettable que, lorsque l'on prétend par une démarche scientifique, *« lever le voile sur le mythe du vote juif »,* l'on s'appuie sur des résultats inexploitables dans cette perspective. Il est dommage que les auteurs de cette analyse ne se soient pas fondés sur les conclusions d'une enquête spécialement commandée à cet effet, et adaptée à tous les aspects du problème.

Il est encore plus désolant qu'un quotidien, qui prétend avec raison à une réputation de sérieux, offre une si large place et la présentation d'un *« scoop » à une entreprise qui ne* nous semble pas départie de préjugés idéologiques bien éloignés de l'objectivité scientifique requise en la matière. En conclusion, il n'est *pas exagéré, compte tenu de tout* ce qui précède, d'évoquer à propos de ce curieux « sondage » une certaine malhonnêteté intellectuelle de la part des auteurs de cet article.

Sans fusil ni slogan

A propos de l'article : « L'homme aux trois cerveaux », publié dans *le Monde Aujourd'hui* daté 19-20 février, je relève ceci : *« C'est pourquoi l'Europe ne pourra se faire que dans le sang par sa sublimation en un combat commun contre un ennemi extérieur. »* C'est d'après moi une vision archaïque du monde actuel. *L'histoire de notre temps est* accrochée au train rapide de la technique des armements, et le temps *nous est compté*.

Sans être cynique, je crois qu'il reste un espoir basé sur le réflexe de peur et de prise de conscience universelle devant l'évidente alternative : nous devons résoudre nos problèmes tous ensemble, hommes de tous les pays, à l'échelle planétaire, ou disparaître dans l'holo*causte final. Tout au long* de la tragique histoire de l'humanité, des hommes à l'intelligence du cœur re*marquable* nous ont tracé de merveilleux chemins de Bouddha à *Jésus* — pour ne citer qu'eux, — ces hommes nous les avons trahis. Aujourd'hui, c'est un langage *d'amour que nous devons* parler au niveau international si nous voulons vivre. L'humanité a plus besoin de générosité que d'intelligence froide.

Il est temps d'enseigner dans les écoles *le respect de la vie plus que* les maths, la générosité plus que la physique, et former les individus à *la sociabilité* et non à la compétitivité, génératrice d'égoïsmes féroces dont les nations qui meurent de faim sont l'image.

La jeunesse crie son désir de paix, son désir de vie, et meurt aussi de n'être pas comprise. Chaque être humain porte en lui le destin de la planète, nous devons mériter le nom d'hommes, *sinon nous* aurons été la pire des espèces animales. Je porte en moi l'espoir de la *plus grande et de la plus belle révo*lution de l'histoire des hommes, sans fusil, sans slogan, sans guide, *par la formidable* puissance de la révélation à nous-mêmes, par la vision de notre destin prenant conscience de ce que nous pouvons être au regard de ce que nous sommes, nous croirons en nous, nous choisirons d'être meilleurs, tout sera possible, l'histoire magnifique des hommes pourra commencer.

JEAN-CLAUDE COQUE
(Gif-sur-Yvette)

Dimanche de honte

Handicapée physique en fauteuil roulant, je me demande ce que je pourrais faire pour crier ma colère ou cacher ma honte le dimanche 4 mars prochain. Pour de nombreux handicapés, je le sais, le retour de ce mois réveille un profond sentiment de révolte et de dégoût : c'est en général à cette période qu'a lieu la Journée nationale des infirmes civils et de leurs associations. Imagine-t-on ce que cela veut dire ? Avec son cortège de handicapés mendiant et tendant la main dans les rues, c'est tout le Moyen Age qui resurgit à l'aube de l'an 2000, dans un folklore et un « pittoresque » que, pour ma part, je trouve profondément scandaleux.

La société a évolué, elle se « civilise », paraît-il, en essayant de concrétiser les vieux rêves démocratiques d'égalité et de dignité de *l'homme. Noble projet. D'un côté,* un beau discours sur l'insertion des handicapés dans la société ; de l'autre, le maintien d'une manifestation archaïque.

Je suis professeur de français dans un lycée. Or peut-on penser sérieusement que mes élèves pourraient continuer à me respecter s'ils me rencontraient brusquement en train de demander — de leur demander — la charité ? J'affirme que la lente évolution des mentalités, que le patient travail d'un certain nombre d'entre nous auprès des valides sont anéantis par une minute de mendicité. J'affirme que le *« regard des autres »* ne peut plus être le même au lendemain de telles journées.

L'arrivée de la gauche au pouvoir *m'avait fait espérer, un peu naïve*ment, je l'avoue, un changement réel d'attitude. Ne parlait-on pas de *solidarité au lieu d'assistance et* d'aide ? Mais la gauche a gardé les vieilles recettes — c'est le cas de le dire : l'Etat n'a pas d'*argent, il faut* continuer les quêtes.

Sait-on que l'argent ainsi récolté est versé à des associations qui entretiennent les ghettos que constituent les centres et les ate*liers protégés ? J'ai lu dans le Monde* qu'un restaurateur avait mis dehors un client handicapé. Nul *doute qu'il se montre* très généreux le jour de la quête pour ne plus jamais avoir à accueillir de tels clients. Ainsi la *charité sert à renfor*cer l'exclusion ; au fond, c'est la logique même de sa fonction.

Au milieu de ces marécages, seuls *émergent quelques rares* groupements, comme le Mouvement de défense des handicapés (MDH), qui, depuis sa *fondation, en* 1974, n'a cessé de lutter contre la quête et pour la défense de ma *dignité et celle de mes camarades*.

COLETTE PILLETANT
(professeur au lycée
Claude-Monet, 75013 Paris)

Poésie

Jean Tardieu

Les noms de mon pays

De ce mouvement sans fin
manège de la mémoire
tournent les noms les images
du pays d'Ain où je suis né.

Passé les gorges d'où l'on voit
le fleuve profond
couleur de verre fondu,
les employés du train
frappaient de leur marteau
les roues des wagons
et lançaient à l'air sonore
dans l'odeur des scieries
et la fraîcheur des prés
les syllabes acides :
Size — Bolozon, La Cluse
Villereversure Ceyzériat.
J'arrivais des noires villes
l'encre sur les mains
Les montagnes m'emportaient
sur leurs lentes forêts
En voilà pour trois mois d'aise !

Je vivais surtout la nuit
Déjà le village est couché
où chauffe l'odeur du pain
La fenêtre de Germaine
restait ouverte, je croyais
d'en bas entendre son haleine.
Un chat s'en allait
au sabbat des monts.

J'étais assis je suis assis
seul au bord de la vasque
fontaine perpétuelle
Rien ne cessait de couler
ni le torrent ni la route
ni les effluves du foin
ni l'amour dans mon sang
ni le temps intérieur.

Tout s'est pourtant arrêté
Voilà j'ai trempé ces images
dans un bain d'immobilité.

JEAN TARDIEU.

Jean Tardieu est né dans l'Ain en 1903. Il a collaboré *aux publications clandestines* de la Résistance (*l'Honneur des poètes*. Minuit), s'est lié d'amitié avec Eluard, Queneau, Frénaud, Masson. Il a collaboré à l'ORTF jusqu'en 1969. Il a notamment publié : *le Fleuve caché* (Editions de la Pléiade), *Accents, Jours pétrifiés, Monsieur, Monsieur, Théâtre I, II, III, IV, Comme ceci, comme cela, les Tours de Trébizonde* (Gallimard), *Déserts plissés* (Bölliger), *C'est-à-dire* (Richar), *Obscurité du jour* (Skira). Tardieu fait saillir les mystères de ce que l'on croyait simple. Mais les choses deviennent moins complexes qu'essentielles. Ici, le nom d'un village sait révéler toute une musique.

CHRISTIAN DESCAMPS.

Sauf mention contraire, tous les textes publiés dans cette rubrique sont inédits.

Libre-service aux PTT

LES responsables de l'innovation à la poste viennent de déposer sur le bureau de leur directeur général, M. Jacques Daucet, un projet de *libre*-service intelligent. Cet appareil est un mélange de micro-*informatique*, de carte à mémoire et de robotique. Grâce à lui, on pourrait se passer de faire la queue aux guichets pour retirer des objets recommandés, des envois *contre remboursement*, ou pour relever des boîtes postales commerciales.

Techniquement, c'est astucieux. *Le client qui a reçu un avis* de mise en instance se présente devant le libre-service, y introduit sa carte à mémoire et tape son code confidentiel. Lorsque *l'ordinateur l'a identifié, une pe*tite porte métallique coulisse et laisse apparaître un clavier, un *écran* (*comme dans un distribu*teur de billets) et un monnayeur. Par écran interposé, l'ordinateur *demande au client de taper* le numéro de l'avis d'instance puis le compare avec ceux du fichier *des objets reçus, que met régu*lièrement à jour un employé du bureau de poste. Si tout est en ordre, un bras manipulateur va chercher l'objet attendu dans un casier situé à l'arrière de l'appareil, et le dépose dans le distributeur. Sur la façade, un tambour métallique pivote et présente une face vitrée : l'usager voit l'objet qui lui est destiné. Il peut *l'accepter ou le refuser ; s'il* s'agit d'un envoi contre remboursement, il doit introduire la somme correspondante dans le monnayeur. Ce n'est qu'ensuite *que la partie vitrée pivote*, donnant accès au colis ou au courrier. *Plusieurs sociétés* ont déjà *été contactées pour* construire ce matériel. Les commandes de ce libre-service ne devraient pas tarder. Ceux qui voyaient dans la poste une vieille dame conservatrice vont être surpris.

R. Cd.

L'effet Bachelard chez Jules Vuillemin

« Avec son idée du nouvel esprit scientifique, il était en avance sur son temps... »

Jules Vuillemin occupe depuis 1962 la chaire de philosophie de la connaissance du Collège de France et son nom est célèbre dans les universités du monde entier.

Né en 1920, il a commencé sa carrière philosophique après la seconde guerre mondiale et s'est situé tout naturellement dans la mouvance de l'existentialisme alors triomphant, mais, dès le début des années 50 son cheminement théorique diverge pour le mener vers des recherches d'un ordre tout à fait différent. Ce n'est pas la politique qui l'attire, comme bon nombre de ses contemporains, mais la logique et l'histoire de la philosophie dans ses rapports avec l'histoire des sciences. Il publie alors *Physique et Métaphysique kantienne*, des *Leçons sur la première philosophie de Russell*, une *Philosophie de l'algèbre*, un livre sur la *Logique et le monde sensible*...

Il vient d'achever, après dix années de travail, un ouvrage qui devrait paraître à l'automne et dans lequel il proposera une classification des systèmes philosophiques à partir des problèmes de la nécessité et de la contingence.

Il veut, en outre, fonder avec un groupe d'amis, comme Gilles Granger ou Suzanne Bachelard, un bulletin de réflexion, *le Mercure philosophique*, où seraient analysés et commentés les livres paraissant en librairie.



« On ne fait pas tout avec la logique, les traits scolastiques sont des symptômes de décadence. »

— « C'est sous le signe de l'existentialisme que vous avez fait votre entrée en philosophie.

— Oui. Quand j'étais étudiant nous nous trouvions sous l'influence grandissante de l'existentialisme, qui nous a tous marqués. D'abord à cause de la personnalité de Sartre et de Merleau-Ponty. Et puis, à cause des circonstances de la guerre, l'engagement nous semblait comme le pain et le vin. L'absence aussi de formation scientifique sérieuse et la prédominance, assez constante en France, de la philosophie anglaise nous préadaptait à l'existentialisme.

— Vous avez été lié avec Merleau-Ponty. Vous avez même collaboré aux *Temps modernes*.

— Ce qui m'attirait chez Merleau-Ponty, c'était le caractère concret de sa pensée. Comparez Merleau-Ponty à Heidegger. Ce dernier habille la psychologie (souci, angoisse) en termes abstraits. Tandis que, chez le premier, nous savons à quoi nous avons affaire. Il parle de nous. Surtout avec sa théorie du « corps propre », qui reste solide et dans laquelle je voyais un point de départ possible pour la philosophie et notamment pour la philosophie de l'art. Je crois qu'en esthétique, ce point de départ a condnit Merleau-Ponty à des idées fort intéressantes développées dans *Signes*.

— Vous avez succédé à Merleau-Ponty au Collège de France. C'est Martial Gueroult qui avait présenté votre candidature. C'est également quelqu'un qui a énormément compté pour vous.

— Je me souviens, quand j'étais à l'École normale, j'avais essayé de lire la *Doctrine de la science* de Fichte et je traduisais littéralement sans rien comprendre. Quelques années plus tard, je trouvai sur les quais le livre de Gueroult sur Fichte. Ce fut l'illumination. C'était la première fois que je voyais analyser un système de philosophie dans ce que le titre de l'ouvrage appelle sa structure, première occurrence je crois (1930), de ce mot aux fortunes diverses.

» Gueroult avait été prisonnier en Allemagne, pendant la première guerre. C'est là qu'il avait rédigé sa thèse sur Fichte. Après la guerre, on l'avait fait venir à Strasbourg, où la France voulait installer une université de premier ordre. Il y avait également Gilson. Et des gens éclatants dans tous les domaines.

» Gueroult écrivit quelques livres appréciés des seuls spécialistes. C'est assez tard, en 1953, qu'il rencontre le succès avec son *Descartes selon l'ordre des raisons*. Ce livre a créé une belle bataille, au congrès de Royaumont, en opposant les partisans de deux conceptions de l'histoire de la philosophie. Pour les uns, on pouvait faire l'histoire d'une philosophie comme on fait l'histoire d'un homme politique. On suit les événements de sa vie et on voit comment ils se retraduisent dans la pensée. On établit un parallèle entre la chronologie de la vie et la chronologie des pensées. Pour Gueroult, cette méthode n'avait pas beaucoup d'intérêt. La vie des philosophes retenait peu son attention. Selon lui, les pensées sont soumises à des contraintes internes, et ce sont ces contraintes et leur agencement qui permettent de comprendre un système.

» Lorsque j'ai été nommé à Clermont dans les années 50, j'ai étudié les mathématiques de Descartes. Il s'agissait pour moi de savoir si l'on pouvait, par ce biais, trouver un critère permettant de départager les deux méthodes. Or je retrouvais l'ordre des raisons que Gueroult avait décrit en métaphysique. C'est aussi cette concordance qui m'a poussé à faire le genre d'histoire de la philosophie que j'ai fait depuis.

— Une histoire de la philosophie attentive aux rapports avec la science.

— Oui, je suis très préoccupé par les rapports entre la philosophie et la science. Aujourd'hui, le divorce entre la philosophie et la pensée scientifique est plus grand qu'il n'a jamais été. Si vous lisez Bergson, même le livre dans lequel il prend position contre Einstein, vous voyez qu'il connaît la science de son temps et réfléchit sur elle. Mais surtout après la seconde guerre mondiale, la philosophie a résolument tourné le dos à la science. J'ai beaucoup souffert de cet état de choses.

» Une constatation historique s'impose. Les systèmes de philosophie coupés de la science aujourd'hui ont tous un caractère commun : ce sont des squelettes de systèmes. Ils se réduisent à deux ou trois clés qui ouvrent toutes les portes et qui correspondent à des propositions très abstraites. Le système de Heidegger est typique de ce genre de pensée, la métaphysique s'y réduit à quelques maigres énoncés d'ontologie. Quel contraste avec les philosophes classiques, dont les systèmes étonnent par la richesse et même par la luxuriance.

» Dès que l'on pratique un peu l'histoire de la philosophie, on constate que les philosophes classiques ont souvent participé activement à la vie scientifique de leur temps. En tout cas, il est impossible de les étudier et de les comprendre si on ne prend pas en compte leur rapport avec les données scientifiques. On ne comprend pas Kant si l'on ne s'interroge pas sur la représentation très précise qu'il se faisait de la science de son temps. Quand j'ai été nommé à Clermont, j'ai fréquenté des collègues scientifiques et j'ai commencé là, bien tardivement et partiellement, mon éducation en mathématiques et en physique.

— Mais pourquoi avoir privilégié la recherche sur l'histoire de la philosophie plutôt que les rapports entre philosophie et science aujourd'hui ?

— Question difficile ! Il y avait d'abord une raison de prudence et de modestie. Il est délicat d'analyser ce qu'est un bouleversement sientifique. Ce que les savants écrivent à ce sujet montre qu'il faut beaucoup d'attention pour identifier les catégories à incriminer. La tradition philosophique m'offrait une aide que je ne pouvais pas négliger.

» La seconde raison, plus positive, est propre à la philosophie et au rapport singulier de la pensée philosophique avec son histoire, un rapport qui ne cessa de passionner deux hommes aussi différents que Merleau-Ponty et Gueroult. Le philosophe n'a pas le même rapport que le savant avec ses ancêtres. Lorsqu'on lit Platon, même si l'univers de Platon n'est pas le nôtre, sa pensée est pourtant proche de nous. Bien sûr, il y a quelque chose de mort dans tout système philosophique, mais il y a aussi une part qui reste vivante d'une manière beaucoup plus manifeste que ce qui reste vrai dans un objet scientifique du passé. Je crois que tous les philosophes sont d'accord sur ce point.

» Je me suis donc posé cette question : pourquoi Platon n'est-il pas seulement un maître de sagesse de son temps ? Je me suis dit que, si l'action du passé philosophique est bien présente en dépit des modifications et même des transformations exigées par l'état de notre civilisation, on devrait pouvoir analyser cette présence mystérieuse, décantée et dissociée des circonstances qui l'ont vue naître. On devrait pouvoir, en l'analysant construire une philosophie.

— C'est ce que vous tentez de faire aujourd'hui avec votre livre en préparation. Vous y dégagerez une classification des systèmes de philosophie, une philosophie de la philosophie ?

— En suivant les méthodes classiques, j'ai étudié tout particulièrement Kant et Descartes. Kant m'intéressait et j'ai longtemps été kantien. J'acceptais les thèses de Kant selon lesquelles les grandes décisions métaphysiques sont des chimères et selon lesquelles la philosophie peut seulement prétendre atteindre à une foi raisonnable dans ce que nous pouvons regarder comme des conditions de possibilité pour une action morale. J'étais un kantien littéral.

» Mais j'étais gêné par le fait que, quand je lisais d'autres philosophes, je ne les trouvais pas indifférents. Il y avait donc pour moi contradiction entre, par exemple, une certaine actualité du livre L de la *Métaphysique* d'Aristote et mon attachement au criticisme kantien. J'ai donc réfléchi à partir de là. Il y a un postulat chez Kant qui veut que l'unique solution au problème philosophique soit la sienne ou, plus généralement, qu'il y ait une solution unique à un problème philosophique. Du point de vue théorique, cela m'a paru douteux. On voit par exemple qu'en utilisant les requisits beaucoup plus humbles de Hume, on sauve un plus grand nombre de phénomènes, au sens des sciences d'aujourd'hui.

» Pour ne pas tomber dans l'éclectisme, j'ai entrepris de construire une classification des systèmes philosophiques et j'ai été amené à distinguer un nombre fini de classes de systèmes, dans lesquels la pensée se trouve enfermée. C'est en ce sens que j'ai avancé le terme de « *pluralisme critique* ». J'essaierai d'en montrer la portée de manière plus précise et plus technique dans mon prochain livre, qui portera plus particulièrement sur la question de la contingence et de la nécessité. Rien ni du point de vue scientifique ni du point de vue moral, ne nous force à opter pour une des classes de systèmes. Chaque classe offre des possibilités et des inconvénients, par conséquent des limites. Nous sommes obligés d'opter. Mais nous restons libres du choix. L'option faite, il faut en accepter les conséquences et les inévitables difficultés.

— On vous range aujourd'hui dans le courant de la philosophie analytique. Comment définiriez-vous votre position ?

— La philosophie analytique recouvre bien des courants différents. Ses premiers représentants ont été les membres du cercle de Vienne, comme Carnap et Neurath, le premier Wittgenstein ; à Cambridge, Russell ; en Amérique, Quine... Ils n'ont pas de position commune. Mais tous étaient en rapport avec les sciences. Et ils tentaient d'analyser en termes logiques les concepts philosophiques. Je dois dire que ma sympathie à leur égard a été éveillée par hasard, car on ne les connaissait guère en France.

» On critique à juste titre l'Université d'aujourd'hui et ses tendances démagogiques. Mais nos malheurs sont anciens. En 1940, le caractère provincial de la philosophie française étant en gros le même qu'en 1980, on ne nous citait même pas les noms de ces philosophes, devenus des classiques. Je me souviens, que dans un séminaire de Brunschvicg à l'Ecole normale en 1940, Granger avait prononcé le nom de Wittgen-stein et personne ne savait qui il était.

» Les principes du mouvement analytique étaient très séduisants : quand vous abordez, par exemple, la question « qu'est-ce qu'un nombre ? », vous disposez d'instruments logiques et donc beaucoup plus précis que le langage courant, ce qui permet d'énoncer des définitions exactes et surtout d'en délimiter les conséquences. Mais il y a aussi un côté négatif de la méthode, surtout quand on s'aventure dans le domaine difficile de l'analyse de la pensée commune : les épigones de ces grands hommes sont souvent tombés dans une scolastique de la logique dont je me méfie beaucoup. On ne fait pas tout avec la logique et les vaines subtilités, les traits scolastiques sont des symptômes de décadence.

» Mes rapports sont donc assez ambigus en un certain sens avec ce courant. Mais par exemple j'ai invité Quine, Suppes et Strawson au Collège de France. Voilà trois philosophes qui ont perfectionné l'analyse logique en des sens bien différents, tout en gardant, chacun à sa façon, un sens solide de la réalité. Les critiques qu'ont peut adresser à la philosophie analytique tiennent donc à ce qu'il n'existe heureusement pas de procédé mécanique pour en appliquer la méthode.

» La philosophie analytique est le courant largement dominant dans le monde et je ne comprends pas pourquoi elle est aussi peu connue en France. C'est par Lacan qu'a été connu Frege ! Les voies du succès sont décidément impénétrables. J'ai pourtant l'impression que s'instaure actuellement en France un mouvement vivant d'inspiration analytique ou plutôt de composante analytique. La France absorbe avec difficulté ce qui lui est assimilable dans l'école anglo-saxonne de philosophie analytique, et je crois que l'on est en train d'assister à des compromis entre ces apports extérieurs et notre tradition, liée à une réflexion plus directe sur l'histoire et la pratique des sciences, telle qu'on la trouvait chez Cavaillès et Bachelard. L'équilibre n'est pas encore trouvé. L'avantage de cette situation est qu'il n'y a pas de dogmatisme. La contrepartie évidemment, c'est aussi un certain éparpillement. »

DIDIER ERIBON.

K*iosques*

Crétins et costauds

LA tête, ça ne va pas. Tout le monde le sent bien. Le ventre, en revanche, si l'on en croit le roi du Maroc, ça marche très fort en Europe. Hassan II l'a dit au *Figaro Magazine* sans tourner autour du pot : « *L'Europe de l'Est est subjuguée politiquement. L'Europe de l'Ouest ne s'intéresse qu'à la grande bouffe. Elle est sous le joug du poulet, du gigot, du vin et de l'abstraction. Pour moi, c'est la faillite de l'Europe.* »

Ventres pleins, têtes vides? Têtes mal faites peut-être. *L'Express* publie des extraits d'un livre que Mme Jacqueline de Romilly consacre à l'école en France sous ce titre attristant : L'enseignement en détresse. Professeur de grec (ancien), membre du Collège de France et de l'Académie des inscriptions et belles lettres, Mme de Romilly lance, à son tour, un cri d'alarme : « *Si l'on ne réagit pas, l'ignorance continuera de monter, noyant tout sous son flot, qu'on le veuille ou non.* »

Oh, il y a encore de bons élèves, des malins qui s'en sortiront toujours, mais les autres, ceux à qui on a « *accordé l'emballage du cadeau qu'est l'enseignement, sans le cadeau lui-même* » ?

Le niveau! Le niveau! Nous aura-t-on bassiné les oreilles et les yeux avec ce niveau qui baisse, s'effondre, coule, dégringole! Depuis le temps, on devrait avoir touché le fond. Mme de Romilly est plus nuancée que les esprits supérieurs qui utilisent le niveau comme un créneau pour leurs polémiques à succès.

« Il y a d'abord, dit-elle, *une question de tête et de queue. Dans les concours de l'enseignement supérieur, tout le monde reconnait que la tête reste au moins aussi bonne que par le passé. Seulement, elle est beaucoup plus réduite en nombre. Mais, après ces bons éléments, la chute s'accélère, et, en bas de l'échelle, une masse de plus en plus grande tombe si bas que les correcteurs, déroutés, regrettent en général de ne pouvoir noter au-dessous de zéro.* »

La Vie se pose aussi la question : « L'école, fabrique de cancres ? » L'hebdomadaire chrétien confronte des opinions opposées. Jean-Pierre Despin, agrégé de lettres, auteur de Un *poisson rouge dans le Perrier*, ironise sur les méthodes pédagogiques que défend Mme Jeanne Vincent, secrétaire nationale du Syndicat des instituteurs. « *Pour comparer avec autrefois*, dit Mme Vincent, *il faudrait savoir le niveau de culture de toute une population. Or, moins de la moitié des enfants atteignaient le certificat d'études en 1930. Il a été prouvé que les sujets du bac aujourd'hui sont beaucoup plus difficiles que ceux d'autrefois. Les élèves savent plus de choses et les savent différemment.* »

Haussement d'épaule de l'agrégé indigné : « *Tous les enfants jadis n'avaient peut-être pas le certificat d'études ou n'entraient pas en sixième, mais tous savaient lire, écrire, compter au sortir de l'école primaire.* » Et M. Despin, qui a plus d'une anecdote anti psychopédagogique dans sa besace, cite un fascicule destiné aux activités d'éveil : « *Il montre, dans un chapitre sur lequel les élèves restent pendant une semaine, que, pour faire des frites, il faut éplucher les patates, puis les couper avant de les mettre dans la friteuse. Et, après seulement, les manger. On appelle ça la structuration du temps : l'avant et l'après !* » « *Caricature* », répond l'institutrice.

N'y aurait-il pas une science exacte pour mesurer l'efficacité de l'enseignement ? Une science, non, mais une tradition bien ancrée : le taux de réussite au baccalauréat. Tel taux, tel établissement. Le bac ou la mort ! On tape sur ce pauvre examen à bras raccourcis, depuis 1968 surtout, mais personne n'est arrivé – ni à droite ni à gauche – à le déboulonner, à le désacraliser. *Le Point* et *le Monde de l'éducation* ont enquêté ensemble pour savoir quels étaient les résultats des différents lycées dans ce domaine.

Pour ce faire, les deux journaux ont dû forcer quelques portes. Car le bac est tellement tabou, intouchable, que des chefs d'établissement refusaient de faire connaître leurs statistiques comme s'il s'agissait de fournir les plans d'un sous-marin nucléaire ! La commission d'accès aux documents administratifs, saisie, a mis bon ordre à cette manie du secret.

Ce que révèlent ces recherches ? Que les lycées ne se « valent » pas – si le bac est le critère retenu – mais, surtout, qu'il y a des établissements où on s'enorgueillit de taux de réussite qui ne s'expliquent que par l'élimination – avant les terminales – de ceux qu'on repère comme devant échouer au but. Pour eux aussi, il faut é-li-mi-ner ! Quel projet !

La confusion règne. On ne sait plus ce que niveau veut dire, ce que bac signifie, ce qu'apprendre peut être, ce qu'enseigner implique. Reste le corps puisque l'esprit déraille. Il pourrait y avoir quelques motifs de satisfaction de ce côté-là. Parmi les membres de l'Académie des costauds et belles musculatures, trois héros se détachent : Rives, Noah, Acariès.

Jean-Pierre Rives fait la « une » de *la Vie*. Le capitaine du XV de France – « *la tornade blonde* » – est en fin de carrière. Il va bientôt raccrocher. Il a, dit-il, « *trente et un ans et pas toutes ses dents* ». Le rugby est « *un sport merveilleux, qui permet aux enfants de devenir des hommes, et aux hommes de rester des enfants* ». Et encore : « *Entre Jean-Pierre Rives et un collectionneur de timbres qui y met tout son cœur, il n'y a pas de différence. C'est la même approche. Appelez ça la passion.* »

Rude coup que cette retraite pour le rugby français et pour un sport dont Christian Pociello écrit, dans *les Nouvelles*, qu'il est « *dans une culture où les valeurs féminines poursuivent leur irrépressible ascension, le rare conservatoire des vertus viriles et le précieux musée d'un art populaire méconnu : la force paysanne* ».

Autre art plus populaire bien qu'on le prétende noble, la boxe. Nous avons notre héros : Louis Acariès, vingt-neuf ans. *France-Soir Magazine* nous a expliqué comment il s'est préparé pour la « *rencontre de sa carrière* » samedi dernier à Bercy, où il devait défendre son titre de champion d'Europe des poids moyens : « *C'est Jean-Michel Schœler, un homme d'affaires, qui a spécialement mis en place pour lui un camp d'entraînement digne de celui réservé aux astronautes des missions spatiales américaines.* » Acariès a été battu. Et par un Anglais. Encore un échec de l'astronautique.

Que va-t-il rester ? Noah, l'étoile de notre firmament sportif ? Pas même, il s'éloigne à la vitesse de la lumière. Après son installation aux Etats-Unis, il a décidé de se marier, *Paris-Match* dit tout de Mme Noah. Elle s'appelle Cecilia Rhode. Elle a vingt-deux ans, elle est suédoise, comme Borg. Elle est mannequin de son état.

Rives retraité, Couderc mort, Acariès battu, Noah marié. Qu'allons-nous devenir ?

BRUNO FRAPPAT.

G*adget*

Toi, le bip et moi

OMNIPRESENTE, l'électronique nous apporte à un rythme soutenu ses nouveaux services, ses nouveaux gadgets. Aucun domaine n'est épargné par cet envahisseur qui doit sans cesse nous surprendre sous peine de passer de mode.

Ainsi, on oublie déjà le bon vieil annuaire, minitel – un jeu d'enfants, – et ses milliers de pages en binaire, sera bientôt sur toutes les consoles acajou des intérieurs comme il faut. Un autre exemple ? Le répétiteur d'anglais, jadis jeune, romantique et sans le sou, est vendu aujourd'hui dans tous les grands magasins, format jeu de société, oreilles en forme de clavier, pédagogie soignée de lettres bien dessinées sur écran T.V.

Il restait un seul domaine où les électrons étaient encore cantonnés au rôle d'acteurs passifs : l'amour. La révolution magnétoscopique a tout juste permis de convertir certaines performances en 625 lignes et de rapprocher le petit écran du lit. Ce n'était là qu'une intervention décorative.

Une femme, – formation littéraire, elle insiste – et responsable des ventes d'une société de matériel électronique (émetteurs-récepteurs de tous acabits), Mme Carmela Brunet, prépare sa révolution à elle.

De discussions amicales en angoisses métaphysiques, elle a fait l'exégèse de la solitude : tout un chacun aspire à rencontrer l'autre... mais cela n'est pas toujours facile. Du bon sens qui ne doit rien à l'unité de production Pascale Breugnot, une autre fée de l'électron (voir Psy-Show).

Il est vrai qu'aux banlieues de l'amour, la drague, les travaux d'approche disent les Allemands (Annäherungsversuche), il manquait un moyen de transport résolument moderne, une sorte de RER rapide et sûr. Ce manque est désormais en passe d'être comblé.

Dès la semaine prochaine sera vendu, dans un premier temps par correspondance, une petite boîte de la taille d'un paquet de cigarettes américaines, en plastique bleu, fermoir doré, bourrée d'électronique et alimentée par une pile ordinaire. Son nom ? le *Flashing*. Parce que depuis quelques temps déjà, dans le langage courant, on « flashe » sur les choses et sur les gens qui nous plaisent.

Comment fonctionne l'engin ? Il suffit de pousser un petit commutateur latéral et de partir dans les rues, à l'aventure. Lorsque plus tard, on croisera un porteur ou une porteuse de la même boîte, les deux appareils émettront un signal assez crû pour être nettement entendu, un « bip » intermittent autorisant la rencontre.

Carmela Brunet a voulu inventer une machine libérale. Elle est donc équipée de quatre codes différents et inviolables. Le premier, classique dit-elle, ne déclenche le « bip » qu'en cas de rencontre homme-femme ou femme-hommme. Le second est réservé aux hommes qui cherchent des hommes, le troisième aux femmes qui cherchent des femmes et le dernier aux couples qui cherchent des couples.

Pour aider les utilisateurs à se retrouver dans la grande ville, le fabricant met à la disposition des acheteurs un numéro de téléphone qui indiquera les lieux de rencontre du jour. Pour commencer, le centre Pompidou. Plus tard, selon les vœux des bipeurs, ce pourra être le bar d'un hôtel chic, la brasserie d'une gare ou les trottoirs des Champs-Élysées.

Le tout coûtera 950 francs. Debout les timides, prêts, draguez !

OLIVIER SCHMITT.



PHOTOS MICHEL MAIOFISS